

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES LORRAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

2 0 0 3



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
LORRAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
LORRAINE**

2003

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

2013

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

6, Place de Chambre
57045 METZ cedex 1
Tél. : 03 87 56 41 00 / Fax : 03 87 75 28 28

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

6, Place de Chambre
57045 METZ cedex 1
Tél. : 03 87 56 41 10 / Fax : 03 87 56 41 71

*Le bilan scientifique vise
à diffuser rapidement les résultats
des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse aux archéologues, aux aménageurs,
aux élus et à toute personne concernée par les
recherches archéologiques menées dans la région.
Il permet en outre aux membres des instances
chargées du contrôle scientifique des opérations,
comme à l'administration centrale, d'être tenus
informés des opérations réalisées en région,
dans le cadre de la déconcentration.*

*Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Illustration de couverture :
LIÉHON (Moselle),
Aéroport Metz-Nancy-Lorraine, taxiway nord,
Vue aérienne de la villa domaniale gallo-romaine de Larry,
Resonsable d'opération : Jean-Denis LAFFITE (INRAP),
Cliché : Denis JACQUEMOT (bénévole).*

*Le bilan scientifique régional 2003
du service régional de l'Archéologie de Lorraine
a été réalisé en langage XML
pour sa version électronique
et traduit en L^AT_EX pour sa version papier.*

*La version électronique est consultable
à l'adresse suivante : <http://www.adffi.fr/>*

*Coordination, réalisation et bibliographie : Marielle DORIDAT-MOREL
Impression : Utim Imprimeur, Parc de Haye - Velaine-en-Haye, 54840 GONDREVILLE*

ISSN 1240-8573
ISBN 2-915961-02-6 © 2013

Table des matières

2 0 0 3

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

9

Travaux et recherches archéologiques de terrain

MEURTHE-ET-MOSELLE

11

Tableau des opérations autorisées 11

Carte des opérations autorisées 14

ATTON, rue de Mousson, lotissement des Sorbiers 15

AUDUN-LE-ROMAN, les Longues Raies 15

AUTREVILLE-SUR-MOSELLE, haut de la Vigne 15

BATHELÉMONT-LÈS-BAUZEMONT, la Fourasse 16

BELLEVILLE, la Corvée et Fosse Arnould-Ouest, carrière Holcim 16

BELLEVILLE, les Grandes Fauchées, pré Notre Dame, la Corvée 16

BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON, Bateau Pierre 16

BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON, Manharel, carrière GSM 17

BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, la Côte, carrière Holcim 17

BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, le Tremble, la Tuilerie, parc logistique 17

BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, le Tremble, la Tuilerie, parc logistique, site 20 19

BRIEY, église Saint-Gengoulf 20

CHALIGNY, rue du Fond du Val 20

CRÉVÉCHAMPS, Xaviot, carrière GSM 20

DIEULOUARD, chemin rural dit Devant Frière et Rue Gallé prolongée 21

DOMBASLE-SUR-MEURTHE, rue de Léomont 21

DOMBASLE-SUR-MEURTHE - ROSIÈRES-AUX-SALINES, l'Embanie, bassin de
décantation (digue D) et site de compensation 21

DOMMARTIN-LÈS-TOUL, ZAC de la Jonchery 22

ÉCROUVES, Franchemare 22

ERROUVILLE, route de Villerupt, C.D. 57 22

FROUARD, rue du Hardillon 22

HATRIZE, lotissement du Clos-sous-Vallières 22

HEILLECOURT, avenue Émile Hacquin, lotissement Émile André, tranche 2 24

HÉRIMÉNIL, près Cathelinette et le Behaie 24

HOMÉCOURT, cokerie 24

HUSSIGNY-GODBRANGE, longueur du Page, lotissement communal Chemin du Moulin
de Godbrange, tranche 2 24

HUSSIGNY-GODBRANGE, rue du Chemin de Fer 24

LANEUVELOTTE, coin du Cendrier, coin du Bois de la Chasse, station de compression
de Laneuvelotte 25

LANEUVELOTTE, coin du Cendrier, coin du Bois de la Chasse, station de compression
de Laneuvelotte 25

LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY, chemin de la Géline 27

LESMÉNILS - BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, liaison R.D. 910 - R.D. 42a 27

LOISY, petite Rôle, les Toudra, pré Leroy 28

MESSEIN, les Noires Terres, ZAC des Coteaux 28

MONCEL-LÈS-LUNEVILLE , ferme de Beaupré, carrière Thiriet	29
NANCY , boulevard Lobau, rue Florentin	29
NANCY , îlot Craffe-Citadelle, rue Sellier, ENSIC, bâtiment Sellier 2	30
PONT-À-MOUSSON , lotissement La Vitrée	30
PONT-À-MOUSSON , Saussaie-Voirin, halte fluviale, carrière GSM	30
PONT-À-MOUSSON , Woïré, sablières GSM	30
PULNOY , ZAC des Sables, sites 1 et 2	31
ROSIÈRES-AUX-SALINES , la Belle Croix	31
SAINT-NICOLAS-DE-PORT , 10 rue Pasteur	31
TONNOY , le Plainot, sablières GSM	31
TOUL , lotissement La Coclure, rue Gabriel Mouilleron	33
VANDIÈRES , la Marnée et le Grand Pré de Moulon, carrière Holcim	33

MEUSE

35

Tableau des opérations autorisées	35
Carte des opérations autorisées	37
AMEL-SUR-L'ÉTANG , à Brigant	38
AMEL-SUR-L'ÉTANG , la Crouée	38
ANCEMONT , R.D. 34, Lasoue	38
ARRANCY-SUR-CRUSNE , la Crouée	38
AUBREVILLE , le Chien Pendu, carrière Étienne	39
BOINVILLE-EN-WOËVRE - ÉTAIN - WARCQ , R.N. 18, contournement Est d'Étain	39
BRAS-SUR-MEUSE , rue des Épichées	39
CHAUVONCOURT , rue des Eussiards, lotissement du Gayoir	40
CLERY-LE-PETIT , rue de la Côte	40
COMMERCY , ZAE de la gare, chemin de la Forge	40
DIEUE-SUR-MEUSE , rue du Chaudron, lotissement Le Cheminet	40
EUVILLE , Aulnois-sous-Vertuzey, rue de la Dixme	42
LIGNY-EN-BARROIS , les Aouisses	42
LONGEVILLE-EN-BARROIS , déviation nord de Longeville	42
MILLY-SUR-BRADON , le Pré Madame et le Poirier Cadet	43
MOUZAY , la Ravauderie	43
NAIX-AUX-FORGES , le Camp Lepléen	43
PAGNY-SUR-MEUSE , 1 rue de Trondes	44
RAIVAL , Ériz-la-Grande, lotissement chemin vicinal n° 2	44
REMÉNNECOURT , la Courte Tranchée	44
REVIGNY-SUR-ORNAIN , le bois de La Haie Herlin	44
SAMOGNEUX , chemin sous la Ville, lotissement	44
SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS , champ Maillot	45
SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS , le Tilleul, zone A	45
SENON , chemin rural dit de La Falouche	45
VERDUN , square et rue des frères Bouhault	46
VERDUN , ZAC Verdun-Sud, au Dragon	46
VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHATEL , lotissement industriel, commercial et de services, le Pâquis N1	46
VIGNOT , les Tranchons	46
VOID-VACON , le Vé	47

MOSELLE

51

Tableau des opérations autorisées	51
Carte des opérations autorisées	56
ACHEN , lotissement communal du Weisviller, tranche 2	57
AMANVILLERS , derrière le Vieux Chemin, lotissement L'Ancienne Frontière	57
AMANVILLERS , lotissement rue des Passeurs	57
APACH , route de Trèves, lotissement Le Hameau d'Ausone	58
BARONVILLE , rue du Millénaire, lotissement Le Petit Mont	58
BLIESBRUCK , hinterer Sand, R.D. 82	58
BLIESBRUCK , im Sand, R.D. 82, rond-point	58

BLIESBRUCK , im Sand, Hinterer Sand, R.D. 82	58
BLIESBRUCK , im Sand, pose de canalisations de gaz	59
BLIESBRUCK , Kopf, lotissement de la Hermeskaappel	59
BOULAY , extension du centre hospitalier Le Secq de Crepy	59
BOUSSE , Guinlach, lotissement La Clairière aux Cerfs	60
BOUZONVILLE , extension de la zone artisanale, route de Sarrelouis	60
CATTENOM , Unterhausen, lotissement Les Tanneurs	60
CATTENOM , Waertchen, sablières de Sentzich	62
CHÂTEAU-SALINS , noire Corvée, extension de l'usine Senoble	62
CORNY-SUR-MOSELLE , lotissement Au Jeu de Quilles	62
DIEUZE , rue des Friants, lotissement	62
ENCHENBERG , lotissement Bellevue, tranche 4	63
ENNERY , Mancourt, les Vieilles Eaux et les Rayus	63
EPPING , Bitcherweg, lotissement Les Jardins	63
FARÉBERSVILLER , lotissement Ferme Champêtre du Bruskir	63
FÈVES - SEMÉCOURT , patural de la Maxe, ZAC Euromoselle, lot C	63
FLORANGE , avenue de Lorraine, Les Terrasses de la Passerelle	64
FLORANGE , lotissement de la rue de la Fontaine	64
FREISTROFF , château Saint-Sixte, drainage de la cour	64
GANDRANGE , le Grand Pré, ZAC Sous la Côte	64
GAVISSE , la Belle Croix, lotissement Le Clos Acheren	65
GORZE , nymphée du Palais Abbatial	65
GOSELMING , lotissement La Vallée Verte, tranche 3	65
GUÉNANGE , lotissement Mont Cassin, tranche 2	66
GUÉNANGE , rue Mozart, collège René Cassin	66
HAYANGE , ferme Malgré l'Eau, lotissement Les Grandes Terrasses	66
HEINING-LÈS-BOUZONVILLE , Roederwiese, lotissement communal, tranche 5	66
HELLIMER , Messe, lotissement rue de Gaillard	66
HERMELANGE , lotissement rue des Chenevières	67
HERTZING , la Giraffe	67
HETTANGE-GRANDE , route de Thionville	67
HETTANGE-GRANDE , rue des Rossignoles, lotissement La Boucle des Châtaigniers	67
HOMBOURG-HAUT , château, front ouest	68
KIRSCHNAUMEN , rue de l'abbé Simminger	68
LAUDREFANG - LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD , les Quatre Vents, Vieille Tuilerie, mise à 2 x 2 voies de la côte des Quatre Vents	68
LAUDREFANG , les Quatre Vents, Vieille Tuilerie, mise à 2 x 2 voies de la côte des Quatre Vents	69
LEMBERG , Schwartbrent, parc d'activité du Pays du Verre et du Cristal	71
LIÉHON , aéroport Metz-Nancy-Lorraine, taxiway nord, villa domaniale gallo-romaine de Larry	71
LORQUIN , carrière Le Barlot, tranche 2003	74
MAIZERY , sur La Goule, lotissement Le Hameau de Maizery	74
MAIZIÈRES-LÈS-VIC , le Vaube, lotissement Les Vergers	74
MARANGE-SILVANGE , lotissement La Marjotée	74
MARLY , derrière la Cour, établissement médico-social	75
MARSAL - MOYENVIC , Pransieu	75
MARSILLY , sur la Vignotte, lotissement La Vignotte	75
MERTEN , zone artisanale, rue de la Forêt	76
METZ , 31-33 rue du XX ^e Corps Américain	76
METZ , 41 rue du Rabbin Élie-Bloch, extension du Home israélite	76
METZ , grand projet de ville de Metz-Borny, tranche 1	77
METZ , grange des Antonistes	78
METZ , magasin aux Vivres, rue de la Citadelle	79
METZ , rue du Trou aux Serpents, ZAC du port autonome de Metz	81
METZ , rue Grégoire de Tours, place Saint-Livier	81
METZ , ZAC Amphithéâtre, zones 3 et 4	82
METZ , ZAC de la Petite Voivre	82
METZERVISSE , lotissement Les Résidences de Metzervisse	82
METZERVISSE , Setwiese, lotissement Le Versant Sud	82
MONTENACH , canton Kirschgasse	82
MONTENACH , Kolmette, route de Kirsch, projet Théobald	83
MONTIGNY-LÈS-METZ , 18 rue Philippe-Colson et 30bis rue des Bénédictines	83
NITTING , à la Justice	83
OBERGAILBACH , Klappertschmiede, lotissement La Forge	83
ŒTING , rue Lavoisier	84
PELTRE , les Rouaux, lotissement Les Champs Dorés	84
PELTRE , rue de Crépy, la Cour Haute	85
POUILLY , ZAC de Chèvre Haie	85

PUTTELANGE-AUX-LACS , rue des Tuileries, lotissement Les Fleurs	85
ROHRBACH-LÈS-BITCHE , lotissement industriel et artisanal Trinkwiese	86
ROMBAS , lotissement En Lisière du Bois	86
ROUPELDANGE , auf Pfuhl, Wackeln, lotissement communal, rue Jeanne d'Arc	86
RUSSANGE , Butterweg	86
SAINT-AVOLD , 52-54 rue des Américains, laboratoire Pax	87
SAINT-AVOLD , route de Porcelette, lotissement La Clairière	87
SAINT-JEAN-KOURTZERODE , Hoffmatt, lotissement La Chênaie	87
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ , allée du Château	88
SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES , lotissement Le Ferre	88
SAULNY , les Trous, lotissement Les Résidences du Coteau	88
TERVILLE , die Spoll, projet But	88
THIONVILLE , Élange, rive de Veymerange, lotissement Le Domaine du Pré Seigneurial	88
THIONVILLE , Garche, lotissement Le Clos de la Biche	89
THIONVILLE , opération Charles Quint, 24-26 rue de la Vieille Porte	89
VALMONT , voie de liaison entre la zone industrielle et le contournement sud-ouest de Saint-Avold	91
VASPERVILLER , 5 rue de la Nénon, près du Greffier	91
VERNÉVILLE , AFUA La Louvière	91
VOIMHAUT , lotissement de Vau, route des Prés	91
WALDHOUSE , hinteres Tal, lotissement des Chênes, tranche 3	92
WITTRING , Zwergbuehcz, lotissement Les Vergers	92
WOIPPY , rue du général Gibon et rue Foch, lotissement Le Clos des Noyers	92
YUTZ , rue Nationale, usine de décarbonatation	92
YUTZ , rue Pasteur, lotissement L'Ambanie 3, tranche D	93

VOSGES

95

Tableau des opérations autorisées	95
Carte des opérations autorisées	97
ATTIGNY , redressement de la R.D. 460	98
BULGNÉVILLE , la Fontaine des Épousées	98
BULGNÉVILLE , la Trinchette	98
CHARMES , charlotte sur le Chemin, rue des Jardins	98
CHARMES , les Charmottes, projet SFIR	99
CHARMES , lotissement L'Hermitage, tranche 3, zone d'activité	99
CHATENOIS , l'Arbre Vert	99
CONTREXÉVILLE , ZAE - R.D. 429	99
DARNIEULLES , la Grande Corvée	99
ÉPINAL , rue du Chapitre	100
GELVÉCOURT-ET-ADOMPT , église Saint-Martin	100
GOLBEY , derrière Maximont, Lyonnaise des Eaux, unité de séchage de boues	100
MIRECOURT , le Chano, lotissement Les Vignes Daniel	100
MIRECOURT , quai Barbacane	100
MONTHUREUX-LE-SEC , étang des Limaçons, le Quéveney	101
MORELMAISON , lotissement communal Devant le Mont	101
MOYENMOUTIER , réaménagement de la cour nord de l'abbaye, place du Fort Demange, impasse de l'Abbaye	102
PORTIEUX , ancien cimetière du prieuré de Belval	102
RAMBERVILLERS , lotissement industriel de la Boulée Sud, tranches 1 et 2	103
RAVES , le Ravier, le Champs Bouran	103
SAINT-DIÉ , Robache, dessous Souvay, lotissement Sous La Ferme	103
VINCEY , lotissement Les Quarellles, rue Abbé de Barville	103
VINCEY , pontière de la Banvoye, lotissement Le Clos des Pêcheurs	103
VIOMÉNIL , forêt de La Pille	105
VITTEL , Charbonné	106
LIGNE À GRANDE VITESSE (LGV-EST), PHASE 1 , Ligne à Grande Vitesse (LGV-Est)	107
MEURTHE-ET-MOSELLE (54) , Ligne à Grande Vitesse (LGV-Est)	108
JAULNY , sur le Fey, viaduc de Jaulny, dépôt est	108
PAGNY-SUR-MOSELLE , PN 19, évaluation n° 221bis	108
PRÉNY , au-dessus des Abreuvoirs, carrière Guintoli, tranche 1	108
PRÉNY , au-dessus des Abreuvoirs, carrière Guintoli, tranche 2	109
PRÉNY - JAULNY - THIAUCOURT-REGNIÉVILLE , aménagement de la VC 1	109
PRÉNY , aménagement de la VC 1, évaluation n° 221	109

PRÉNY - VANDIÈRES , grand Friche, champ Colas, derrière Moulon, Fréhaut, zone de stockage 13bis	110 111
VANDIÈRES , Brouin Champ, évaluation n° 81	112
VANDIÈRES , grande Corvée, sous Fréhaut, RAC nord	113
VANDIÈRES , la Corvée aux Loups, RAC sud	113
VANDIÈRES , les Fontenottes, RAC sud, base de chantier	114
VANDIÈRES , Nouimpré, sous le Rèle, sous-station électrique	114
MEUSE (55) , Ligne à Grande Vitesse (LGV-Est)	116
CHAILLON , accès à la carrière de la Croix Malice	116
LAMORVILLE , Allauville et Charepont, zone de stockage n° 81, tranches 1 et 2	116
NUBÉCOURT , aux Villées	116
VALBOIS , les Noires Terres, évaluation n° 220	117
MOSELLE (57) , Ligne à Grande Vitesse (LGV-Est)	118
LOUVIGNY , à l'Épine, gare Lorraine-TGV	118
LOUVIGNY , la Haye au Palon, base travaux Fougerolles	120
SAINT-EPVRE , Beurton Bois, zone de dépôt S20 bis	120
SAINT-EPVRE , Louvrois, bassin de compensation	120
SAINT-EPVRE , le Château	121
TRAGNY , grandes Friches, évaluation n°151	123

PROSPECTIONS ET PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE

125

CARTE ARCHÉOLOGIQUE :

La carte archéologique en Lorraine : bilan des activités 2003	125
POTentiel ARchéologique Urbain de Metz - POTARUM	131
La Croix du Hengstbourg à Harreberg et Walscheid (Moselle) (PI)	131
La mine Saint-Jean-de-Bréauchamp à Lusse (Vosges) (PI)	132
Archéologie des enceintes urbaines et leurs abords en Lorraine et Alsace du XI^e s. au XV^e s. (PCR)	133
La céramique culinaire et de service en Lorraine du Sud du XII^e s. au XVII^e s. (PCR)	133
Les occupations du Paléolithique supérieur au Mésolithique de la vallée de l'Orne (PT)	134
Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges) (PT)	136
Programme de recherche sur la sidérurgie ancienne en Lorraine (PT)	136
Oppidum de Châtel à Boviollles (Meuse) (PT)	139
La ville gallo-romaine de Nasium à Naix-aux-Forges et Saint-Amand-Sur-Ornain (Meuse) (PT)	139
Mines du Thillot (Vosges) : étude de la dynamique d'exploitation de la mine Saint-Charles (PT)	140
La salle des Manœuvres à Plombières-lès-Bains (Vosges) (PT)	141
Les archives minières du Bassin de Saint-Dié à Nancy (PT)	142
PROSPECTION AÉRIENNE :	
La prospection aérienne en Lorraine (PT)	145

Index

147

Bibliographie régionale

149

Liste des abréviations

151

Liste des programmes de recherche nationaux

153

Personnel du service régional de l'Archéologie

155

LORRAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

2 0 0 3

	MEURTHE- ET-MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	VOSGES (88)	NON RELIÉ À UN DÉPARTE- MENT	TOTAL
OPÉRATION PRÉVENTIVE DE DIAGNOSTIC (OPD)	46	26	89	23	/	184
FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (FOU)	11	6	12	1	/	30
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	/	/	/	1	/	1
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)	/	/	/	/	3	3
RELEVÉS D'ART RUPESTRE (RE)	/	/	/	/	/	0
SONDAGES AUTORISÉS (SD)	3	2	3	2	/	10
PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PT)	/	1	/	3	5	9
PROSPECTIONS INVENTAIRES (PI, PA, PR)	10	10	25	11	6	62
TOTAL	70	45	129	41	14	299

LORRAINE
MEURTHE-ET-MOSELLE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 3

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	ATTON, rue de Mousson, lotissement Les Sorbiers	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			1
	AUDUN-LE-ROMAN, les Longues Raies	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			2
54 310 005	AUTREVILLE-SUR-MOSELLE, Haut de la Vigne	Marie-Paule SEILLY (SDA)	SD	23	HMA	3
	BATHELÉMONT-LÈS-BAUZEMONT, la Fourasse	André GLAD (INRAP)	OPD			4
	BELLEVILLE, la Corvée et Fosse Arnould-Ouest, carrière Holcim	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD			5
	BELLEVILLE, les Grandes Fauchées, pré Notre Dame, la Corvée	Agnès CHARIGNON (INRAP)	OPD			6
54 079 0024	BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON, Bâteau Pierre	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	15-20	BRO-GAL	7
	BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON, Manharel, carrière GSM	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD			8
	BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, la côte, Carrière HOLCIM	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			9
54 091 0002 54 091 0003 54 091 0005 de 54 091 0009 à 54 091 0015	BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, le Tremble, la Tuilerie, parc logistique	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	OPD	13-15-20	BRO-FER-GAL	10
54 091 0002 54 091 0003 54 091 0005 de 54 091 0009 à 54 091 0015	BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, le Tremble, la Tuilerie, parc logistique	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	FOU	13-15-20	BRO-FER-GAL	10
54 091 0029	BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, le Tremble, la Tuilerie, parc logistique, site 20	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	FOU	20	GAL	11
54 099 0002	BRIEY, église Saint-Gengoulf	Marie-Paule SEILLY (SDA)	SD	23	MA	12
	CHALIGNY, rue du Fond du Val	Pascal ROHMER (INRAP)	OPD			13
	CRÉVÉCHAMPS, Xaviot	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			14
	DIEULOUARD, chemin rural dit Devant Frière et rue Gallé prolongée	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			15

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	DOMBASLE-SUR-MEURTHE, rue de Léomont	Pascal ROHMER (INRAP)	OPD			16
54 462 0043	DOMBASLE-SUR-MEURTHE - ROSIÈRES-AUX-SALINES, l'Embanie, bassin de décantation (digue D) et site de compensation	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD		IND	17
	DOMMARTIN-LÈS-TOUL, ZAC de la Jonchery	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			18
	ÉCROUVES, Franchemare	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			19
	ERROUVILLE, route de Villerupt, C.D. 57	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			20
	FROUARD, rue du Hardillon	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD			21
54 253 0026 54 253 0028 54 253 0029	HATRIZE, lotissement du Clos-sous-Vallières	Cécile VÉBER (INRAP)	FOU	13-15-20	NEO-PRO-FER-GAL	22
	HEILLECOURT, avenue Émile Hacquin, Lotissement Émile André, tranche 2	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD			23
	HÉRIMÉNIL, près Cathelinette et le Behaie	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			24
	HOMÉCOURT, cokerie	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			25
	HUSSIGNY-GODBRANGE, longueur du Page, lotissement communal Chemin du Moulin de Godbrange, tranche 2	Thierry KLAG (INRAP)	OPD			26
	HUSSIGNY-GODBRANGE, rue du Chemin de Fer	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD			27
	JAULNY, LGV-Est - Lot 33, sur le Fey, viaduc de Jaulny, dépôt est	Stéphane LENDA (INRAP)	OPD			28
54 296 0002	LANEUVELOTTE, coin du Cendrier, coin du Bois de la Chasse, station de compression de Laneuvelotte	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	22	GAL	29
54 296 0002	LANEUVELOTTE, coin du Cendrier, coin du Bois de la Chasse, station de compression de Laneuvelotte	Nicolas MEYER (INRAP)	FOU	22	GAL	29
	LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY, chemin de la Géline	Philippe MERVELET (INRAP)	OPD			30
	LESMÉNILS - BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, liaison R.D. 910 - R.D. 42a	Philippe MERVELET (INRAP)	OPD			31
54 320 0019	LOISY, petite Rôle, les Toudra, pré Leroy	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD	20	GAL	32
54 366 0006	MESSEIN, les Noires Terres, ZAC des Coteaux	Marc LEROY (SDA)	FOU	20-25	HMA	33
	MONCEL-LES-LUNÉVILLE, ferme de Beaupré, carrière Thiriet	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			34
	NANCY, boulevard Lobau, rue Florentin	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			35
54 395 0020 54 395 0037	NANCY, îlot Craffe-Citadelle, rue Sellier, ENSIC, bâtiment Sellier 2	Murielle GEORGES-LEROY (SDA)	OPD	19	MA-MOD	36
	PAGNY-SUR-MOSELLE, LGV-Est - Lot 33, PN 19, évaluation n° 221bis	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	FOU			37

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	PONT-À-MOUSSON, lotissement La Vitrée	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			38
54 431 0126	PONT-À-MOUSSON, Saussaie-Voirin, halte fluviale, carrière GSM	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD			39
	PONT-À-MOUSSON, Woïré, sablières GSM	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			40
	PRÉNY, LGV-Est - Lot 33, au-dessus des Abreuvoirs, carrière Guintoli, tranche 1	Didier LAMOTTE (INRAP)	OPD			41
	PRÉNY, LGV-Est - Lot 33, au-dessus des Abreuvoirs, carrière Guintoli, tranche 2	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD			42
	PRÉNY - JAULNY - THIAUCOURT-REGNÉVILLE, LGV-Est - Lot 33, aménagement de la VC 1	Mathias CUNAULT (INRAP)	OPD			43
54 435 0057	PRÉNY, LGV-Est - Lot 33, aménagement de la VC 1, évaluation n° 221	Marie FRAUCIEL (INRAP)	FOU	20	HMA	44
54 435 0035	PRÉNY, LGV-Est - Lot 33, bois du Trou de la Haie	Jean-Pierre LEGENDRE (SDA)	SD	20	GAL	45
54 435 0043 54 435 0058	PRÉNY - VANDIÈRES, LGV-Est - Lot 33, Grand Friche, Champ Colas, Derrière Moulon, Fréhaut, zone de stockage 13bis	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD	15-20	PRO-BRO-GAL	46
54 439 0004 54 439 0005	PULNOY, ZAC des Sables, site 1	Franck GÉRARD (INRAP)	FOU	20-22	GAL	47
54 439 0004	PULNOY, ZAC des Sables, site 2	Franck THIÉRIOT (INRAP)	FOU	16	FER	48
54 462 0035	ROSIÈRES-AUX-SALINES, la Belle Croix	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD	25	CON	49
	SAINT-NICOLAS-DE-PORT, 10 rue Pasteur	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD			50
	TONNOY, le Plainot, sablière GSM	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			51
54 528 0243	TOUL, lotissement La Coclure, rue Gabriel Mouilleron	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	OPD	15	FER	52
54 546 0048 54 546 0050	VANDIÈRES, la Marnée et le Grand Pré de Moulon, carrière Holcim	Agnès CHARIGNON (INRAP)	FOU	20	GAL-IND	53
54 546 0022	VANDIÈRES, LGV-Est - Lot 33, Brouin Champ, évaluation n° 81	Thierry KLAG (INRAP)	FOU	12-13-15	NEO-BRO-FER	54
	VANDIÈRES, LGV-Est - Lot 33, Grande Corvée, Sous Fréhaut, RAC nord	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD			55
54 546 0024	VANDIÈRES, LGV-Est - Lot 33, la Corvée aux Loups, RAC sud	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD	13-20	BRO-GAL	56
54 546 0044	VANDIÈRES, LGV-Est - Lot 33, les Fontenottes, RAC sud, base de chantier	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD	15	PRO	57
	VANDIÈRES, LGV-Est - Lot 33, Nouimpré, Sous le Rèle, sous-station électrique	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD			58

* : cf. carte de répartition des sites.

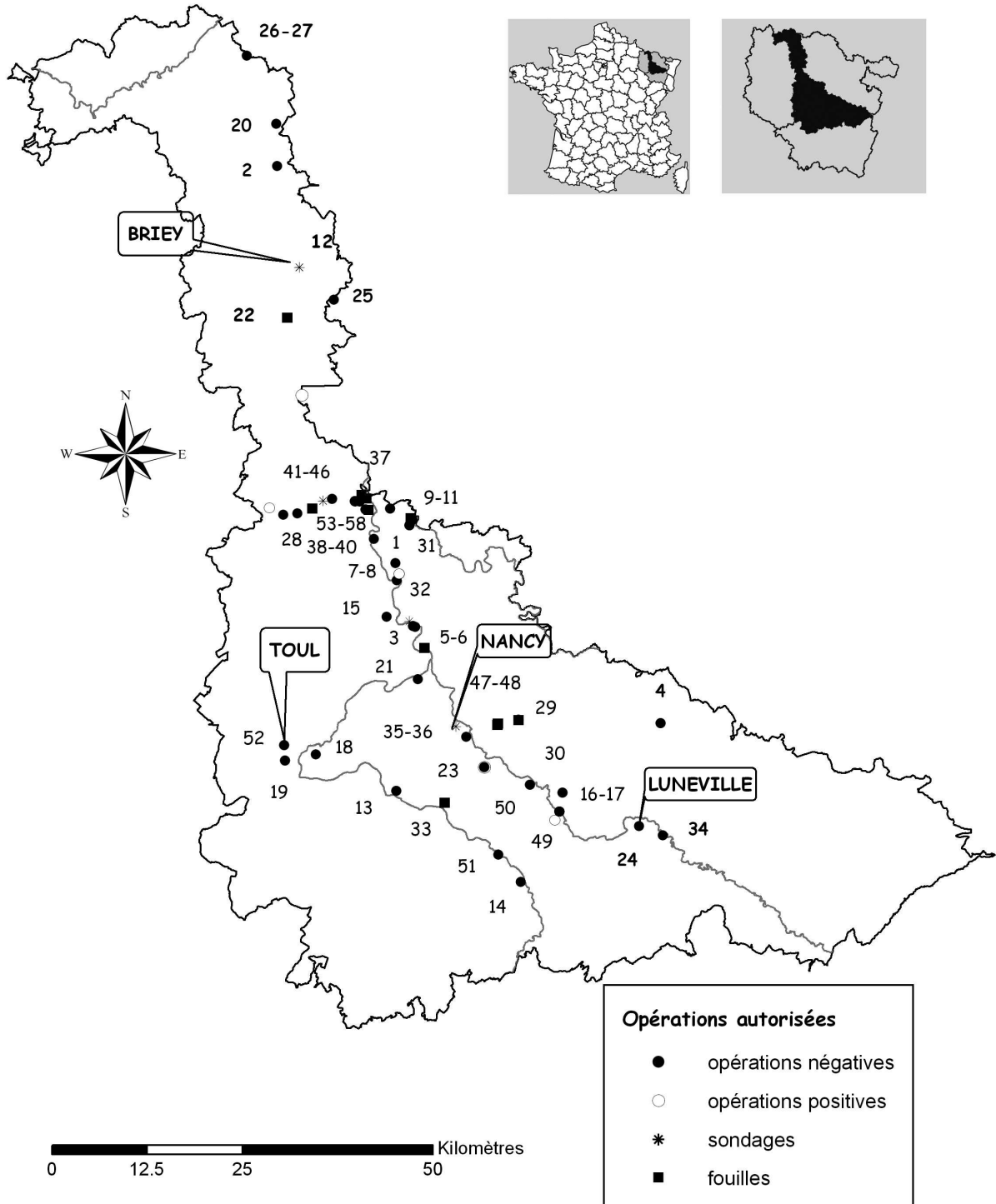
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

LORRAINE
MEURTHE-ET-MOSELLE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 0 3



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 3

ATTON

Rue de Mousson,
lotissement des Sorbiers

Une opération préventive de diagnostic a été réalisée préalablement à la construction d'un lotissement d'une surface de 3,1 ha, en périphérie du village. Aucune struc-

ture ou aménagement archéologique n'a été observé.

Rémy JUDE

AUDUN-LE-ROMAN

Les Longues Raies

Une opération de diagnostic a été réalisée préalablement à la réalisation d'un lotissement d'une surface de 40 537 m². Les sondages n'ont révélé la présence d'au-

cun vestige archéologique.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable
Sophie GALLAND

AUTREVILLE-SUR-MOSELLE

Haut de la Vigne

Haut Moyen Âge

À l'occasion de la création d'un bassin d'ornementation dans leur jardin, monsieur et madame CASINI et leurs enfants ont découvert une sépulture attribuable à l'époque mérovingienne. Cette sépulture est localisée sur un petit replat correspondant à une des terrasses successives constituant leur jardin. Le creusement opéré sur environ 0,50 m de profondeur a permis de dégager l'ensemble de la tombe longue de 1,90 m pour une largeur complète d'au moins 0,70 m. Elle présente une orientation nord-ouest/sud-est et est constituée de murets en pierres calcaires. Les parois formant la longueur sont élevées essentiellement à partir de dalles plates superposées sur au moins trois lits et localement par de petits moellons liés à la terre. La paroi située aux pieds est formée quant à elle, par une grande dalle sub-rectangulaire posée de chant (la paroi parallèle n'a pu être observée). Les inventeurs ont signalé, par ailleurs, la présence de dalles disposées en couverture.

L'espace intérieur plus réduit (environ 0,35 m de large pour 1,50 m de long), a livré les ossements de trois individus. Ce décompte n'est évidemment pas exhaustif car la fouille s'est cantonnée au dégagement superficiel des premiers os apparaissant. En premier lieu, le crâne, des côtes et la clavicule droites, des fragments du coxal droit et des deux fémurs, les tibias et une partie des os du pied

gauche appartenant à un adulte (Ind. 002) en décubitus dorsal, ont été localisés. Ces os sont en position anatomique à l'exception du crâne qui se présente par sa face supérieure, les orbites dirigées vers le sud-est. Cet effondrement est probablement dû à la présence d'un squelette sous-jacent. En effet, entre ce crâne et l'angle nord de la tombe, un second crâne (Ind. 003), qui se présente par sa face latérale gauche, a été en partie dégagé. En l'état, il est impossible de préciser s'il s'agit également d'une sépulture primaire ou d'une sépulture secondaire dont cet os serait le premier à apparaître. Enfin, un troisième individu (Ind. 001), correspondant à un immature, a également été repéré au milieu de la tombe reposant en décubitus dorsal sur les coxaux et le haut des fémurs de l'adulte 002. Seule une partie de ses membres inférieurs a pu être observée (fémur, tibia, fibula gauches, fragment du tibia droit).

Les sources historiques signalent la localité dès la fin du IX^e s. mais aucune fouille récente n'a livré d'information sur cette période. Seules des découvertes anciennes (fin XIX^e s.) attestent de la présence d'une nécropole mérovingienne localisée sur un lieu-dit ancien *Champ des Prussiens* qui a disparu des documents cadastraux dont nous disposons à ce jour.

En raison d'une part, de la nature de ces vestiges et de leur complexité et d'autre part, du réel intérêt qu'ils portent

au patrimoine, les propriétaires ont accepté volontiers de modifier les caractéristiques de leur bassin, en particulier sa cote de profondeur, afin d'assurer la conservation in situ de cette tombe. Ils ont par ailleurs signalé la découverte antérieure lors du creusement d'une fosse de

plantation d'arbre sur la terrasse supérieure, de dalles calcaires situées à plus de 1,50 m de profondeur, disposées en murets qui laissent deviner une extension minimum vers le nord-est, de cette nécropole.

Marie-Paule SEILLY

BATHELÉMONT-LÈS-BAUZEMONT

La Fourasse

Malgré un contexte archéologique relativement sensible, les sondages de diagnostic archéologique réalisés, sur une surface de 3,94 ha, au lieu-dit *La Fourasse* sur la commune de Bathélemont-lès-Bauzemont, dans le cadre

de l'extension d'une carrière, n'ont révélé la présence d'aucun vestige archéologique, tant mobilier qu'immobilier.

André GLAD

BELLEVILLE

La Corvée et Fosse Arnould-Ouest, carrière Holcim

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 2,4 ha, préalablement à l'extension d'une carrière

Le site de Belleville est situé dans le lit mineur de la Moselle. La stratigraphie générale est la suivante : terre végétale de 0 à 0,30 m ; limon argileux ou sable de 0,30 à 2,00-2,40 m ; graves de 2,00-2,40 à 4,20 m.

Quarante-huit sondages de 15 × 1,80 m ont été ouverts à une profondeur variant de 0,60 à 2,70 m. Quatorze sondages ont été creusés jusqu'à la grave dont 9 ont été loca-

lement approfondis. Les autres sondages ont été stoppés au sable (également appelé sablon) qui surmonte directement la grave. Des sondages profonds ont montré qu'il était archéologiquement stérile.

Un micro-chenal a été rencontré qui s'est avéré archéologiquement stérile.

En conclusion, aucun site archéologique n'a été décelé.

Amaury MASQUILIER

BELLEVILLE

Les Grandes Fauchées, pré Notre Dame, la Corvée

Un diagnostic archéologique portant sur une surface de 5,26 ha a été réalisé préalablement à l'extension d'une carrière.

Le site de Belleville est situé dans le lit mineur de la Moselle. Le diagnostic réalisé précédemment sur les parcelles limitrophes à celui de nos investigations, n'a décelé aucun vestige archéologique.

La priorité scientifique s'est fixée principalement sur l'ob-

servation et la localisation systématique des méandres.

La stratigraphie a mis en évidence un limon sableux homogène brun clair d'une puissance de 0,90 m à 1,1 m comprenant parfois des artefacts d'époque moderne, directement sous la terre végétale venant sceller les séquences plus anciennes.

Agnès CHARIGNON

BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON

Bâteau Pierre

Âge du Bronze - Gallo-romain

Un diagnostic archéologique d'une surface de 40 ha a été réalisé préalablement à l'extension d'une carrière. Il a permis la mise au jour de vestiges archéologiques qui se répartissent en deux zones.

La zone 1 est au sud du projet, sur les parcelles 38, 40 et 41. Deux sondages de 20 m de long (sondage H 49 et E 40) ont permis de reconnaître deux fosses protohistoriques. Les structures apparaissent à une profondeur de

- 0,40 m à - 0,55 m et sont creusées dans un limon sableux. Elles correspondent à deux fosses d'extraction de sédiment contenant de la céramique détritique de la fin de l'âge du Bronze final IIIb. Le terrain est relativement érodé, plus particulièrement dans ce secteur où sont situés ces deux fosses isolées. La présence d'aucun autre niveau de sol ou indice d'habitat (trou de poteau, foyer, puits, etc.) n'a été observée en périphérie de ces structures. La pré-

sence d'un méandre placé à proximité du site expliquerait le lessivage et l'érosion relativement importants de cette zone.

La zone 2 est située au nord-ouest de l'opération, à proximité de bâtiments agricoles. Les structures apparaissent à une profondeur de 0,60 m. Elles correspondent à un seul édifice rectangulaire, sur fondation de pierre, de 10 m de longueur sur 7 m de large environ qui comprendrait une grande pièce principale. Il est daté de l'époque gallo-romaine. La présence d'une ligne électrique à moyenne tension, ainsi que l'exploitation agricole toujours en activité, a contraint et restreint les investigations sur le côté

est des vestiges. Les seuls vestiges mis au jour à proximité sont constitués de tuiles (*tegulae*) et de pierres. Un important méandre jouxte le site. Cet ensemble de vestiges pourrait appartenir à un petit habitat rural gallo-romain isolé et partiellement conservé.

Les découvertes ponctuelles de ces deux sites ainsi que leur état de conservation montrent qu'ils sont situés dans des zones inondables qui essuient des débordements et des lessivages relativement importants de la Moselle limitrophe. Un échantillonnage et un relevé des structures ont été réalisés.

Gilles MANGIN

BLÉNOD-LÈS- PONT-À-MOUSSON

Manharel, carrière GSM

Le lieu-dit *Manharel* est connu pour avoir livré, en 1952, une épée en bronze, trouvée dans le lit de la Moselle. Cette épée, du type de Liptov ou de Hongrie du nord, est datable du Bronze final III/b vers - 800 - 750. Le lieu et les circonstances (dragages ?) de la découverte ne sont pas connus avec précision. Il importait donc particulièrement de sonder le site de la carrière GSM. Le diagnostic

qui portait sur une surface de 154 040 m² n'a livré aucun vestige archéologique structuré ou niveaux d'occupation, que ce soit en profondeur ou en surface. Il est donc possible de considérer que la partie sondée de la boucle de *Manharel* est exempte de site archéologique.

Amaury MASQUILIER

BOUXIÈRES-SOUS- FROIDMONT

La Côte, carrière Holcim

Dans le cadre de l'extension de la carrière de Bouxières-sous-Froidmont, un sondage préventif sur 50 990 m² a été prescrit par le service régional de l'Archéologie de Lorraine. Le projet est situé sur la Côte de Moselle, dans les calcaires coralliens, placés à une altitude de 384 m. L'opération s'est révélée négative. Celle-ci est placée également sur une ligne de front de la guerre 14/18 avec, à proximité, l'emplacement de casemates ornées de l'armée allemande. L'emprise a présenté des difficultés d'accès avec des friches et un certain nombre d'arbres couchés par la tempête de 1999. Un défrichement au bulldo-

zer a été demandé pendant une journée afin de rendre toute la parcelle accessible. Trois tranchées en forme de U de la première guerre, espacées régulièrement tous les vingt mètres, étaient présentes dans la partie sud-est de la carrière. Le terrain est recouvert d'une couche de limon de 0,30 m d'épaisseur en moyenne sur les zones les moins érodées et les moins pentues de l'extension. Le sous-sol est composé pour l'essentiel de calcaire corallien.

Gilles MANGIN

BOUXIÈRES-SOUS- FROIDMONT

Le Tremble, la Tuilerie, parc logistique

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

Sur la commune de Bouxières-sous-Froidmont, le projet d'aménagement d'une plate-forme logistique a nécessité la fouille préalable de plusieurs sites archéologiques dont la datation s'échelonne depuis l'âge du Bronze jusqu'à l'époque gallo-romaine. Six décapages ont été réalisés qui ont permis la fouille de cinq sites d'habitat et d'une nécropole.

Site 2 :

Nécropole tumulaire très mal conservée à inhuma-

tions (?) de la fin du Hallstatt voire du début de La Tène, bordée d'une quarantaine de structures funéraires gallo-romaines (I^{er}-II^e s. de n. è.) et se rattachant à un petit habitat rural. Elle comprend tous les types de structures funéraires reconnues sur les grandes nécropoles permettant de poser quelques jalons supplémentaires pour l'appréhension des pratiques funéraires dans l'Est de la Gaule au début du Haut-Empire.

Site 7 :

Habitats protohistoriques composés de plusieurs grands bâtiments et d'un secteur où ont été regroupées de petites constructions type grenier. La datation de l'ensemble reste évasive du fait d'un manque flagrant de mobilier archéologique. Quelques éléments permettent toutefois d'attester d'occupations du Hallstatt C-D1, de La Tène C (C1 ?), voire encore de La Tène D.

Des fossés (drainage ?) attribuables à la période romaine complètent l'ensemble.

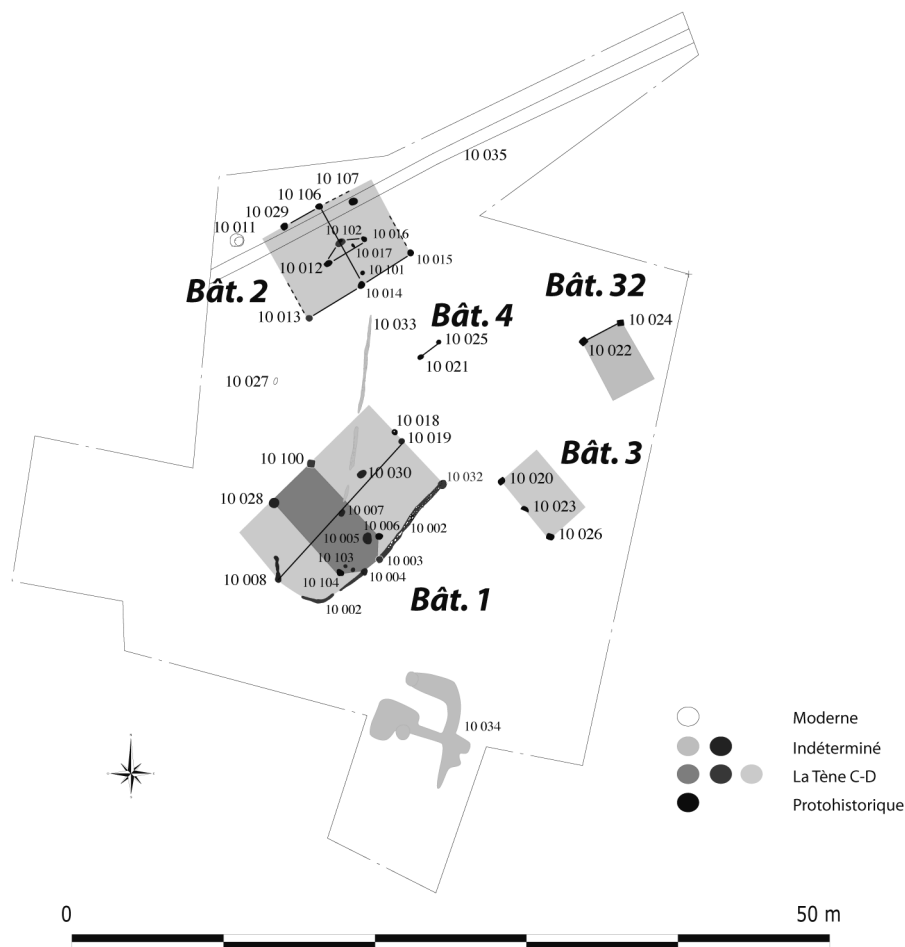
Site 8 :

Habitat bordé d'un paléo-chenal occupé à la fin de l'âge

du Bronze (AB IIb, IIIa, IIIb), à la fin du Hallstatt voire au début de La Tène, à La Tène D2-auguste, dans la première partie du I^{er} s. de n. è. et dans le courant du II^e s. Ces installations sont caractérisées par des constructions des foyers et une sorte de fossé.

Site 10 :

Occupation de La Tène C2 montrant pour l'essentiel une vaste construction dite à *cadre interne* et porche en avancée. Seuls quelques éléments céramiques et un fragment de bracelet en verre bleu accompagnaient ce petit ensemble.



BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, le Tremble, la Tuilerie, parc logistique
Plan général du site 10
Relevé : Sylvie DEFFRESSIGNE

Site 11 :

Site protohistorique vraisemblablement érodé. Des restes de piquets de parc modernes ont été également retrouvés.

Site 20 :

Habitat rural gallo-romain constitué d'un bâtiment de ferme isolé organisé autour d'une grange-étable et ses structures annexes d'accompagnement : cour de ferme

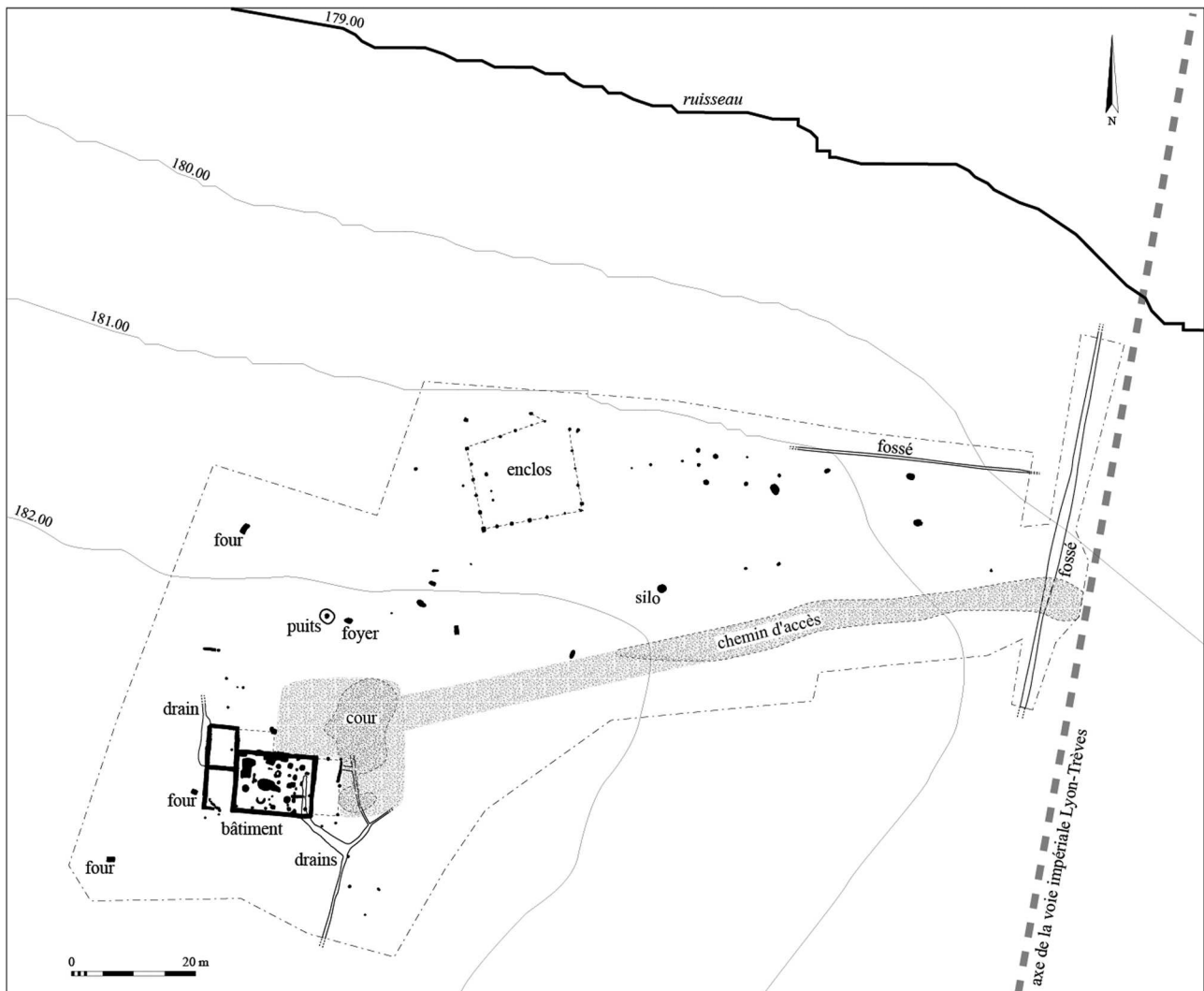
empierrée, fossés-drains, puits, fours rectangulaires, enclos à bestiaux et chemin d'accès. La grande phase d'occupation du site est comprise entre le milieu du I^{er} s. de n. è. et le milieu du III^e s., voire jusqu'à la fin du IV^e s. L'étude du plan de la ferme de Bouxières-sous-Froidmont a révélé une élaboration selon un schéma régulateur pré-établi (cf. *infra*).

Sylvie DEFFRESSIGNE

BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT

Gallo-romain

Le Tremble, la Tuilerie, parc logistique, site 20



BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, le Tremble, la Tuilerie, parc logistique, site 20

Plan général du site 20

Relevé : Karine BOULANGER-BOUCHET

Sur la commune de Bouxières-sous-Froidmont, le projet d'aménagement d'une plate-forme logistique a nécessité la fouille préalable de quatre sites archéologiques dont la datation s'échelonne depuis l'âge du Bronze jusqu'à l'époque gallo-romaine.

Au lieu-dit *Le Tremble*, l'opération de diagnostic archéologique réalisée au printemps 2003 a révélé la présence d'un site d'habitat rural gallo-romain. Le décapage extensif du terrain sur 7 500 m² a permis de mettre en évidence un ensemble cohérent constitué d'un bâtiment de ferme isolé organisé autour d'une grange-étable et ses structures annexes d'accompagnement : cour de ferme empierrée, fossés-drains, puits, fours rectangulaires, enclos à bestiaux et chemin d'accès. Les différentes études de mobilier (céramique, numismatique et métallique) permettent de situer la grande phase d'occupation du site entre le milieu du I^{er} s. de n. è. et le milieu du III^e s.

Quelques éléments permettent d'envisager une prolongation de l'occupation de l'habitat jusque vers la fin du IV^e s. Du point de vue topographique, le bâtiment est implanté au sommet d'une légère butte, à 100 m au sud d'un ancien ruisseau. Les structures annexes se développent quant à elles sur le versant nord en prenant largement possession de l'espace.

L'établissement rural de Bouxières-sous-Froidmont s'intègre dans un contexte archéologique antique bien documenté. Établi en bordure de la grande voie antique Lyon-Trèves, sur le tronçon reliant Dieulouard-Scarpone (au sud) et Metz-*Divodurum* (au nord), il est voisin du relais routier gallo-romain de Lesménils, implanté à 500 m plus au sud (cf. *Bilan scientifique régional 2002*, pp. 97-99).

L'étude du plan de la ferme de Bouxières-sous-Froidmont a révélé une élaboration selon un schéma régulateur pré-établi. Ce type de plan modulaire est commun à deux

autres établissements ruraux répartis dans un secteur géographique restreint. Il permet d'envisager l'existence d'un modèle de ferme adapté aux besoins d'une exploitation agro-pastorale isolée, gérée par une unité familiale. Le bon état de conservation des vestiges ainsi que la dé-

termination de la fonction des espaces a permis de proposer un travail de restitution en 3D en collaboration avec l'École d'architecture de Nancy.

Karine BOULANGER-BOUCHET

Moyen Âge

BRIEY

Église Saint-Gengoulf

Briey est actuellement un chef-lieu d'arrondissement meurthe-et-mosellan mais se situe géographiquement plus près de Metz (40 km) que de Nancy (plus de 100 km). Attestée dans les sources anciennes dès le X^e s. en tant que simple place-forte, Briey se déploie dès le XI^e s. et acquiert le statut de ville libre en 1263. Les siècles suivants sont en revanche marqués par de nombreuses difficultés liées aux divers conflits agitant la région. Sous l'Ancien Régime, cette cité comptait 90 villages, deux abbayes et une seule paroisse dans le bourg. L'église paroissiale est attestée dès le XII^e s. mais semble avoir été édifée dès la fin du XI^e s. Agrandie au cours du XIII^e s., elle fut en grande partie reconstruite au XV^e s. car de nouveau trop petite pour accueillir l'ensemble des fidèles. Ces travaux d'agrandissement se sont poursuivis jusqu'au XVIII^e s.

De style gothique, cet édifice de plan rectangulaire présente une nef centrale doublée de deux fois deux collatéraux. Il est prolongé au nord-est par une abside semi-circulaire et au sud-est par une sacristie. Une tour-clocher massive a été élevée au XVIII^e s. à l'angle sud-ouest. Par ailleurs, on peut encore noter la présence d'éléments d'architecture romane conservés dans les deuxième et troisième travées de la nef (piles de travées, chapiteaux ainsi qu'une crypte découverte en 1982).

La qualité de cette église a motivé sa protection au titre des Monuments Historiques en 1987.

En 2003, des travaux de réfection de l'escalier principal extérieur ont été entrepris sous la direction de l'architecte en chef des Monuments Historiques. Cet escalier, qui permet d'accéder au portail d'entrée, est constitué de deux volées de 5 et 6 marches respectives séparées par un repos d'environ 4 m de large. Les travaux consistaient à déposer les marches et contremarches afin de reconstituer

leur fondation. À l'occasion du démontage de la seconde volée (accès au portail), une sépulture a été mise au jour dans les remblais conservés sous les deuxième, troisième et quatrième marches (niveau de fond de fouille : 0,41 m sous le sommet du repos). Cette sépulture en pleine terre renfermait les restes d'un individu adulte de sexe féminin, inhumé dans un linceul comme l'attestent les observations taphonomiques et la présence de petites épingles en bronze repérées près du crâne, deux près de la *scapula* et la clavicule droites, une près de l'humérus gauche, une sur le thorax, une près du coxal gauche, une près du fémur droit et enfin une près de la *fibula* droite. Le tamisage des sédiments prélevés au niveau du bassin a révélé la présence de quelques ossements appartenant à un périnatal.

Une analyse par ¹⁴C a permis de dater cette sépulture de la seconde moitié du XV^e s.

Bien que les plans anciens confirment la présence du cimetière autour de l'église, on pouvait redouter la très mauvaise conservation des sépultures car cet édifice a connu de très nombreux remaniements qui ont fortement affecté ses niveaux de sols intérieurs et extérieurs. Ainsi, la présence de l'escalier en façade ouest compense une dénivellation de plus de deux mètres par rapport à la façade orientale et les observations réalisées en 1982 lors de la découverte de la crypte semblent confirmer qu'un décaissement d'au moins un mètre a été réalisé à l'intérieur. Cependant, la découverte de cette sépulture médiévale vient confirmer que le potentiel funéraire n'a pas été entièrement dévasté et que tous les travaux sur l'environnement de cet édifice doivent faire l'objet d'un sérieux suivi archéologique.

Marie-Paule SEILLY

CHALIGNY

Rue du Fond du Val

Une opération préventive de diagnostic a été réalisée préalablement à la construction d'un lotissement d'une surface de 1,2 ha, localisé dans un vallon. Aucune struc-

ture ou aménagement archéologique n'a été observé.

Pascal ROHMER

CRÉVÉCHAMPS

Xaviot, carrière GSM

À la suite d'une nouvelle demande d'autorisation d'exploitation des sablières GSM, situées au sud-est de Crévéchamps entre la Moselle et son canal latéral, une opération de sondage de diagnostic a été prescrite par le ser-

vice régional de l'archéologie de Lorraine. Ce secteur de plaine alluviale (alluvions vosgiennes) est connu pour ses découvertes archéologiques, au lieu-dit *Tronc du Chêne* mises au jour successivement lors de précédentes éva-

luations non loin, à 1 km au nord, ainsi que sur l'ancienne gravière de Neuwiller-sur-Moselle, située à moins de 300 m au sud de cette nouvelle carrière de sable. Les sondages réalisés sur cette zone, au lieu-dit *Xaviot* ont transpercé des limons stériles limoneux-argileux de débordement de la Moselle sur 1,50 m d'épaisseur en moyenne. Ils n'ont révélé aucune présence de vestige archéologique sur l'ensemble de cette parcelle, représentant une surface de 34 370 m². Toutefois, au démarrage de cette évaluation, et suite à une erreur d'échelle et de limite du plan fourni, des sondages ont débordé sur un secteur déjà sondé en 2002. Un sondage situé au nord de ce débordement a révélé la présence d'un méandre

fossile orienté est-ouest. Des pierres calcaires, des bois blancs travaillés de petites section positionnés horizontalement et quelques fragments de tuiles gallo-romaines ont été mis au jour dans celui-ci ; le tout colmaté principalement dans un niveau tourbeux à moins de 1,30 m de profondeur. Un décapage plus vaste et plus fin a été effectué autour de celui-ci afin de mieux comprendre la présence et le positionnement de ces indices. On a pu constater que tous ces éléments ne ressemblaient pas à des aménagements anthropiques mais qu'ils se trouvent piégés en position secondaire dans un niveau d'envasement tourbeux de 0,30 m d'épaisseur.

Gilles MANGIN

DIEULOUARD

Chemin rural dit *Devant Frière* et Rue *Gallé* prolongée

Les sondages archéologiques préventifs réalisés préalablement à la création d'un lotissement, sur le chemin rural dit *Devant Frière et rue Gallé*, d'une surface de 9 337 m², n'ont montré aucun indice ou vestige archéologique sur les parcelles sondées. Le projet est situé au sud-ouest de Dieulouard, au bord du plateau et des côtes de Moselle, à une altitude de 217 m. Un léger pendage de 1 % est perceptible sur l'ensemble de l'emprise. Une couche de limon

de 0,40 m recouvre l'ensemble de la surface sondée. De nombreux placages de sables et de graviers attribuables à la haute terrasse de la Moselle sont présents dans la partie est du terrain. Le sous-sol est composé d'argile et de banc marno-calcaire d'une puissance de 40 m d'épaisseur.

Gilles MANGIN

DOMBASLE-SUR-MEURTHE

Rue de Léomont

Une opération préventive de diagnostic a été réalisée préalablement à la construction d'un lotissement d'une surface de 3,7 ha. Aucune structure ou aménagement ar-

chéologique n'a été observé.

Pascal ROHMER

DOMBASLE-SUR-MEURTHE - ROSIÈRES-AUX-SALINES

L'Embanie, bassin de décantation (digue D) et site de compensation

Indéterminé

L'opération de diagnostic archéologique préventif réalisée, sur une surface de 42,8 ha sur la commune de Rosières-aux-Salines au lieu-dit *L'Embanie*, pour l'implantation de la future *digue D* par l'entreprise Solvay, a permis de découvrir les vestiges d'un site de franchissement. Il est précisément localisé sur la rive droite de la Meurthe, dans la partie concave d'une boucle et fait face sur l'autre rive au lieu-dit *Le Gué Brenot*.

Les sondages ont révélé sur un même axe, entre deux paléochenaux secs mais encore visibles dans le paysage, un système combiné d'aménagements de pieux et de planches (palplanches/palissades, palée), de terre (digue), de pierres (digue, sousbassement), de dalles

(gué) et de carreaux (plate-forme en caissons), l'ensemble évoquant le schéma possible d'une traille qui associe gué et bac, et voire pourquoi pas la fondation d'un pont ?

Une analyse dendrochronologique a été réalisée à partir de cinq tranches de bois de chêne équarri dont deux d'entre-elles ont livré plus de cent cernes. Les bois n'ont pas pu être datés, toutefois leur aspect fossilisé ou sub-fossilisé laisse à penser qu'il s'agit de bois anciens. Ce type de vestige est connu en Lorraine depuis l'Antiquité, cependant seule une analyse au ¹⁴C permettrait d'obtenir une datation.

Sophie GALLAND

DOMMARTIN-LÈS-TOUL

ZAC de la Jonchery

Des sondages de diagnostic ont été réalisés sur une surface de 8,24 ha dans la ZAC de la Jonchery. Ils ont révélé un sol extrêmement bouleversé par les aménagements modernes dont les fondations sont encore visibles pour la plupart. Le sommet de la terrasse alluviale a été rabeté jusqu'aux argiles alors que plus bas vers la Moselle, la pente a été rectifiée avec parfois 1,80 m de remblais.

Seuls deux sondages à l'extrémité nord-ouest du site ont révélés des alluvions limoneuses avec quelques lentilles tourbeuses.

Les sondages se sont révélés négatifs. Aucune structure ou aménagement archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

ÉCROUVES

Franchemare

Les sondages archéologiques effectués sur la commune d'Écrouves, au lieu-dit *Franchemare* sur 3,78 ha n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Le secteur sondé présente un profil en pente douce orientée quasiment est-ouest, limité à sa base par le ruisseau de Franchemare. Le substrat géologique est constitué par de la marne brune sur laquelle s'est déposée une couche de limon lœssique d'une épaisseur variable de 0,30 m à

0,40 m. La couche végétale est relativement faible. La profondeur des sondages est de 0,35 m en moyenne. Des sondages profonds ont été effectués au nord-ouest du secteur et ont révélé la présence d'un lambeau de la terrasse ancienne de la Moselle, constitué de galets de quartz et quartzite.

Olivier FAYE

ERROUVILLE

Route de Villerupt, C.D. 57

Des sondages archéologiques préventifs ont été réalisés à l'occasion de la construction du lotissement *Le Clos du Mess-Hôtel*, route de Villerupt. Toutes les parcelles ont pu être sondées. Elles totalisent une surface de 17480 m². Le terrain est partiellement bouleversé en raison de la présence de remblais modernes d'une ancienne voirie, les

fondations d'un vieux bâtiment et d'un parking. Cette destruction concerne un tiers de la surface sondée sur environ 0,60 m de profondeur. Les sondages se sont révélés négatifs.

Gilles MANGIN

FROUARD

Rue du Hardillon

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Frouard, rue du Hardillon, s'est avéré négatif. Le terrain, de 3,6 ha, est situé à flanc de coteau, le long de la R.D. 90.

La couche limoneuse superficielle recouvre un substrat argileux ou calcaire.

Nicolas TIKONOFF

HATRIZE

Lotissement du Clos-sous-Vallières

Campaniforme - Âge du Fer - Gallo-romain

Le site de Hatrizé, au nord de la Meurthe-et-Moselle, occupe un méandre de l'Orne. Il s'étend sur deux zones de, respectivement, 1 291 m² et 2 950 m² soit un total de 4 250 m².

La zone 1 a livré des silos de 1,50 m à 3 m de diamètre à l'ouverture, conservés en moyenne sur 1,20 m. Ceux-ci sont attribués à la fin du premier âge du Fer, soit le Hallstatt final. Cette zone a vu l'extension de ses décapages limitée, d'une part par la présence d'un silo moderne à l'est de la zone et d'autre part avec la présence d'un py-

lône électrique à proximité de la structure 100. Ainsi, il est possible que ce groupement de douze silos ait été un peu plus important.

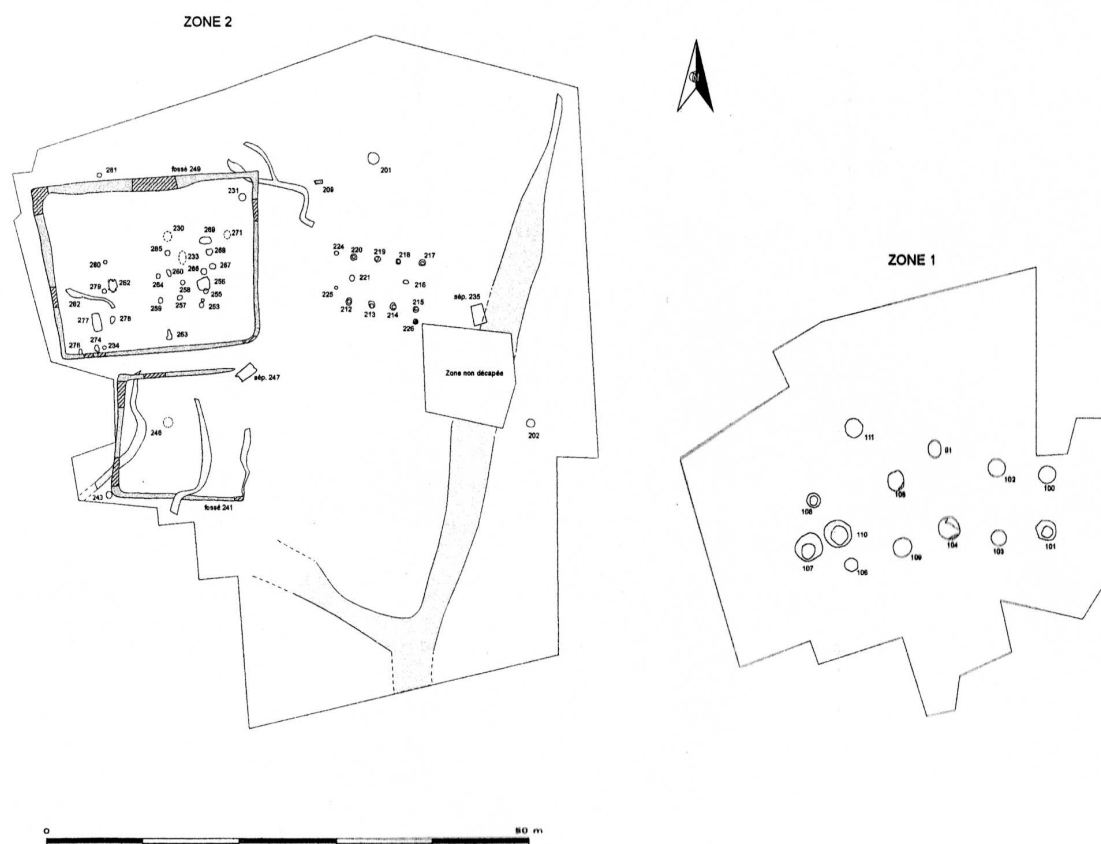
Un pylône électrique occupait aussi une partie de la zone 2, partie qui de ce fait n'a pu être décapée.

Les deux zones de l'intervention archéologique présentaient une forte pente. L'érosion importante qui en a probablement résulté a été préjudiciable à l'ensemble des structures qui s'y trouvaient. Cependant, les silos étaient creusés suffisamment profond pour qu'une partie subsiste

après érosion. Ce n'était pas le cas des structures de la zone 2, en particulier celles qui se trouvent sur le haut de la pente et à l'intérieur des enclos et desquelles il ne reste guère plus que quelques dizaines de centimètres de

profondeur.

Le site de Hatrize *Clos-sous-Vallière* a eu au cours du temps des fonctions différentes.



HATRIZE, lotissement du Clos-sous-Vallières
Plan d'ensemble du site fouillé
Relevé : Cécile VÉBER

La fin du Campaniforme

La première occupation reconnue est attribuable à la période transitoire entre Néolithique et âge du Bronze, plus précisément la période du Campaniforme récent et final avec les sépultures 235 et 247. La première contenait un seul corps en position fléchée accompagné d'un vase qui se rapproche des productions du groupe de Veluwe. La seconde contenait trois corps dont un enfant et un adulte inhumés ainsi qu'une incinération. Les vases qui accompagnaient chacun des défunts portent des décors Veluwe mais réalisés avec les techniques dites *Barbelé*. Le groupe de Veluwe serait légèrement plus ancien avec un chevauchement chronologique des deux groupes. Plusieurs autres sites lorrains contiennent du mobilier mêlant ces deux groupes. L'avantage des tombes de Hatrize est d'avoir livré des pots quasi complets et au nombre de quatre, ce qui agrandit le *corpus* de manière significative, la plupart des tombes du Campaniforme ne recelant aucun mobilier. Par ailleurs, la sépulture 247 était multiple, chose rare (un adulte masculin et un enfant), et contenait en plus de cela une incinération qui est désormais la plus ancienne découverte en Lorraine. Les découvertes de Hatrize rattachent ainsi la Lorraine d'une part au Nord de l'Europe avec les influences Veluwe et Barbelé mais

aussi aux régions du Rhin d'où proviendrait cette tradition nouvelle de l'incinération.

La fin du premier/début second âge du Fer

L'occupation suivante est attribuée à la période protohistorique, fin du Hallstatt/début La Tène. Le site change alors de fonction et passe du funéraire à un site de conservation des grains, soit une partie d'un site dit d'habitat. Les installations comprennent douze silos correspondant en tout à une contenance d'environ 38 m³ (selon des estimations qui n'ont pour but que de donner un ordre de grandeur). Nous ne savons rien de leur utilisation (durée, nombre des remplissages, denrées conservées). Les silos occupent la zone à l'exclusion de toute autre structure. Les études de la faune piégée dans ces silos après abandon ainsi que le peu de mobilier livré permettent de conclure à un certain éloignement de l'habitat.

Il est possible que le bâtiment 1 corresponde à cette occupation, mais l'absence de mobilier datant dans les structures qui le composent n'a pas permis de faire les rapprochements nécessaires.

Des batteries de silos de ce type sont relativement courantes en Lorraine. Elles sont datées dans la grande majorité des cas de cette même période du Hallstatt fi-

nal/La Tène ancienne.

Les enclos (datation gallo-romaine ?)

Deux enclos rectangulaires se trouvent sur la zone 2. L'un d'eux (Str. 249) délimite une zone dans laquelle se trouve près d'une vingtaine de structures, fantômes de poteaux et fond de fosse. Pour ces raisons, ces enclos sont plutôt interprétés comme appartenant à un habitat. Plusieurs de ces structures ont livré un mobilier attribuable à la période

gallo-romaine. Cependant, aucun plan de bâtiment n'a pu être reconnu. L'érosion forte due à la pente et le substrat de plaquettes calcaires n'ont pas aidé à la lisibilité de l'ensemble.

Cependant, il est clair qu'avec ces vestiges, une troisième période d'occupation est représentée. Il est difficile de savoir ensuite si elle est liée directement aux enclos et aux structures qui se trouvent dans leur périmètre.

Cécile VÉBER

HEILLECOURT

Avenue Émile Hacquin,
lotissement Émile André, tranche 2

Le diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 19 761 m² n'a livré aucun vestige archéologique.

Amaury MASQUILIER

HÉRIMÉNIL

Prés Cathelinette et le Behaie

Dans le cadre de l'extension de la sablière de Hériménil, un nouveau diagnostic préventif a été prescrit par le service régional de l'Archéologie de Lorraine sur 54 564 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées. Le projet est situé entre le village et la R.N. 333, à 1 km côté ouest du lit mineur de la Meurthe. Aucune structure archéologique n'a pu être observée sur ou dans des limons sa-

bleux argileux de couleur rouge, de 0,50 m d'épaisseur en moyenne. De nombreux petits paléochenaux stériles, peu profonds, orientés est-ouest traversent l'emprise, ce qui peut s'expliquer par le fait que l'on se trouve dans une zone relativement humide et inondable de la plaine alluvionnaire du quaternaire.

Gilles MANGIN

HOMÉCOURT

Cokerie

Le diagnostic archéologique réalisée sur 4 parcelles, pour une surface totale de 51 445 m², s'est révélée négative. Le terrain sondé est occupé par un ancien crassier arasé de la cokerie de Homécourt qui occupe la plus grande partie de la surface (98 %). Les amas de crasse varient

de 0,50 m d'épaisseur au Sud en allant jusqu'à 20 m de hauteur au Nord, comblant même en conséquence une portion de la vallée. Toute l'emprise a pu être sondée.

Gilles MANGIN

HUSSIGNY-GODBRANGE

Longueur du Page, lotissement communal
Chemin du Moulin de Godbrange, tranche 2

L'opération de diagnostic archéologique préventif réalisée sur la deuxième tranche du lotissement communal *Longueur du Page* (18 164 m²) s'est avérée négative. Une

couche de limon comprise entre 0,20 m et 0,50 m d'épaisseur recouvre l'ensemble de la surface sondée.

Thierry KLAG

HUSSIGNY-GODBRANGE

Rue du Chemin de Fer

Le diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 7 810 m², préalablement à la construction d'un lotisse-

ment, n'a livré aucun vestige archéologique.

Amaury MASQUILIER

LANEUVELOTTÉ

Coin du Cendrier, coin du Bois de la Chasse, station de compression de Laneuvelotte

Gallo-romain

Le diagnostic réalisé à l'emplacement d'une station de compression, sur une surface de 48 600 m², a révélé une nécropole à incinération du Haut-Empire associée à un bâtiment en pierres (*ustrinum* ?), à des structures sur poteaux et à des niveaux d'épandage de matériaux. Ses limites sont bien cernées au nord et à l'est, probablement aussi à l'ouest ; en revanche, les limites sud ne sont pas entièrement assurées du fait de la limite de zone sondée. Un habitat gallo-romain mal connu, ainsi qu'une nécropole mérovingienne, sont situés à moins de 400 m au sud du site. Par ailleurs, aucune agglomération secondaire n'est identifiée de manière certaine dans les environs proches,

même si des auteurs du XIX^e s. voyaient une *station romaine* du nom d'*Andesina* à Lenoncourt, située 3 à 4 km au sud. On peut donc penser que cette nécropole a plutôt un caractère rural. Dans ce cas, elle est de taille relativement importante (120 structures funéraires attendues par extrapolation). L'intérêt de cette nécropole réside à la fois dans le fait qu'elle pourrait être appréhendée dans sa totalité et dans la présence d'un certain nombre de structures associées dont il faudra préciser les fonctions (bâtiments, fosses, etc.). Ce type de nécropole est encore peu connu en Lorraine et notamment dans la cité des *Leuques*.

Amaury MASQUILIER

LANEUVELOTTÉ

Coin du Cendrier, coin du Bois de la Chasse, station de compression de Laneuvelotte

Gallo-romain

La construction d'une nouvelle station de compression par Gaz de France a entraîné, en 2003, la découverte et la fouille exhaustive d'une importante zone rurale gallo-romaine. L'opération préventive s'est déroulée sur quatre mois, à la fin de 2003 et au printemps de 2004 et a été réalisée par une équipe d'une dizaine d'archéologues de l'Inrap.

La zone funéraire gallo-romaine occupe environ 6 500 m² d'une petite éminence du Plateau lorrain, visible de la vallée de la Meurthe, au lieu-dit au toponyme évocateur *Le Coin du Cendrier*. Le site rural gallo-romain dont dépend ce cimetière n'a pas été repéré dans l'emprise des travaux. Un établissement antique est signalé à environ 200 m au sud-ouest, le long d'une voie secondaire considérée comme antique mais en l'absence de fouille étendue, sa nature exacte reste inconnue. Il est à noter que ses ruines ont servi de nécropole à l'époque mérovingienne.

Chronologiquement, le cimetière du Coin du Cendrier succède à une nécropole de la fin des âges du Bronze et du Fer. Il est utilisé pour la période gallo-romaine de la fin du I^{er} s. avant n. è. au V^e s. de n. è. L'étude céramique n'étant pas réalisée, la pérennité du cimetière pendant les cinq siècles d'occupation gallo-romaine n'est pas certaine. Un *hiatus* à la fin du III^e s. et dans la première moitié du IV^e s. de n. è. est vraisemblable.

L'ensemble des sépultures prélevées n'ayant pas encore été fouillé, seule une esquisse de l'évolution spatio-temporelle du cimetière peut être proposée. Sur le site, une orientation générale des structures nord-ouest/sud-est paraît dominer. C'est celle du gros enclos carré fossoyé protohistorique 1083 de 14 m de côté. Ce dernier, à la fin du I^{er} s. avant n. è. était en partie comblé mais encore visible dans le paysage sous la forme d'une dépression d'au moins encore 0,30 m de profondeur pour une profondeur à l'origine conservée de 0,90 m. C'est à ce

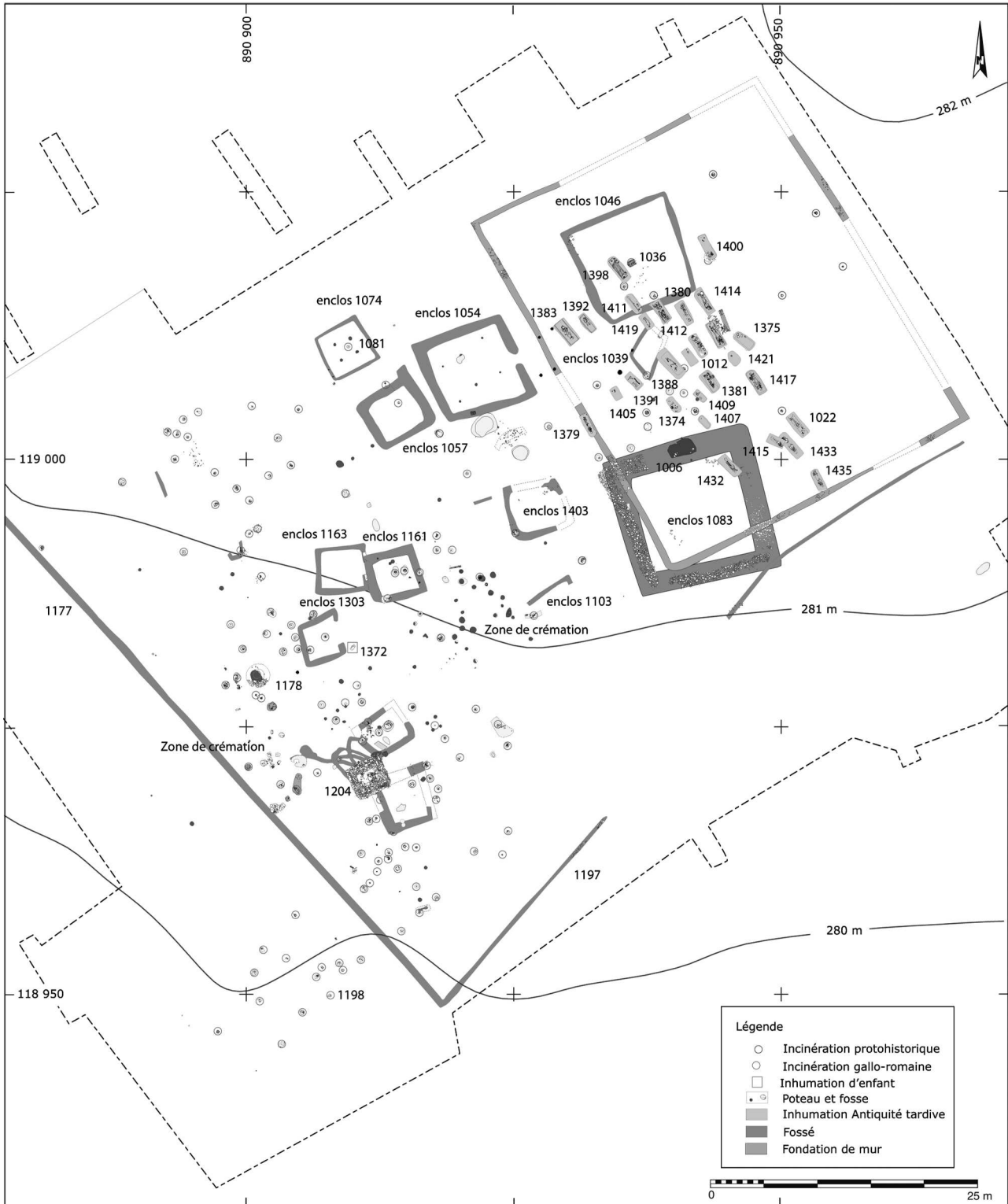
moment qu'il sert de dépotoir au reste d'un banquet funéraire (st. 1006). Ce n'est que dans l'Antiquité tardive, lors de la création d'un mur de cimetière, qu'il est totalement comblé avec des pierres et effacé du paysage funéraire.

La zone funéraire antique s'est développée au nord et à l'ouest de cet enclos 1083. À l'ouest et au sud, deux fossés parcellaires (st. 1177 et 1197) ont pu, un temps, servir de limites à l'espace funéraire avant qu'à la fin du I^{er} s. ou au II^e s. de n. è., un noyau de quinze tombes se développe au sud-ouest de ceux-ci. Dans l'emprise du Haut-Empire, douze autres enclos fossoyés carrés ou rectangulaires de 0,05 m à 0,10 m de côté, ouverts ou non, ont été fouillés. Certains contiennent une sépulture à incinération centrale, d'autres n'ont pas livré d'indices de tombes. L'un des enclos ouvert présente les traces d'une construction en bois de 4,5 m de long pour 3,5 m de large, reposant sur 6 poteaux. Aucun indice spécifique sur la fonction de cet espace n'a été recueilli.

Le terrain ayant été mis en labour, les structures n'étaient plus conservées qu'à faible profondeur. Aucun fragment de stèle n'a été découvert. Trois sépultures (dont 1081 du II^e s. de n. è. dans un enclos) étaient signalées par une construction en élévation de plan carré (1 m à 1,6 m de côté) à 4 poteaux porteurs en bois. Un cercle de pierre de 2 m de diamètre matérialisait au sol l'emplacement d'une autre sépulture. Une fondation carrée de 3 m de côté (1204) semble être les restes d'un monument plus imposant.

Dans l'Antiquité tardive, un nouvel espace funéraire est aménagé avec la construction à l'est de l'emprise d'un enclos rectangulaire de 53 m sur 30 m délimité par un mur.

Deux emplacements de crémations, constituées de lambeaux de zones cendreuses en grande partie détruites par les labours, qui présentaient de nombreux creusements de type poteaux, ont été relevés en limite de



LANEUVELOTTÉ, coin du Cendrier, coin du Bois de la Chasse, station de compression de Laneuvelotte
 Plan général de la nécropole
 Relevé : Nicolas MEYER

l'espace funéraire. Ils avaient piégé de la céramique, quelques objets et des fragments osseux brûlés et sont probablement à l'origine du toponyme. Pour l'horizon allant du I^{er} s. au III^e s. de n. è., environ 120 tombes à incinérations, indépendantes du bûcher, ont été localisées et prélevées en vue d'une fouille différée en laboratoire. La plupart des sépultures paraissent modestes et se présentaient comme des quantités limitées d'ossements brûlés (100 à 300 grammes pour un défunt adulte) placés dans un contenant périssable ou non, dans une urne en terre cuite ou en verre et enterrée dans une petite fosse. Les cas fouillés en laboratoire montrent des gestes variés dans le mode de collecte des restes osseux. Certaines tombes de la fin du I^{er} s. et du II^e s. de n. è. présentent des pratiques plus complexes. Dans la sépulture centrale (st. 1036) de l'enclos st. 1046, les restes incinérés d'un enfant de moins d'un an étaient placés dans un vase en verre de forme Ising 67. Ce dernier avait été déposé dans une fosse rectangulaire de 0,80 m sur 0,60 m, dans laquelle ont été déversés des cendres et des charbons de bois mêlés à de nombreux tessons brûlés et des clous. Ce type de pratique se retrouve également dans la sépulture st. 1178 de la fin du I^{er} s. ou de la première moitié du II^e s. de n. è., matérialisée par un cercle de pierres. Découverte rare au Haut-Empire dans les nécropoles de la Cité des Leuques, un enfant avait été enterré et non incinéré. Protégée par une pierre, la tombe n'a pas livré de mobilier permettant une datation précise. Ce jeune défunt a été mis en terre à l'avant de l'enclos 1304 sur le côté droit de l'entrée.

Le nombre d'offrandes déposées intactes dans les sépultures à côté des vases ossuaires est faible : une dizaine de cas de dépôt d'un liquide dans une cruche, pour la fin du I^{er} s. et le II^e s. de n. è. Peu d'offrandes de monnaies sont visibles : trois monnaies dans les restes, malheureusement très abîmés, de la tombe centrale du mausolée, une monnaie et un anneau en bronze dans la sépulture st. 1178, une pièce dans un vase ossuaire, quelques pièces en dehors des sépultures. Dans l'emprise de la nécropole, plusieurs zones de dépotoirs ont livré des restes (amphores, coupelles à boire, vases de stockages, os-

sements animaux) que l'on associe aux cérémonies en l'honneur des défunts.

Pour l'Antiquité tardive, vingt-huit inhumations ont été mises au jour dans l'enclos maçonné. Les ossements humains étaient mal conservés voire inexistantes, l'étude anthropologique en est limitée. Plus de la moitié des défunts sont des enfants ou de jeunes adultes. L'architecture de la partie enterrée de la tombe est variée, le défunt est déposé dans des coffres de bois ou des espaces vides fermés de planches. Dans les tombes st. 1381 et 1398 a été mis en évidence un double contenant composé d'un coffre principal recevant le défunt et d'une couverture générale de la fosse en matière périssable dans lesquels une partie du dépôt d'offrande était déposé. Un seul individu (st. 1415) avait été jeté sans soins sur le ventre dans une fosse creusée au-dessus d'une sépulture à inhumation plus ancienne. Le défunt était vêtu lors de sa mise en terre, mais aucune offrande n'avait été déposée.

Dans les autres sépultures, les corps en décubitus dorsal étaient accompagnés d'offrandes alimentaires. Ces dernières, malheureusement périssables, ne sont pas ou sont très mal conservées. La présence d'ossements de porcelets, de volailles et de pigeons a été repérée dans trois tombes. Seuls subsistent les plats, pots, cruches, gobelets, le plus souvent déposés au pied du défunt, destinés à les contenir ou les servir. Certaines tombes présentaient des mises en scènes. Un gobelet en verre et une cruche, contenant à l'origine probablement un liquide, se trouvaient fréquemment placés près de la tête. Dans les petites fosses correspondant probablement à des tombes d'enfants, le nombre de récipient déposé est limité à un ou deux vases. Aucune arme n'est présente dans ces sépultures. La tombe st. 1420 contenait un couteau déposé avec les offrandes alimentaires au pied du défunt. La présence d'une cuillère en bronze à proximité laisse penser qu'il a une fonction plus domestique que guerrière. À noter dans la sépulture st. 1380, l'outillage de maroquinerie présent dans les restes d'un sac en matériaux périssable et déposé le long des jambes d'un défunt.

Nicolas MEYER

LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

Chemin de la Géline

Une opération préventive de diagnostic a été réalisée préalablement à la construction d'un lotissement d'une surface de 1 ha. Malgré sa localisation à proximité immé-

diante d'un établissement rural antique, aucune structure archéologique n'a été observée.

Philippe MERVELET

LESMÉNILS - BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT

Liaison R.D. 910 - R.D. 42a

Le projet de liaison routière entre les R.D. 910 et 42a a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 2,7 ha. Aucune structure ou aménagement

archéologique n'a été mis au jour.

Philippe MERVELET

LOISY

Petite Rôle, les Toudra, pré Leroy

Gallo-romain

Le site se trouve dans le département de la Meurthe-et-Moselle, à quelques kilomètres au sud-est de Pont-à-Mousson sur la commune de Loisy. Avec cette opération de diagnostics archéologiques préventifs s'achève l'extension du projet de carrière de la société GSM (80 885 m²). L'emprise de l'extension se situe à 200 m de la rive droite de la Moselle, entre la vallée alluvionnaire et les premières terrasses.

Les sondages ont permis de mettre au jour une petite occupation rurale antique des II^e-III^e s. de n. è. comprenant

un niveau d'occupation recelant du mobilier associé à quelques structures de type fosse et poteau et un second niveau de couche noire également associé à quelques structures périphériques.

En contrebas de ces vestiges, sous une rupture de pente, circulent un ou deux paléochenaux sur le bord desquels ont été retrouvés de rares éléments anthropiques d'époques protohistorique et gallo-romaine.

Sophie GALLAND

MESSEIN

Les Noires Terres, ZAC des Coteaux

Haut Moyen Âge

Suite à la campagne de diagnostic archéologique réalisée en septembre 2001 sur les terrains concernés par la future ZAC des Coteaux (cf. *Bilan scientifique régional 2001*, p. 24), une opération archéologique prescrite par le service régional de l'Archéologie a été réalisée sur une surface d'environ 1 ha (120 m sur 80 m), à l'extrémité sud, en bordure du chemin et du lotissement des *Noires Terres*, là où avait été mis en évidence une forte concentration de vestiges archéologiques. La fouille a été réalisée entre septembre 2003 et avril 2004.

Une occupation d'époque mérovingienne (VII^e - VIII^e s.)

L'espace décapé a révélé une forte densité de structures en creux (trous de poteaux, fosses, fossés, silos, cabanes excavées, structures métallurgiques), associées à une sédimentation archéologique encore épaisse en plusieurs endroits d'une cinquantaine de centimètres. L'étude du mobilier céramique, ainsi que sept datations ¹⁴C (UMR 5138, Ly-13470 et 14053 à 14058), permettent de proposer une fourchette chronologique couvrant au moins la seconde moitié du VII^e s. et la première moitié du VIII^e s. de n. è. En tenant compte de la présence de certains éléments céramiques, comme les fragments d'écuellenes carénées de type *Legoux 403*, il est possible que l'occupation remonte à la première moitié du VII^e s. Une dizaine de bâtiments ou constructions sur poteaux ou sur poteaux et sablières et/ou solins étaient associés à des structures de stockage enterrées ou aériennes et à des fours et foyers voués aux activités de production métallurgique. L'occupation humaine paraît s'organiser en bordure et à l'ouest d'un talweg orienté nord-sud, qui a été utilisé comme chemin creux. Les limites du site au nord, à l'est et à l'ouest, sont connues, en raison de la rarefaction progressive des structures archéologiques. Par contre, une extension vers le sud au-delà des limites d'investigation est certaine, comme l'indiquent les observations ponctuelles effectuées lors de la construction du lotissement des Noires Terres dans les années 1970, et plus tard en 2007 lors d'une autre opération archéologique.

Le chemin creux est progressivement comblé au cours de l'occupation par des apports de déchets d'activité métal-

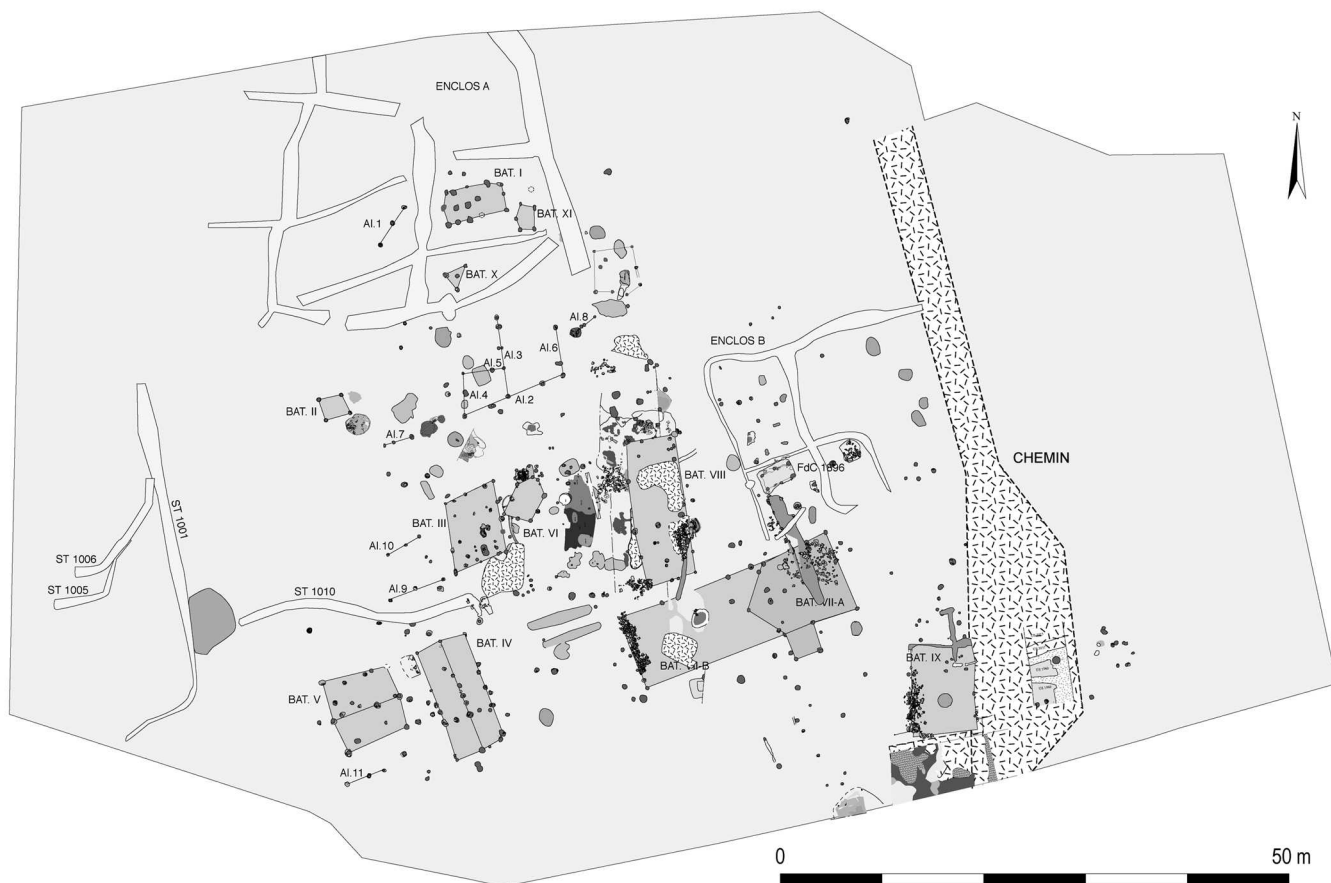
lurgique (scories, parois de four, minerais) utilisés comme niveaux de remblai et de circulation (l'épaisseur de la stratification atteint 1,50 m à l'extrémité dégagée la plus en aval). L'imbrication des différentes structures indique que l'occupation s'étale dans le temps et que les différents éléments qui composent le site ne fonctionnent pas de façon synchrone.

Analyse chrono-stratigraphique

Au VII^e s., deux unités d'exploitation agricoles, synchrones ou successives, s'implantent dans la partie basse de l'espace fouillé. Chacune paraît être composée d'un bâtiment principal sur poteaux à deux nefs, avec un porche ou un appentis disposé sur un des longs côtés, interprété comme bâtiment d'habitation ; d'un bâtiment annexe sur poteaux à une seule nef, interprété comme un bâtiment agricole (entrepôt ?) ; d'au moins une fosse excavée quadrangulaire et un silo excavé ; de structures de délimitation (fossés avec ou sans palissade, alignements de poteaux, barrières, clôtures ?). L'une de ces unités agricoles est flanquée d'un enclos à cellules, dont les divisions paraissent dévolues à des types de fonction et d'activité différentes : stockage des céréales, cabane excavée et autres fonctions indéterminées.

Au nord de ces unités, un espace d'environ 35 m de côté (1 200 m²) semble dévolu à des activités de production métallurgique : transformation du minerai de fer en fer métallique (trois bas fourneaux), transformation de ce fer brut en fer forgeable et probablement élaboration de produits finis ou semi-finis, si on en juge par les types de déchets retrouvés et l'accumulation de sols de travail. Plusieurs foyers en cuvette sont dévolus à la préparation des matières premières : cuisson du minerai ou fabrication du charbon de bois.

Un peu plus au sud-est, en bordure occidentale du chemin creux est édifié, vers le milieu du VII^e s., un bâtiment sur solins de pierres à la structure plus complexe, dont la vocation (habitation, bâtiment à usage agricole, artisanal ou autre) n'a pu être établie faute de découverte de vestige suffisamment signifiant. Ce bâtiment pourrait être associé à une zone de production du charbon de bois (épaisse sédimentation associée à des charbonnières), à moins que celle-ci ne lui soit légèrement postérieure.



MESSEIN, les Noires Terres, ZAC des Coteaux
Plan des structures du Haut Moyen Âge
Relevé : Marc LEROY

Au cours du VIII^e s., l'espace central paraît avoir été fortement restructuré avec l'implantation de bâtiments (habitation ou bâtiment agricole ?) en lieu et place des ateliers métallurgiques. Ces constructions sur poteaux pourraient être associées à des greniers surélevés sur poteaux, à

des silos excavés, à des délimitations de l'espace et à un autre enclos à cellules, qui constitueraient une nouvelle unité d'exploitation agricole. La poursuite de l'activité métallurgique n'est pas formellement assurée.

Marc LEROY

MONCEL-LÈS-LUNEVILLE

Ferme de Beaupré, carrière Thiriet

Une opération de diagnostic a été réalisée préalablement à la réalisation d'une tranche d'exploitation de carrière de matériaux alluvionnaires d'une surface de 50 000 m². Bien que localisés à proximité de l'abbaye médiévale cis-

tercienne de Beaupré, les sondages n'ont révélé la présence d'aucun vestige archéologique.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable Gilles MANGIN

NANCY

Boulevard Lobau, rue Florentin

L'opération préventive de diagnostic (22 543 m²) a permis de mettre en évidence un remblaiement massif de ce secteur de la ville. L'épaisseur des matériaux rapportés va jusqu'à 1,80 m dans la partie occidentale du site et jusqu'à

2,90 m dans la partie orientale.

Les sondages se sont révélés négatifs. Aucune structure ou aménagement archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

NANCY

Moyen Âge - Moderne

Îlot Craffe-Citadelle, rue Sellier, ENSIC, bâtiment Sellier 2

Une opération de sondages a été réalisée préalablement à la construction de la tranche 3 de l'École nationale supérieure des industries chimiques (ENSIC), à l'emplacement des systèmes fortifiés médiévaux et modernes du nord de la ville de Nancy (secteur de la citadelle). Elle a permis la mise au jour d'éléments à faible profondeur du bastion Saint-Louis, construit au XVII^e s. Le mur extérieur du bastion, d'une largeur de 3,50 m à son niveau d'arasement, a

notamment été observé et son parement en brique a été repéré sur une hauteur de 2 m. Par ailleurs, une partie de la tour médiévale du Vannier (XIV^e s. - XVI^e s.), dégagée par les travaux de démolition des bâtiments contemporains, a pu être observée. L'ensemble des éléments fortifiés doit faire l'objet d'une fouille préventive en 2004.

Murielle GEORGES-LEROY

PONT-À-MOUSSON

Lotissement La Vitrée

L'emprise du lotissement *La Vitrée* à Pont-à-Mousson a fait l'objet de sondages archéologiques sur une superficie de 20 127 m².

Le projet est situé au nord-est de Pont-à-Mousson, côté rive droite de la Moselle et est placé sur une des lignes de front de la guerre 14/18. Les sondages sont localisés à moins de 2 km du lit mineur de la Moselle, à une altitude de 204 m. L'emprise présente plusieurs difficultés dont des pentes de 2 à 4 %, orientées est-ouest. Cette intervention a suscité une attention particulière, se trou-

vant à proximité d'habitats du Moyen Âge. Aucun vestige n'a été mis au jour. Des tranchées de la première guerre mondiale et les ruines d'époque moderne de la ferme Saint-Michel ont oblitéré la partie sud-ouest du futur lotissement. Le sous-sol est composé de marne calcaire et d'argile jaune compacte. Le terrain présente une couverture de limon de 0,40 m dans sa partie basse et de 0,20 m d'épaisseur sur les parties remontantes de l'opération.

Gilles MANGIN

PONT-À-MOUSSON

Saussaie-Voirin, halte fluviale, carrière GSM

Le toponyme de la Saussaie-Voirin est localisé à 500 m au sud-est du centre-ville de Pont-à-Mousson. Contigu à la Moselle, en rive gauche, il se déploie entièrement dans la plaine alluviale inondée chaque année. Les cartes anciennes, que ce soit celle des Naudin au début du XVIII^e s. ou celle de Cassini à la fin du même siècle figurent un bras de rivière qui existe encore en partie au sud du site. Une maison (moulin ?) figure également sur la carte de Cassini.

Les sondages devaient vérifier, entre autre, la présence éventuelle de structures en relation avec la ville de Pont-à-Mousson toute proche. Ils ont porté sur une surface 42 040 m² et ont été creusés dans les dépôts alluviaux

de la Moselle. Un chenal principal et d'autres moins importants ont été mis en évidence. Le chenal principal a considérablement été restreint depuis le XVIII^e s. Les chenaux ont livré de la faune piégée, des tuiles et une poutre qui n'a malheureusement pu être datée. Les colmatages peuvent néanmoins être datés par le contexte topo-historique de l'Époque moderne, voire Contemporaine. En l'absence de tout autre artefact structuré (fait archéologique ou niveau d'occupation), que ce soit en profondeur ou en surface, on peut considérer que la zone sondée est exempte de site archéologique.

Amaury MASQUILIER

PONT-À-MOUSSON

Woiré, sablières GSM

Dans le cadre de l'extension des sablières GSM, une opération de diagnostic préventif a été réalisée au lieu-dit *Woiré* sur une superficie de 49 252 m². Toute l'emprise a pu être sondée. Les sondages sont localisés à moins de 150 m du lit mineur de la Moselle, côté rive droite, dans un secteur relativement sinueux de la rivière. On peut obser-

ver en surface la présence d'un méandre récent marqué dans le paysage par une importante dépression. Celui-ci a bouleversé en grande partie ce terrain de plaine alluvionnaire. Aucun indice ou vestige archéologique n'a été mis au jour lors de ce diagnostic.

Gilles MANGIN

PULNOY

ZAC des Sables, sites 1 et 2

Cette opération d'une superficie totale de 31 964 m² a permis de mettre au jour un ensemble de structures funéraires attribuables à la fin du premier âge du Fer (site 2) ou au début du second âge du Fer ainsi qu'une importante série de vestiges antiques se rapportant à la fois au culte et au domaine agricole (site 1).

La nécropole est constituée d'au moins 6 sépultures concentrées sur une superficie de près de 1 575 m². La disparition totale des ossements ne permet pas d'envisager une quelconque analyse taphonomique et biologique des sépultures. Toutefois, la conservation du mobilier constitué de bracelets, d'anneaux de chevilles, de crochet de ceinture et de perles en pâte de verre a permis d'établir des liens directs avec d'autres nécropoles fouillées en Lorraine. À ce titre, cette nécropole constitue un élément majeur dans la compréhension des sociétés de l'âge du Fer dans le sillon mosellan.

L'étude du mobilier antique a permis de dater les débuts de l'occupation du I^{er} s. avant n. è., même si aucune structure attribuable avec certitude à cette phase d'occupation n'a été découverte. Le site semble prendre un véritable

essor au cours du II^e s., période au cours de laquelle sont aménagés plusieurs empierrements regroupant de très nombreux objets permettant une approche très détaillée des sociétés antiques locales. La diversité du mobilier, dont les catégories techniques s'échelonnent du cultuel aux activités agricoles en passant par l'armement, la parure, l'équipement domestique, le transport, la vaisselle, le dépôt monétaire, etc., permet de s'interroger sur la nature de cette occupation. Aussi pouvons-nous émettre deux hypothèses : un site d'habitat bénéficiant d'un petit lieu de culte domestique ou un véritable lieu de culte se transformant aux horizons de la seconde moitié du III^e s. en site d'habitat rural de type *villa* ou domaine agricole.

Cette occupation se distingue enfin par la présence de 7 inhumations animales soigneusement disposées et dont la nature sacrificielle est posée.

Les éléments les plus tardifs de cette occupation remontent à la fin du IV^e s. ou probablement au début du V^e s., période au cours de laquelle sont abandonnés l'ensemble des bâtiments, des puits et des empierrements.

Franck GÉRARD, Franck THIÉRIOT

ROSIÈRES-AUX-SALINES

La Belle Croix

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'une extension d'exploitation des Sablières de la Meurthe sur une superficie de 65 720 m² au lieu-dit *La Belle Croix*. Celui-ci s'est avéré positif avec la découverte

de vestiges récents évoquant un établissement à caractère artisanal ou industriel du XIX^e-XX^e s.

Sophie GALLAND

SAINT-NICOLAS-DE-PORT

10 rue Pasteur

Le diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 18 204 m², préalablement à la réalisation d'un lotissement

par AD Immobilier, n'a livré aucun vestige archéologique.

Amaury MASQUILIER

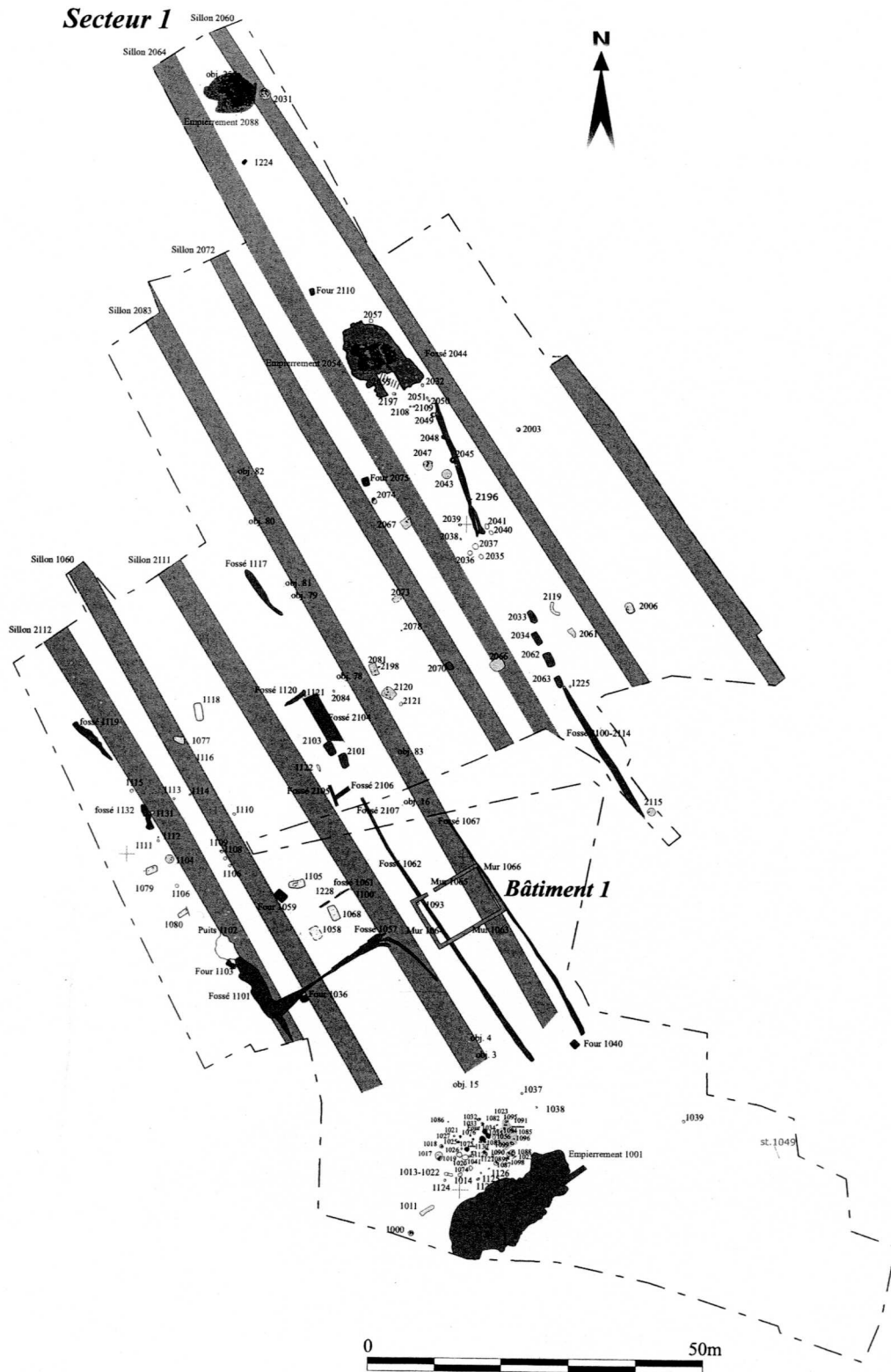
TONNOY

Le Plainot, sablières GSM

Suite à une nouvelle autorisation d'exploitation des sablières GSM Secteur Lorraine, situées à l'ouest de Tonnoy, entre la Moselle et son canal latéral, une opération de sondages de diagnostic a été effectuée sur une surface de 29 965 m². Ces sondages n'ont révélé la présence d'aucun vestige archéologique. Toutes les parcelles ont pu être sondées. La pédogenèse et le recouvrement du ter-

rain sont divisés en deux niveaux, l'un de 0,45 m d'épaisseur de limon sableux dans la partie nord et l'autre de 0,15 m d'épaisseur de limon argilo-sableux dans la partie sud. Les dépôts du fond de vallée correspondent aux alluvions vosgiennes de la Moselle (sables et graviers grossiers).

Gilles MANGIN



PULNOY, ZAC des Sables, sites 1 et 2
 Plan général du secteur 1
 DAO : André GLAD

TOUL

Lotissement La Coclure, rue Gabriel Mouilleron

Âge du Fer

L'opération de diagnostic archéologique, d'une surface de 19 179 m², a mis en évidence la présence d'une occupation de la fin de La Tène (LT D1) alors qu'aucun vestige de cette période n'avait été détecté jusqu'à présent à Toul. Sa situation sur la pente du mont *Saint-Michel* est des plus intéressante. En effet, ni le mont *Saint-Michel*, ni le mont *Barine* ne sont actuellement reconnus comme pouvant être des *oppida* alors que leur position dans le

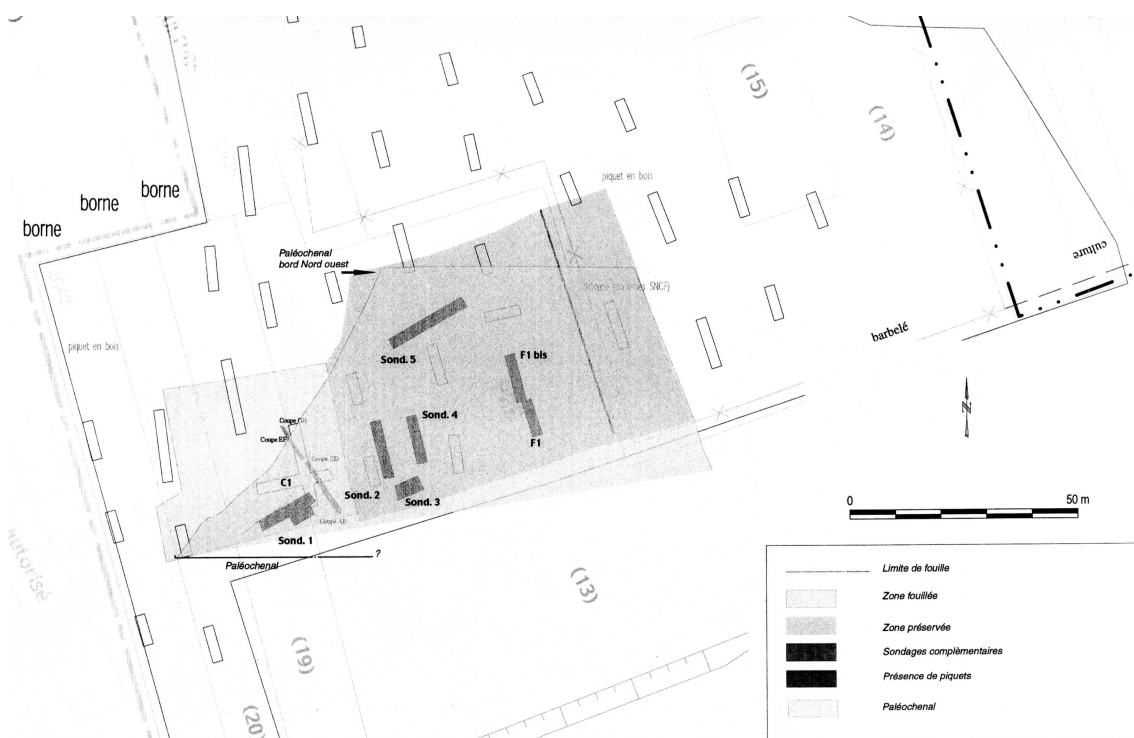
paysage est marquante. Tous deux se trouvant en territoire militaire, les prospections y sont impossibles. Cette découverte, si elle ne prouve pas la fortification du mont *Saint-Michel*, prouve, en tout cas, qu'une occupation gauloise est désormais attestée et qu'il faudra à l'avenir se pencher sur le problème de la place de Toul au deuxième âge du Fer.

Sylvie DEFFRESSIGNE

VANDIÈRES

La Marnée et le Grand Pré de Moulon, carrière Holcim

Gallo-romain - Indéterminé



VANDIÈRES, la Marnée et le Grand Pré de Moulon, carrière Holcim
Plan du site

Relevé : Agnès CHARIGNON

L'opération de fouille archéologique révèle la présence de deux trous de poteaux gallo-romains avérés sur les abords du chenal, un fossé, quelques essartages et autres anomalies non déterminées.

Les investigations menées à l'aide de sondages complémentaires dans le comblement de l'ancien chenal de la Moselle nous ont permis d'identifier une couche hydro-

morphe avec matières organiques denses. Des piquets non datés ont été retrouvés dans les sondages complémentaires attestant leur existence sur l'ensemble de la berge septentrionale du paléochenal. Le site ayant été circonscrit, une zone de réserve archéologique sera définie sur une surface de 3 700 m².

Agnès CHARIGNON

Tableau des opérations autorisées**2 0 0 3**

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	AMEL-SUR-L'ÉTANG, à Brigant	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			1
55 008 0101	AMEL-SUR-L'ÉTANG, la Crouée	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD	20	GAL	2
	ANCEMONT, R.D. 34, Lasoue	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			3
	ARRANCY-SUR-CRUSNE, la Crouée	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			4
55 014 0044	AUBREVILLE, le Chien Pendu, carrière Étienne	Laurent VERMARD (INRAP)	FOU	20	GAL-HMA	5
55 057 0012	BOINVILLE-EN-WOËVRE - ÉTAIN - WARCQ, R.N. 18, contournement Est d'Étain	André GLAD (INRAP)	OPD	20	GAL	6
55 073 0016	BRAS-SUR-MEUSE, rue des Épichées	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	20	HMA-CON	7
	CHAILLON, LGV-Est - Lot 32, accès à la carrière Croix Malice	Stéphanie JACQUEMOT (SDA)	OPD	20	GAL	8
	CHAUVONCOURT, rue des Eussiard, lotissement du Gayoir	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD			9
	CLERY-LE-PETIT, rue de la Côte	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	OPD			10
	COMMERCY, ZAE de la gare, chemin de la Forge	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			11
55 154 0073	DIEUE-SUR-MEUSE, rue du Chaudron, lotissement Le Cheminet	Laurent VERMARD (INRAP)	FOU	15-20	FER-GAL	12
	EUVILLE, Aulnois-sous-Vertuzey, Rue de la Dixme	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			13
55 274 0044	LAMORVILLE, LGV-Est - Lot 32, Allauville et Charepont, zone de stockage n° 81, tranche 1	Claire TRISTAN (INRAP)	OPD	14	PRO-FER	14
55 274 0044	LAMORVILLE, LGV-Est - Lot 32, Allauville et Charepont, zone de stockage n° 81, tranche 2	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD	14	PRO-FER	14
	LIGNY-EN-BARROIS, les Aouisses	Stéphanie JACQUEMOT (SDA)	SD			15
	LONGEVILLE-EN-BARROIS, déviation Nord de Longeville	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	20	MOD	16
	MILLY-SUR-BRADON, le Pré Madame et le Poirier Cadet	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			17
	MOUZAY, la Ravauderie	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			18
55 370 0008	NAIX-AUX-FORGES, le Camp Lepléen	Thierry DECHEZLEPRÊTRE (MUS)	FOU		NEO	19
	PAGNY-SUR-MEUSE, 1 rue de Trondes	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	OPD			20
	RAIVAL, Érise-La-Grande, lotissement chemin vicinal n° 2	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			21

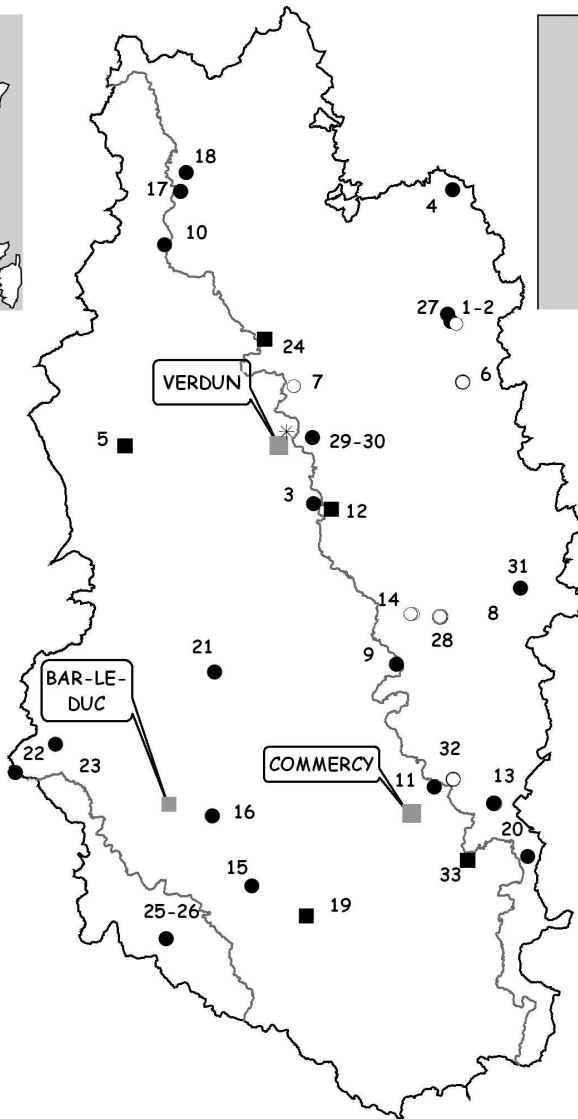
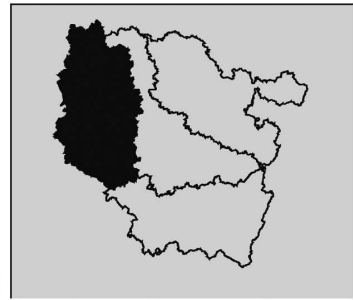
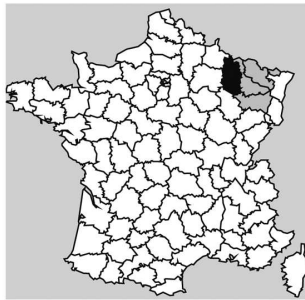
N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	REMÉNNECOURT, la Courte Tranchée	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			22
	REVIGNY-SUR-ORNAIN, le bois de La Haie Herlin	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD			23
55 468 0007	SAMOGNEUX, chemin sous la Ville, lotissement	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	FOU	15-16	BRO-FER	24
	SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS, champ Maillot	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			25
	SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS, le Tilleul, zone A	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			26
	SENON, chemin rural dit de la Falouche	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD			27
55 530 0016	VALBOIS, LGV-Est - Lot 32, les Noires Terres, évaluation n° 220	Stéphane LENDA (INRAP)	FOU	13-15-20	BRO-GAL	28
	VERDUN, square et rue des frères Bouhault	Laurent VERMARD (INRAP)	SD			29
	VERDUN, ZAC Verdun-Sud, au Dragon	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD			30
	VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHATEL, lotissement industriel, commercial et de services, le Pâquis N1	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			31
55 553 0037	VIGNOT, les Tranchons	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	OPD	12-13-15-26	NEO-PRO-BRO-FER-MOD	32
55 573 0005	VOID-VACON, le Vé	Laurent VERMARD (INRAP)	FOU	13-14-16-26	BRO-FER-MOD	33

* : cf. carte de répartition des sites.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

Carte des opérations autorisées

2 0 0 3



Opérations autorisées

- opérations négatives
- opérations positives
- * sondages
- fouilles préventives

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 3

AMEL-SUR-L'ÉTANG
À Brigant

À 35 m environ au nord de la zone à sonder, un ensemble de bâtiments est apparu lors de la campagne aérienne 2003 dans la parcelle mitoyenne. L'emprise visible des structures est d'environ de 150 m de long sur une

largeur de 30 m.

Cependant, aucun indice archéologique n'a été découvert au sol sur la parcelle sondée (6 400 m²), située en prairie.

Sabine BACCEGA

AMEL-SUR-L'ÉTANG
La Crouée

Gallo-romain

Cette opération de diagnostic préventif a été réalisée sur une superficie de 3 000 m².

À 0,30 m de profondeur, des fondations très arasées ont été mises au jour à l'extrémité nord ouest de la zone concernée par les sondages archéologiques. Creusées dans un limon argileux et reposant sur le calcaire géologique (*plaquette*), ces fondations ne sont conservées que sur 0,20 m de hauteur. Elles forment une structure en U, composée d'un mur de 3 m de long, d'une largeur

de 0,70 m à 0,80 m et de deux autres murs parallèles, conservés sur une longueur de 2,70 m pour l'un et de 2,9 m pour l'autre.

Deux fragments de céramique gallo-belge et un fragment de céramique fine orange ont été découverts au niveau des fondations qui permettent de dater la structure de la période gallo-romaine sans plus de précision.

Sabine BACCEGA

ANCEMONT
R.D. 34, Lasoue

Le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire des sondages de diagnostic sur la commune d'Ancemont, au lieu-dit Lasoue, qui se sont ré-

vélés négatifs.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable
Sabine BACCEGA

ARRANCY-SUR-CRUSNE
La Crouée

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire des sondages de diagnostic d'une

superficie de 12766 m² qui se sont révélés négatifs.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable
Sabine BACCEGA

AUBREVILLE

Le Chien Pendu, carrière Étienne

Gallo-romain - Haut Moyen Âge

Une occupation dense et structurée attribuable à un atelier artisanal gallo-romain (I^{er} et II^e s. de n. è.) a été fouillée (2 000 m²) préalablement à la réalisation d'une nouvelle tranche d'exploitation de la carrière Étienne.

La fouille archéologique a permis de découvrir deux bâtiments agricoles appartenant à une petite ferme mérovingienne. Le type d'architecture (parois avec poteaux proches les uns des autres) rappelle certains bâtiments de la même époque découverts à Dieue-sur-Meuse (55)

et à Prény (54). En outre, l'étude des prélèvements effectués dans les fantômes, des poteaux nous renseigne sur la fonction des bâtiments, comme lieu de stockage, mais aussi sur la manière dont se fait celui-ci. L'étude carpologique a également montré la présence de l'épeautre parmi les espèces observées, céréales peu répandues dans l'Est de la France.

Laurent VERMARD

BOINVILLE-EN-WOËVRE - ÉTAIN - WARCQ

Gallo-romain

R.N. 18, contournement Est d'Étain

Les sondages, réalisés sur une superficie de 187 318 m², ont montré la présence de nombreux indices et vestiges d'une occupation antique du secteur du giratoire sud. Ces découvertes sont à mettre en relation avec la présence d'un important site gallo-romain connu par la prospection au sol, dans le secteur sud-est du futur giratoire sud de la rocade, à l'est et le long de la R.N. 18. Il s'agit d'un probable site de *villa* avec plusieurs bâtiments détectés sur un secteur étendu d'au moins 250 m sur 150 m. Les vestiges repérés en sondages correspondent vraisemblablement à un secteur périphérique de l'ensemble du domaine rural, avec la présence d'un chemin d'accès et de traces de bâtiments annexes (granges ou étables). L'échantillon-

nage des couches archéologiques détritiques a fourni du mobilier qui nous renseigne sur l'occupation domestique du site (vaisselle, monnaies, déchets culinaires), mais aussi sur la datation de l'occupation de ce secteur. L'étude de la céramique apporte une datation autour du II^e s. pour un bâtiment probable (S 312) et du III^e s. pour la couche d'occupation du secteur du sondage S 314. Le site principal repéré en prospection au sol avait fourni jusqu'alors une datation du site du Haut-Empire. L'opération de sondage a permis d'apporter des indices concrets d'une occupation de site durant le III^e s.

André GLAD

BRAS-SUR-MEUSE

Rue des Épichées

Haut Moyen Âge -
Contemporain

Un diagnostic réalisé sur un projet de lotissement privatif a mis au jour les structures d'un site d'habitat attribuable au haut Moyen Âge

Les sondages mettent en évidence la présence d'un site du haut Moyen Âge dans la partie Sud du diagnostic (29 000 m²) ainsi que des éléments de la guerre des tranchées lors du premier conflit mondial. Ces dernières observations sont moins étonnantes lorsqu'on sait que le village de Bras-sur-Meuse était situé en plein cœur des zones de conflit et qu'il a été complètement détruit lors de la première Guerre Mondiale. En revanche, la présence d'un habitat du haut Moyen Âge est intéressante car nous ne connaissons que très peu de vestiges d'habitats de

cette période dans le département de la Meuse et en particulier dans le Nord meusien.

Les vestiges de l'occupation médiévale se cantonnent dans le quart sud de l'emprise du lotissement. Au nord de cette limite, aucune structure n'a été observée, ni aucune stratigraphie pouvant correspondre à la couche d'occupation mentionnée plus haut. D'autre part, la terre végétale, qui repose directement sur les alluvions calcaires de la Meuse, et la déclivité du terrain permettent de penser que même s'il y avait eu des structures, elles auraient été érodées par colluvionnement ou par les labours.

Laurent VERMARD

CHAUVONCOURT

Rue des Eussiards,
lotissement du Gayoir

Chauvencourt est situé en bordure des deux voies romaines secondaires qui relient Verdun à Saint-Mihiel et Bar-le-Duc à Montsec.

Les sondages (10 347 m²) n'ont pu excéder 1,80 m de profondeur par rapport au niveau de remblai actuel qui sert de sol et se sont révélés négatifs. En effet, dès 1,60 m de profondeur ; la remontée d'eau empêche toute observation archéologique. Cette remontée est la conséquence probable de la basse altitude à laquelle se trouve le projet par rapport au niveau de la Meuse ainsi qu'à la présence d'une ballastière à cet emplacement, il y a encore

quelques années.

La stratigraphie observée dans les sondages est constituée uniquement de remblais modernes, liés au comblement de la ballastière. Il n'a pas été possible de descendre sous les remblais en raison de la remontée d'eau. Il n'y a pas non plus de terre végétale car le terrain a été occupé par un dépôt des Ponts et Chaussées, puis par des garages, après son remblaiement. En conséquence, le substrat n'a jamais été atteint.

Laurent VERMARD

CLERY-LE-PETIT

Rue de la Côte

Un diagnostic a été réalisé au lieu-dit *Rue de la Côte*, préalablement à l'aménagement d'un lotissement sur un terrain d'une surface de 7 450 m². La commune de Cléry-le-Petit est localisée sur la rive gauche de la Meuse, à quelques kilomètres au sud-ouest de Dun-sur-Meuse. La zone sondée se situe, quant à elle, sur le tiers inférieur du versant est de la côte de Dun, à 800 m environ à vol d'oiseau du cours actuel de la Meuse. Le terrain, en forte pente, était dans sa majeure partie recouvert par

une faible épaisseur de terre végétale qui reposait directement sur le substrat, composé de graviers et blocs calcaires provenant d'éboulis de pente. Toutefois, dans le quart nord-ouest du terrain, une couche de limons mêlés de quelques cailloux calcaires, épaisse de 0,50 m environ, s'intercalait entre le substrat et la terre végétale. Les sondages ont montré l'absence de vestige archéologique.

Marie-Pierre PETITDIDIER

COMMERCY

ZAE de la gare, chemin de la Forge

Le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire des sondages de diagnostic sur la commune de Commercy, sur l'implantation du lotissement ZAE de la gare, chemin de la Forge (26 802 m²), qui se

sont révélés négatifs.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable Sabine BACCEGA

DIEUE-SUR-MEUSE

Rue du Chaudron,
lotissement Le Cheminet

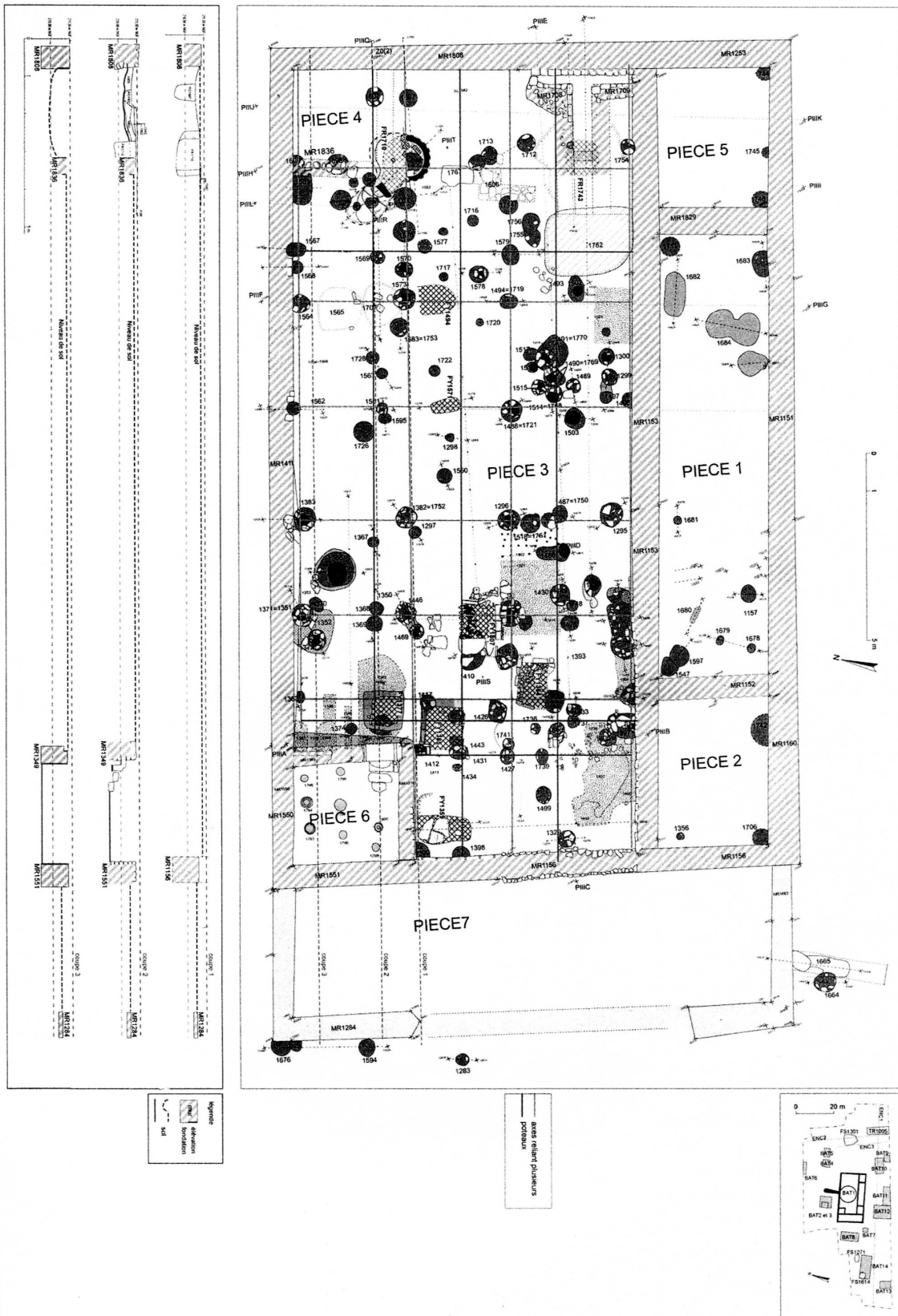
Âge du Fer - Gallo-romain

Le projet d'aménagement d'une zone pavillonnaire, sur la commune de Dieue-sur-Meuse, au lieu-dit *Le Cheminet* a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 25 400 m². Réalisé en juillet 2002 par Gilles Mangin (cf. *Bilan scientifique régional 2002*, p. 30), ce diagnostic a montré une zone d'occupation datée de l'époque gallo-romaine. Suite à ces résultats, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a défini une emprise de fouille de 5 000 m².

Cette fouille a permis de mettre au jour 833 unités stratigraphiques (Us), comprenant divers faits, simples (notamment les fosses d'implantation de poteau...), d'autres plus complexes (four de verrier, séchoir en T, four culinaire, foyers aménagés, fosses, un petit bassin...). L'associa-

tion de plusieurs faits a permis d'identifier 15 ensembles ou bâtiments, parfois de plan complexe, comme le bâtiment BAT1, construit en maçonnerie, divisé en six pièces distinctes. L'occupation pérenne de ce bâtiment sur plusieurs siècles a entraîné le recoupement de nombreuses structures, et d'obtenir véritable stratigraphie verticale.

10 649 artefacts ont été ramassés, ceux-ci étant dans un relativement bon état de conservation. Parmi eux se trouvent 9 570 tessons de céramique, 81 monnaies, 40 objets en bronze (fibules, bagues, bracelet, patère...), 21 fragments ou objets en plomb (pesons, réfection de céramique...), 487 objets en fer (375 clous dont 21 de semelles de chaussures et 110 objets de la vie quotidienne tels que pointes de lance, fragments d'éperon, chandelier,



DIEUE-SUR-MEUSE, rue du Chaudron, lotissement Le Cheminet
 Relevé du bâtiment 1
 Relevé et DAO : Laurent VERMARD

casserole...), 123 fragments de verre (3 bijoux en verre noire, du verre de vitre, des récipients), 327 macrorestes végétaux, des fragments de tuiles romaine, des fragments d'enduit peint, plus de 2 kg de fragments vitrifiés provenant d'un four de verrier...

L'étude du site permet de mettre en évidence une occupation qui s'étend de la fin de la protohistoire au IV^e s. de n. è : les premiers vestiges d'occupation se limitent à une clôture orientée est-ouest sur toute la longueur de la fouille et un petit fossé. Ces maigres données induisent la présence d'un habitat protohistorique sur les parcelles voisines de la fouille en excluant les parties nord et ouest car les sondages s'y sont révélés négatifs. Les premiers bâtiments observés dans le cadre de cette fouille datent de la deuxième moitié du I^{er} s. voir du début du II^e s. de n. è. Il s'agit d'une petite *villa* dont ont été perçus la *pars urbana* et d'une partie de la *pars rustica*. Cette occupation est marquée par la présence d'un grand bâtiment construit en pierre, de plusieurs bâtiments en matériaux périssables, d'un petit bassin, d'un four de verrier, d'un établissement métallurgique et de quelques fosses. À partir de la fin du II^e s. jusqu'au IV^e s., le logis résidentiel de la *villa* connaît de gros bouleversements. Des fours, de nombreux foyers, et un séchoir en *T* sont alors aménagés. Ces vestiges ainsi que les macrorestes découverts dans

ces structures ainsi que le mobilier céramique suggèrent la présence de l'activité de brasserie dans ce bâtiment.

Rappelons que le site se trouve au croisement de l'axe de circulation mosan, orienté nord-sud, et à la route qui sort des côtes de Meuse vers l'est en passant par Somme-dieu. L'étymologie du ruisseau *La Dieue* qui coule juste à quelques mètres au sud du site semble évoquer une source divine. Parmi le mobilier métallique découvert sur le site, plusieurs éléments pourraient appartenir à des objets liés au métier du cheval. Cela et la présence d'un possible égayoir semble évoquer une deuxième fonction du site, celui de relais routier.

Notons que sur les 80 monnaies trouvées sur le site, notamment sur le bâtiment principal, allant du I^{er} s. au IV^e s., 70 % sont de la première moitié du IV^e s. de n. è. L'abandon du site est marquée par l'absence totale de numéraire au-delà de 350, période de la fin de la dynastie constantinienne et également phase troublée de l'usurpation de Magnence en 350-353.

Les prospections pédestres menées dans le champ voisin, au sud du site, entre ce dernier et le ruisseau, montre un mobilier abondant qui laisse entrevoir dans cette partie la poursuite de l'occupation et peut-être même le déplacement du logis résidentiel de la *villa* primitive.

Laurent VERMARD

EUVILLE

Aulnois-sous-Vertuzey, rue de la Dixme

Une petite opération de sondages préventifs a été réalisée sur 6 parcelles à bâtir pour une surface totale de 7 469 m², rue de la Dixme à Aulnois-sous-Vertuzey, commune rattachée à Euville. Le projet est situé excentré à l'est du village et à 260 m du lit mineur de la Meuse à une altitude de 250 m au-dessus du niveau de la mer. Aucun

indice archéologique n'a été mis au jour. Les parcelles de ce terrain sont constituées d'un niveau limoneux argileux de couleur brune, sur environ 0,50 m d'épaisseur, reposant sur les alluvions de la Meuse (grève calcaire).

Gilles MANGIN

LIGNY-EN-BARROIS

Les Aouisses

Suite aux sondages réalisés en 2000 (*cf. Bilan scientifique régional 2000*, p. 44) sur le projet de lotissement privatif *Les Aouisses*, le propriétaire a souhaité un complément de diagnostic archéologique sur une parcelle jouxtant un site du haut Moyen Âge précédemment mis au jour et faisant l'objet d'un projet de fouille. Le terrain en pente sur-

plombe l'habitat mérovingien. Sur les 10 350 m² sondés aucun vestige n'a été repéré, aussi le propriétaire a souhaité déplacer son premier projet sur la parcelle libre de contrainte archéologique.

Stéphanie JACQUEMOT

LONGEVILLE-EN-BARROIS

Déviation nord de Longeville

Moderne

Le diagnostic archéologique, réalisé sur une superficie de 62 956 m², n'a pas permis d'appréhender l'existence un éventuel site archéologique dans l'emprise sondée, les seuls vestiges observés étant ceux liés aux cultures anciennes.

Un muret parcellaire a été mis au jour sur la parcelle cadastrée AE 36, lieu-dit *Aux Montants de Givaupré*. Une trace de parcellaire ou de labours anciens a également

été perçue dans la partie sud de la section AE, au lieu-dit *Au Champ Messire Jacques*.

Enfin un sondage a été réalisé perpendiculairement au chemin rural dit *Chemin Romain*, entre les parcelles AH 96 et AH 103, lieu-dit *Haux Ruets*. Cette tranchée, qui a fait l'objet de relevé, n'a pas permis d'appréhender une datation romaine de cette voirie.

Laurent VERMARD

MILLY-SUR-BRADON

Le Pré Madame et le Poirier Cadet

La carrière de grèves calcaire de la Meuse, appartenant aux sablières Holcim Granulats et situées au nord de milly-sur-Bradon, a fait l'objet d'une opération de diagnostic préventif prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine au lieu-dit *Le Pré Madame et le Poirier Cadet*. Dans ce secteur a déjà mis au jour une découverte archéologique à environ 150 m au nord-est, lors d'une campagne de sondages en 2001 (cf. *Bilan scientifique régional 2001*, p. 39). Aucun indice ou vestige archéologique n'a été mis au jour sur l'ensemble de cette

nouvelle emprise totalisant une surface de 30 000 m². Les sondages de cette zone (plaine alluvionnaire humide) ont transpercé des limons très argileux de débordement de la Meuse d'une épaisseur de 0,50 m à 1,50 m. Ces dépôts limoneux sont recoupés par un important méandre stérile de 3 m de profondeur, comportant une couche de tourbe d'1 m d'épaisseur au centre. Celui-ci est situé au nord-ouest de l'emprise, avec une orientation nord-sud.

Gilles MANGIN

MOUZAY

La Ravauderie

Le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire des sondages de diagnostic sur la commune de Mouzay, au lieu-dit *La Ravauderie* (36 500 m²) à l'occasion de l'extension d'exploitation

d'une sablière. Ce diagnostic s'est révélé négatif.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable
Sabine BACCEGA

NAIX-AUX-FORGES

Le Camp Lepléen

Néolithique

Le site archéologique dénommé *Le Camp Lepléen* se trouve sur les coteaux qui dominent au nord l'agglomération antique de *Nasium*. Cette enceinte, d'une superficie d'environ 2 ha, est implantée sur un éperon isolé à l'ouest et à l'est par deux petites vallées sèches. C'est au nord, là où l'éperon se rattache au plateau, que se développe le système principal de fortification sur environ 160 m.

L'agrandissement d'un passage agricole a fourni l'opportunité de réaliser un sondage archéologique au mois d'août 2003 au niveau du rempart principal. L'objectif était de comprendre son mode de construction, les possibles aménagements successifs dont il a pu faire l'objet, ainsi que de préciser sa chronologie. L'intérêt de cette enceinte réside en effet dans sa proximité avec l'*oppidum* de Boviolles et l'agglomération antique de *Nasium* qui se développe à ses pieds (communes de Naix-aux-Forges et de Saint-Amand-sur-Ornain). Les cartographies du *Camp Lepléen* publiées depuis le XIX^e s., notamment celles de C.-F. Denis, représentent une enceinte quadrangulaire d'environ 200 m sur 150 m reprenant la forme générale des camps de légionnaire romain. Un relevé topographique réalisé par Th. Le Saint-Quinio dans le cadre de cette opération démontre l'absence de relation directe entre le rempart principal et les autres talus. De moindre importance, ces derniers correspondent vraisemblablement à des épierremments.

Le sommet du rempart de barrage est constitué d'une couche de terre végétale, d'une épaisseur qui oscille entre 0,10 m et 0,15 m. Cette couche recouvre un épais niveau de terre argileuse de couleur brune, d'une épaisseur moyenne de 1 m. À la base du talus, vers l'intérieur de l'enceinte, cette couche est interrompue par un pierrier

qui est venu s'appuyer à la base de la levée de terre. Ce pierrier a vraisemblablement comme origine l'épierrement des terrains qui se développent à l'intérieur de l'enceinte. Le cœur du talus est formé d'une couche argilo-marneuse de couleur blanche à jaunâtre d'une dizaine de mètres de largeur pour une hauteur maximale de 1,5 m. Les observations géologiques réalisées par P. Fauvel (Université de Nancy I) ont permis de déterminer que les matériaux mis en œuvre dans la construction de ce rempart sont formés de blocs de calcaire gris anguleux provenant directement du fossé qui complétait le système de défense.

À la base du talus, un paléosol a été piégé par la masse du rempart. Ce sol, qui a pu être observé sur environ 3 m², est d'une épaisseur qui oscille entre 0,1 m et 0,15 m. À sa surface, de nombreux charbons de bois ont pu être observés. Ils étaient associés à de la terre-cuite, ainsi qu'à des blocs de calcaire présentant des traces de rubéfaction. L'ensemble des observations réalisées confirme que ce sol a subi l'action du feu. Deux échantillons de charbon analysés par la méthode du Radiocarbone (Centre de datation par le Radiocarbore, Université Claude Bernard Lyon I, centre des sciences de la Terre) ont fourni des dates, en âge calibré, comprises entre 3 800 et 3 250 av. n. è. : Ly-12270 et Ly-122241). Des fragments osseux, provenant vraisemblablement d'espèces animales ont été également découverts sur ce paléosol, ainsi que quelques fragments de céramiques. Ces tessons, caractérisés par une pâte assez grossière non-tournée, et contenant de nombreuses inclusions de calcaire, sont difficilement attribuables à une époque précise et ne permettent donc pas de confirmer une datation au Néolithique.

Thierry DECHEZLEPRÊTRE

PAGNY-SUR-MEUSE

1 rue de Trondes

Le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit des sondages de diagnostic sur la commune de Pagny-sur-Meuse à l'occasion de la construction d'un lotissement d'une superficie de 7 854 m². Ce diagnostic s'est révélé négatif, les remblais modernes mis au jour datant

sans doute de l'activité de l'ancienne cimenterie qui occupait précédemment l'espace sondé.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable
Sylvie DEFFRESSIGNE

RAIVAL

Érize-la-Grande,
lotissement chemin vicinal n° 2

Le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit des sondages de diagnostic sur les communes de Raival et Érize-la-Grande à l'occasion de la construction d'un lotissement d'une superficie de 14 940 m². Ce diagnostic

s'est révélé négatif.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable
Sabine BACCEGA

REMÉNNECOURT

La Courte Tranchée

Le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire des sondages de diagnostic sur la commune de Reménecourt, au lieu-dit *La Courte Tranchée* (22 100 m²) à l'occasion de l'extension d'exploitation

des Sablières de Laimont. Ce diagnostic s'est révélé négatif.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable
Sabine BACCEGA

REVIGNY-SUR-ORNAIN

Le bois de La Haie Herlin

La parcelle concernée par le diagnostic couvre une surface de 1,55 ha destinée à la future zone d'extraction d'une carrière d'argile. Elle est située au sud-ouest de la commune de Revigny-sur-ornain dans la Meuse, sur une petite colline entre la vallée de la Saulx et de l'Ornain, à une altitude de 145 m N.G.F. environ. Le substrat est com-

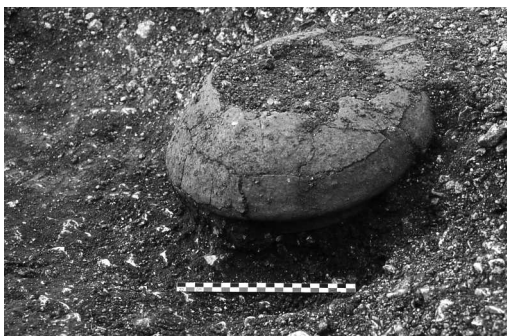
posé d'argile sur plusieurs mètres d'épaisseur. Le sol, très peu développé, correspond à un horizon organique de 0,10 m d'épaisseur. Les sondages réalisés à l'aide d'une pelle mécanique sur 7 % de la surface n'ont livré aucun indice archéologique.

Laurent THOMASHAUSEN

SAMOGNEUX

Chemin sous la Ville, lotissement

Âge du Bronze - Âge du Fer



SAMOGNEUX, chemin sous la Ville, lotissement
Structure 179 correspondant à un creusement ovalaire
contenant un récipient retourné, de forme ouverte,
datable du Hallstatt
Cliché : Jean-Charles BRÉNON

Le diagnostic archéologique réalisé en novembre 2002 (cf. *Bilan scientifique régional 2002*, p. 34) au lieu-dit *Chemin sous la Ville* avait permis de mettre au jour une dizaine de traces circulaires relatives à des négatifs de poteaux. Cette campagne était également à l'origine de la découverte de deux urnes cinéraires datables des phases IIb et IIIa de la fin de l'âge du Bronze. Ces vestiges laissent présager, en ce qui concerne les poteaux, la présence de bâtiments en structures légères à vocation domestique et/ou agropastorale. Pour les structures funéraires, il importait de caractériser l'extension de la nécropole dans ce secteur de la vallée de la Meuse très peu documenté sur ce type de vestiges.

L'opération de fouilles préventives a porté sur un décapage d'environ 2 000 m². Un total de 180 traces de poteaux a pu être répertorié et a permis d'appréhender les plans de dix bâtiments. Il s'agit de constructions à quatre ou à six poteaux porteurs qui seraient liées à des petites unités d'habitations ou à des greniers surélevés dévolus au stockage des céréales. Toutefois, la difficulté de dater ces constructions est réelle car l'absence de fosses détritiques et de sol d'occupation est à déplorer. Seuls les poteaux constituent une source d'information en raison des quelques fragments de céramique exhumés de leurs comblements. Toutefois, ces tessons résiduels ne sont pas des indicateurs de qualité et n'offre tout au plus que de larges intervalles chronologiques, entre autres pour les

périodes du Hallstatt et de La Tène. Le recours à une datation radiocarbone des restes charbonneux contenus dans les remplissages des poteaux permettra peut-être de faire une distinction chronologique entre les bâtiments.

En ce qui concerne la nécropole de la fin de l'âge du Bronze, aucune autre structure funéraire n'est venue compléter les deux urnes cinéraires exhumées lors du diagnostic.

L'étude définitive du gisement de Samogneux n'est pas encore achevée, mais apporte d'ors et déjà des éléments de compréhension pour l'étude de l'occupation du sol aux âges des métaux dans cette zone de la plaine alluviale de la Meuse.

Jean-Charles BRÉNON

SAVONNIÈRES- EN-PERTHOIS

Champ Maillot

Un petit sondage préventif a été réalisé sur les carrières de Savonnière-en-Perthois, sur une superficie de 9 900 m² au lieu-dit *Champ Maillot*. Celui-ci n'a mis au jour aucun vestige archéologique sur les parcelles concernées. Le sol présente une couverture limoneuse de 0,45 m d'épaisseur sur l'ensemble du terrain. Le substrat

est stratifié et alterne entre des couches d'argile brune et des couches de pierre calcaire. Le gisement de pierre de Savonnière apparaît entre 3 et 4 m de profondeur dans ce secteur.

Gilles MANGIN

SAVONNIÈRES- EN-PERTHOIS

Le Tilleul, zone A

Dans le cadre de l'extension de la carrière de Savonnière au lieu-dit *Le Tilleul*, zone A sur 20 700 m², un sondage préventif a été prescrit par le service régional de l'Archéologie de Lorraine. Celui-ci n'a pas révélé la présence de vestige archéologique sur la zone concernée. Le terrain

présente une couverture de limon de 0,20 m dans la partie nord et de 0,40 m à 0,80 m d'épaisseur sur la partie sud de l'emprise. Le substrat est constitué d'argile brune compacte et de roche calcaire gélifractée.

Gilles MANGIN

SENON

Chemin rural dit de La Falouche

Le village de Senon correspond à une bourgade importante (*vicus*) à l'époque gallo-romaine tels qu'en attestent les photos aériennes ainsi que les fouilles anciennes et récentes. Ces sondages doivent permettre d'appréhender l'étendue des vestiges et leur degré de conservation. La profondeur des sondages est d'environ 0,40 m. Les sondages, qui se sont révélés négatifs, présentent

une stratigraphie simple constituée uniquement d'environ 0,15 m à 0,20 m de terre végétale posée sur le substrat constitué de plaquettes calcaires.

Dans toutes les tranchées de sondages, le substrat a été atteint.

Laurent VERMARD

VERDUN

Square et rue des frères Bouhault

Non remise

Laurent VERMARD

VERDUN

ZAC Verdun-Sud, au Dragon

Moderne - Contemporain

Les sondages n'ont révélés aucune structure construite, ni paléosol. Les seules traces qui ont été observées sont celles liées à la culture d'Ancien Régime et à la première Guerre Mondiale. La prospection pédestre à la surface des labours a permis d'observer la présence de quelques silex qui auraient pu être une source de matière première à l'époque protohistorique.

Deux petits fossés auxquels aboutissent des traces de labours ont été observés. Il s'agit de limites parcellaires contemporaines, du XIX^e s. et du début du XX^e s., orientées nord-sud, dans le sens de la pente. Ces petits fossés de profil en V avaient une hauteur de 0,50 m pour une largeur maximum au sommet de 1 m. Les artefacts présents au fond de ces fossés - deux tessons de céramique et un morceau de verre - sont datables de l'époque contemporaine. Des traces de labours modernes, différentes de la culture en billons, aboutissent à ces fossés. Ces traces de labours sont parallèles à la pente et forment de petites

levées d'environ 0,20 m de haut et 0,50 m de largeur à la base.

Les traces de culture observées sur le site correspondent à une agriculture contemporaine de grands champs labourés parallèlement à la pente pour éviter le colluvionnement de la terre fraîchement remuée ; le drainage se faisant par de petits fossés perpendiculaires.

La première Guerre Mondiale, qui a fortement marqué le paysage, se révèle ici par la présence de nombreux impacts d'engins de destruction (explosifs, incendiaires, etc.). Ces impacts se matérialisent par des traces de rubéfaction, souvent circulaire, et dans lesquelles se trouvent encore des éclats d'obus. Par ailleurs, deux obus vides de 75 mm ont été découverts dans les sondages. Ces nombreux impacts sur le site s'expliquent par la présence du Fort de Belrupt à environ 1 500 m à l'est du site.

Laurent VERMARD

VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHATEL

Lotissement industriel, commercial et de services, le Pâquis N1

Les sondages archéologiques (99 911 m²) réalisés sur la commune de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, au lieu-dit *Le Paquis*, n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Le substrat géologique est constitué par de la marne grise sur laquelle s'est déposée une couche de limon d'une

épaisseur moyenne d'une vingtaine de centimètres. La couche végétale est relativement faible, voire parfois inexistante. La profondeur des sondages est de 0,35 m en moyenne.

Olivier FAYE

VIGNOT

Les Tranchons

Néolithique - Protohistoire - Âge du Bronze - Âge du Fer - Moderne

L'extension d'un lotissement résidentiel d'une surface de 15 898 m² a nécessité une étude d'impact préalable, qui s'est déroulée du 17 au 19 juin 2003. La commune de Vignot est située dans la vallée de la Meuse, à un kilomètre environ au nord-est de Commercy, le projet d'aménagement lui-même étant localisé en limite nord-est du village actuel, entre la *route impériale de Moscou* et le *chemin rural dit de Noblanvaux*.

Les sondages se sont avérés positifs, et des structures appartenant à un ou plusieurs habitats ruraux ont été mises au jour. Il s'agit pour l'essentiel de trous de poteaux,

parmi lesquels un grenier surélevé a pu être reconnu. Une seule structure au plan circulaire, de dimensions plus importantes, peut être considérée comme un silo. Un fossé étroit (0,30 m) et peu profond (0,25 m), détermine un enclos quadrangulaire aux angles arrondis orienté nord-est/sud-ouest, long de 8,70 m pour une largeur de 4 m. Il pourrait s'agir d'un bâtiment, semblable à celui mis au jour sur le site de Clouange (57) *ZAC du Vieux Centre* en 1995 (longueur : 12,60 m ; largeur maximale : 5,80 m) (*cf. Bilan scientifique régional 1995*, p. 61). Un fossé ou chemin creux, enfin, a été repéré. Il est large de 2,6 m

et profond de 0,20 m là où une coupe transversale a été réalisée.

En raison de l'absence quasi généralisée de structures excavées, le mobilier archéologique est extrêmement rare : un tesson dans un trou de poteau, daté de la Protohistoire, sans plus de précision, un éclat de silex sur hache polie dans le silo, pouvant dater du Néolithique récent ou final, un bois de massacre de cerf non travaillé dans le fossé du bâtiment. Dans les colluvions recouvrant le substrat un tesson de céramique vernissée postérieur au XV^e s. et un tesson moderne ont également été trouvés. Ces quelques éléments de datation semblent trouver une confirmation, au moins partielle, dans les résultats de la fouille menée en 1997 (cf. *Bilan scientifique régio-*

nal 1997, pp. 50-51), non loin de la zone sondée en 2003, où des structures d'habitat du Bronze final et du Hallstatt final ont été dégagées et où des ébauches de haches datant du Néolithique final et un tesson du Néolithique moyen ont également été trouvés. La zone sondée en 2003 est distante d'une quarantaine de mètres seulement de ces vestiges, et l'on peut envisager que les structures d'habitats mises au jour lors du diagnostic constituent, au moins pour certaines d'entre elles, l'extension de l'une ou l'autre des installations fouillées en 1997. Il est à noter que le bâtiment de Clouange mentionné ci-dessus est daté du Bronze final.

Marie-Pierre PETITDIDIER

VOID-VACON

Le Vé

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Moderne

Le projet d'aménagement d'une zone artisanale, sur la commune de Void, au lieu-dit *Le Vé* a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique. Ce dernier a porté sur l'emprise totale des 56 000 m² du projet. Il a été réalisé par J. M. Blaising en juillet 2002 (cf. *Bilan scientifique régional 2002*, p. 37). Les résultats observés lors de ce diagnostic ont montré deux zones d'occupation dont la datation semble aller du Bronze final au premier âge du Fer. Suite à ce diagnostic, le service de régional de l'Archéologie de Lorraine a défini une emprise de fouille de 2 000 m². Cette dernière correspond à l'étude du site 2, zone dans laquelle le diagnostic a mis au jour un enclos fossoyé pouvant dater de l'âge du Bronze final.

La commune de Void-Vacon est localisée dans le département de la Meuse, à environ huit kilomètres au sud de Commercy. La fouille se trouve entre le canal de la Marne au Rhin et la R.N. 4. Le site de Void est situé dans la vallée de la Meuse, sur la rive gauche de ce fleuve, à environ cinq kilomètres en amont de la capture ancienne de la Moselle par la Meuse à Pagny-sur-Meuse. Le cours de la Meuse entaille les côtes du même nom formant plusieurs buttes-témoins dont la butte Saint-Jean de Sorcy-Saint-Martin qui surplombe le site de Void sur l'autre rive. Le site archéologique est implanté sur la basse terrasse de la Meuse. Le substrat du site archéologique est constitué par les alluvions récentes de la Meuse, constituées de graviers calcaires et de quelques petits galets.

Des fouilles programmées, menées entre 1966 et 1973 ont permis de mettre en évidence que la butte Saint-Jean de Sorcy-St-Martin était fréquentée dès le Néolithique et occupé de La Tène final au haut Moyen Âge. Sur le territoire de Void, la prospection aérienne systématique entre 1991 et 1996 a révélé un grand nombre d'indices liés à l'occupation protohistorique du fond de vallée. En contrebas de la basse terrasse de la Meuse, à quelques mètres au nord de cette fouille, le projet de construction d'une ZAE le long de la R.N. 4 a entraîné en 1993 la réalisation de sondages archéologiques qui ont permis de mettre au jour une occupation qui s'étend du Bronze final à l'époque gallo-romaine (cf. *Bilan scientifique régional 1993*, p. 41).

La fouille archéologique de 2003 a permis d'appréhender les vestiges d'au moins trois grandes périodes chro-

nologiques. Pour la plus ancienne période, il s'agit d'un site funéraire du début du Bronze final. Lui succède une grande phase d'occupation datable du premier âge du Fer. Cette occupation est marquée par la construction de bâtiments mais également l'aménagement de structures de stockages. Cette grande période a connu plusieurs phases distinctes qui, en l'absence de mobilier, n'ont pu être repérées lorsque c'était possible que par les positions stratigraphiques des structures les unes par rapport aux autres. Pour l'âge du Bronze comme pour l'âge du Fer, l'emprise de fouille ne représente qu'une infime partie de ce site archéologique. Après le premier âge du Fer, le site ne semble plus occupé. La troisième grande période observée lors de la fouille correspond plutôt à l'exploitation de cette partie du territoire de Void en terrain agricole à l'époque moderne.

Les structures du Bronze final découvertes lors de la fouille de Void, *Le Vé*, révèlent un site homogène dont l'occupation était liée à la mort et à différents rituels qui l'entourent.

Parmi ces structures, la sépulture INH1 comportait un individu adulte inhumé en position assise ou accroupie dans une fosse circulaire d'environ d'1 m de diamètre. La réouverture de la sépulture et le prélèvement de certains os après décomposition du défunt révèlent l'existence d'un rituel particulier. Les os récupérés ont pu être exposés, en relique, à l'attention des membres vivants de la société ou bien ont été enfouis d'autres structures (fossés, fosse). Dans tous les cas la réouverture de la sépulture et le prélèvement de certains os après décomposition du défunt traduisent la manifestation d'un rituel de secondes funéraires connu par ailleurs par l'ethnologie mais aussi par l'archéologie à travers quelques sites dont ceux de Simandres (69) *Les Estournelles* et *La Plaine* (Blazot, Thiériot 2001).

Ce rituel de secondes funéraires explique sans doute la particularité du mode de sépulture en coffre de l'inhumation INH1 de Void et peut-être sa position. Il apporte aussi des éléments de réponses quant à la vocation de la fosse FS1004 découverte à proximité de INH1. Elle peut intervenir lors des gestes funéraires liés aux secondes funéraires. Les vestiges de celle-ci dénotent les similitudes de construction avec la fosse sépulcrale FS1005 qui re-

cevait le défunt INH1. Les différences résident dans le contenu de ces fosses, FS1004 était vide de corps mais comportait en revanche des charbons et des pierres rubéfiées. Cette structure peut avoir servi de lieu transitoire à un défunt inhumé dans le rituel de secondes funérailles ou de lieu de dépôt des restes de bûcher de l'incinération d'un individu ou d'une partie de celui-ci. Ce type de fosses en contexte funéraire a été observé dans plusieurs autres fouilles concernant la même fourchette chronologique. Elles ont été évoquées lors des journées d'études HALMA-IPEL/UMR8164 qui se sont déroulées en juin 2006 à Lille sous le titre *Le traitement des vestiges de crémations à la fin de l'âge du Bronze*.

Ces deux structures témoignent de l'importance des rituels liés à la mort sur le site. Celle-ci est encore marquée par la présence d'un fossé réniforme de 32 m de grand axe (F01000) comportant deux poteaux (P01049 et

P01050) bordant une entrée à l'ouest. L'étude de cet ensemble (ENC1) semble montrer qu'il s'agit non pas d'un fossé mais de poteaux implantés profondément et délimitant un espace, en rapport avec le culte des morts, avec un petit couloir probablement couvert à l'ouest servant d'entrée. Nous parlerons alors de petit sanctuaire. L'étude des bâtiments mis au jour dans la surface de cet espace atteste une occupation postérieure (Hallstatt D) liée à l'agriculture. Seul un bâtiment (BATS) diffère de tous les autres et pourrait faire partie de ce sanctuaire. Il se trouve dans l'axe de rentrée du sanctuaire et ses vestiges révèlent une structure étroite mais robuste qui suggère un édifice en hauteur (tour) ou pouvant supporter une lourde charge (chambre enterrée si le sanctuaire était couvert de terre). Toutefois en l'absence d'éléments datant l'étude de cet ensemble est réalisée au paragraphe suivant.



VOID-VACON, le Vé
Vue de la sépulture 1005 en cours de fouille
Cliché : Frédéric ADAM

Les structures mises au jour sur le site de Void *Le Vé* ne trouvent pas de comparaison en Lorraine. Il est remarquable de constater en revanche le nombre de comparaison avec les sites de la confluence Seine-Yonne. Trois enclos réniformes de ce type sont connus : Marolles-sur-Seine (89) *Les Gours-aux-Lions* (enclos E3 de 38 m de grand axe), Serbonnes (89) *Champ Rabault* (enclos E3 de 21 m de grand axe), et Courtavant (10) *La Ville-neuve* (enclos E6 de 23 m de grand axe). De ces enclos, aucun ne semble comporter de structure interne. À Acy-Romance (08) *Le Terrage*, plusieurs enclos (E24 : L 68,4 m x l 12,2 m ; E25 : L 22 m x l 1,7 m) avec des bâtiments internes ont été fouillés depuis les années 1983 (Lambot 1993). Ces aménagements ont été interprétés comme des sanctuaires. La forme des enclos de ces sanctuaires diffère de celle de l'enclos (ENC1) de Void par leur régularité. Il s'agit d'enclos très allongés à extré-

mités arrondies dont les grands côtés sont relativement bien parallèles. La profondeur de leur fossé était moins importante. Le comblement de ces structures a également permis de conclure sur la fonction de fossé. Chacun de ces enclos comportait un bâtiment à l'intérieur. Le comblement d'abandon des fossés de ces deux sanctuaires a été daté du Bronze final IIIb.

Deux phases distinctes ont pu être observées pour l'âge du Fer. La chronologie entre ces deux phases n'a pu être appréhendée mais la fouille a toutefois permis de caractériser le type d'occupation de celles-ci, liée à l'habitat et peut-être plus précisément à l'agriculture. En effet, la plupart des bâtiments mis au jour dans l'emprise de la fouille correspondent à de petits bâtiments à quatre ou six poteaux de type grenier ou atelier à côté desquels plusieurs silos ont également été fouillés. Un bâtiment de taille plus importante (BAT13) peut quant à lui être interprété comme

une grange. Malheureusement la petite taille de la fouille ne nous permet pas d'avoir une vue assez large pour être affirmatif.

Trois ensembles ont attirés notre attention en raison de leurs différences de construction et la particularité de leur plan. Il s'agit du petit bâtiment robuste dont les dimensions et la mise en œuvre des fondations suggère une structure élevée ou tout au moins très robuste. L'absence de matériel et d'informations stratigraphiques dans le comblement des fondations de cette structure ne permet pas de conclure qu'il appartient à cette période. Sa mise en œuvre autorise même à penser qu'il peut appartenir à la période précédente (âge du Bronze). Le bâtiment BAT10 diffère quant à lui des plans quadrangulaires majoritaires sur le site. Il s'agit d'une petite structure dont les poteaux, au total de six, étaient implantés en arc de cercle. Ce type de bâtiment n'est pas courant

dans la région et sa particularité peut n'être que le reflet de son état de conservation. Enfin l'ensemble 14 constitué de fosses allongées (sablères ?) et de nombreux poteaux peut correspondre à un bâtiment ou à une zone de stabulation. Cette structure ne trouve que des comparaisons en cours d'étude dans la région.

Les vestiges des bâtiments ont livré très peu de mobilier. En revanche, une quantité importante de matériel a pu être ramassée dans les silos. La majeure partie des comparaisons semble indiquer une datation du mobilier céramique entre la fin du premier et le début du second âge du Fer (soit dans le courant du V^e s. av. n. è.) et notamment le Hallstatt D3. Néanmoins, les difficultés d'identification du mobilier céramique de la fin du Hallstatt au tout début de La Tène en région Lorraine doivent inciter à la plus grande prudence.

Laurent VERMARD

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 3

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	ACHEN, lotissement communal du Weisviller, tranche 2	Francesca SCHEMBRI (INRAP)	OPD			1
57 017 0032	AMANVILLERS, Derrière le Vieux Chemin, lotissement L'Ancienne Frontière	Agnès CHARIGNON (INRAP)	FOU	20	GAL	2
	AMANVILLERS, lotissement rue des Passeurs	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			3
	APACH, route de Trèves, lotissement Le Hameau d'Ausone	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			4
	BARONVILLE, rue du Millénaire, lotissement Le Petit Mont	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			5
57 091 0038 57 091 0039	BLIESBRUCK, Hinterer Sand, R.D. 82	Josabeth MILLEREUX-LE BÉCHEN-NEC (COL)	OPD	15-20	FER-GAL	6
57 091 0038	BLIESBRUCK, Im Sand, R.D. 82, rond-point	Josabeth MILLEREUX-LE BÉCHEN-NEC (COL)	OPD	20	GAL	7
57 091 0026 57 091 0038 57 091 0039	BLIESBRUCK, Im Sand, Hinterer Sand, R.D. 82	Josabeth MILLEREUX-LE BÉCHEN-NEC (COL)	FOU	15-20	FER-GAL	8
57 091 0037	BLIESBRUCK, Im Sand, pose de canalisations de gaz	Josabeth MILLEREUX-LE BÉCHEN-NEC (COL)	OPD	20	GAL	9
	BLIESBRUCK, Kopf, lotissement de la Hermeskaffel	Pascal ROHMER (INRAP)	OPD			10
	BOULAY, extension du centre hospitalier Le Secq de Crepy	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			11
	BOUSSE, Guinlach, lotissement La Clairière aux Cerfs	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			12
57 106 0044 57 106 0045 57 106 0046	BOUZONVILLE, extension de la zone artisanale, route de Sarrelouis	Thierry KLAG (INRAP)	OPD	12-15	NEO-PRO-FER	13
57 124 0066 57 124 0077	CATTENOM, Unterhausen, lotissement Les Tanneurs	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	FOU	11-12-15	NEO-BRO-FER	14
	CATTENOM, Waertchen, sablières de Sentsich	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			15
	CHATEAU-SALINS, Noire Corvée, extension de l'usine Senoble	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			16
57 153 0023	CORNY-SUR-MOSELLE, lotissement Au Jeu de Quilles	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD	20	HMA	17
	DIEUZE, rue des Friants, lotissement	Thierry KLAG (INRAP)	OPD			18
	ENCHENBERG, lotissement Bellevue, tranche 4	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			19

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
De 57 199 0119 à 57 199 0122 57 193 0026	ENNERY, Mancourt, Les Vieilles Eaux et Les Rayus	Justine FRANCK (INRAP)	OPD	15- 20-25	BRO- FER-GAL- HMA-MA- CON	20
	EPPING, Bitcherweg, Lotissement Les Jardins	Agnès CHARIGNON (INRAP)	OPD			21
	FARÉBERSVILLER, lotissement Ferme Champêtre du Bruskir	Philippe MERVELET (INRAP)	OPD			22
	FÈVES - SEMÉCOURT, Patural de la Maxe, ZAC Euromoselle, lot C	Francesca SCHEMBRI (INRAP)	OPD			23
	FLORANGE, avenue de Lorraine, Les Terrasses de la Passerelle	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			24
	FLORANGE, lotissement rue de la Fontaine	Franck THIERIOT (INRAP)	OPD			25
57 235 0023	FREISTROFF, château Saint-Sixte, drainage de la Cour	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	24	MOD	26
	GANDRANGE, le Grand Pré, ZAC sous la Côte	Franck THIERIOT (INRAP)	OPD			27
	GAVISSE, la Belle Croix, lotissement Le Clos Acheren	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			28
57 254 0020 57 254 0022	GORZE, nymphée du Palais Abbatial	Marie-Paule SEILLY (SDA)	SD	23	MOD	29
	GOSELMING, lotissement La Vallée Verte, tranche 3	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			30
57 269 0040 de 57 269 0043 à 57 269 0045	GUÉNANGE, lotissement Mont Cassin, tranche 2	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD	20	GAL	31
	GUÉNANGE, rue Mozart, collègue René Cassin	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			32
57 306 0034	HAYANGE, ferme Malgré l'Eau, lotissement Les Grandes Terrasses	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	20	GAL	33
	HEINING-LÈS-BOUZONVILLE, Roederwiese, lotissement communal, tranche 5	Pascal ROHMER (INRAP)	OPD			34
	HELLIMER, Messe, Lotissement rue de Gaillard	Franck THIERIOT (INRAP)	OPD			35
	HERMELANGE, lotissement rue des Chenevières	Pascal ROHMER (INRAP)	OPD			36
	HERTZING, la Giraffe	Pascal ROHMER (INRAP)	OPD			37
	HETTANGE-GRANDE, route de Thionville	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			38
	HETTANGE-GRANDE, rue des Rossignols, lotissement La Boucle des Châtaigniers	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			39
	HOMBOURG-HAUT, château, front ouest	Pierre THION (SDA)	OPD	24	MA-MOD	40
	KIRSCHNAUMEN, rue de l'Abbé Simminger	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			41
57 386 0004 57 413 0049	LAUDREFANG, LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD, les Quatre Vents, Vieille Tuilerie, mise à 2 x 2 voies de la côte des Quatre Vents	Thierry KLAG (INRAP)	OPD	20- 25-26	GAL-MOD	42

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
57 386 0004	LAUDREFANG, les Quatre Vents, Vieille Tuilerie, mise à 2 x 2 voies de la côte des Quatre Vents	Amaury MASQUILIER (INRAP)	FOU	25-26	MOD-CON	42
	LEMBERG, Schwartbremet, parc d'activité du Pays du Verre et du Cristal	Pascal ROHMER (INRAP)	OPD			43
57 403 0006 57 403 0041	LIÉHON, aéroport Metz-Nancy-Lorraine, taxiway nord, villa domaniale gallo-romaine de Larry	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	FOU	20	GAL-HMA-MA-MOD-CON	44
	LORQUIN, carrière Le Barlot, tranche 2003	Pascal ROHMER (INRAP)	OPD			45
57 422 0019	LOUVIGNY, à l'Épine, LGV-Est, gare Lorraine TGV	Marc FELLER (INRAP)	FOU	15-20	BRO-GAL	46
	LOUVIGNY, la Haye au Palon, LGV-Est, base travaux Fougerolles	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			47
	MAIZERY, sur la Goule, lotissement Le Hameau de Maizery	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			48
	MAIZIÈRES-LÈS-VIC, le Vaube, lotissement Les Vergers	Thierry KLAG (INRAP)	OPD			49
	MARANGE-SILVANGE, lotissement La Marjotée	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			50
	MARLY, derrière la cour, établissement médico-social	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			51
57 448 0002 57 448 0004 57 448 0042	MARSAL - MOYENVIC, Pransieu	Laurent OLIVIER (MUS)	SD	25	FER	52
57 449 0014 57 449 0015	MARSILLY, sur la Vignotte, lotissement La Vignotte	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	OPD		PRO	53
57 460 0015	MERTEN, zone artisanale, rue de la Forêt	André GLAD (INRAP)	OPD	15	FER	54
	METZ, 31-33 rue du XX ^e Corps Américain	Franck THIERIOT (INRAP)	OPD			55
57 463 0842	METZ, 41 rue du rabbin Élie-Bloch, extension du Home israélite	Lonny BOURADA (INRAP)	FOU	19	GAL-MA	56
	METZ, grand projet de ville de Metz-Borny, tranche 1	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			57
57 463 0002	METZ, grange des Antonistes	Franck GAMA (INRAP)	FOU	19	MA-MOD	58
57 463 0078 57 463 0601 57 463 0602	METZ, magasin aux Vivres, rue de la Citadelle	Patrice PERNOT (INRAP)	FOU	19	GAL-HMA-MA-MOD	59
	METZ, rue du Trou aux Serpents, ZAC du port autonome de Metz	Thierry KLAG (INRAP)	OPD			60
57 463 0196 57 463 0843	METZ, rue Grégoire de Tours, place Saint-Livier	Franck GAMA (INRAP)	OPD	19	GAL-HMA-MA	61
57 463 0508 57 463 0509 57 463 0518	METZ, ZAC Amphithéâtre, zones 3 et 4	Franck GAMA (INRAP)	OPD	19	GAL-MA	62
57 463 0867	METZ, ZAC de la Petite Voivre	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD	15	PRO	63
	METZERVISSE, lotissement Les Résidences de Metzervisse	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			64
	METZERVISSE, Setwiese, lotissement Le Versant Sud	Franck THIERIOT (INRAP)	OPD			65
	MONTENACH, canton Kirschgasse	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			66
57 479 0014	MONTENACH, Kolmette, route de Kirsch, projet Théobald	Arnaud LEFEBVRE (INRAP)	OPD	23	HMA	67

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	MONTIGNY-LÈS-METZ, 18 rue Philippe-Colson, 30bis rue des Bénédictines	Franck GAMA (INRAP)	OPD			68
	NITTING, à la Justice	Pascal ROHMER (INRAP)	OPD			69
	OBERGAILBACH, Klappertschmiede, lotissement La Forge	Pascal ROHMER (INRAP)	OPD			70
	ŒTING, rue Lavoisier	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			71
De 57 534 0040 à 57 534 0043	PELTRE, les Rouaux, lotissement Les Champs Dorés	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	20	GAL	72
De 57 534 0031 à 57 534 0034 57 534 0007	PELTRE, rue de Crépy, la Cour Haute	Agnès CHARIGNON (INRAP)	OPD	15-20	BRO-HMA-MA-MOD	73
De 57 552 0023 à 57 552 0030 57 552 0034 57 552 0035	POUILLY, ZAC de Chèvre Haie	Thierry KLAG (INRAP)	OPD	12-15-16-20	NEO-CHA-FER-HMA	74
	PUTTELANGE-AUX-LACS, rue des Tuileries, lotissement Les Fleurs	Franck THIERIOT (INRAP)	OPD			75
	ROHRBACH-LÈS-BITCHE, lotissement industriel et artisanal Trinkwiese	Pascal ROHMER (INRAP)	OPD			76
	ROMBAS, lotissement En Lisière du Bois	Agnès CHARIGNON (INRAP)	OPD			77
	ROUPELDANGE, Auf Pfuhl, Wackeln, lotissement communal, rue Jeanne d'Arc	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD			78
	RUSSANGE, Butterweg	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			79
57 606 0032	SAINT-AVOLD, 52-54 rue des Américains, laboratoire Pax	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			80
	SAINT-AVOLD, route de Porcelette, lotissement La Clairière	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			81
	SAINT-EPVRE, Beurton bois, LGV-Est, zone de dépôt S20bis	Thierry KLAG (INRAP)	OPD			82
57 609 0011 57 609 0020	SAINT-EPVRE, Louvrois, LGV-Est, bassin de compensation	Thierry KLAG (INRAP)	OPD	13	BRO	83
57 609 0020	SAINT-EPVRE, le château, LGV-Est, évaluation n° 179 (phase 2)	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	FOU	13-20	BRO-GAL-HMA-MA-MOD-CON	84
57 614 0003	SAINT-JEAN-KOURTZERODE, Hoffmatt, lotissement La Chênaie	Pascal ROHMER (INRAP)	OPD	25	MA	85
	SAINT-JULIEN-LÈS-METZ, allée du Château	Agnès CHARIGNON (INRAP)	OPD			86
	SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES, lotissement Le Ferre	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			87
	SAULNY, les Trous, lotissement Les Résidences du Coteau	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			88
	TERVILLE, die Spoll, projet But	Pascal ROHMER (INRAP)	OPD			89

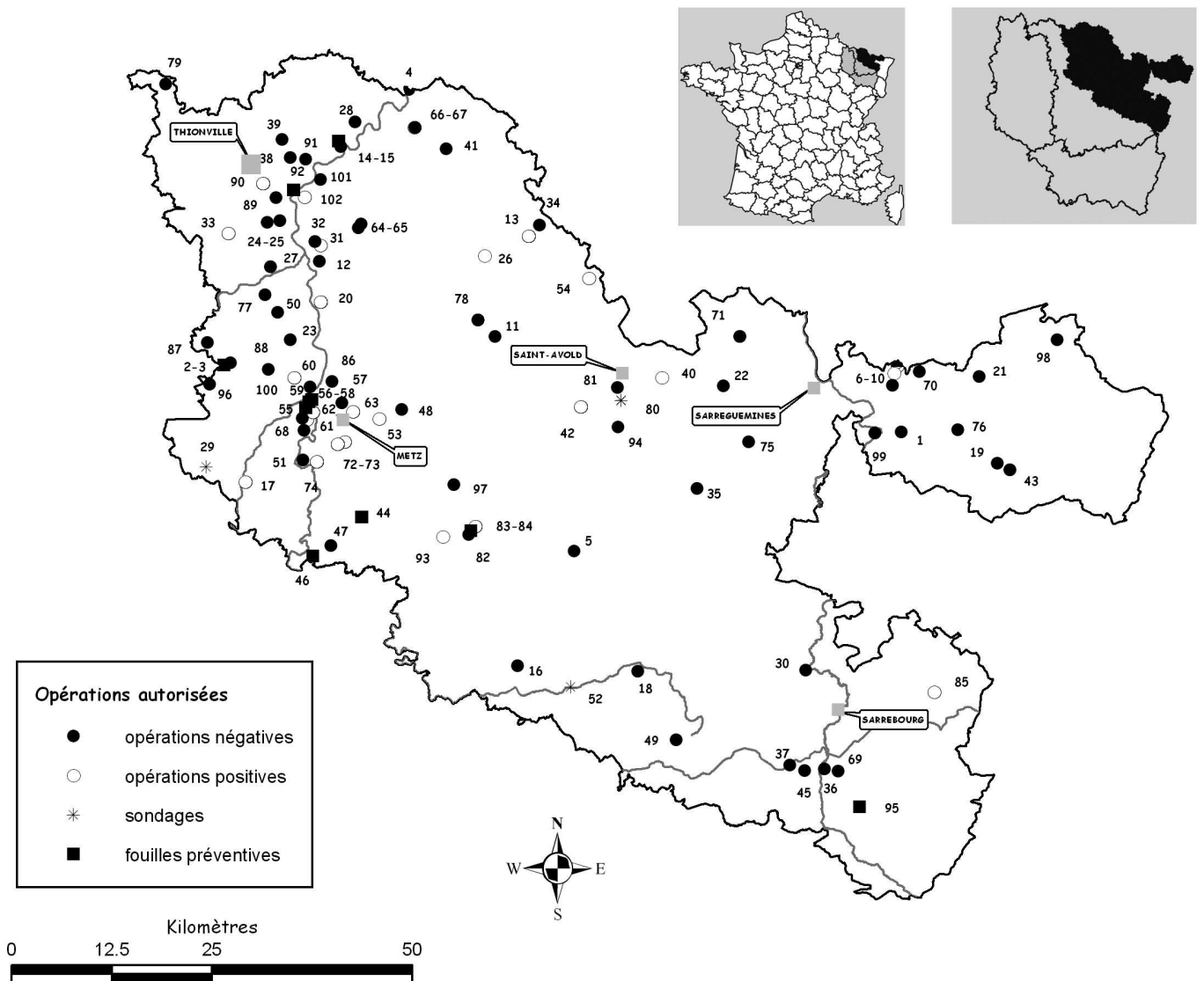
N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
57 672 0228 57 672 0230 de 57 672 0236 à 57 672 0238	THIONVILLE, Élange, rive de Veymerange, lotissement Le Domaine du Pré Seigneurial	Thierry KLAG (INRAP)	OPD	01-11-12-20	NEO-GAL-CON	90
	THIONVILLE, Garche, lotissement Le Clos de la Biche	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			91
57 672 0124 de 57 672 0241 à 57 672 0244	THIONVILLE, opération Charles Quint, 24-26 rue de la Vieille Porte	Renée LANSIVAL (INRAP)	FOU	19	HMA-MAMOD-CON	92
57 676 0010	TRAGNY, Grandes Friches, LGV-Est, Evaluation n° 151	Thierry KLAG (INRAP)	OPD		GAL-ENVIRON.	93
	VALMONT, voie de liaison entre la zone industrielle et le contournement sud-ouest de Saint-Avoid	Marie-Paule SEILLY (SDA)	OPD			94
57 697 0002	VASPERVILLER, 5 rue de la Nénon, près du Greffier	Pascal ROHMER (INRAP)	FOU			95
	VERNÉVILLE, AFUA La Louvière	Thierry KLAG (INRAP)	OPD			96
	VOIMHAUT, lotissement de Vau, route des Prés	André GLAD (INRAP)	OPD			97
	WALDHOUSE, Hinteres Tal, lotissement des Chênes, tranche 3	Pascal ROHMER (INRAP)	OPD			98
	WITTRING, Zwergbuehz, lotissement Les Vergers	Agnès CHARIGNON (INRAP)	OPD			99
57 751 0082	WOIPPY, rue du général Gibon et rue Foch, lotissement Le Clos des Noyers	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			100
	YUTZ, rue Nationale, usine de décarbonatation	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	OPD			101
57 757 0071	YUTZ, rue Pasteur, lotissement L'Ambanie 3, tranche D	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	OPD	20	GAL-MAMOD	102

* : cf. carte de répartition des sites.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

Carte des opérations autorisées

2 0 0 3



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 3

ACHEN

**Lotissement communal du Weisviller,
tranche 2**

Préalablement à l'aménagement d'un lotissement, un diagnostic archéologique a été réalisé sur l'emprise du projet (tranche 2) qui couvre une surface de 30 109 m².

Les sondages se sont révélés négatifs.

Francesca SCHEMBRI

AMANVILLERS

**Derrière le Vieux Chemin,
lotissement L'Ancienne Frontière**

Gallo-romain

Les investigations conduites sur la commune d'Amanvillers dans le cadre du projet de lotissement *L'Ancienne Frontière, Derrière le Vieux Chemin*, se sont déroulées du 17 au 27 mars 2003.

Ces travaux font suite à une phase de diagnostic menée en août 2002 (cf. *Bilan scientifique régional 2002*, p. 48) sur les parcelles du lieu-dit *Derrière le Vieux Chemin*. L'évaluation archéologique a mis en évidence plusieurs fosses et de nombreux trous de poteau, indiquant l'existence d'aménagements en matériaux légers. Les structures échantillonnées n'ont pas livré de mobilier datant, mais la présence dans un sondage de céramique du I^{er} s. non roulée prouve une occupation au Haut-Empire, même si d'autres périodes peuvent être représentées.

Le décapage des parcelles imparties, d'une superficie de 5 902 m² définie après concertation entre le service régional de l'Archéologie de Lorraine et la Mairie a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique et d'un boteur. Les contraintes, dues aux impératifs de voirie et de construc-

tion, ne nous ont pas permis d'ouvrir l'ensemble du site mais différents secteurs non contigus. D'ores et déjà, l'intervention archéologique ne pouvait se dérouler dans les conditions optimales.

Le site présente des anomalies dites structures en creux et quelques structures archéologiques. Malgré une nature anthropique effective des fosses de plantations et des chablis, ceux-ci ne pouvaient être considérés comme éléments attestant la présence d'un site d'habitat.

Cette fouille a permis de mettre en évidence, les problèmes d'interprétation occasionnés par ces anomalies et de présenter un échantillon des descriptions réalisées.

Ceci étant dit, l'ensemble du site et son extension n'ayant pas fait l'objet d'une fouille complète, un certain nombre de structures comme les fosses et trous de poteaux repérés dans les sondages n'a pas été étudié et reste soumis à une contrainte archéologique.

Agnès CHARIGNON

AMANVILLERS

Lotissement rue des Passeurs

L'opération de sondages a couvert une surface de 3 071 m² au centre de la commune d'Amanvillers, *Rue des Passeurs*. Sous la terre végétale (0,30 m), on a pu observer la présence d'une couche de limons de plateau d'une épaisseur variant de 0,01 à 0,90 m selon la pente

du terrain. Sous celle-ci, ou directement sous la végétale, le substrat marno-calcaire compact apparaissait sans révéler la présence de vestiges.

Sophie GALLAND

APACH

Route de Trèves,
lotissement Le Hameau d'Ausone

Cette opération de diagnostic archéologique préventive a été réalisée sur une surface de 17 023 m² et a été motivée par la construction d'un lotissement situé contre la frontière allemande. Ce projet domine la vallée de la Moselle et se situe sur un versant, exposé à l'ouest, appartenant au massif du *Taunus*. Sous la terre végétale (0,15 m

d'épaisseur), on a pu observer un niveau de limon brun assez mince (entre 0,10 et 0,20 m d'épaisseur) puis des niveaux très compacts (constituant le substrat) d'argiles roses ou gris bleuté associés à des petits blocs calcaires et gréseux. Tous les sondages se sont avérés négatifs.

Sophie GALLAND

BARONVILLE

Rue du Millénaire,
lotissement Le Petit Mont

Les sondages archéologiques réalisés sur l'emplacement du futur lotissement *Le Petit Mont*, rue du Millénaire à Ba-

ronville (29 144 m²) se sont avérés négatifs.

Olivier FAYE

BLIESBRUCK

Hinterer Sand, R.D. 82

Âge du Fer - Gallo-romain

Le projet de déviation vers l'est de la route départementale R.D. 82 traversant le parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim (Moselle/Sarre) a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 5 ha. 93 tranchées ont été réalisées représentant 5 % de la superficie du terrain et 22 ont révélé la présence de structures et/ou de matériel archéologique. Le but de l'opération était de connaître l'étendue des vestiges archéologiques vers l'est du *vicus*. Le diagnostic a mis en évidence la présence de fossés le long de la voie romaine et l'absence de bâtiments romains. La limite du noyau ur-

bain devait donc se situer sur le fossé est-ouest repris actuellement par une haie (l'actuelle limite sud du diagnostic). En revanche, vers l'est, la présence de structures (fosses, trous de poteau) comblées avec des céramiques de la transition Hallstatt/La Tène permet de faire le lien avec les différentes structures déjà repérées lors de la fouille de 1989, sur l'ancien tracé de la déviation et celles découvertes en 1973. Une de ces structures a livré en outre une douzaine de balles de fronde.

Josabeth MILLEREUX-LE BÉCHENNEC

BLIESBRUCK

Im Sand, R.D. 82, rond-point

Gallo-romain

Le projet de déviation vers l'est de la route départementale R.D. 82 traversant le parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim (Moselle/Sarre) a nécessité une évaluation archéologique sur la zone située la plus au sud de la déviation, destinée à la création d'un rond-point. Cette zone, de 417 m², est contiguë aux bâtiments romains du quartier artisanal est, fouillé entre 1989 et 1995.

Malgré les perturbations engendrées par les vides sanitaires d'un ancien bâtiment de douane (soit sur 180 m² à différents niveaux), le décapage de la zone est et la purge du bâtiment récent ont permis de révéler la présence de niveaux romains tardifs et de parties de bâtiments romains bien conservés.

Josabeth MILLEREUX-LE BÉCHENNEC

BLIESBRUCK

Im Sand, Hinterer Sand, R.D. 82

Âge du Fer - Gallo-romain

Le projet de déviation vers l'est de la route départementale R.D. 82 traversant le parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim (Moselle/Sarre) a occasionné une fouille préventive sur une partie de son tracé. Cette opération s'est déroulée en deux campagnes (2003 et 2004). La campagne 2003 a mis en évidence deux types d'occupation : l'une de l'âge du Fer et l'autre de l'Époque romaine.

L'occupation du Hallstatt final/La Tène ancienne est présente sur tout le tracé. Elle est caractérisée, au nord par des structures d'extraction du sable et des épandages, au sud par des structures d'habitat (trou de poteau, sablière basse, silo, plaque foyère).

L'occupation romaine est concentrée le long de la voie romaine au nord, sous forme de fossés bordiers et au sud

par l'arrière de bâtiments romains installés dans le prolongement du quartier est (fouille 2004).

Le matériel recueilli est varié. Pour la période protohistorique, il est constitué essentiellement de mobilier céramique, mobilier qui s'intègre tout à fait dans le faciès lorrain.

En ce qui concerne la période romaine, le matériel se répartit entre la céramique, les os animaux et les matériaux de construction. Il est datable entre le I^{er} s. et le début du V^e s.

Josabeth MILLEREUX-LE BÉCHENNEC

BLIESBRUCK

Gallo-romain

Im Sand, pose de canalisations de gaz

La réalisation en deux tranches de travaux d'amenée du gaz dans le village de Bliesbruck a nécessité une surveillance archéologique. La première tranche de 1,5 km de tranchée pour la pose de canalisation de gaz dans l'extrême nord du village de Bliesbruck, dans l'environnement immédiat du parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim, a permis de connaître l'étendue de l'agglomé-

ration au sud du quartier artisanal Est et de reconnaître des fragments de voirie antique. La seconde tranche, de 1,3 km, située au cœur du village actuel, à proximité de la nécropole mérovingienne découverte dans les années 1950, n'a pas permis de révéler autre chose que des structures contemporaines.

Josabeth MILLEREUX-LE BÉCHENNEC

BLIESBRUCK

Kopf, lotissement de la Hermeskapel

Aucune structure anthropique n'a été mise au jour sur les 9 827 m² sondés au lieu-dit *Kopf*, sur l'emplacement du

futur lotissement de la *Hermeskapel*.

Pascal ROHMER

BOULAY

Extension du centre hospitalier Le Secq de Crepy

Les sondages (440 m²) réalisés préalablement à l'implantation de l'extension de l'hôpital civil de Boulay (sur une surface de 3 050 m²) n'ont livré aucune structure archéologique.

Les sondages se situent, pour les deux premiers, le long d'un mur de terrasse qui longe le bâtiment de l'hôpital. Ces sondages ont montré différentes couches de remblais datant probablement de la construction du bâtiment. Ils ont une profondeur de 2 m et s'arrêtent sur la dalle calcaire du terrain naturel.

Le troisième sondage, situé en contrebas de la terrasse, a montré un comblement (remblais) plus important. D'une profondeur de 4 m, ce sondage a été arrêté sur une

couche constituée de moellons calcaires dans une matrice d'argile. Ce niveau correspond également à une cote d'apparition d'eau (nappe phréatique ?). Dans une couche de remblais intermédiaire à 2,50 m, quelques fragments d'os humains sont apparus. Ils sont mêlés au sédiment et ne sont pas en place, vraisemblablement rapportés en même temps que les remblais.

Le sondage quatre a, quant à lui, une profondeur de 2 m et présente une stratigraphie constituée de plusieurs couches de remblais déposées sur le niveau calcaire du terrain naturel.

Olivier FAYE

BOUSSE

Guinlach, lotissement La Clairière aux Cerfs

Les sondages préventifs réalisés à l'occasion de la création du nouveau lotissement *Guinlach, La Clairière aux Cerfs*, sur une surface de 167 820 m² n'ont montré aucun indice ou vestige archéologique. Le projet est situé à l'est de la commune de Bousse, entre la forêt domaniale de Blettange et les routes départementales D1 et D8. Les sondages sont localisés à moins d'un kilomètre du lit mineur de la Moselle, à une altitude de 175 m au-dessus du niveau de la mer. Un léger versant exposé nord-sud, présentant une pente de 1 %, est visible sur l'ensemble de l'emprise. Le sous-sol est composé de marnes argi-

leuses grises alternant avec des placages de sable attribuable à la moyenne terrasse de la Moselle. Le terrain présente une couverture de limon de 0,80 m dans sa partie basse et de 0,30 m d'épaisseur sur la partie remontante du site. À l'est du projet, au niveau le plus bas, une dépression topographique est partiellement comblée par une couche de colluvion d'une puissance d'environ 1,50 m. Dans ce niveau ont été recueillis quelques fragments de céramique protohistorique.

Gilles MANGIN

BOUZONVILLE

Extension de la zone artisanale, route de Sarrelouis

Néolithique - Protohistoire - Âge
du Fer

Le diagnostic archéologique préventif réalisé sur une surface totale de 15,2 ha a permis la découverte de structures remontant au Néolithique ancien (poteaux, fosses) et au second âge du Fer (un bâtiment d'habitation). Enfin,

les vestiges d'une troisième occupation protohistorique, attestée par plusieurs bâtiments, ne peuvent être datés avec précision.

Thierry KLAG

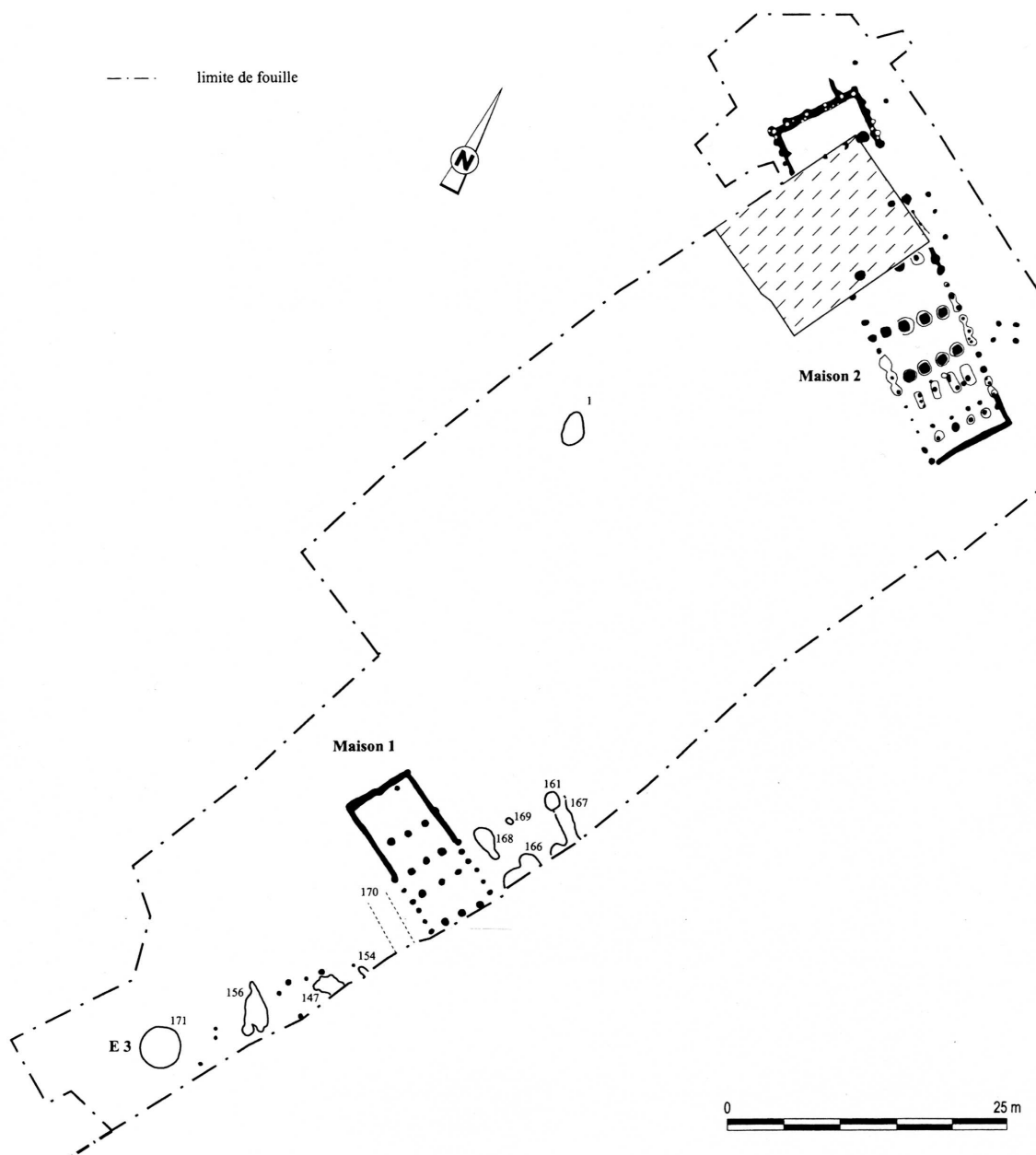
CATTENOM

Unterhausen, lotissement Les Tanneurs

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer



CATTENOM, Unterhausen, lotissement Les Tanneurs
Cliché de la maison 1
Cliché : Laurent THOMASHAUSEN



CATTENOM, Unterhausen, lotissement Les Tanneurs
 Plan des structures rubanées fouillées
 Relevé : Laurent THOMASHAUSEN

La commune de Cattenom est située dans la vallée de la Moselle, à sept kilomètres environ au nord-est de la ville de Thionville. En 2002, des sondages mécaniques ont été réalisés sur une surface de 7,12 ha préalablement à la construction d'un lotissement à usage d'habitation, au lieu-dit *Unterhausen*, en limite nord-est du village actuel. À cette occasion, plusieurs gisements ont été reconnus (cf. *Bilan scientifique régional 2002*, p. 52). Un site du Néolithique ancien a été mis au jour dans la partie orientale de la zone diagnostiquée, sur une bande longeant le rebord de la terrasse. À l'ouest de ce secteur, une fosse a livré du mobilier de la fin de l'âge du Bronze. Enfin, à l'extrémité sud du projet d'aménagement, les sondages ont permis de repérer un site d'habitat du haut Moyen Âge. La fouille menée en 2003 et 2004, sur un secteur de 0,37 ha à la périphérie occidentale du gisement Rubané,

a révélé la présence de douze structures excavées et de deux habitations : la première est datée du Rubané moyen (phase régionale 3) et la seconde du Rubané récent (phase régionale 5). Le plan de la maison présente un intérêt particulier car les rangées de trois poteaux (tierces) habituellement employées pour soutenir la charpente sont remplacées par des alignements de quatre poteaux formant un bâtiment à cinq nefs. Cette transformation, tout à fait inédite dans l'architecture Rubané, constitue une découverte remarquable.

Par ailleurs, la fouille a révélé une fosse supplémentaire de la fin de l'âge du Bronze et une grande fosse polylobée utilisée à la fin de l'âge du Bronze puis au premier âge du Fer.

Laurent THOMASHAUSEN

CATTENOM

Waertchen, sablières de Sentzich

L'intervention archéologique a couvert une surface de 26 772 m² à mi-chemin entre le centre de la commune et le lit actuel de la Moselle, soit, à une centaine de mètres de l'un et de l'autre.

La surface sondée, à une altitude de 149 m, correspond aux basses terrasses de la rivière.

Sous la terre végétale (0,30 à 0,50 m d'épaisseur) les sondages ont révélé dès 0,50 m jusqu'à 1,60 m des limons fins jaunes, puis entre 1,60 m et 2 m des argiles jaune grise avec oxydes de manganèse et quelques galets de quartz blanc. Enfin, apparaît entre 1,20 m et 4 m le tout venant constitué de graviers insérés dans une matrice sableuse, l'objet même du projet d'exploitation de la sa-

blière. Les indices anthropiques sont extrêmement faibles. Toutefois, on constate sur l'ensemble de la zone sondée, et ce à une profondeur avoisinant 1 m, des épandages de charbons avec parfois des concentrations charbonneuses mêlées de terre rubéfiée. Ce secteur a vraisemblablement fait l'objet d'anciennes exploitations du sol (déforestation, mise en culture), un prélèvement a d'ailleurs été effectué. On pourrait donc garder en mémoire une liaison possible entre les occupations (haut Moyen Âge et Néolithique ancien) repérées à 250 m de là vers le nord-est (lotissement Les Tanneurs, cf. *supra*) et cette zone non occupée et néanmoins *a priori* aménagée.

Sophie GALLAND

CHÂTEAU-SALINS

Noire Corvée, extension de l'usine Senoble

Des sondages archéologiques préventifs ont été réalisés à l'occasion de l'agrandissement de la société Senoble, sur une surface de 24 335 m², infrastructure comprise. Ils n'ont révélé aucun vestige archéologique. Le terrain est relativement anthropisé. La présence de divers bâtiments (bunker, rotonde SNCF, atelier, voie de chemin de fer) ainsi que l'écrêtement et le nivellement de l'extension ont fortement oblitéré les couches sur les deux tiers de l'emprise. Sur une partie sondable engazonnée, située au nord-ouest, la stratigraphie des sondages laisse observer en apparence des sols remaniés d'épaisseur variable

entre 0,50 m et 1 m. Ceux-ci correspondent au terrassement et à la mise en œuvre de la première usine. À l'ouest du projet, une dépression topographique est partiellement comblée par une couche d'alluvion argileuse d'une puissance d'environ 2,50 m. Dans ce niveau ont été recueillis quelques fragments de céramique gallo-romaine. Le sous-sol est composé essentiellement d'argiles rouges dites de *Chanville*, datées du Keuper supérieur (étage géologique du Trias).

Gilles MANGIN

CORNY-SUR-MOSELLE

Lotissement Au Jeu de Quilles

Haut Moyen Âge

La parcelle sondée couvre une surface de 4 410 m². Elle est localisée au sein du village actuel, entre la ruelle des Hauts Jardins et le chemin de Plante, sur le rebord du plateau Lorrain sud à 350 m environ du cours actuel de la Moselle. Le substrat est composé de limon sableux d'origine alluviale à l'ouest et de calcaire et d'argile à l'est. Les sondages, réalisés à l'aide d'une pelle mécanique sur environ 6 % de la surface accessible, ont mis en évidence

un gisement archéologique à l'ouest de la parcelle, en bas de pente. Il s'agit de plusieurs trous de poteaux, de fosses et de fonds de cabane du Moyen Âge. Les structures sont recouvertes d'un niveau de limon sableux brun noir dont l'épaisseur varie de 0,30 m à 0,40 m dans lequel ont été repérés des amas de blocs calcaires utilisés pour caler des poteaux.

Laurent THOMASHAUSEN

DIEUZE

Rue des Friants, lotissement

L'opération de sondages d'archéologie préventive effectuée sur les secteurs concernés par le projet de lotissement au lieu-dit *Rue des Friants* (10 350 m²) s'est avérée négative. Une couche de limons d'une épaisseur variant de 0,40 m à 0,80 m recouvre l'ensemble de la surface sondée. On note la présence, sur une partie de la

parcelle, de remblais modernes (épaisseur variant entre 0,80 m et 1,20 m) formant l'assise d'une ancienne scierie. Le substrat, composé de marnes argileuses, est atteint dans tous les sondages.

Thierry KLAG

ENCHENBERG

Lotissement Bellevue, tranche 4

L'opération de sondages archéologiques préventifs réalisée sur la quatrième tranche du lotissement *Bellevue* (9 652 m²) s'est avérée négative. Toutes les parcelles ont pu être sondées. Le projet est situé au sud du village. Le terrain présente une forte érosion du sol et une très

faible couverture pédologique, laissant apparaître le substrat (grès coquilliers à *voltzia*) à 0,05 m de profondeur en moyenne.

Gilles MANGIN

ENNERY

Mancourt, Les Vieilles Eaux et Les Rayus

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen Âge
- Moyen Âge - Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée sur la commune d'Ennery, située à une quinzaine de kilomètres au nord de Metz, dans le lit majeur de la Moselle, aux lieux-dits *Mancourt*, *Les Vieilles Eaux* et *Les Rayus*, sur une surface de 283 022 m², dans la perspective d'une exploitation de granulats par l'entreprise Sablières Dier. Elle a permis de découvrir les vestiges (fosses, foyers, trous de poteaux, fossés, puits, fonds de cabane, murs, sols aménagés) d'une occupation rurale

datant de l'âge du Bronze final, perdurant à l'âge du Fer et pendant les périodes romaine et médiévale. Ces vestiges sont essentiellement concentrés aux abords de l'actuelle ferme de Mancourt, à l'emplacement d'un village disparu portant ce même nom. Les vestiges découverts sur la zone 1 sont stratifiés et recouverts (voire détruits) par l'installation d'une ferme aujourd'hui démolie (elle était encore en élévation au début du XX^e s.).

Justine FRANCK

EPPING

Bitcherweg, lotissement Les Jardins

Vingt sondages (environ 7 000 m²) ont été réalisés lors de cette opération, couvrant une superficie de 23 437 m². Aucun vestige archéologique n'a été découvert. Il convient néanmoins de préciser que, suite à une erreur de marquage au sol des limites de la parcelle à sonder,

il semblerait qu'une bande de terrain d'environ 20 à 25 m de large n'ait pas été diagnostiquée. L'absence de tout type de témoin anthropique sur le reste de la zone sondée incite à relativiser cette lacune.

Agnès CHARIGNON

FARÉBERSVILLER

Lotissement Ferme Champêtre du Bruskir

Les sondages portaient sur une surface de 120 528 m² destinée à la construction d'un lotissement. Aucun indice ou artefact n'a été mis au jour lors de cette campagne de

diagnostic.

Philippe MERVELET

FÈVES - SEMÉCOURT

Patural de la Maxe, ZAC Euromoselle, lot C

La création d'une zone à lotir de 27 482 m², sur les communes de Fèves et Semécourt, dans la ZAC *Euromoselle*, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. La zone est située à environ 10 km au nord de Metz, dans la vallée de la Moselle, secteur riche de nom-

breux gisements archéologiques. Malgré les indices de sites référencés en carte archéologique qui témoignent d'une présence humaine dès la période préhistorique, les sondages se sont tous révélés négatifs.

Francesca SCHEMBRI

FLORANGE

Avenue de Lorraine, Les Terrasses de la Passerelle

Les sondages archéologiques préventifs ont été réalisés à l'occasion de la construction de deux immeubles *Les Terrasses de la Passerelle*, avenue de Lorraine, sur une surface de 3 023 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées. Bien que situés dans un périmètre archéologiquement sensible, les sondages se sont révélés négatifs. Le terrain est constitué pour l'essentiel d'une couche de

terre végétale variant de 0,10 m à 0,25 m d'épaisseur et d'un sous-sol constitué principalement d'argile jaune compacte. Il est également marqué par des limites d'anciens jardins avec la présence de deux foyers modernes creusés dans le sol jusqu'à 0,50 m de profondeur.

Gilles MANGIN

FLORANGE

Lotissement de la rue de la Fontaine

Le projet d'un lotissement de la rue de la Fontaine, à Florange, prévoit la construction de 11 maisons individuelles à usage locatif, sur une surface de 4 066 m². Ces pavillons seront fondés sur des radiers dont l'ancrage sera fait par un système de bèches périphériques dont la profondeur d'enfouissement sera de l'ordre de 0,20 m.

Les 10 sondages réalisés ont révélé la présence de fondations et cave d'une maison du XIX^e s. localisée dans le tiers ouest de l'emprise. Un remblai, composé des té-

moins de la démolition de ce bâtiment et de déchets d'industrie métallurgique, se développe vers l'est et atteint rapidement une épaisseur comprise entre 1,60 et 2 m.

En fonction de ceci, le terrain en place (sables et graviers d'origine alluviale) a été rencontré à une profondeur variant, de l'ouest vers l'est, de 0,60 à 2 m.

Hormis les vestiges récents cités précédemment, l'opération de diagnostic s'est avérée négative.

Franck THIERIOT

FREISTROFF

Château Saint-Sixte, drainage de la cour

Moderne

À l'occasion de travaux de drainage et de réfection du pavage de la cour du château, une surveillance archéologique a été organisée. Classé Monument Historique en 1991, cet édifice tire son origine d'un château attesté par les sources écrites vers 1300. Durant la première moitié du XVI^e s., il a été entièrement reconstruit et organisé autour d'une cour. Cependant, aucun vestige médiéval n'a pu, jusqu'à présent, être démontré. La surveillance s'est opérée en deux étapes. Dans un premier temps, des sondages creusés à la mini-pelle sur 0,50 m de profondeur ont démontré l'absence de vestiges structurés. Dans un second temps, les neuf fosses (1 m³ chacune) des buses destinées à recueillir les eaux de pluie ou d'inon-

dition ont été creusées sous surveillance archéologique. Toutes présentaient des remblais vraisemblablement de la construction du château durant le XVI^e s. surmontant des limons argileux hydromorphes fluviaux. Par ailleurs, l'une des fosses a livré trois pieux, fichés dans le substrat alluvionnaire, non appointés, d'une vingtaine de centimètre de section et distants de 0,25 m l'un de l'autre. Un pieu a été précisément daté par dendrochronologie sur aubier de 1588±1 an. La structure à laquelle appartenaient ces pieux n'a pas pu être identifiée en raison de l'exiguïté de la fouille.

Amaury MASQUILIER

GANDRANGE

Le Grand Pré, ZAC Sous la Côte

Cette opération a été conduite dans le cadre d'un projet de lotissement, sur une surface de 28 471 m² sur la commune de Gandrange. La topographie de l'emprise est caractérisée par la présence d'un talweg, orienté nord-ouest/sud-est, occupant la partie est des terrains étudiés. Les travaux de reconnaissance archéologique ont permis la réalisation de 60 sondages, correspondant à une surface de 2 100 m² soit 6,5 % de la superficie concernée par l'intervention.

Le terrain naturel (marnes orangées) a été rencontré à

une profondeur comprise entre 0,30 et 1,70 m en suivant le sens de la pente. Un horizon de limons sableux jaunes à gris jaune, d'origine vraisemblablement colluvionnée, colmate ce faciès lorsqu'il n'apparaît pas directement sous la terre végétale. La séquence stratigraphique observée en bas de pente est caractérisée par le développement de niveaux d'argiles hydromorphes, dont la couleur varie du gris au bleu.

Hormis un fragment de meule dormante de datation probablement protohistorique trouvé en position secondaire

GAVISSE

La Belle Croix, lotissement Le Clos Acheren

Un projet de lotissement sur une surface de 18 076 m², dans un secteur archéologique avéré, a suscité une intervention de diagnostic archéologique préventif.

La stratigraphie est connue grâce à une étude géotechnique réalisée par l'aménageur, elle se compose (sous la terre végétale) de 2,80 m de limons fins, puis de 2,10 m de limons argileux, et enfin, apparaît le gravier, l'eau émergeant à une profondeur de 1,50 m. Compte-tenu de ces

informations fournies par l'aménageur avant le démarrage des sondages, de son intention de ne pas construire de caves, et sachant par ailleurs que les sites les plus proches (à altitude et contexte géologique similaires) affleurent dans les labours, les sondages ont été réalisés sur une profondeur de 0,60 à 0,70 m maximum dans les niveaux de limon. Ceux-ci se sont révélés négatifs.

Sophie GALLAND

GORZE

Nymphée du Palais Abbatial

Moderne

L'abbaye bénédictine de Gorze a été construite par l'évêque de Metz Chrodegand, entre 745 et 754. Localisée entre la Woëvre et la Moselle, aux portes de Metz, cet établissement a suscité de nombreuses convoitises et a connu de nombreux désastres liés aux différents conflits que cette région frontalière a connus. En 1552, lors du siège de Metz, la ville de Gorze a été assiégée et le palais abbatial ainsi que l'église ont été incendiés. Aucun projet de reconstruction ne semble avoir été sérieusement engagé avant la nomination comme abbé de Philippe Eberhardt de Lowenstein en 1688 qui entreprit, à partir de 1696, la reconstruction du palais qu'il confia à Pierre Bourdict.

Le nouveau palais présente un plan en U composé d'un corps central rectangulaire encadré par deux pavillons. Une aile abritant les dépendances est disposée dans le prolongement de chacun des pavillons. À l'articulation entre ceux-ci et les dépendances, un mur de terrasse délimite l'emplacement d'un bassin et de deux rampes d'escalier qui conduisent au jardin. Ce dernier, en surélévation par rapport à la cour, est aménagé en utilisant le relief de flanc de côte et présente à l'autre extrémité une seconde terrasse qui accueille un nymphée. Celui-ci est composé d'un bassin alimenté par une cascade surmontée de huit

arcades abritant chacune une figure en bas-relief, qui encadrent un escalier central menant vers le verger et le potager aujourd'hui remplacés par un hospice construit dans les années 1980.

En 1932, les terrasses et les murs du jardin ainsi que la porte d'entrée du palais ont été classés au titre des Monuments Historiques. Bien que des travaux de restauration aient été entrepris en 1956, 1982 et 1984, l'état alarmant du nymphée réclamait une intervention urgente. Dans le cadre de l'étude préalable réalisée par l'architecte en chef des Monuments Historique, des sondages ont été creusés manuellement dans les niveaux de sols des deux terrasses et quelques observations archéologiques ont pu être menées. Ces dernières ont permis de reconnaître différents aménagements liés à l'installation des escaliers d'accès à la seconde terrasse, différentes conduites de circulation d'eau en pierre taillée ainsi que des niveaux de sol en dalles ou en mortier. Cependant, aucun plan d'ensemble des éléments observés n'a pu être dressé en raison de l'étroitesse des ouvertures et la faiblesse des profondeurs atteintes n'a pas permis de mettre au jour de vestiges plus anciens que ceux liés à l'aménagement des jardins.

Marie-Paule SEILLY

GOSSELMING

Lotissement La Vallée Verte, tranche 3

La commune de Gosselming est située à 7,5 km au nord-ouest de Sarrebourg. La troisième tranche du projet immobilier s'étend à l'ouest du village, sur les terrasses alluviales inférieures de la Sarre, sur une surface de 10 969 m².

Le sous-sol est constitué de limons très sableux et homogènes sur 1 à 2,5 m d'épaisseur. Les niveaux suivants sont des alluvions sableuses récentes comportant des sables roux ou brunâtres mélangés de graviers et de ga-

lets roulés en provenance des Vosges (quartz, quartzites, lydienes).

Pour réaliser ce diagnostic, des sondages d'une dizaine de mètres de long ont été pratiqués à intervalles réguliers, suivant un maillage en quinconce. La surface ainsi sondée est de 780 m², soit 7,1 % de la surface totale.

Les sondages se sont révélés négatifs. Aucune structure ou aménagement archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

GUÉNANGE

Lotissement Mont Cassin, tranche 2

Gallo-romain

Un site archéologique antique a été mis au jour à l'emplacement du futur lotissement *Mont Cassin*, d'une emprise de 66 910 m². Il est matérialisé par un bâtiment construit en pierre, 2 fosses d'extraction de matériaux, un niveau

de substruction et quelques trous de poteau. Des indices d'occupation protohistoriques ont également été reconnus dans les colluvions (hors contexte).

Franck GÉRARD

GUÉNANGE

Rue Mozart, collège René Cassin

Des sondages archéologiques préventifs ont été réalisés à l'occasion de la reconstruction du collège *René Cassin* sur un terrain de 16 418 m². Ce qui a motivé cette opération a été la découverte d'éléments archéologiques (hache néolithique, urnes funéraires de l'âge du Bronze) découverts auparavant dans ce secteur. La présence de divers réseaux (eaux usées, eau potable, gaz, câble électrique) et l'installation de bâtiments, de cours et de galeries couvertes ont oblitéré fortement les couches à plu-

sieurs endroits de l'emprise. Cela a contraint à réduire le pourcentage d'ouverture du diagnostic à 4 %. Sur les parties sondables engazonnées, la stratigraphie des sondages laisse observer des remblais-déblais correspondant à la mise en œuvre du premier collège. Aucun indice ou vestige archéologique n'a été mis au jour. Le substrat est composé essentiellement d'argile jaune compacte et de schiste carton.

Gilles MANGIN

HAYANGE

Ferme Malgré l'Eau, lotissement Les Grandes Terrasses

Gallo-romain

Les vestiges archéologiques se trouvent au bord et à l'angle de l'emprise sondée (131 865 m²), côté nord ouest du futur lotissement. Le site s'étend probablement en dehors du projet côté route ou côté du syndicat des eaux. Les structures apparaissent à une profondeur de 0,30 m à 0,40 m. Elles correspondent à un angle de mur en fondation de pierre et à un foyer domestique de forme rectangulaire. L'état de conservation et la hauteur des murs,

ainsi que l'absence de niveau de sol et d'éléments culturels, laissant supposer que le site est relativement érodé. Ce mur, dégagé sur au moins 13 m de long, suggère que nous sommes soit en présence d'un bâtiment rural, soit, plus vraisemblablement, sur un mur d'enceinte délimitant une propriété (*villa*).

Gilles MANGIN

HEINING-LÈS-BOUZONVILLE

Roederwiese, lotissement communal, tranche 5

Le terrain, d'une surface de 20 439 m² est plan au sud et légèrement en pente dans la partie nord. La terre arable d'une épaisseur de 0,10 m repose sur un niveau de limon argilo-sableux de 0,20 à 0,30 m d'épaisseur. Les niveaux géologiques sont composés de 0,40 m à 0,50 m de marne grise et jaune reposant sur un banc calcaire. 71 sondages de 2 m de large sur 10 m de long ont été réalisés dans le

périmètre concerné (1 430 m²). La surface ainsi sondée représente environ 7 % du total de l'emprise du futur lotissement.

L'ensemble des sondages a atteint le substrat géologique. Aucune structure anthropique n'a été mise au jour.

Pascal ROHMER

HELLIMER

Messe, lotissement rue de Gaillard

Un projet de réalisation de lotissement par la commune de Hellimer a conduit le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire un diagnostic archéologique sur la surface concernée (15 934 m²).

La surface sondée présente un pendage globalement orienté ouest-est de 7 m sur 160 m linéaires.

Le terrain naturel (marnes calcaires grises à jaunes) a été régulièrement rencontré à une profondeur variant de

0,20 à 0,40 m. Il est recouvert d'un horizon de limons sableux gris, contenant de rares fragments de tuiles et de céramiques modernes, identifié dans la partie extrême sud-est de l'emprise. Ce niveau colluvionné peut pon-

tuellement atteindre 0,50 m d'épaisseur.

Les sondages n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Franck THIERIOT

HERMELANGE

Lotissement rue des Chenevières

Le terrain sondé (9 694 m²) est plan sur l'ensemble de la zone. La terre arable est très superficielle et présente une puissance de 0,02 m à 0,05 m. Le terrain géologique est, quant à lui, composé de limon argilo-sableux comportant de nombreuses traces de manganèse. Situé non loin de la Sarre, il s'agit probablement des limons de débordement de cette rivière.

28 sondages de 10 m de long sur 2 m de large, disposés en quinconce, ont été réalisés. La profondeur de ceux-ci varie de 0,20 à 0,50 m. La zone sondée représente 5,78 % de la superficie totale.

Les sondages se sont révélés négatifs, aucune structure ou trace d'anthropisation n'ayant été mise au jour.

Pascal ROHMER

HERTZING

La Giraffe

Le terrain, d'une surface de 31 600 m², présente une pente du sud-ouest/nord-est. La terre arable, d'une épaisseur de 0,10 m à 0,20 m, repose directement sur le plateau calcaire.

9 520 m² de l'emprise totale du dépôt n'ont pas pu être sondés car ils constituent une zone de stockage de blocs calcaires.

99 sondages de 2 m de large sur 10 m de long ont été réalisés dans le périmètre concerné soit 1 980 m². La surface ainsi sondée représente environ 8,9 % de l'emprise du futur dépôt.

L'ensemble des sondages a atteint le substrat géologique. Aucune structure anthropique n'a été mise au jour.

Pascal ROHMER

HETTANGE-GRANDE

Route de Thionville

Un projet immobilier, qui sera réalisé en bordure de la route nationale 53, sur la commune d'Hettange-Grande, et ce sur une surface de 3 338 m², a nécessité une opération de diagnostic archéologique préventif justifiée par la proximité d'un îlot urbain des époques gallo-romaines et médiévales.

Compte-tenu de la forme du plan de l'emprise, de la présence de lignes de réseaux enterrés en périphérie, d'un égout la traversant, de la proximité d'un ruisseau et de

l'obligation de conserver les arbres, le périmètre à sonder s'est concentré dans le secteur est.

Les sondages révèlent en stratigraphie 0,40 m à 0,80 m d'argile jaune recouvrant des paléochenaux (sur une profondeur de 3 m) avant d'arriver sur le substrat constitué de gravier. Hormis quelques bois flottés, aucun aménagement ni signe d'anthropisation ne sont apparus.

Sophie GALLAND

HETTANGE-GRANDE

Rue des Rossignoles, lotissement La Boucle des Châtaigniers

La commune concernée est à mi-chemin entre Thionville, au sud, et la frontière luxembourgeoise, au nord. La zone définissant l'emprise des sondages sur 20 447 m² est dans un secteur situé à l'est des Côtes de Moselle et à l'ouest de la vallée de la Moselle et fait partie géologiquement du Plateau Lorrain marno-calcaire. À une altitude de 195 m, les sondages ont été entrepris sur une colline dont le versant nord-est fait face au cœur du village de Soëtrich (fondation supposée au XV^e s.), distant de 500 m environ. Le sommet du promontoire domine, quant à lui, nombre

de vestiges attestés sur l'ensemble du territoire communal. Les sondages effectués ne dépassent pas une profondeur de 1 m. Sous une mince couche de terre végétale variant entre 0,01 et 0,20 m, l'encaissant est constitué de lehm sur une vingtaine de centimètres sur le versant nord-est et de limons très oxydés sur le versant opposé.

Les sondages n'ont révélé aucun vestige hormis quelques traces de fragments d'objets dans la couche de terre végétale.

Sophie GALLAND

HOMBOURG-HAUT

Château, front ouest

Moyen Âge - Moderne

Construit à partir du milieu du XIII^e s. par l'évêque Jacques de Lorraine, puis profondément remanié à la fin du XVI^e s. et durant le premier tiers du XVII^e s., le château de Hombourg-Haut occupe la partie centrale d'un éperon gréseux dominant la vallée de la Rosselle et la route Metz-Sarrebruck. Classées au titre des monuments Historiques, les ruines du château ont fait l'objet, en 1990, de sondages non autorisés, qui ont notamment rencontré les vestiges d'une rampe pavée, adossée à la courtine ouest.

Fin 2003, a été engagée une première tranche de tra-

voux de restauration sur le front ouest, portant sur le mur de soutènement de la rampe et la préparation de cette dernière, appelée à devenir l'accès pour les visiteurs. La surveillance des terrassements de la moitié inférieure de la rampe supérieure, soit environ 50 m², a montré, d'une part, l'interruption du pavage et, d'autre part, la présence directement, sous les remblais, du talus gréseux, sur lequel a été édifiée la courtine. Aucun aménagement ou niveau structuré n'a été mis en évidence dans l'emprise décapée.

Pierre THION

KIRSCHNAUMEN

Rue de l'abbé Simminger

La construction d'une habitation au cœur du village (surface sondée : 626 m²), dans un contexte archéologique très sensible (nécropole mérovingienne, occupations gallo-romaines), a suscité une intervention de diagnostic archéologique.

En coupe, les sondages révèlent (de haut en bas) : un niveau de terre végétale de 0,30/0,40 m, puis un niveau d'environ 0,30/0,40 m de limons bruns anthropisés et d'un niveau de limon argileux de 0,10/0,15 m. Le terrain naturel apparaît vers 0,80 m sous la surface du sol et est consti-

tué de marnes bariolées très compactes.

Les éléments anthropiques relevés se composent de fragments de vaisselle contemporaine et de tuile mécanique associés à quelques éléments fauniques. Aucun vestige ancien n'est apparu, en outre, il a été possible de consulter en mairie des documents cadastraux datés de 1834 ainsi que les plans datés de 1996 où l'on observe dans un cas comme dans l'autre que cette parcelle est restée vide de toute construction.

Sophie GALLAND

LAUDREFANG - LONGEVILLE-LÈS- SAINT-AVOLD

Les 4 Vents, Vieille Tuilerie, mise à 2 x 2 voies de la côte des Quatre Vents

Gallo-romain - Moderne

Le site 1 est localisé sur la commune de Laudrefang, le long de la R.D. 910 et de la R.D. 110d. Il s'agit des restes d'une ancienne tuilerie (116 260 m²) dont les fours sont décelables en surface grâce aux concentrations de tuiles et de briques rubéfiées, surcuites et, pour certaines, fondues. Cette tuilerie figure déjà sur la carte de Cassini au XVIII^e s.

Sur ce secteur, les structures apparaissent à une profondeur variant entre 0,30 m et 0,80 m et sont réparties dans neuf sondages.

Les principaux vestiges sont composés par :

- un four de cuisson des tuiles présentant au moins trois états,
- un second four matérialisé par un mur de brique de même facture que ceux employés dans le précédent,
- des poteaux et des dés en maçonnerie de chaux,
- des murs maçonnés,
- des murs en construction légère qui se devinent par la présence de gros blocs de grès réemploi et qui forment des alignements avec certains dés maçonnés,

- plusieurs zones de radiers de tuiles ou de pierres,
- quelques fossés, le long de la R.D. 110d notamment, qui semblent délimiter la fabrique.

Un mur appartient vraisemblablement à la maison du propriétaire de la fabrique. La céramique découverte dans ce sondage et celle qui est située à proximité permettent une datation au XVIII^e s.

Outre de nombreux fragments de brique et de tuile, le mobilier est rare et ne se compose que de quelques fragments de céramique. Ces derniers peuvent être datés du XVIII^e s.

Les vestiges archéologiques localisés sur le site 2 se trouvent de part et d'autre de la R.D. 910. Le site s'étend probablement en dehors du projet, en direction du fond de la vallée, et sous la R.D. 910. Les structures apparaissent à une profondeur comprise entre 0,50 m à 0,80 m. Elles correspondent à de petites excavations rectangulaires à parois rubéfiées. Deux d'entre elles ont fait l'objet d'une coupe et d'un relevé en plan.

Vu l'espacement entre les structures (plus de 200 m), cet

ensemble de vestiges correspond sans doute à plusieurs établissements gallo-romains dont la chronologie ne peut être clairement précisée. Les vraisemblables substructions des bâtiments d'habitation correspondant, qui sont sans doute sur poteaux, n'ont pu être localisées. Il est possible que ces derniers soient érodés car on constate la présence d'une légère pente. De plus, le substrat de sable fin est sans doute plus propice à l'érosion que des limons, par exemple.

Cette campagne a permis la découverte de deux sites structurés. Le premier, d'époque moderne, apportera sans doute d'importants renseignements sur la fabrication des tuiles au XVIII^e s. Il sera également possible de préciser la durée de l'exploitation. Le second site comprend vraisemblablement plusieurs occupations gallo-romaines, mais aucun bâtiment n'a pu être découvert sur le secteur.

Thierry KLAG

LAUDREFANG

Les 4 Vents, Vieille Tuilerie,
mise à 2 x 2 voies de
la côte des Quatre Vents

Moderne - Contemporain



LAUDREFANG, Les 4 Vents, Vieille Tuilerie, mise à 2 × 2 voies de la côte des Quatre Vents

Évolution de la tuilerie

DAO : Soraya SIAFI

La fouille de la tuilerie dite *Vieille Tuilerie*, au lieu-dit *Les 4 Vents*, fait suite aux sondages de diagnostic réalisés en 2003 préalablement à la mise à 2 x 2 voies de la R.D. 910 (cf. *supra*). Le site est localisé à 5 km à l'ouest de Saint-Avold, en haut de la côte des 4 Vents. La tuilerie est installée sur le rebord de plateau (alt. 344 m) sur un terrain en légère pente, en bordure des R.D. 910 vers Faulquemont et R.D. 110d vers Laudrefang. L'intérêt de la fouille réside dans la possibilité d'appréhender ce site dans son extension maximale, incluant la zone d'habitat et les zones de production de tuiles et de briques. La chro-

nologie générale du site peut être synthétisée en quatre périodes.

La première période débute au cours du XVII^e s. pour s'achever probablement vers 1690. Elle est marquée par l'installation d'un four de tuilier-briquetier (1047), très certainement à l'origine du micro-toponyme *Vieille Tuilerie* porté sur le cadastre napoléonien. Long de 6,90 m, large de 6,40 m et conservé sur 1,20 m de hauteur, ce four est précédé d'une aire de chauffe. C'est un four à deux volumes (chambres de chauffe et de cuisson) séparés par une sole perforée, à tirage vertical et cuisson intermit-

tente. La sole du laboratoire mesure 3,80 x 4,20 m de côté, soit 16 m². Aucune autre structure n'a été mise au jour, si ce n'est d'éventuelles carrières non précisément datées.

Durant la deuxième période, un four (1042) est reconstruit sur les vestiges du premier. Il est associé à une petite fosse de nature indéterminée et à une fosse de marchage toutes deux situées au centre du site, ainsi qu'à des carrières. Cette période débute probablement vers 1690 et s'achève entre 1780 et 1840, la nature des données archéologiques et la datation archéomagnétisme du four n'autorisant pas une plus grande précision. Le four, de type tout à fait analogue au précédent, forme une structure de 7 m de largeur, 7,40 m de longueur et 1,60 m de hauteur. Le laboratoire est de forme presque quadrangulaire : 2,85 x 3,15 m de côté, soit 9 m².

Sans perdre sa vocation de tuilerie, le site est entièrement réorganisé au début de la troisième période (*circa* 1780-1840). Un nouveau four et une halle sont construits au centre du site sur une surface de 400 m², ainsi qu'une maison d'habitation. Ces changements sont indiqués sur le cadastre napoléonien dressé vers 1831-1840. La matrice cadastrale nous apprend que cette tuilerie appartient en 1840 à Georges Vilm. La propriété est constituée de terres, d'une maison, de bâtiments et [de] sols, d'une tuilerie et d'une tuilerie ancienne d'une surface de 400 m². En 1840, la maison est agrandie. En 1865, deux fours à chaux sont achevés. La propriété est vendue en 1869 à Martin Marck qui déclare la maison *démolie* en 1873 et, l'année suivante, la tuilerie et les deux fours à chaux. La propriété change de nouveau de mains en 1885. Ces mutations de propriété successives marquent la fin de cette période. Signalons qu'au XIX^e s., il n'existe dorénavant plus une, mais deux tuileries. En effet, la tuilerie des *Quatre Vents*, située dans la ferme du même nom de l'autre côté de la route, est mentionnée pour la première fois en 1846, date probable de sa construction. Au plan archéologique, la halle de séchage, longue de 29,60 m et large de 12 m, soit 355 m², comprend trois nefs et sept travées. La première travée est occupée par une cave. La dernière, contiguë au four, est fermée vers l'extérieur, mais ouverte sur l'aire de chauffe du four et la halle. Elle forme ainsi un espace mi-clos d'un peu moins de 30 m² à partir duquel l'enfournement et le défournement des briques et des tuiles pouvaient se faire par une ouverture pratiquée dans la voûte du four. Accolé au grand côté sud de la halle, un égayoir à chevaux de 5,60 x 3,1 m, élément caractéristique des fermes lorraines, a été mis au jour. Deux fours, toujours de même type, ont été reconnus pour cette période. Du premier four, seul subsiste le mur postérieur. À proximité de ce four, un foyer ouvert se caractérise par une sole de 8,40 m² de surface. La fonction précise du foyer, installé dans la septième travée de la halle, demeure inconnue. Reconstruit au même emplacement que le four précédent, le four (1162) connaît une importante réfection de sa voûte (1130). L'aire de chauffe couvre une surface de 22,70 m². Le four mesure 5,24 m de largeur, 5,90 m de longueur et 1,60 m de hauteur. Le laboratoire, de plan quadrangulaire, mesure 3,08 m de côté, soit 9,50 m². Son élévation est conservée sur 1,20 m de hauteur. Trois assises de briques de module 0,04 x 0,10 x 0,23 m forment l'amarce de la voûte. Ces fours étaient drainés par des dalots. Durant cette période, deux états de bâtiments d'habitation ont pu être définis.

Le premier état est caractérisé par une maison d'au moins 5 m de largeur et de 9,40 m de longueur. Située en bordure de fouille, son organisation interne n'a pu être appréhendée. Le second correspond à un agrandissement daté par les documents cadastraux de 1840. Cette extension est organisée en trois travées : une travée de liaison avec l'ancien module à l'est ; une travée centrale avec un seuil et un dallage intérieur ; une travée occidentale divisée en trois pièces. Les sols contemporains sont généralement en terre battue, parfois dallés. Seule la carrière orientale a pu être sondée. Entièrement circonscrite, elle mesure 23 x 13 m, soit 125 m². Le plan laisse apparaître des fronts de taille quadrangulaires et de petites entailles triangulaires. La profondeur maximale de la carrière atteint 4,17 m. Compte-tenu de son profil en entonnoir, le volume minimum d'argile extraite peut être estimé à 150 m³. Enfin, bien que mentionnés dans la matrice cadastrale, les fours à chaux n'ont pas été retrouvés mais des traces de chaux blanche dans les sols d'occupation devant les fours attestent leur existence.

La quatrième période est marquée par une reconstruction de l'habitat et du four. Elle débute entre 1869 et 1885 (changements de propriété) et s'achève probablement vers 1910 (datation archéomagnétisme du four 1124). Au plan archéologique, les principales modifications sur la halle concernent l'ajout d'appentis, au nord et à l'est, et la mise en place de dés en grès taillés avec des mortaises pour supporter des étagères de séchage des briques et des tuiles avant leur cuisson. La dernière travée de la halle, contiguë au four, est réaménagée en pièce où sont rangées des briques. Enfin, l'assainissement de la halle est rendu possible par un ensemble de drains et dalots, certains la traversant et d'autres la contournant. Le four est reconstruit une dernière fois au cours de cette période (four 1124). Il mesure 5,24 m de largeur, 5,55 m de longueur et 0,70 m de hauteur. Contrairement aux fours antérieurs, les alandiers et les couloirs de chauffe, affectés d'une pente de 7 %, sont au nombre de trois. Le laboratoire est de plan quasi quadrangulaire : 3,22 x 3,10 m de côté, soit 10 m². L'appareil de revêtement des couloirs de chauffe et des alandiers est entièrement constituée de briques d'un module moyen de 0,203 x 0,098 x 0,048 m (module médian : 0,20 x 0,097 x 0,041 m). Entre la halle et les bâtiments d'habitation, se développent un chemin et l'usoir, terme lorrain servant à désigner le sol le long des façades des maisons. À proximité de la maison se trouve un puits, une fosse de préparation de mortier ou de chaux. Une structure excavée située entre la carrière orientale et la halle est interprétée comme une fosse de marchage des argiles avant la fabrication des briques et des tuiles. Profonde de 0,40 m, son fond est aménagé en dallage irrégulier de 3,10 x 2,90 m de côté. En ce qui concerne l'habitat, il subit des reconstructions et des agrandissements divers, avancée de 1,20 m de la façade nord, aménagement des trois pièces orientales en pièces d'habitation avec une cheminée, adjonction de pièces supplémentaires au sud. La travée centrale est divisée longitudinalement par un mur de refend qui délimite, à l'est, des pièces peu profondes à usage utilitaire ou pour la stabulation d'animaux, et à l'ouest, un long couloir pavé qui traverse le bâtiment du nord au sud.

D'un point de vue thématique, la fouille a permis d'illustrer quelques étapes de la chaîne de fabrication des tuiles et

des briques : carrières, fosses de marchage, séchage des objets crus sous halle, cuisson proprement dite avec les fours et stockage. En revanche, les activités pratiquées à même le sol ou sur un banc comme le façonnage n'ont pas laissé de trace. L'apport de la fouille à l'étude de ces structures est particulièrement important, notamment pour la halle et les fours. On peut ainsi saisir l'évolution des fours du XVII^e s. au début du XX^e s., avec une diminution de la surface du laboratoire (16 m² au XVII^e s., entre 9 et 10 m² les siècles suivants), le passage de 2 à 3 couloirs de chauffe, le revêtement intégral en briques réfractaires, tout un ensemble de modifications en apparence mineures qu'il faudrait pouvoir analyser plus finement. Si le type général des fours est bien connu, de multiples variantes existent, très peu connues pour l'Époque moderne, voire pour la période contemporaine.

La production de tuiles est attestée pour toutes les périodes, sans que l'on puisse toujours différencier les types précis. En revanche, la production de briques est mieux caractérisée avec des modules spécifiques à l'Ancien Régime et d'autres pour les périodes plus récentes. La production de chaux est attestée par les sources écrites et des indices l'attestent par la fouille.

En ce qui concerne l'habitat, la fouille n'a pas révélé d'adaptation particulière à l'activité tuilière, sous réserve de la petite zone d'habitat non fouillée. Au contraire, l'existence d'un long couloir dallé distribuant des pièces d'habitation d'un côté et des pièces à usage agricole de l'autre, permet de l'assimiler aux autres fermes lorraines. Il n'est cependant pas exclu que des pièces aient accueilli des activités artisanales, mais elles n'ont pas laissé de trace.

Amaury MASQUILIER

LEMBERG

Schwartbremont, parc d'activité du Pays du Verre et du Cristal

Le terrain, d'une surface de 20 264 m², présente une légère pente du sud-ouest vers le nord-est. La terre arable a une épaisseur de 0,35 m sur l'ensemble de la zone sondée. Le substrat géologique est, quant à lui, composé d'un limon très sableux et de plaques de grès jaunâtre très fragmentées.

76 sondages de 2 m de large sur 1 m de long ont été réa-

lisés dans le périmètre concerné. La surface ainsi sondée représente 7,5 % du total de l'extension du parc d'activité du *Pays du Verre et du Cristal*.

L'ensemble des sondages a atteint le substrat géologique. Aucune structure anthropique n'a été mise au jour.

Pascal ROHMER

LIÉHON

Aéroport Metz-Nancy-Lorraine, taxiway nord, villa domaniale gallo-romaine de Larry

Gallo-romain - Haut Moyen Âge
- Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

L'aménagement de l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine a été accompagné de plusieurs campagnes de fouilles préventives. Le site de plateau qui domine la vallée de la Seille, choisi pour son implantation, est en effet densément peuplé aux époques protohistorique et gallo-romaine. Lors du démarrage du chantier en 1988, des sondages avaient cerné l'extension du site antique de la *villa* de Larry au nord-est de l'emprise. Au cours du printemps et de l'été 2003, une nouvelle opération de fouille a été réalisée préalablement à la prolongation du taxiway nord. Elle a porté sur la totalité de la *pars urbana* (partie résidentielle) de cette grande *villa* et ses abords immédiats, la surface décapée atteignant près de 3 ha. En revanche, la *pars rustica*, regroupant autour d'une grande cour agraire de nombreux bâtiments d'exploitation (écuries, granges, ...) et de logement de la main d'œuvre, n'a pas été abordée par la fouille car non touchée par les travaux. L'apport principal de cette opération est d'avoir permis d'appréhender globalement l'organisation et les caractéristiques matérielles, ainsi que la chronologie de cet ensemble exceptionnel, pour lequel seul le domaine de *Saint-Ulrich* (57) offre des points de comparaison à l'échelle régionale.

Six phases principales, depuis le début du I^{er} s. de n. è. jusqu'au V^e s., ont pu être mises en évidence, en fonc-

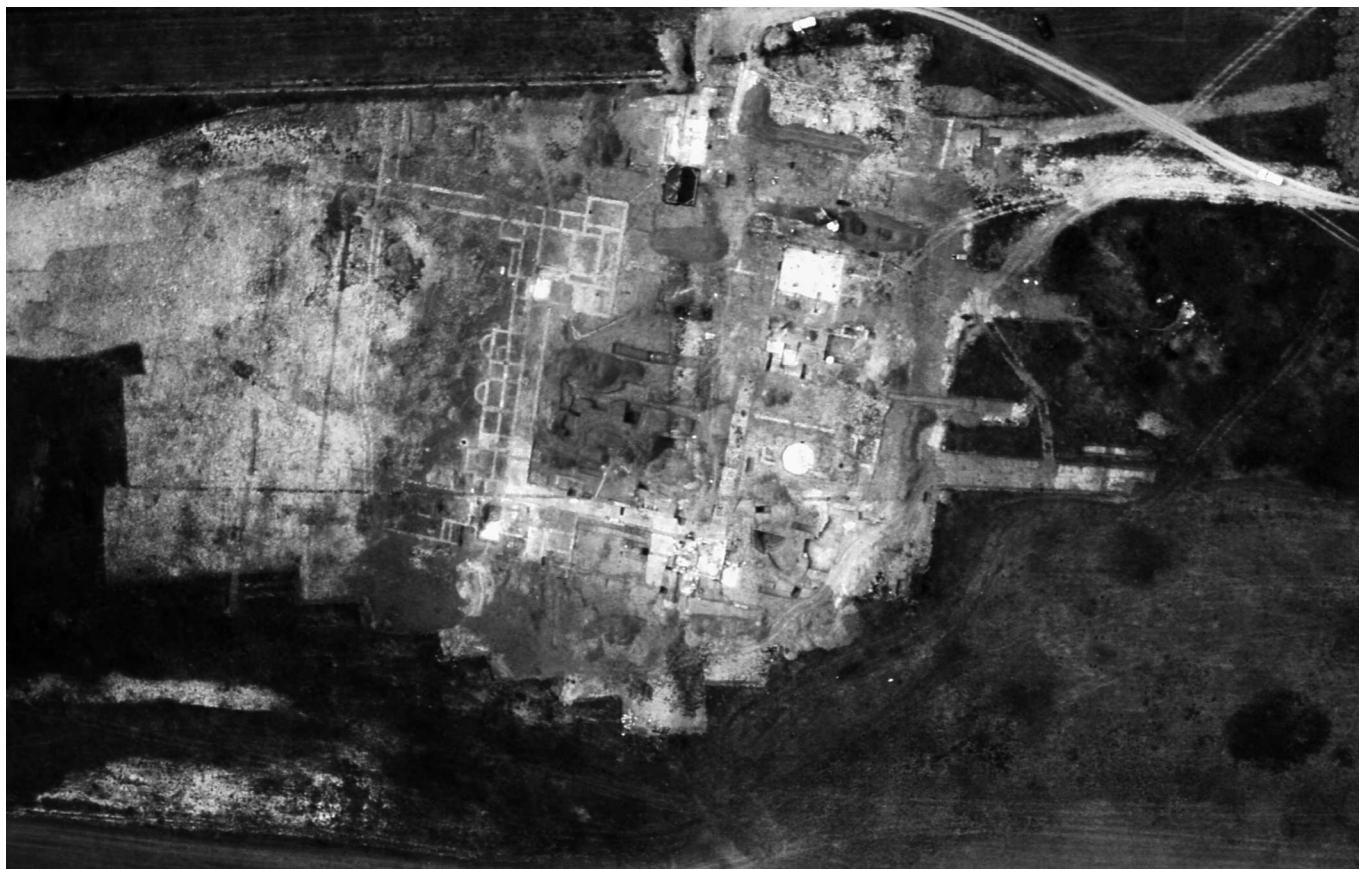
tion des recoupements de structures et des vestiges datés avec certitude. Le plus ancien établissement reconnu, attribuable à la première moitié du I^{er} s., comprend un bâtiment en terre et bois de 10 m sur 11, et diverses installations annexes (greniers ?, enclos). Lui succèdent deux ou trois *villae* d'importance croissante. C'est vers 150 que le développement architectural de l'établissement atteint son extension maximale. Comme pour la plupart des grandes *villae* construites pendant la paix romaine, la recherche de la monumentalité dans une architecture complexe et ordonnée apparaît clairement sur les plans.

La partie résidentielle proprement dite entre dans un plan carré d'environ 6 500 m² ; elle est construite autour d'une cour centrale de 38 m sur 40. Cet espace largement ouvert au nord est bordé sur trois côtés par une galerie à péristyle. Un grand bassin rectangulaire (28 m sur 9) est installé au centre (bassin d'agrément ou vivier ?). Cette cour est prolongée vers le nord et raccordée à une deuxième cour perpendiculaire. Celle-ci est orientée est-ouest, sur 95 m de long et 21 m de large. Une pièce carrée, qui correspond au hall d'entrée de la demeure, est alignée sur l'axe nord-sud de la cour centrale ; elle est accolée à une grande galerie qui matérialise la séparation entre la résidence du propriétaire et la partie agricole de la *villa*, située

plus au nord (hors limites de fouille).

Deux chemins aboutissent sur les entrées latérales nord-est et nord-ouest. Une troisième cour presque carrée (50 m sur 68) a été dessinée dans le prolongement ouest de la partie résidentielle. Elle est close par un grand mur

à l'ouest et au sud, et possède une sortie qui donne accès aux parcelles du domaine. Un long mur rectiligne de 130 m constitue la façade sud marquée au centre par un modeste porche de sortie.



LIÉHON, aéroport Metz-Nancy-Lorraine, taxiway nord, villa domaniale gallo-romaine de Larry
Vue aérienne du site
Cliché : Denis JACQUEMOT

L'ensemble entre dans un rectangle de 100-110 m de largeur sur 130-140 m d'est en ouest. Sur 1,2 ha, les trois cours principales occupent la majeure partie de l'espace avec 0,74 ha. Cette configuration donne un habitat très aéré où l'espace vide est au service de la mise en scène architecturale des corps de bâtiments qui s'étirent le long de grands portiques. Les perspectives profondes ont été manifestement recherchées par le concepteur du plan. En plus des grandes cours, il existe plusieurs cours intérieures intégrées aux différents corps de bâtiments, qui représentent environ 1 000 m². Elles sont de dimensions plus modestes (de 40 à 500 m²), mais elles ont aussi pour effet de diluer l'espace bâti sur une surface importante ; c'est surtout le cas pour l'aile orientale. Ainsi près de 71 % de la superficie de la *villa* est occupé par des cours et des jardins, pour seulement 10 % en surface habitable (1 230 m²), sans les galeries.

Un site de cette ampleur témoigne de critères de construction, de confort, d'agrément et de décoration propres aux demeures aristocratiques antiques, issus du monde gréco-romain et de ses conceptions. Un important secteur balnéaire (côté est) était équipé d'un *laconicum* (salle de sudation) de plan circulaire, de piscines et de salles froides et chaudes. La *villa* était alimentée en eau par des conduites en bois cerclées de fer, enfouies

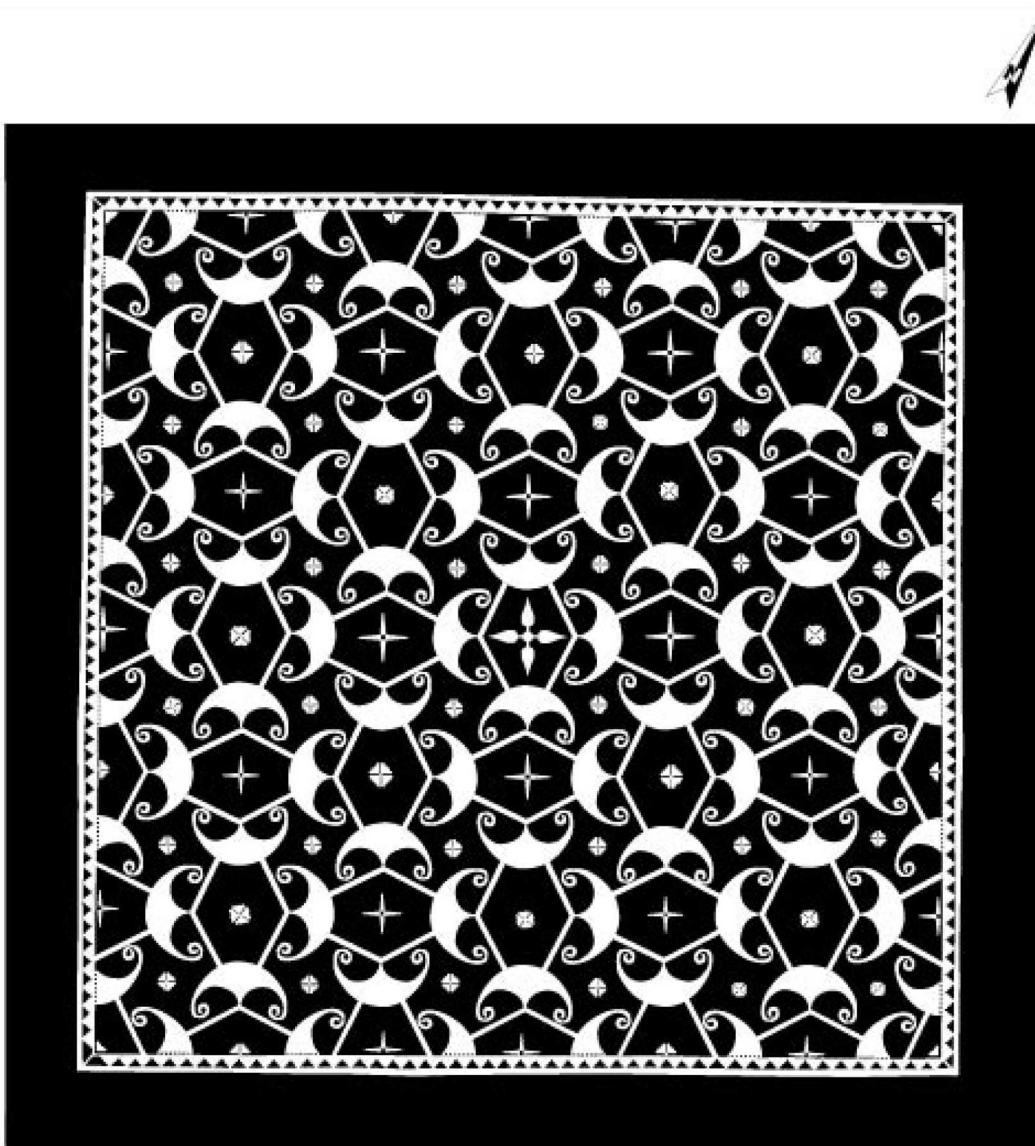
peu profondément. L'eau devait provenir des sources présentes à 500 m du site au sud. Les bassins, les bains, ainsi que les communs et la ferme avaient besoin d'une eau courante et abondante. Un puits découvert à proximité de la façade ouest de la résidence devait apporter un complément. Un réservoir excavé était aussi présent dans la cour sud-est. Des latrines ont été identifiées dans le pavillon nord-est, d'autres ont peut-être été installées en aval de la piscine froide des bains.

Des maçonneries de qualité ont fait de cette construction une habitation confortable et bien isolée de l'humidité et du froid. Neuf pièces étaient chauffées par hypocauste (circulation d'air chaud sous le sol et en partie au sein des murs). Les sols des pièces et des galeries étaient pour la plupart revêtus d'un béton ou d'un *terrazzo*, d'autres couverts de dalles en calcaire scié ou encore de planchers. Une seule pièce a gardé un sol en mosaïque (*opus tessellatum*) relativement bien conservé ; il s'agit du hall d'entrée accolé à la grande galerie nord. Cette mosaïque présente un décor géométrique blanc de *peltae* (bouclier des Amazones), de fleurettes et d'étoiles, insérés dans un schéma de losanges imbriqués, sur fond gris foncé. On a pu constater lors de la fouille qu'au moins quatre autres pièces avaient eu pour sol une mosaïque. Le marbre est également présent dans les revêtements

de sol et dans la décoration des murs en placage. Quelques échantillons provenant de la décoration architecturale ont pu être récoltés dans des remblais. Il s'agit de fragments de corniches, de plinthes, de dallages et de pavements d'*opus sectile*, en pierre marbrière, en marbres divers ou en porphyre. Les murs étaient crépis d'un mortier de chaux lissé et peint intérieurement et extérieurement. Il s'agit essentiellement de décors colorés géométriques, linéaires et architecturaux. Cependant trois scènes avec personnages ont été découvertes en place, en partie inférieure d'un mur de l'aile méridionale (corps de logis du propriétaire). Il s'agit de scènes qui rappellent les chasses d'amphithéâtre (*venatio*), avec deux personnages en action, vraisemblablement des bestiaires ou veneurs (d'après les costumes). Un premier tient en respect un animal encore non identifié avec un épieu, un fouet au sol ; un deuxième semble réaliser un saut au-dessus d'un feu à l'aide d'une perche. Un troisième panneau n'a conservé que les jambes d'un individu semblable au re-

pos et la base d'une lance probable.

Lors de cette fouille, seule la partie résidentielle a été abordée. La séparation entre cette dernière et la partie d'exploitation était matérialisée par une grande galerie au sol bétonné, longue de 100 m et large de 4,8 m. On peut estimer la largeur de cette *pars rustica* à 177 m environ dans sa partie sud, pour 250 m à l'extrémité nord, sur une longueur de l'ordre de 500 m. De l'époque mérovingienne au XV^e s., les ruines de la partie rustique sont occupées par une population rurale. Par ailleurs, lors du dégagement de la *pars urbana*, soixante sépultures environ, attribuées au IX^e s., ont été découvertes. On a ici un schéma d'occupation du Haut Moyen Âge qui est connu sur d'autres *villae*, c'est-à-dire que la partie agricole du domaine est réoccupée par l'habitat mérovingien et carolingien, tandis que la partie résidentielle ruinée sert de cimetière à la population.



LIÉHON, aéroport Metz-Nancy-Lorraine, taxiway nord, villa domaniale gallo-romaine de Larry
 Reconstitution informatique du canevas de la mosaïque
 DAO : René ELTER

Les fermes du Haut Moyen Âge, héritières du domaine antique, ont perduré pour devenir un hameau médiéval, dépendant de la paroisse de Liéhon. On connaît par les archives l'existence d'une localité nommée *Larry*, sur le ban actuel de Liéhon, dès le début du XII^e s. et attestée

comme siège d'une seigneurie au XIII^e s. Au XV^e s., *Lairey* n'est plus qu'un hameau de cinq feux et il ne subsiste au XIX^e s. qu'une ferme, détruite en 1892.

Jean-Denis LAFFITE

LORQUIN

Carrière Le Barlot, tranche 2003

Le terrain présente une légère pente orientée sud-ouest/nord-est. La terre arable a une épaisseur moyenne de 0,10 m sur l'ensemble de la zone sondée. Le substrat géologique est composé d'argile grise et de plaques calcaires très fragmentées.

163 sondages de 2 m de large sur 10 m de long ont été réalisés dans le périmètre du projet (44 000 m²). La sur-

face ainsi sondée représente 7,41 % du total de l'emprise de la future extension de la carrière de la cimenterie Holcim.

L'ensemble des sondages a atteint le substrat géologique. Aucune structure anthropique n'a été mise au jour.

Pascal ROHMER

MAIZERY

Sur La Goule, lotissement Le Hameau de Maizerie

Le sondage de diagnostic réalisé en préliminaire à l'aménagement d'un lotissement au lieu-dit *Sur la Goule*, sur une surface de 8 220 m², n'a rencontré aucune présence de vestige archéologique. Le projet est situé au nord-ouest du village, le long de la route départementale 4d.

Le terrain est constitué d'un niveau limoneux-argileux de couleur brune sur environ 0,50 m d'épaisseur, posé sur les argiles jaunes compactes du plateau.

Gilles MANGIN

MAIZIÈRES-LÈS-VIC

Le Vaube, lotissement Les Vergers

Les seuls témoins d'occupation ancienne relevés lors de cette opération (81 730 m²) sont les modelés agraires conservés par la mise en prairie des anciens champs labourés durant la deuxième moitié du XX^e s. Aucun élé-

ment permettant de dater les billons ou les crêtes de labour n'a été recueilli.

Thierry KLAG

MARANGE-SILVANGE

Lotissement La Marjotée

L'intervention archéologique a couvert une surface de 14 282 m² sur le versant sud-est d'une colline à une altitude de 202 m. La commune de Marange-Silvange s'intègre dans la morphologie des côtes de Moselle dont la géologie est constituée en couverture essentiellement de lehm et de limons. D'après les sondages réalisés, on constate sous la terre végétale la présence, dans les parties les plus hautes de l'emprise, d'un niveau de limon brun dont l'épaisseur est comprise entre 0,01 et 0,20 m maximum (il disparaît vers le bas de la zone), puis d'un niveau de lehm atteignant une épaisseur de

1,00 m à 1,10 m. Sous ces niveaux, dans les zones les plus hautes, apparaissent des bancs de graviers et de galets de quartz et parfois de quartzites installés dans une matrice sableuse riche en oxydes de manganèse. Ces niveaux constituent des lambeaux de hautes terrasses démantelées de la Moselle. Enfin, sous ces couches, le substrat se compose de marnes gris-bleues plus ou moins homogènes.

Les sondages n'ont révélé aucune trace de vestiges anthropiques.

Sophie GALLAND

MARLY

Derrière la Cour,
établissement médico-social

Les sondages réalisés à Marly, au lieu-dit *Derrière la Cour*, sur une parcelle d'une surface de 29 969 m², ont une profondeur moyenne de 0,40 m à 0,50 m. Ils ont pratiquement tous atteint la cote d'apparition du substrat géologique, constitué d'argile brun clair à grise.

La couche sondée correspond à un apport de colluvion limono-argileux, contenant quelques fragments de céra-

mique plutôt de tradition protohistorique et de charbon de bois. La couche végétale a une épaisseur moyenne de 0,20 m.

Les sondages n'ont pas révélé la présence de structure archéologique.

Olivier FAYE

MARSAL - MOYENVIC

Pransieu

Âge du Fer

La campagne de terrain 2003 a permis d'augmenter notablement la connaissance de la topographie et de l'organisation spatiale des accumulations de briquetage de la vallée de la haute Seille. En particulier, les prospections géomagnétiques ont donné la possibilité de déterminer l'extension et la structure interne du vaste secteur d'ateliers développé à l'ouest de Marsal, dans le secteur dit du *Pransieu*. Nous savons maintenant que le modèle des *îlots* circulaires des années 1980 doit être abandonné et que l'extension des accumulations de briquetage est beaucoup plus importante que ne le laissent entrevoir les recherches des années 1970 et 1980 : là où les travaux de Jean-Paul Bertaux ne restituaient la présence que de petits *îlots* ponctuels de moins d'une centaine de mètres de diamètre (BERTAUX, 1972), les prospections géophysiques extensives de 2002 et 2003 permettent d'identifier au contraire de très vastes secteurs d'ateliers développés sur des surfaces de 5 à 10 ha d'un seul tenant. L'autre surprise vient des fours, ou des fourneaux à sel : alors que les recherches de Jean-Paul Bertaux n'avaient pu en identifier qu'un petit groupe de quelques exemplaires en 1976, les prospections géomagnétiques réalisées au *Pransieu* ainsi que dans le secteur des *Digues* et du *Fort d'Orléans* en ont révélé des centaines d'emplacements. Ceux-ci sont apparus nettement regroupés en agglomérations et organisés en vastes files pouvant dépasser une centaine de mètres de longueur. Il faut souligner que c'est la première fois que les prospections géophysiques permettent d'obtenir une image d'ensemble d'un secteur d'ateliers de briquetage de l'âge du Fer : en effet, les autres briquetages continentaux, notamment d'Allemagne, se trouvent enfouis sous des agglomérations ou des constructions actuelles, où il n'est possible d'entreprendre que des reconnaissances pon-

ctuelles, comme cela a malheureusement été nécessairement le cas à Bad Nauheim, qui reste le complexe de briquetage de l'âge du Fer actuellement le mieux connu en Europe (KULL, 2003).

La réalisation de sondages de vérification a permis d'autre part de valider pleinement les indications des prospections géomagnétiques. Elle a confirmé d'abord que les fortes anomalies positives correspondaient bien à des structures de combustions, dont les dimensions et la profondeur d'apparition étaient bien similaires à celles données par la géophysique. Bien qu'un seul des sondages entrepris ait donné la possibilité de réaliser une fouille manuelle, les vérifications de terrain ont permis d'identifier les chapelets de structures de combustions oblongues du secteur du *Pransieu* à des agglomérations de fourneaux à sel à plan en forme de U, qui étaient équipés de grands récipients fixes de type *cuvettes*, dans lesquels la saumure était vraisemblablement bouillie. C'est la première fois que ce type d'agglomération de fourneaux est observé, la récente opération d'archéologie préventive du contournement de Moyenvic n'ayant permis de reconnaître que des structures de combustion éparses et en général très arasées par l'érosion.

Il n'a pas été possible de donner tout le développement voulu aux opérations d'échantillonnage des accumulations de briquetage de la haute Seille. La réalisation du prélèvement de Moyenvic a montré néanmoins qu'il s'agit d'une méthode qui permet rapidement de déterminer la composition de l'assemblage technique des rejets de production et d'en définir la datation globale. Cette intervention a permis également de confirmer la spécificité des assemblages techniques du premier âge du Fer.

Laurent OLIVIER

MARSILLY

Sur la Vignotte,
lotissement La Vignotte

Protohistoire

Un diagnostic archéologique a été réalisé au mois de mars 2003, préalablement à l'aménagement d'un lotissement d'une surface de 29 297 m² sur la commune de Marsilly, au lieu-dit *La Vignotte*. Les terrains sont situés

à la sortie est du village, au sud de la route qui mène à Ars-Laquenexy, sur le versant d'un talweg au fond duquel s'écoule un ruisseau orienté nord-est/sud-ouest. Le substrat, constitué de marne et dolomies, est recouvert de

limons colluvionnés dont l'épaisseur varie, globalement, de quelques centimètres, dans la partie haute du projet, à 1,10 m dans sa partie basse, au niveau du ruisseau. Près de la route, cependant, dans la partie est du projet, les tranchées ont montré que la légère dépression visible dans le paysage correspondait à une cuvette (peut-être une doline) plus marquée, profonde d'au moins 1,20 m et presque totalement comblée. De petits nodules de briques ou tuiles trouvés au fond indiquent qu'elle a été comblée à l'époque gallo-romaine ou postérieurement. À sa base était conservée une structure aux contours mal définis, comportant de nombreux charbons de bois et des nodules de terre brûlée ; il pourrait s'agir d'un foyer

de déforestation. En aval de cette dépression, trois petites anomalies circulaires, probablement des trous de poteaux très mal conservés, ont été mises au jour, mais les sondages complémentaires et le décapage réalisé autour de ces structures n'ont pas révélé la présence d'autres vestiges structurés. Cette absence témoigne de l'érosion quasi totale du gisement. Certains des tessons piégés dans les colluvions plus bas dans la pente et provenant selon toute vraisemblance de structures totalement érodées situées en amont permettent de proposer une datation de la Protohistoire pour cette occupation.

Marie-Pierre PETITDIDIER

MERTEN

Zone artisanale, rue de la Forêt

Âge du Fer

Le diagnostic archéologique réalisé sur le projet d'extension de la zone d'activité (22 062 m²), rue de la Forêt, à Merten, a montré la présence d'une occupation humaine faible.

La fosse datée du Hallstatt D - La Tène A, située à l'extrémité sud de l'emprise de la zone, peut nous laisser supposer un développement du site en dehors des limites sud

du projet, éventuellement en rapport avec la nécropole tumulaire hallstattienne située dans la périphérie sud-ouest en référence avec les données de la carte archéologique réalisée par le service régional de l'Archéologie de Lorraine.

André GLAD

METZ

31-33 rue du XX^e Corps Américain

Cette opération de diagnostic archéologique a été conduite dans le cadre d'un projet d'extension du parking d'un supermarché situé rue du XX^e Corps Américain à Metz. Les travaux concerneront, dans leur forme définitive, une surface de 750 m², de laquelle il faut soustraire un secteur goudronné de 150 m², qui sera conservé en l'état. Les sondages ont ainsi porté sur une superficie totale de 600 m².

Les parcelles sondées sont occupées par des jardins et

vergers. Les sables et graviers d'une ancienne terrasse de la Moselle, dont le toit est fortement démantelé par des bioturbations (racines, fousseurs), sont atteints directement sous un niveau de terre végétale de 0,30 à 0,50 m d'épaisseur (de l'est vers l'ouest).

Les sondages n'ont révélé la présence d'aucun vestige archéologique.

Franck THIERIOT

METZ

41 rue du Rabbin Élie-Bloch, extension du Home israélite

Gallo-romain - Moyen Âge

En novembre 2002, en préalable à l'extension du Home Israélite, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a chargé l'Institut national de recherches archéologiques préventives d'effectuer une opération de diagnostic (cf. *Bilan scientifique régional 2002*, p. 61). Deux sondages ont permis d'identifier la présence d'une occupation dès la période antique. Cette première investigation a donné lieu à des fouilles préventives qui se sont déroulées entre juin et août 2003.

Le terrain concerné par les travaux se trouve au pied du versant nord-est de la colline Sainte-Croix, sur une terrasse d'altitude approximative de 167,70 m NGF. Il constitue une bande relativement étroite qui débouche au nord-ouest sur la rue du Rabbin Élie-Bloch. Orientée sud-ouest/nord-est, cette rue longe le quai du Rimport, à une cinquantaine de mètres de la rive droite de la Moselle ca-

nalisee. Situé à proximité de la confluence Moselle-Seille, le secteur concerné par les fouilles appartient à l'espace urbanisé ancien. Il n'a jamais fait l'objet d'intervention archéologique et demeure donc encore mal connu.

Après démolition des aménagements de surface et décapage des niveaux stériles, les fouilles ont débuté à une cote d'environ 165,40 m NGF. Lors des sondages, le terrain naturel a été identifié à 163,76 m NGF. Il est apparu sous la forme de sable associé à des horizons plus ou moins argileux. La fouille a révélé une situation beaucoup plus complexe. Certes, les séquences considérées ne constituent pas les témoins d'une occupation structurée, ni même, comme on a pu l'envisager dans un premier temps, des remblais de nivellement. La présence significative d'artefacts nous a conduit à revoir l'interprétation qui en faisait le substrat. Leur origine est en fait à mettre

en relation avec la position particulière du site, à la fois proche de la colline Sainte-Croix et de la Moselle. On est vraisemblablement en présence de colluvions issues de l'érosion de la colline Sainte-Croix et de dépôts alluvionnaires de la Moselle. Dans les deux cas, ces sédiments

se sont chargés de matériaux anthropiques liés aux occupations sporadiques ou permanentes qu'il y a aux alentours, notamment sur la colline Sainte-Croix depuis l'âge du Bronze.



*METZ, 41 rue du Rabbin Élie-Bloch, extension du Home israélite
Vue d'ensemble de la zone 1
Cliché : Lonny BOURADA*

La stratification conservée sur une puissance moyenne de 1,50 m correspond pour l'essentiel à l'occupation antique de ce secteur. Le seul vestige d'un habitat médiéval correspond à des latrines du bas Moyen Âge.

Les études indispensables pour affiner la datation des différents aménagements sont en cours. Le présent résumé s'attache donc à décrire les différentes phases de l'occupation gallo-romaine.

On peut d'ores et déjà souligner la continuité du parcellaire qui apparaît perpendiculaire à la voirie actuelle. Pour l'essentiel, les structures mises au jour sont des tranchées de récupération qui se sont toujours développées selon un axe nord-ouest/sud-est. Elles matérialisent des limites qui, lors de la première phase, semblent constituer un bâtiment au sein duquel quatre unités d'habitation ont pu

être identifiées. Elle s'étend du début de notre ère jusqu'à la fin du II^e s. La deuxième phase correspond au réaménagement de l'intérieur du bâtiment. On a pu mettre en évidence un phénomène de substitution qui a touché certains des murs de la première phase. Sur le terrain, il se traduit par l'observation de maçonneries partiellement conservées et installées dans le comblement même d'importantes tranchées de récupérations. Les unités d'habitation ont subi des changements pouvant aller jusqu'à l'abandon définitif. Hormis pour l'espace qui occupe durant les deux phases toute la partie sud de l'emprise des fouilles, les niveaux d'occupation des pièces n'ont pas été conservés. L'habitat gallo-romain semble définitivement abandonné durant le IV^e s.

Lonny BOURADA

METZ

Grand projet de ville de Metz-Borny, tranche 1

La séquence géologique du secteur, observée notamment par la réalisation de sondages profonds, est constituée par la présence d'un substrat d'argile grise surmonté par une couche d'une épaisseur variable d'environ 0,50 m d'argile brune sur laquelle un apport argilo-limoneux s'est déposé. La puissance de ce dernier est de 0,30 m mais a

été vraisemblablement tronquée par un décapage (remodelage du paysage) lors de l'implantation des barres *HLM* situées à proximité. Un apport de remblais constitue la phase finale de cette séquence. Sur certains secteurs de la zone sondée, les remblais sont déposés directement sur le substrat argileux. Une partie des sondages a été

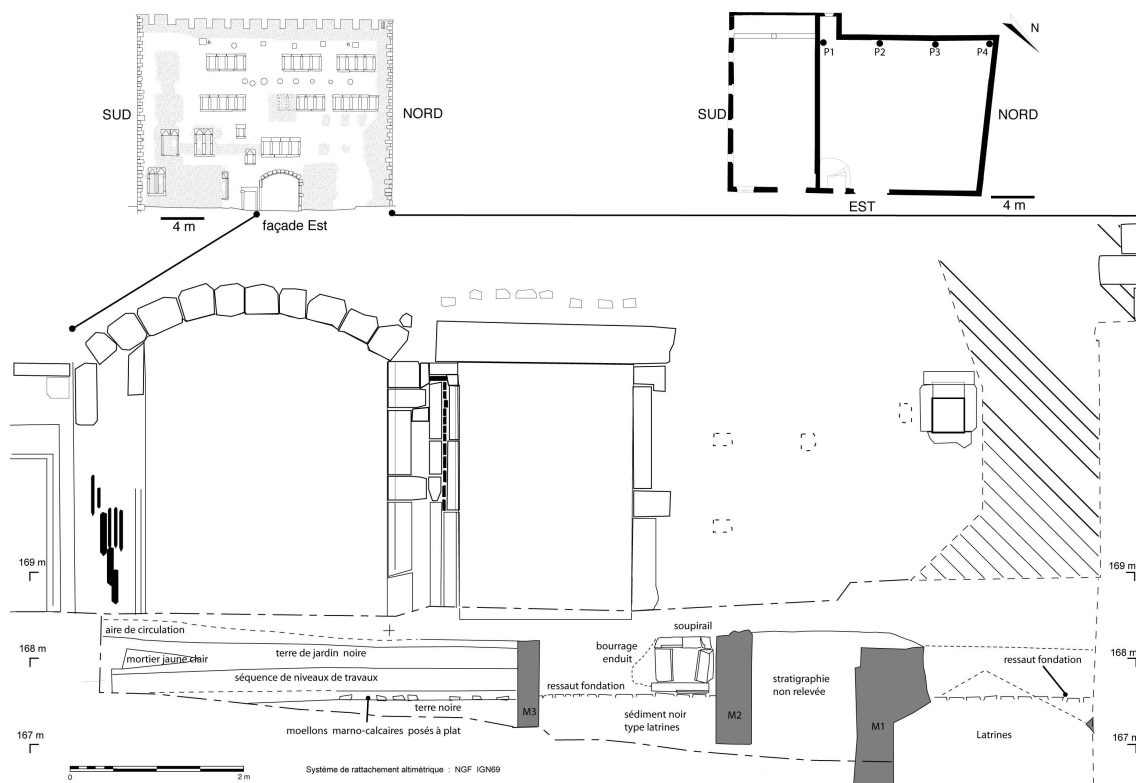
réalisée à l'emplacement même d'un bâtiment détruit récemment. Sur ce secteur, le remodelage des niveaux de sol a apparemment supprimé une grande partie des niveaux anciens et laissé apparaître le substrat naturel directement sous les apports de remblais.

Les sondages de diagnostic réalisés à Borny dans l'emprise de la tranche 1 du Grand projet de ville, d'une superficie de 43 660 m², se sont révélés négatifs.

Olivier FAYE

Moyen Âge - Moderne

METZ Grange des Antonistes



METZ, grange des Antonistes
Relevé des façades
Relevé : Franck GAMA

En 2003, la grange des Antonistes a bénéficié d'aménagements intérieurs au rez-de-chaussée et dans la cour. Entre février et avril, les premiers travaux ont été précédés d'une étude archéologique dans la salle nord. Dans la partie occidentale de cette dernière, la fouille a porté sur 70 m² pour une profondeur de 0,50 m par rapport au terrain actuel (168,60 m NGF). Ponctuellement, la stratification a été étudiée dans la fosse du futur ascenseur sur 8,80 m² jusqu'à 1,60 m de profondeur. Le sol de l'ensemble de l'édifice n'était terrassé que sur 0,30 m. Cette première phase a été réalisée par deux agents de l'INRAP durant 10 jours.

En octobre, l'enfouissement d'un réseau le long de la façade orientale a été suivi d'une lecture de la maçonnerie de la grange par deux agents du service régional de l'Archéologie de Lorraine et de l'INRAP. Long de 11,30 m, le relevé s'étend de l'angle nord-est du bâtiment jusqu'au jambage gauche de la porte principale (cf. *Bilan scientifique régional 1999*, p. 84). L'excavation est profonde de 1,20 m en moyenne à partir du terrain actuel à 168,60 m NGF.

Les terres noires antérieures à la grange sont conservées jusqu'à la cote 167,50 m NGF. Ces couches sombres ont

été observées sur une épaisseur minimale de 0,20 m à l'intérieur de l'édifice et 0,60 m à l'extérieur. Aucun mobilier datant n'a été perçu.

Un ressaut de fondation apparaît à 167,82 m NGF pour l'élévation occidentale tandis que le même niveau est présent à 167,64 m NGF au nu de la porte principale de la grange. Cependant, plus au sud et plus bas que le ressaut, une aire de circulation non datée repose directement sur les terres noires à 167,52 m NGF et touche la façade. Il s'agit d'un lit de moellons marno-calcaires posés à plat et épais de 0,10 m. À l'intérieur semble lui correspondre un niveau très induré surmontant également les terres noires à 167,64 m NGF. Ces niveaux de sol sont antérieurs au seuil actuel de la grande porte et aux poteaux intérieurs de la grange (P1 à P4).

Appuyés au mur occidental, ces derniers ont fait l'objet d'une étude particulière avant leur dépose dans le cadre du projet. Au bas de cette élévation et du mur séparant les espaces intérieurs sud et nord, un creusement large de 0,50 m est probablement lié à la reprise des enduits. Son remplissage a livré des tessons de céramique du XVIII^e s. Installés sur ce comblement, trois massifs de fondation supportent des dés monolithiques. Le quatrième au nord

ne montre pas le même dispositif. Épaisse de 0,40 m, une première dalle de forme carrée (0,75 m x 0,75 m) est engagée dans le mur en sous-œuvre. Il s'agit de pierres calcaires jointes au mortier de chaux. Un dé en calcaire est installé sur ce massif. Il s'agit d'un pavé de 0,56 m de long et d'au moins 0,41 m de large engagé de 0,07 m dans le mur. La réservation a reçu un enduit. D'une hauteur de 0,52 m, ce plot apparaît à la cote du terrain actuel. Enfin, un dernier dé, visible celui-ci, est également engagé dans le mur ouest de 0,09-0,10 m. Il s'agit d'un bloc monolithique de 0,56 m de large et d'au moins 0,44 m de profondeur. Sa hauteur est de 0,43 m. Ce système correspond vraisemblablement à la reprise au XVIII^e s. d'un ancien procédé de support, dont les négatifs de poteau ont été observés lors des différentes études (cf. *Bilan scientifique régional 1999*, p. 84).

Contre le parement de la façade, un premier mur perpendiculaire a été observé à 1,60 m au nord du piédroit droit de la porte cochère. Large de 0,30 m, la structure apparaît à 168,27 m NGF et est conservée sur une hauteur d'au moins 1 m. Aucune datation ne peut être proposée. Il semble limiter l'aire de circulation. Aucun lien avec la grange n'est proposé. En revanche, le soupirail mis au jour 1,30 m au nord signale la présence d'une cave fortement remblayée et jusqu'alors inconnue dans la moitié

orientale de la salle nord. Constituée d'éléments récupérés, cette baie haute de 0,40 m et large de 0,30 m est bouleversée par l'installation d'un tuyau brisant son linteau. Ce sous-sol est limité au nord par un mur situé dans l'axe d'une autre maçonnerie apparaissant en façade. La cote supérieure de ce dernier est 168,30 m NGF et d'une hauteur conservée de 1,20 m. Large de 0,40 m, ce deuxième mur est situé à 2,20 m au nord du premier et à 4 m de l'angle nord-est de la grange. Aucun lien n'est établi avec un troisième mur qui forme la limite sud d'une latrine située dans la cour. Cette dernière structure rectangulaire est bordée au nord par un mur au nu de la clôture de la rue des Piques. Son mur oriental est percé d'une goutte en pierre de Jaumont. Le fond n'a pas été atteint. À cet emplacement, une construction large de 4 m figure sur le plan Belle-Isle de 1738, liée au mur de clôture de l'abbaye Saint-Pierre. Le document cadastral de M. Maurice en 1860 confirme l'existence de ce bâti contigu à la grange.

Ces interventions ponctuelles, notamment lors de l'installation de réseaux ou de rénovation de façade, démontrent l'intérêt d'un suivi archéologique tant pour la compréhension de l'évolution d'un bâtiment que pour l'approche de la topographie historique de son îlot.

Franck GAMA

METZ

Magasin aux Vivres, rue de la Citadelle

Gallo-romain - Haut Moyen Âge
- Moyen Âge - Moderne



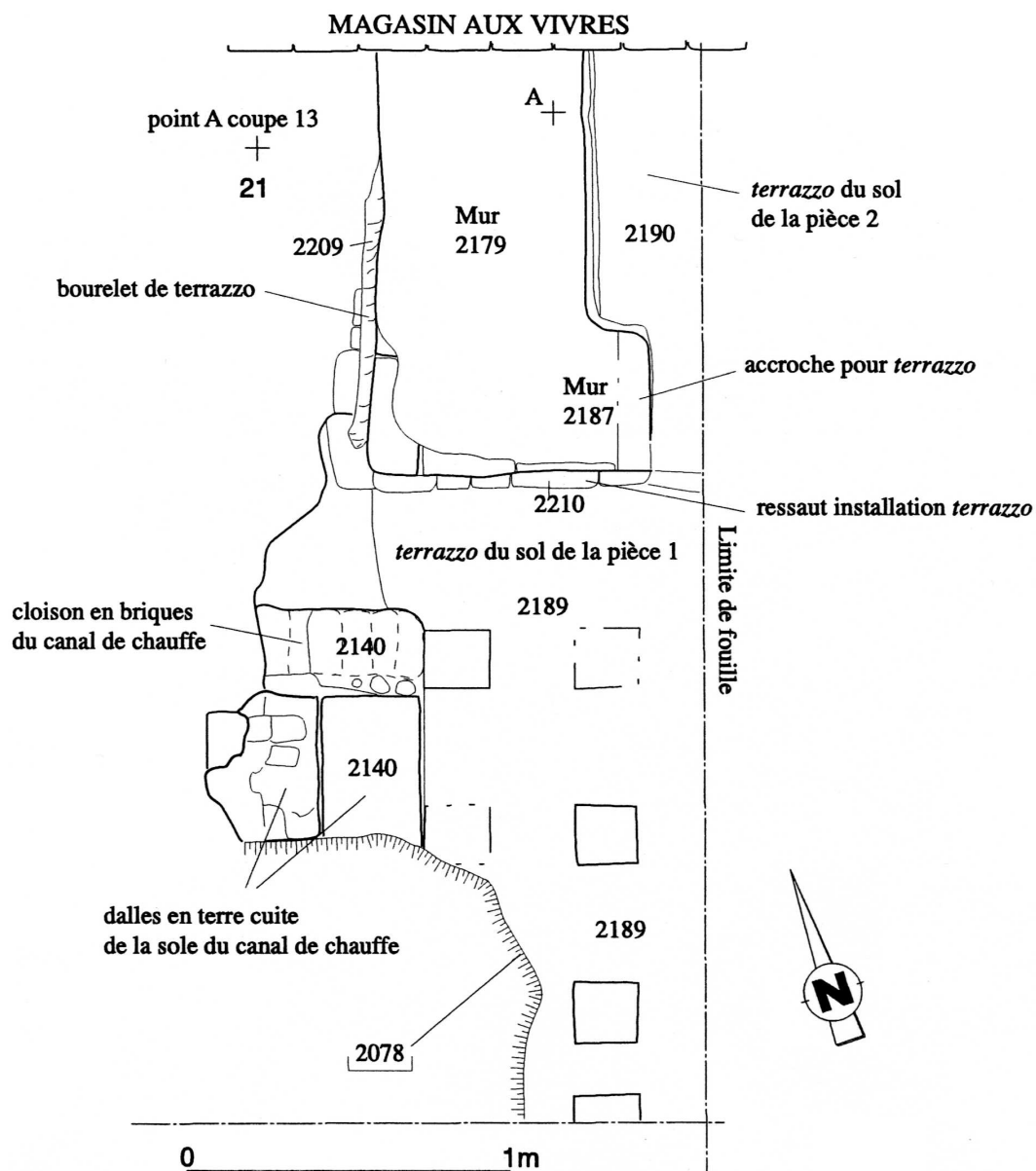
METZ, Magasin aux Vivres, rue de la Citadelle
Vue verticale du secteur II prise depuis le Magasin aux Vivres
Cliché : Patrice PERNOT

Le projet de transformation du Magasin aux Vivres, construit entre 1565 et 1575, en complexe hôtelier a entraîné, en 1993, la réalisation de cinq sondages par P. Thion (cf. *Bilan scientifique régional 1993*, p. 74). À la suite de la transformation du projet, quatre sondages complémentaires ont été pratiqués en 1994 par la même personne au sud du monument et le long de la façade nord (cf. *Bilan scientifique régional 1994*, p. 81).

La plupart des sondages ont révélé des niveaux antiques conséquents, atteignant jusqu'à 2,40 m d'épaisseur. Ils ont également recoupé une importante voirie gallo-romaine, encore inconnue, sensiblement orientée ouest-est, le long de la façade nord du Magasin aux Vivres, et dont plusieurs états du caniveau sud ont pu être repérés. Cette voirie est établie directement sur le paléo-

sol, présent à 2,90 m de profondeur. Cinq états successifs au moins ont pu être distingués, dont trois sont pourvus d'un solide radier de blocs marno-calcaires. La partie supérieure de cette voirie a été arasée vers - 1,50 m, lors de travaux récents. Les niveaux médiévaux, fortement arasés, ne sont conservés que sur une quarantaine de centimètres d'épaisseur.

En 2003, l'aboutissement du projet immobilier a permis la réalisation d'une fouille préventive qui s'est déroulée du 22 septembre au 10 novembre. Initialement, quatre secteurs de fouille étaient prévus mais, compte tenu d'une ultime modification ponctuelle des travaux, seuls trois secteurs ont été ouverts, pour une surface totale de 448 m², avec quelques adaptations de l'emprise.



METZ, Magasin aux Vivres, rue de la Citadelle

Présentation en plan des vestiges de l'habitat sur hypocauste reconnus dans l'angle nord-est de la zone de fouille, secteur II

Relevé : Patrice PERNOT

Le secteur II, localisé côté sud du Magasin aux Vivres dans sa partie médiane, a confirmé la présence d'une voirie orientée légèrement nord-est/sud-ouest. Présente

dès la base de la stratigraphie, elle a pu être étudiée sur 2 m d'épaisseur. Dix phases de voie successives ont été mises en évidence. Les premiers états, assez frustes, ne

consistent qu'en un épandage de galets, de graviers et sables d'épaisseur décimétrique, compactés sur place ; leur mise en place ne semble pas antérieure à la première moitié du I^{er} s. Les dernières phases conservées, nettement plus soignées avec notamment des radiers bien agencés en pierres marno-calcaires, ne paraissent pas postérieures au milieu du III^e s.

Cette rue était bordée par un habitat, certainement privé, qui n'a pu être appréhendé qu'au travers d'une série très localisée de couches sédimentaires et d'un mur de fondation participant à un chauffage par hypocauste. Cette faible représentation des structures d'occupation s'explique simplement par l'importance de l'emprise des récupérations de matériaux dans le secteur, effectives dès le haut Moyen Âge.

Le secteur III, situé dans l'angle sud-est du Magasin aux Vivres, a simplement permis d'atteindre les niveaux antiques les plus récents en raison d'une cote de fond de fouille imposée. Un lambeau de *terrazzo* et deux récupérations de mur, obéissant à la même orientation que la rue précédente, ont pu être reconnus. Ces vestiges étaient masqués par une importante couche de terre sombre renfermant des inhumations en pleine terre, correspondant au cimetière paroissial de l'église Saint-Jean-Neufmoutier, attestée à partir de 1150.

Le secteur IV est localisé au nord du Magasin aux Vivres, entre celui-ci et les bâtiments de l'Arsenal. Une seconde rue, déjà identifiée par P. Thion, a été étudiée. Elle est perpendiculaire à celle du secteur II et présente des caractéristiques très proches, avec des niveaux de circulation

anciens en galets et graviers, et des niveaux plus récents aménagés à partir d'un radier. Ces derniers niveaux de rue sont bordés par de possibles niveaux de trottoir faiblement marqués, eux-mêmes directement limités par le mur de façade de l'habitat adjacent.

Plusieurs phases d'habitat ont pu être différenciées. Le premier état concerne des constructions avec des cloisons en matériaux légers directement creusées dans le substrat et des sols en terre battue. Cet habitat connaîtra plusieurs réfections, avant qu'une phase de réaménagement plus importante implante un bâti avec des murs en moellons marno-calcaires, des sols en *terrazzo* et des intérieurs décorés d'enduits peints muraux. Deux autres phases de reconstruction suivront encore cet état majeur. La suite de la séquence stratigraphique, masquée par les récupérations et les perturbations postérieures, se perd dans les couches sombres médiévales.

La moitié orientale de ce secteur est occupée par une importante construction d'Époque moderne, vraisemblablement contemporaine du Magasin aux Vivres. Partiellement détruite lors des travaux d'aménagement de l'Arsenal, elle a été étudiée sur 11,70 m de long et 5,66 m de large. Elle est composée de deux pièces adjacentes reliées entre elles grâce à un seuil. Une ouverture permettait l'accès au Magasin aux Vivres. Des salles voûtées sont présentes en sous-sol, à la même cote que celles du bâtiment adjacent. Absente des plans anciens connus, la fonction et l'époque exacte d'utilisation de cette construction n'ont pu être précisées.

Patrice PERNOT

METZ

Rue du Trou aux Serpents, ZAC du port autonome de Metz

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée sur 4 parcelles pour une surface totale de 9 300 m², s'est révélée négative. Le terrain sondé a permis de constater la présence d'une épaisse couche de remblais dont la puissance varie de 1,10 m à 2,00 m et qui occupe la totalité de la surface visée par le projet. Toute l'emprise a pu être sondée mais le maillage a été volontairement élargi et les sondages ont été limités en profondeur (entre 1,00 m et

1,30 m) à l'exception de celui situé à l'angle nord de la parcelle. Dans ce dernier, le sol ancien est atteint à une profondeur de 2,40 m. Un fragment de *tegula* constitue le seul indice d'anthropisation. Le sondage situé à l'angle est permet de préciser que, sur une partie de la parcelle, la terre végétale a été enlevée par le passé. À cet emplacement, le terrain naturel apparaît à une cote de - 1,10 m.

Thierry KLAG

METZ

Rue Grégoire de Tours, place Saint-Livier

Gallo-romain - Haut Moyen Âge
- Moyen Âge

La prescription du diagnostic réalisé à l'angle de la place Saint-Livier et de la rue Grégoire de Tours sur une petite parcelle de 480 m² était motivée par les données extraites de la carte archéologique, qui classaient de fait ce secteur en zone à risque archéologique avec un important potentiel enfoui. L'îlot d'habitation concerné par le projet immobilier se trouve effectivement au cœur d'un vaste secteur ayant servi de nécropole pendant environ un millénaire et demi, du Haut-Empire jusqu'au bas Moyen Âge.

Les trois sondages sont tous archéologiquement positifs, avec des degrés divers. Le sondage n° 1, le mieux étudié,

a livré deux sépultures et une structure indéterminée qui semble en relation avec celles-ci. La stratification du sondage n° 2 est comparable même si aucune inhumation n'a pu y être observée. Enfin, le sondage n° 3 présente deux sépultures. Aucun élément de datation n'a été observé. Les trois sondages réalisés, certes de dimensions réduites mais régulièrement espacés, offrent une assez bonne vision du potentiel archéologique de ce terrain, et leurs résultats semblent pouvoir être transposés à l'intégralité des 480 m² de la parcelle.

Franck GAMA

METZ

Gallo-romain - Moyen Âge

ZAC Amphithéâtre, zones 3 et 4

Une opération de diagnostic archéologique s'est déroulée sur les zones 3 et 4 du quartier de l'amphithéâtre du Sablon, couvrant une superficie de 26 845 m², à Metz. Un espace de circulation antique, des horizons probablement

liés à la construction de l'amphithéâtre et d'importantes séquences de *couches sombres* ont été mis en évidence.
Franck GAMA

METZ

Protohistoire

ZAC de la Petite Voevre

Le projet, d'une surface totale de 90 141 m², est situé sur le plateau lorrain à 7,75 km à l'est du cours actuel de la Moselle. Le sous-sol est composé de marnes argileuses, parfois recouvertes d'un placage limono-argileux. À proximité des limites sud-est de la zone prospectée, les sondages ont révélé les vestiges d'un petit bâtiment à quatre

poteaux (type grenier). Les fragments de céramique recueillis dans les négatifs de poteaux permettent une attribution à la Protohistoire sans précision. À proximité de ce bâtiment, aucune autre structure n'a été repérée.

Laurent THOMASHAUSEN

METZERVISSE

Lotissement Les Résidences de Metzervisse

Des sondages archéologiques préventifs ont été réalisés à l'occasion de la construction du lotissement privé *Les Résidences de Metzervisse* sur une surface de 24 665 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives. Le terrain est constitué pour l'essentiel d'une couche de terre végétale variant de 0,10 m

à 0,30 m d'épaisseur. Un léger pendage orienté est-ouest est perceptible sur l'ensemble du projet. Celui-ci est marqué également par de nombreuses limites parcellaires (sillon/billon) du XIX^e s. Le sous-sol est constitué principalement d'argile grise et de blocs marno-calcaires gélifiés.

Gilles MANGIN

METZERVISSE

Setwiese, lotissement Le Versant Sud

Un projet de lotissement couvrant 19 934 m² a suscité une opération de diagnostic archéologique préventif. Sur ce terrain, dans la partie la plus élevée de l'emprise, le substrat est constitué, directement sous la terre végétale, de marnes bariolées avec nodules et bancs dolomitiques. Par contre, en contrebas, ce substrat est recouvert d'al-

luvions récentes (jusqu'à 0,80 m d'épaisseur) suivant le cours actuel d'un ruisseau. Aucun vestige n'est apparu, toutefois, notons que des sillons/billons se distinguent nettement dans le paysage actuel. Ils ont livré un indice en céramique vernissée de la fin de la période médiévale.

Franck THIÉRIOT

MONTENACH

Canton Kirschgasse

La construction d'une habitation, au lieu-dit *Kirschgasse* sur la commune de Montenach (Moselle) située à trois kilomètres de Sierck-lès-Bains, a nécessité une intervention de sondages archéologiques préventifs. La parcelle en question couvre une surface de 986 m² où l'intervention préventive se justifie par la proximité d'une nécropole mérovingienne et d'une *villa* gallo-romaine, deux sites connus depuis le début des années 1970.

L'emprise du projet se développe sur le versant sud-est du Koppenachberg, un secteur pentu et partiellement érodé

où, sous la terre végétale (0,25 m d'épaisseur), apparaît tout d'abord une mince couche d'argile brune homogène, de 0,05 m d'épaisseur en haut de pente, à 0,45 m d'épaisseur en bas de pente, puis un substrat constitué de calcaire à dolomies.

Les sondages se sont révélés négatifs en dehors de la présence d'un drain superficiel orienté sud-ouest/nord-ouest. Celui-ci a été aménagé en pierres calcaires et mesure 0,40 m de large.

Sophie GALLAND

MONTENACH

Kolmette, route de Kirsch,
projet Théobald

Haut Moyen Âge

Le diagnostic, portant sur 3 000 m² a permis la reconnaissance d'un petit ensemble funéraire, situé dans la partie est des deux parcelles touchées par le projet. Ce site, reconnu sur une longueur d'environ 15 m et une largeur de près de 10 m, est limité à l'est par la route de Kirsch. La partie nord a probablement été victime de l'érosion, comme en témoignent la tranchée 1 (négative) et les sépultures présentes (faible couverture végétale). Par contre, la couche de colluvions recouvrant la partie sud semble avoir assuré une meilleure conservation (limites

de fosse visibles à 0,60 m de profondeur) et, en dépit de l'absence de structures funéraires dans la tranchée 3, il est probable que ces tombes soient en étroite relation avec celles découvertes par le passé.

En conséquence et au regard des informations orales données par M. Théobald, propriétaire du terrain, il apparaît que le projet actuel (construction d'un bâtiment et d'un garage) touche la partie ouest du site.

Arnaud LEFEBVRE

MONTIGNY-LÈS-METZ

18 rue Philippe-Colson et
30bis rue des Bénédictines

À proximité d'une tombe de l'âge du Bronze final ou du Hallstatt et d'une nécropole protohistorique et gallo-romaine, au lieu-dit *Les Vacons* à Montigny-lès-Metz, un projet de construction d'une habitation individuelle a incité le service régional de l'Archéologie de Lorraine à mettre en œuvre un diagnostic archéologique dans le cadre de l'instruction du permis de construire. Le terrassement prévu concerne une superficie d'approximativement 184 m² sur une profondeur de 0,35 m par rapport au terrain actuel. Seules les fondations périmétriques et celles des murs de refend engendreront des excavations plus

profondes (0,70 m). En accord avec le service régional de l'Archéologie de Lorraine, deux sondages, larges de 2 m et longs de 4 m, ont permis d'étudier le sous-sol sur une profondeur d'1 m. Aucun vestige archéologique n'y a été observé. Sous la terre végétale, d'une épaisseur de 0,15 à 0,20 m, un remblai sableux et faiblement argileux a livré des éléments céramiques et du verre contemporain en position secondaire. Le substrat géologique n'a pas été atteint.

Franck GAMA

NITTING

À la Justice

Le terrain présente une pente orientée est/ouest. La terre arable est très superficielle et présente une épaisseur de 0,02 à 0,05 m. Le terrain géologique est, quant à lui, composé de limon argilo-sableux comportant de nombreuses traces de manganèse. À mi-pente, il y a de rares affleurements de roche gréseuse très pulvérulente. La zone concernée par des terrassements (65 050 m²)

est composée de la plate-forme de l'usine, d'une lagune et du chemin d'accès.

41 sondages de 15 m de long sur 2 m de large ont été réalisés. L'ensemble des sondages s'est révélé négatif, aucune structure ou trace d'anthropisation n'ayant été mise au jour.

Pascal ROHMER

OBERGAILBACH

Klappertschmiede,
lotissement La Forge

Le terrain présente une assez forte pente orientée sud-est/nord-ouest. La terre arable a une épaisseur de 0,10 m sur l'ensemble de la zone sondée. Le substrat géologique est, quant à lui, composé d'argile grise et de plaques calcaires très fragmentées.

55 sondages de 2 m de large sur 10 m de long ont été

implantés dans le périmètre concerné (20 771 m²) par l'emprise du futur lotissement *La Forge*.

L'ensemble des sondages a atteint le substrat géologique. Aucune structure anthropique n'a été mise au jour.

Pascal ROHMER

ÆTING

Rue Lavoisier

Les sondages réalisés sur une emprise de 12 849 m², à Æting, rue Lavoisier, à l'emplacement d'une future fabrique d'accessoires automobiles, n'ont révélé aucun indice archéologique. Les sondages, d'une profondeur

moyenne de 0,25 m, ont entamé le substrat géologique constitué de marne grise mêlée à des pierres calcaires.

Olivier FAYE

PELTRE

Les Rouaux, lotissement Les Champs Dorés

Gallo-romain

Les sondages ont portés sur la totalité de la surface du projet, soit 85 000 m².

Les vestiges archéologiques se répartissent sur deux zones (zone 1 et zone 2). La zone 1 est située à l'est du projet. De longs sondages de 20 m ont permis de reconnaître un axe viarie sur une distance de 70 m. Cette voie, qui apparaît à une profondeur moyenne de 0,60 m, présente une largeur de 8 à 10 m environ. Elle est approximativement parallèle et distante de 40 m de la R.D. 955. Elle est orientée nord-ouest/sud-est. Sa position géographique, l'orientation et le mode de construction permettent d'envisager qu'il puisse s'agir de l'axe antique reliant Metz à Strasbourg appelé aussi voie impériale ou royale.

La zone 2 est située plus à l'ouest du projet. Le site s'étend probablement en dehors du périmètre sondé, c'est-à-dire plus au sud. Les structures apparaissent à une profondeur de 0,30 m à 2 m et sont réparties sur une surface d'environ 2 ha, à une altitude de 200 m NGF. Les vestiges repérés correspondent à un assez grand complexe rural gallo-romain (*villa*), comprenant un grand bassin, une cour empierrée avec porche ainsi qu'un mur d'enceinte partiellement conservé. Les sondages ont permis de mettre au jour un certain nombre de vestiges pouvant appartenir aux bâtiments principaux, c'est-à-dire la *pars urbana* de la *villa*. Il s'agit pour la plupart de fondations de murs, de murs maçonnés et de tranchées de récupération avec parfois des enduits peints encore en place sur les parois. On peut observer également des *terrazzo* plus ou moins bien conservés entre les murs. Les niveaux de sol sont encore conservés dans certains sondages. Le sondage 14 a fourni quelques fragments de céramique attribuable au Haut-Empire (première moitié du I^{er} s., sous Auguste ou Tibère). Des niveaux de destruction et de démolition, constitués principalement de moellons, de pierres calcaires de toutes tailles, de tuiles fragmentées sont également visibles sur cette zone. Ces niveaux sont plus ou moins stratifiés avec des épaisseurs moyennes de 0,20 m à 0,40 m. Des négatifs de poteaux ont également été repérés dans trois sondages ainsi que 2 foyers ou fours. Un

bassin rectangulaire se positionnerait au milieu de la *villa* à l'emplacement supposé de l'*atrium*. Sa superficie est de 240 m² avec la présence de statuaire dans son comblement. Quelques fragments de céramique trouvés dans la couche 1 permettent de dater le comblement de cette structure de l'époque gallo-romaine, probablement entre les I^{er} et III^e s. de n. è. À l'est de cette zone on observe la présence d'aménagements empierrés qui pourraient attester la présence d'une cour. Celle-ci serait bordée par un mur d'enceinte agrémenté d'un porche d'entrée. La suite de ce mur d'enceinte serait localisée à l'ouest. Les structures présentes dans les sondages pourraient être attribuées sans certitude à la partie annexe ou agricole de l'établissement. Un tronçon de chemin, situé à l'ouest du terrain, serait éventuellement à mettre en relation avec les découvertes mentionnées. Sur la partie nord de l'emprise, les sondages ont permis de repérer des aménagements de pierres posées de chant, recouvertes de pierres plates ainsi que d'autres agencements de pierres et de tuiles mises en vrac, qui peuvent correspondre à un réseau de drainage destiné à assainir le terrain et le bâtiment. La chronologie du mobilier recueilli sur la zone 2 permet de dater le site et ses vestiges du Haut-Empire (à partir de 50 de n. è.) jusqu'au Bas-Empire.

Le diagnostic archéologique réalisé sur le futur lotissement *Les Champs Dorés* a permis de mettre au jour une *villa* gallo-romaine imposante. Les substructions pourraient révéler la totalité de la *pars urbana* ainsi qu'une partie de ses annexes agricoles. L'ensemble des bâtiments est desservi par un axe viarie principal qui correspond probablement à la voie antique reliant Metz à Strasbourg. La découverte d'une ronde bosse, sculptée dans un marbre d'importation, est également un bon révélateur du statut de ce domaine foncier. La position géographique du site s'inscrit dans un secteur archéologique intéressant en raison de la proximité immédiate de la cité antique de Metz et des grands domaines agricoles installés à sa périphérie.

Gilles MANGIN

PELTRE

Rue de Crépy, la Cour Haute

Âge du Bronze - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne

Les sondages de diagnostic réalisés au lieu-dit *la Cour Haute*, rue de Crépy, sur une superficie de 12 666 m², ont révélé la présence de vestiges d'occupation de l'âge du Bronze et des époques médiévale et moderne :

Une occupation du Bronze final

On serait tenté de proposer, suivant les éléments mis au jour (fosse de stockage ou silo ? et trous de poteaux), l'hypothèse de l'existence d'un petit habitat de l'âge du Bronze.

Une occupation médiévale avec, peut-être, un élément gallo-romain

L'identification de structures datées du haut Moyen Âge par la présence de mobilier céramique caractéristique de l'époque mérovingienne est avérée. Les vestiges repérés (fosses, trous de poteaux, fond de cabane ?) dans le cadre de cette intervention pourraient correspondre à l'extension du site partiellement fouillé en 2001 (cf. *Bilan scientifique régional 2001*, p. 86-87). L'étude céramique

a révélé aussi la présence significative de la période du bas Moyen Âge dans quelques structures et dans les remblais. Ces éléments identifiables permettent de confirmer l'hypothèse de la présence d'un site couvrant la période allant du XIII^e s. au XV^e s.

La fouille de l'emprise concernée pourrait alors apporter de nouveaux éléments de réponses aux problématiques posées et aux hypothèses émises à l'occasion de l'intervention archéologique précédente.

Une occupation post médiévale

Les fondations de la ferme, détruite avant notre intervention, sont susceptibles de livrer des indices sur les origines et la chronologie de cet établissement. Les témoins de deux murs arasés identifiés comme étant une grange figurant sur le cadastre du XIX^e s., fouillés auparavant (cf. *Bilan scientifique régional 2001*, p. 86-87), pourraient également appartenir à cette ancienne ferme.

Il serait peut-être possible d'envisager que certains de ces bâtiments soient édifiés dès le Moyen Âge.

Agnès CHARIGNON

POUILLY

ZAC de Chèvre Haie

Néolithique - Chalcolithique -
Âge du Fer - Haut Moyen Âge

Des sondages archéologiques préventifs ont été réalisés sur une surface totale de 11,6 ha. Ceux-ci ont permis la découverte de structures remontant au Néolithique moyen/récent (un silo), au Campaniforme (deux sépultures dont une multiple en coffre) et du premier âge du Fer

(trois habitats). En outre, des vestiges de nombreux bâtiments, de fonds de cabane et fosses correspondent à un village et peuvent être datés du haut Moyen Âge (VIII^e s.).

Thierry KLAG

PUTTELANGE-AUX-LACS

Rue des Tuileries, lotissement Les Fleurs

La parcelle sondée (13 174 m²) présente un pendage orienté ouest-est d'environ 10 m sur une longueur de 210 m. En fonction de ceci, le terrain naturel (marnes orangées) a été rencontré à une profondeur variant de 0,3 m pour la partie sommitale à 1,80 m en bas de pente. Les sondages ont permis d'identifier un paléochenal, d'orientation ouest-est, dont l'empreinte, encore visible dans la topographie actuelle, est sensible dans le creux des courbes de niveaux dès 230 à 233 m. La stratigraphie montre ici une séquence d'argiles limoneuses particulièrement développée dans les deux premiers son-

dages situés dans l'angle nord-est de la parcelle. Dans ce secteur, où les argiles reposent sur des séquences de graviers, le terrain naturel n'a pu être atteint.

En fonction du projet d'aménagement, qui prévoit la mise en place d'un réseau d'assainissement à une profondeur de 1,70 m, les sondages de cette zone à fort recouvrement ont soit atteint le terrain naturel, soit été arrêtés à une profondeur de sécurité de 2 m.

Les sondages n'ont révélé aucun témoin archéologique.

Franck THIÉRIOT

ROHRBACH-LÈS-BITCHE

Lotissement industriel et artisanal Trinkwiese

Le terrain présente une pente du nord-est vers le sud-ouest. Au sud, le terrain présente un colluvionnement important. La terre arable dans cette partie a une épaisseur de 0,25 m en moyenne. Le terrain géologique est composé d'un limon argilo-sableux de 0,75 m d'épaisseur qui repose sur de la marne grise. Vers le nord, la terre arable présente une épaisseur moyenne de 0,20 m et repose sur de la marne colorée.

Dans la partie nord-est, la présence d'un fort militaire de la

ligne *Maginot* et de ses structures annexes a totalement perturbé le paysage. Dans ce secteur, seuls 11 sondages ont pu être réalisés, qui se sont tous révélés négatifs.

177 sondages de 2 m de large sur 10 m de long ont été réalisés sur l'ensemble du périmètre concerné (85 866 m²).

L'ensemble des sondages a atteint le substrat géologique. Aucune structure anthropique n'a été mise au jour.

Pascal ROHMER

ROMBAS

Lotissement En Lisière du Bois

Le projet de lotissement étant à proximité de deux zones d'activités anciennes dont une tuilerie, une opération de sondages couvrant une superficie de 56 376 m² a été nécessaire afin de préciser la nature du terrain et les différents vestiges archéologiques éventuellement présents.

Les parcelles concernées étant boisées au moment des travaux de diagnostic, cinq travées ont été réalisées par l'aménageur, permettant d'intervenir sur une surface d'1 ha environ. Une trentaine de sondages ont montré la

présence d'un terrain naturel (marnes à Almathées) directement sous le couvert superficiel. Ponctuellement, des zones profondément remaniées sont reconnues. Elles semblent dues à l'enfouissement de souches issues d'un défrichement ancien.

Les sondages qui n'ont concerné qu'une partie de l'emprise ne recèlent pas de vestige archéologique tant mobilier qu'immobilier.

Agnès CHARIGNON

ROUPELDANGE

Auf Pfuhl, Wackeln, lotissement communal, rue Jeanne d'Arc

Le projet, d'une surface totale de 1,42 ha, est situé dans la vallée de la Nied, 500 m à l'est de son cours actuel, à une altitude de 207 m au dessus du niveau de la mer. Le sous-sol est composé de marnes argileuses baroïlées alternant avec des placages limoneux. Il est recouvert d'une couche limono-argileuse colluvionnée, parfois presque entièrement reprise par les labours actuels. À l'ouest du projet, au niveau le plus bas, une petite dépres-

sion topographique est partiellement comblée par une couche de colluvion d'une puissance d'environ 1 m. Dans ce niveau ont été collectés quelques fragments de céramique protohistorique et gallo-romaine ainsi que plusieurs fragments de tuiles canal. Aucune structure n'a été repérée dans l'emprise du projet.

Laurent THOMASHAUSEN

RUSSANGE

Butterweg

Les sondages archéologiques préventifs ont été réalisés successivement sur plusieurs tranches du lotissement *Butterweg*, d'une surface de 17 415 m² pour cette dernière opération. Ils n'ont montré aucun indice ou vestige archéologique, bien qu'ils se trouvent proches de la commune d'Audun-le-Tiche, secteur archéologiquement sensible (occupation gallo-romaine, nécropole mérovingienne). Le projet est situé au nord-est de la commune de Russange le long de la voie de chemin de fer et du chemin

rural. Les sondages sont localisés à moins de 300 m du ruisseau de l'Alzette à une altitude de 320 m au-dessus du niveau de la mer. Un léger versant exposé nord-sud présentant une pente de 2 % est visible sur l'ensemble de l'emprise. Le sous-sol est composé de marnes argileuses jaunes. Le terrain présente une couverture de limon de 0,45 m dans sa partie basse et de 0,30 m d'épaisseur sur la partie remontante du site.

Gilles MANGIN

SAINT-AVOLD

52-54 rue des Américains,
laboratoire Pax

Préalablement à la construction d'un laboratoire d'analyse médicale, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a confié la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique préventif à l'INRAP. Cette opération a été menée durant une journée sur une surface de 428 m².

Trois sondages ont été pratiqués jusqu'aux niveaux stériles, couvrant 8 % de la surface totale du projet, les bâtiments présents sur l'emprise des travaux ayant été démolis en décembre 2002.

Un oratoire, dédié au VI^e s. à Saint Hilaire et transformé au VIII^e s. en monastère bénédictin, serait à l'origine de Saint-Nabord (devenu par la suite Saint-Avold).

La ville, fortifiée au XIV^e s., est dotée, selon un plan du

XVI^e s., d'un rempart, d'une douzaine de tours et de trois portes principales.

Malgré les destructions et démantèlements qui se succèdent au XVII^e s. et au XVIII^e s., le profil général de la ville médiévale se lit encore bien dans le parcellaire actuel. Les indices rencontrés dans les sondages montrent une occupation de ce secteur de la ville avant le milieu du XV^e s. À ce stade du développement urbain, les structures d'habitat n'ont semble-t-il pas encore envahi les zones inondées de la Rosselle (absence de structure, milieu marécageux). Cet état de la ville est le seul observable jusqu'à la construction des immeubles modernes.

Rémy JUDE

SAINT-AVOLD

Route de Porcelette,
lotissement La Clairière

Les sondages archéologiques (49 670 m²), réalisés sur l'emplacement d'un futur lotissement à Saint-Avold, au

lieu-dit *La Clairière*, se sont révélés négatifs.

Olivier FAYE

SAINT-JEAN-KOURTZERODE

Hoffmatt, lotissement La Chênaie

Moyen Âge

Le terrain, d'une superficie de 27 966 m², présente une assez forte pente d'ouest en est.

Dans les 70 m de la partie ouest, le terrain présente une forte déclivité. Dans cette zone, la terre arable est épaisse de 0,10 m à 0,20 m. Un limon très sableux épais en moyenne de 1,00 m repose sur le terrain géologique qui se présente sous la forme de plaques de grès jaune et rose très pulvérulentes.

La pente dans l'autre partie du terrain est moindre. Cette zone est recouverte d'une chênaie d'une quinzaine d'années, ce qui n'a pas facilité l'implantation des sondages.

À l'extrême est, une bande de 25 m de large sur 155 m de long environ n'a pas été sondée dans la mesure où l'aménageur désire maintenir une partie de la chênaie dans cette zone.

L'ensemble des sondages a atteint le substrat géologique. Trois sondages se sont révélés positifs. La zone concernée se situe à l'extrême sud de l'emprise.

Dans le sondage S1, le niveau anthropique apparaît sous 0,25 m de terre arable. Il s'agit d'une zone de charbons de bois peu dense de 0,02 m à 0,03 m d'épaisseur.

Dans le sondage S2, le niveau anthropique apparaît sous 0,15 m à 0,25 m de terre arable. Il se présente sous la

forme d'une zone de charbons de bois très dense. Un sondage manuel au niveau d'une souche révèle une couche charbonneuse de 0,02 m à 0,03 m reposant sur 0,20 m d'argile rubéfiée. Les charbons de bois sont très bien conservés et certains fragments atteignent 0,05 m de long sur 0,02 m à 0,03 m d'épaisseur.

Le sondage S3 présente sous 0,30 m de terre arable la même couche charbonneuse.

Trois tessons de céramique ont été découverts dans la couche charbonneuse du sondage S2. Il s'agit d'éléments de panse. Cette céramique grise, qui présente de légères cannelures, permet d'associer ce niveau anthropique à la période médiévale.

La structure a une forme plus ou moins ovale d'une quarantaine de mètres de long sur une quinzaine de mètres de large. La forme générale de l'ensemble pourrait correspondre à l'emplacement d'un faulde de charbonnier. De telles aires de charbonniers trouvent souvent leur place dans des sites protégés du vent, souvent à mi-pente où la terre est meuble, non argileuse et non caillouteuse. Il est à noter qu'à 500 m au nord-est du site subsiste le lieu-dit *Kohlmattfeld*.

Pascal ROHMER

SAINT-JULIEN-LÈS-METZ

Allée du Château

L'opération de sondage archéologique portant sur une surface de 2 997 m² n'a révélé aucune anomalie archéologique. La zone impartie se situe sur le plateau Lorrain ;

la stratigraphie présente un faible recouvrement de colluvions reposant sur un terrain argileux naturel.

Agnès CHARIGNON

SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES

Lotissement Le Ferre

Des sondages archéologiques préventifs ont été réalisés à l'occasion de la construction du lotissement *Le Ferre* sur une surface de 30 304 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives. À l'est du projet, au bord de l'emprise, une dépression topographique (doline) est partiellement comblée par une couche de colluvion d'une puissance d'environ 1,80 m d'épaisseur. Dans

ce niveau ont été recueillis quelques fragments de céramiques protohistoriques. Le terrain est constitué pour l'essentiel d'une faible couche de limon argileux d'une épaisseur de 0,20 m. Le sous-sol est constitué principalement d'argile jaune et de petits blocs de roches calcaires gélifiés du plateau.

Gilles MANGIN

SAULNY

Les Trous, lotissement
Les Résidences du Coteau

Les sondages réalisés sur la commune de Saulny au lieu-dit *Les Trous* n'ont révélé aucune occupation archéologique. On peut seulement noter la présence de quelques

fragments de céramique, de tradition protohistorique, observés dans le comblement d'un talweg.

Olivier FAYE

TERVILLE

Die Spoll, projet But

Le terrain sondé est plan. La terre arable, d'une épaisseur de 0,25 m, repose sur un niveau de limon sableux de 0,50 m d'épaisseur. Le niveau géologique est composé d'argile de couleur grise.

9 592 m² de l'emprise totale de la future implantation n'ont pas pu être sondés car deux maisons, une serre et un ver-

ger étaient encore implantés sur le site.

45 sondages ont été réalisés dans le périmètre concerné, soit 20 241 m².

L'ensemble des sondages a atteint le substrat géologique. Aucune structure anthropique n'a été mise au jour.

Pascal ROHMER

THIONVILLE

Élange, rive de Veymerange,
lotissement Le Domaine
du Pré Seigneurial

Néolithique - Gallo-romain -
Contemporain

Les sondages archéologiques préventifs ont été réalisés du 17 au 25 novembre 2003, sur une surface totale de 11,4 ha. Ils ont permis la découverte de structures remontant au Néolithique ancien (poteaux, fosses) et au Néolithique final (une fosse et un foyer). Ces deux habitats sont localisés à proximité de sources. Une petite structure de combustion rectangulaire peut encore être datée de

l'époque romaine. Elle appartient à un habitat qui est vraisemblablement localisé en dehors de l'emprise du projet. On note également la présence des fondations d'un bâtiment moderne correspondant à une ancienne buvette. Enfin, les restes de plusieurs mammoths (trois au moins) étaient encore préservés dans des piègeages naturels.

Thierry KLAG

THIONVILLE

Garche, lotissement
Le Clos de la Biche

Le sondage préventif du lotissement *Le Clos de la Biche* pour une surface de 12 954 m² a suscité la mise en œuvre d'une évaluation mécanique sur un terrain en friche avec la présence d'anciens jardins et d'un petit parc. Le projet est situé à l'extérieur du village vers l'ouest au bord de la R.D. 1. L'opération s'est avérée négative. Toutes les parcelles ont pu être sondées. Une couche de limon de

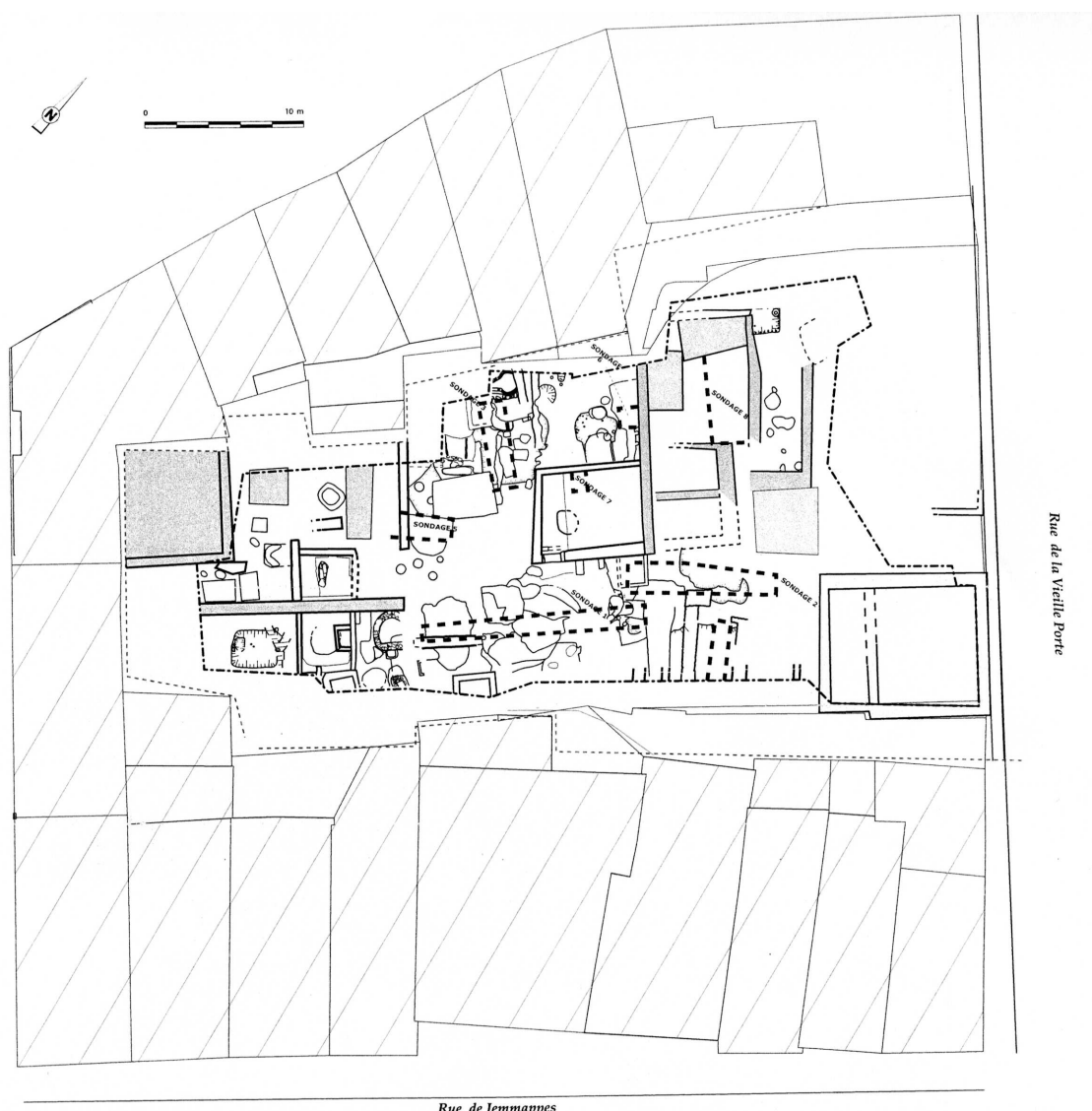
0,40 m d'épaisseur recouvre l'ensemble du terrain, mis à part dans le secteur ouest avec seulement 0,25 m de couverture limoneuse. Le substrat est constitué d'argile brune compacte dans la partie ouest ; des bancs de cailloutis calcaire sont rencontrés fréquemment sur le côté est.

Gilles MANGIN

THIONVILLE

Opération Charles Quint,
24-26 rue de la Vieille Porte

Haut Moyen Âge - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain



Rue de Jemmappes

THIONVILLE, opération Charles Quint, 24-26 rue de la Vieille Porte
Localisation du site sur le plan cadastral actuel
Relevé : Renée LANSIVAL

Une fouille préventive s'est déroulée du 12 mai au 24 juin 2003, aux 24-26 rue de la *Vieille Porte*, préalablement à la construction de bâtiments neufs et de jardins

privatifs (opération *Charles Quint*), dans le cadre de la revalorisation d'un cœur d'îlot de Thionville. Une phase de diagnostic, menée en 2000 (cf. *Bilan scientifique ré-*

gional 2000, p. 104), avait révélé la présence de structures excavées du Moyen Âge, de caves remblayées au XVIII^e s., d'un four, de murs de parcellisation... L'emprise de fouille, d'une superficie de 942 m² et bordée au nord par la rue de la *Vieille Porte*, est localisée dans un îlot au nord-est de la ville enclose par l'enceinte du bas

Moyen Âge. Le sous-sol y est composé d'une alternance de couches de limon sableux et de gravier, dont la présence résulte des phases de débordement successives de la Moselle. Plusieurs phases d'occupation ont été mises en évidence.



THIONVILLE, opération Charles Quint, 24-26 rue de la Vieille Porte
Bâtiment 1 daté du bas Moyen Âge
Cliché : Renée LANSIVAL

Cet îlot est colonisé dès le haut Moyen Âge. En effet, sept cabanes excavées, telles qu'on en rencontre dans les établissements ruraux de cette époque, ont été mises au jour. C'est ainsi que les données archéologiques illustrent la première mention historique de Thionville en 753, sous le vocable *Theodonis Villa*.

Ces petits édifices semi-enterrés sont essentiellement situés en marge ouest du site, à l'exception d'un isolé au sud-est. Ils ont tendance à se concentrer dans le secteur nord-ouest. Aucun bâtiment de plain-pied et constitué de poteaux directement plantés dans le sol n'a été reconnu pour cette phase.

Du bas Moyen Âge sont conservés les vestiges d'un bâtiment maçonné localisé au sud-est du site. Bien qu'il s'étende au-delà de la limite est de l'emprise de fouille, l'axe longitudinal du bâtiment épouse l'orientation nord-ouest/sud-est, approximativement parallèle à la rue de la *Vieille Porte*. La seule pièce conservée mesure 7,75 m minimum x 4 m, ce qui donne une superficie minimale de 31 m². Elle est dotée d'un *terrazzo* à base de tuileau de bonne qualité. Les murs, conservés sur quelques assises de moellons en calcaire jaune ou gris liés au mortier, renferment des éléments architectoniques et des fragments de *terrazzo* au tuileau en remploi, ce qui contribue à créer un appareil irrégulier. Leur largeur atteint en moyenne 0,33 m. Le parement interne d'un mur a conservé les restes d'un enduit à base de chaux. Cependant, cette

pièce a été endommagée par des aménagements plus récents tels que l'installation d'une fosse-latrine au XVIII^e s. Parmi les fosses d'aisance attribuées à cette phase, l'une est maçonnée à l'aide de gros fragments de *tegulae* récupérés et assisés. Localisée près de l'angle nord-ouest de cet habitat, elle présente au moins deux phases d'utilisation.

À la fin du Moyen Âge et à l'aube du XVI^e s., une activité d'extraction de matériau, vraisemblablement destiné à une campagne de construction, a laissé comme seules traces de grandes fosses se recoupant et se concentrant en grappes suivant une bande située en bordure est du site. Le comblement d'abandon de ces excavations assez stérile n'a fourni que quelques tessons de gobelets en verre de cette époque charnière.

Pour ce qui est des Temps modernes, le fond d'une fosse d'aisance ou d'une fosse ayant servi de dépotoir en pleine terre et comblé avec du mobilier en céramique, en verre et de la faune peut être attribué au XVI^e s.; dans le secteur ouest, une grande fosse ovale, à profil en légère cuvette et en escalier, orientée nord-est/sud-ouest, se particularise par la présence de deux planches en bois (0,10 à 0,17 m de large). Celles-ci, posées à plat et transversalement au fond de la fosse, sont parallèles et distantes entre elles de 1 à 1,20 m. Cette excavation est comblée au cours du XVI^e s. et du XVII^e s., à l'aide de plusieurs couches de remblais dont certaines renferment des rebuts

de poterie culinaire, de carreaux de poêle, de briques. Par ailleurs, un foyer aménagé et accolé à une structure semi-circulaire maçonnée a été mis au jour au sud-est du site. Au XVIII^e s., le secteur est occupé par des bâtiments dont il ne reste que les caves. L'une d'entre elles, localisée au milieu du site, est accessible par un escalier situé dans l'angle sud-est. Plusieurs phases d'aménagement des murs et des sols ont été observées. Des fosses-latrines, localisées au niveau de la berme est du site, ont été partiellement fouillées mais leur relation avec le bâti contemporain est plus difficile à reconnaître. Ces structures sont maçonnées et l'une d'entre elles présente un enduit de mortier rose à base de tuileau sur le parement intérieur de la fosse. Abandonnées, caves et latrines ont été comblées à la fin du siècle, voire à la charnière des XVIII^e s. et XIX^e s.

Des empreintes de trous de poteaux isolées, des fosses, des murs de parcellisation et un four en briques, mis au jour dans un sondage de diagnostic, ne peuvent être rattachés à l'une de ces phases chronologiques par manque d'éléments de datation.

L'intérêt de cette opération est de compléter notre connaissance sur l'histoire de la ville de Thionville, en l'occurrence les origines de la ville médiévale et l'évolution topographique d'un quartier *intra muros*. En outre, le mobilier, essentiellement constitué de céramiques et de verre, illustre la culture matérielle urbaine au fil du temps : poterie culinaire, instrument lié à l'artisanat du tissage, typique du premier Moyen Âge, verres à boire, carreaux de poêle, quelques monnaies.

Renée LANSIVAL

VALMONT

Voie de liaison entre
la zone industrielle et
le contournement sud-ouest
de Saint-Avold

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée préalablement aux travaux de création d'une liaison routière entre la zone industrielle de Valmont et le contournement sud-ouest de Saint-Avold. Les sondages ont porté sur 400 m linéaires depuis la voie de contournement, le reste du tracé reprenant l'axe d'une voirie ancienne. On

a pu constater que les premiers 200 m ont fait l'objet d'un important remblaiement probablement en 1992 lors de précédents travaux. Aucun vestige n'a été découvert lors de cette intervention.

Marie-Paule SEILLY

VASPERVILLER

5 rue de la Nénon, près du Greffier

Notice non remise

Pascal ROHMER

VERNÉVILLE

AFUA La Louvière

L'opération de sondages archéologiques préventifs effectuée sur les secteurs concernés par l'AFUA au lieu-dit *La Louvière* (110 359 m²) s'est avérée négative. Une couche de limon d'une épaisseur variant de 0,20 m à 0,80 m re-

couvre l'ensemble de la surface sondée. Le substrat, composé de calcaires oolithiques, est atteint dans tous les sondages.

Thierry KLAG

VOIMHAUT

Lotissement de Vau, route des Prés

Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans cette emprise de 19 439 m².

André GLAD

WALDHOUSE

Hinteres Tal, lotissement des Chênes,
tranche 3

Le terrain présente une légère pente orientée sud-nord. La terre arable sableuse est très superficielle. Elle n'a qu'une épaisseur de 0,05 m environ. Le terrain géologique est, quant à lui, composé de sable rose comportant quelques nodules de grès d'un diamètre compris entre 0,01 à 0,05 m. Dans la partie sud, la roche gréseuse ap-

paraît sous une couche de 0,20 à 0,30 m de sable. 69 sondages ont été réalisés dans le périmètre concerné (14 622 m²).

L'ensemble des sondages a atteint le substrat géologique. Aucune structure anthropique n'a été mise au jour.

Pascal ROHMER

WITTRING

Zwergbuehz, lotissement Les Vergers

La commune de Wittring se trouve à une quinzaine de kilomètres au sud de Sarreguemines.

Le terrain concerné par les investigations (9 851 m²) se situe sur les coteaux du village de Wittring sur la parcelle dénommée Zwergbuehz. Un fort dénivelé orienté nord-est/sud-ouest marque la stratigraphie du coteau et de son bas de pente. Le sommet s'est révélé très râpé, le terrain naturel (argile ou dalle calcaire diaclasée) affleurant gé-

néralement à - 0,30 m. La stratigraphie en bas de pente montre un recouvrement plus puissant (1 m) marqué par un limon argileux ponctuellement marqué par des nodules de charbon.

Les sondages n'ont révélé aucune structure archéologique ni artefact quelconque.

Agnès CHARIGNON

WOIPPY

Rue du général Gibon et rue Foch,
lotissement Le Clos des Noyers

Sur l'ensemble des sondages réalisés à l'emplacement du futur lotissement du *Clos des Noyers* (31 490 m²), à Woippy, un seul sondage a révélé la présence de structures archéologiques. Il se situe à l'angle ouest du terrain diagnostiqué. Les structures découvertes sont trois fantômes de poteaux. Ils sont apparus au niveau du substrat (colluvion) composé de galets calcaires. L'échantillonnage des structures a montré un comblement limoneux brun foncé contenant quelques fragments de charbon de bois. Le secteur de ce sondage a fait l'objet d'un petit décapage et n'a pas révélé d'autre structure.

Le substrat géologique du secteur est composé de colluvion constituée d'une grave calcaire apparaissant dans les sondages à une profondeur variable de 0,20 m à 0,35 m. Cette grave semble être recoupée par des rigoles d'érosion (méandre de la Moselle ?). Plusieurs sondages recoupant ces rigoles ont une profondeur de 1,50 m. Le comblement de ces rigoles est composé de limon argileux brun contenant parfois quelques fragments de céramique de tradition protohistorique.

Olivier FAYE

YUTZ

Route nationale,
usine de décarbonatation

L'aménagement de 10 375 m² est situé au nord-est de l'agglomération de Yutz, à proximité de l'étang de Tilly, sur une basse terrasse de la Moselle. Les tranchées de sondages en quinconce représentent 10 % de la surface du projet. En surface, le limon sableux présente une épaisseur de 0,40 m à 0,60 m et repose sur les sables et gra-

viers de la basse terrasse de la Moselle. Les sondages y ont été portés à une profondeur de 3 m ; au-delà de cette profondeur, l'observation est rendue impossible par l'arrivée massive d'eau. Aucun vestige archéologique interprétable n'a été relevé.

Jean-Marie BLAISING

Les sondages se situent à la périphérie est de l'ancien emplacement de Haute-Yutz, village détruit en 1815. La rue Pasteur se trouve à l'emplacement d'un chemin, le *Kehm*, ancien diverticule. L'occupation du site d'habitat est attestée de la période gallo-romaine au XIX^e s. Le terrain, sur une partie haute de la basse terrasse de la Moselle, est humide à l'excès. Durant la période gallo-romaine, le problème était traité à l'aide de drainages enterrés faits de demi cylindres en terre cuite percés de trous et posés bout à bout dans des tranchées et de puits de type *boitouts*. Ces puits traversent la couche d'argile imperméable et drainent l'eau de la couche de sable superficielle vers les marnes à 3 m sous le niveau actuel. Durant les Temps modernes, voire le bas Moyen Âge, le drainage était assuré par les labours en billons. Ces parcelles suivent le même tracé que les drains antiques donnant au quartier de culture une forme atypique en arc de cercle. Cette forme a valu au quartier son toponyme de *Krumrücken* (dos bossu).

Des sondages ont été réalisés en mai 2002 (cf. *Bilan scientifique régional 2002*, p. 80-81), en contrebas de cette zone, vers la rue de la Laiterie et l'ancienne ferme *Kleingewänchen* avec la collaboration de Stéphane Cordier, doctorant en géologie quaternaire. Ces sondages ont permis de vérifier qu'il n'y avait pas continuité entre la couche de sables du niveau inférieur de la basse terrasse (160 m) et le niveau supérieur (165 m). Les deux couches

de sables sont séparées par des couches imperméables. De fait, lorsque la couche de sables sur le replat, en haut de la côte, est saturée d'eau, elle déborde. Ceci explique pourquoi les systèmes de drainages ne sont présents que sur la hauteur.

Les sondages de mars 2003, portant sur une emprise de 5 684 m², se situent juste au nord des drainages et *boitouts* antiques.

Les structures de drainage antiques observées se situent dans le prolongement direct de celles observées, fouillées et relevées en 1999 lors de la fouille dite *Les résidences de l'Ambanie* (cf. *Bilan scientifique régional 1999*, pp. 108-110). Les structures relevées lors de cette opération de diagnostic complètent les données recueillies lors de la fouille de 1999.

Ce diagnostic a mis en évidence la totalité des structures linéaires avec leurs directions. Les fouilles ayant été réalisées sur ces mêmes structures en 1999, cette partie du terrain ne paraît pas en mesure d'apporter des précisions supplémentaires.

Les vestiges étant situés juste sous la couche de terre végétale, les travaux de lotissement sont en mesure de détruire ponctuellement les vestiges, mais s'agissant de structures linéaires, des parties importantes seront probablement préservées.

Jean-Marie BLAISING

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 3

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	ATTIGNY, redressement de la R.D. 460	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			1
	BULGNÉVILLE, La Fontaine des Épousées	André GLAD (INRAP)	OPD			2
	BULGNÉVILLE, la Trinchotte	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			3
88 090 0017	CHARMES, Charmotte sous le Chemin, rue des Jardins	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	20	HMA	4
	CHARMES, les Charmottes, projet SFIR	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD			5
88 090 0015	CHARMES, lotissement l'Hermitage, tranche 3, zone d'activité	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	8-13	PAL-PRO-BRO	6
	CHATENOIS, l'Arbre Vert	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD			7
	CONTREXÉVILLE, ZAE - R.D. 429	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			8
	DARNIEULLES, la Grande Corvée	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			9
88 160 0027	ÉPINAL, rues du Chapitre	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	23	MA-MOD-CON	10
88 192 0004	GELVÉCOURT-ET-ADOMPT, église Saint-Martin	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	23	MA	11
	GOLBEY, derrière Maximont, Lyonnaise des Eaux, unité de séchage de boues	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD			12
	MIRECOURT, le Chano, lotissement Les Vignes Daniel	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD			13
	MIRECOURT, quai Barbacane	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD			14
88 309 0011	MONTHUREUX-LE-SEC, étang des Limaçons, le Quéveney	Olivier BERTIN (BEN)	SD	25	GAL	15
	MORELMAISON, lotissement communal Devant le Mont	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD			16
88 319 0004 88 319 0007	MOYENMOUTIER, réaménagement de la cour nord de l'abbaye, place du Fort Demange, impasse de l'Abbaye	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	23	MA-MOD-CON	17
88 355 0002	PORTIEUX, ancien cimetière du prieuré de Belval	Giovanni STRANIERI (SDA)	SD	23	MA-MOD	18
88 367 0053	RAMBERVILLERS, lotissement industriel de la Boulée Sud, tranches 1	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD	2-3	PAL	19
	RAMBERVILLERS, lotissement industriel de la Boulée Sud, tranches 2	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	2-3	PAL	19
	RAVES, le Ravier, le Champs Bouran	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD			20

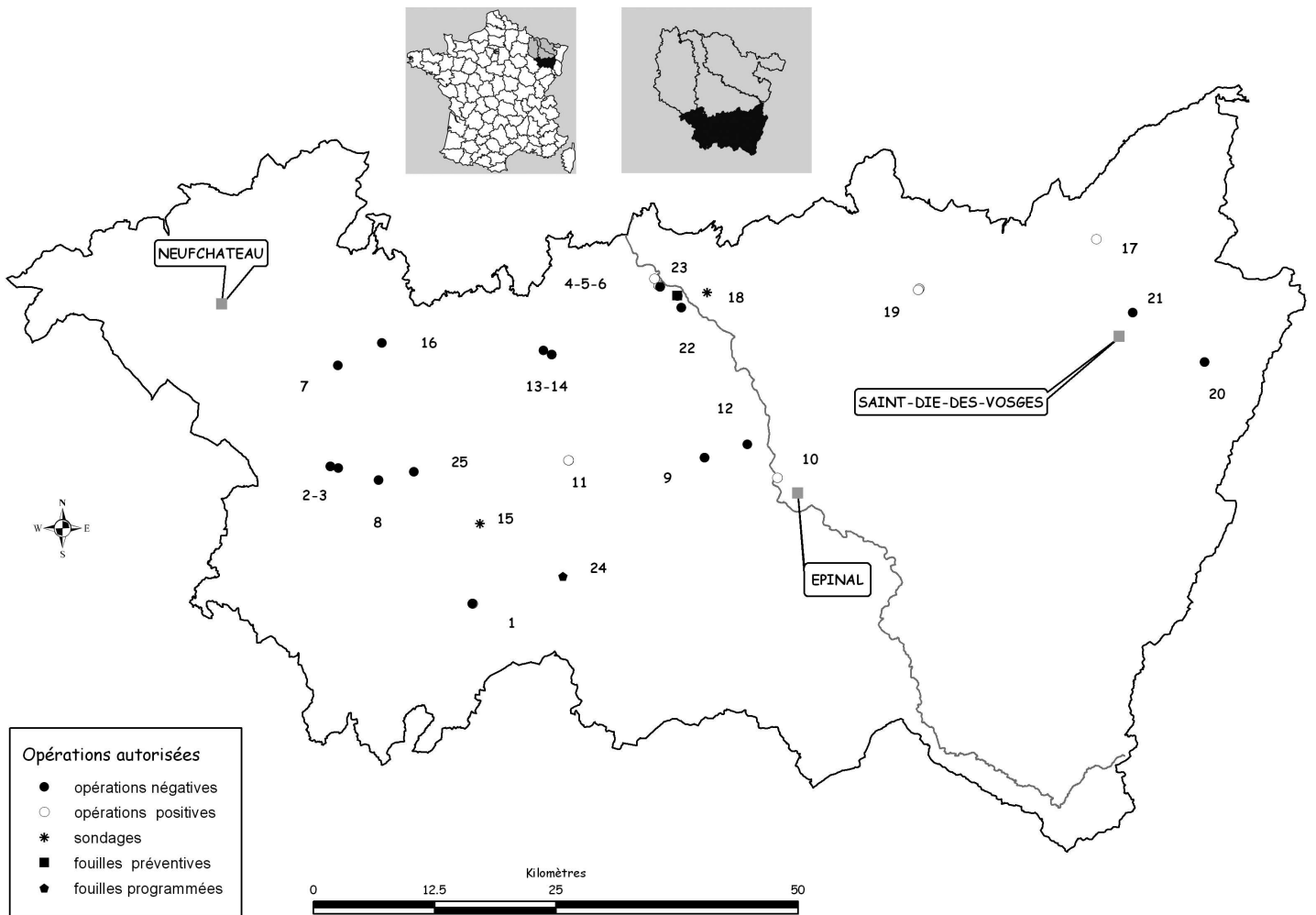
N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. Carte*
	SAINT-DIÉ, Robache, dessous Souvay, lotissement Sous la Ferme	René ELTER (INRAP)	OPD			21
	VINCEY, lotissement Les Quarellles, rue Abbé de Barville	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			22
88 513 0013	VINCEY, pointière de la Banvoye, lotissement Le Clos des Pêcheurs	René ELTER (INRAP)	OPD	13	BRO	23
88 513 0013	VINCEY, pointière de la Banvoye, lotissement Le Clos des Pêcheurs	Marie-Pierre KOENIG (INRAP)	FOU	13	BRO	23
88 515 0026	VIOMÉNIL, forêt de La Pille	Jean-Jacques GAFFIOT (BEN)	FP	22-25	GAL	24
	VITTEL, charbonné	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			25

* : cf. carte de répartition des sites.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

Carte des opérations autorisées

2 0 0 3



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 3

ATTIGNY

Redressement de la R.D. 460

Les sondages, réalisés sur une superficie de 2 500 m², se sont révélés négatifs. Aucune structure ou aménagement

archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

BULGNÉVILLE

La Fontaine des Épousées

Malgré un contexte archéologiquement sensible, les sondages de diagnostic archéologique, réalisés sur une superficie de 2 500 m² au lieu-dit *La Fontaine des Épousées*, sur la commune de Bulgnéville (Vosges), n'ont ré-

vélé la présence d'aucun vestige archéologique, tant mobilier qu'immobilier.

André GLAD

BULGNÉVILLE

La Trinchotte

Sur les 8 126 m² du projet, les alluvions limoneuses s'étendent sur des argiles caillouteuses au profil accidenté. Une ancienne marre tourbeuse de petite taille a été observée en amont du site.

Les sondages se sont révélés négatifs. Aucune structure ou aménagement archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

CHARMES

**Charmotte sur le chemin,
rue des Jardins**

Haut Moyen Âge

Cette opération de diagnostic a permis de mettre en évidence des indices structurés d'une occupation archéologique dans quinze sondages. Quatre sondages ont pu être datés du haut Moyen Âge, par la présence de fragments de céramiques. Des vestiges d'aménagements architecturaux ont été découverts dans deux sondages, sous la forme d'un alignement de quatre poteaux et d'un possible bâtiment. Pour ce dernier, deux hypothèses d'interprétation peuvent être avancées : soit il s'agit de deux fossés en angle droit, situé à la périphérie d'un bâtiment, soit de deux sablières basses. Un exemple illustrant ce seconde hypothèse a déjà été rencontré à Ludres (Meurthe-et-Moselle) *Hôtel de ville*, où la fouille du site a révélé la présence d'un bâtiment (habitat III) matérialisé par un ali-

gnement de quatre poteaux et d'une sablière basse, dans laquelle figuraient encore les poutres en chêne.

Deux sondages ont également livré des indices d'aménagements architecturaux non datés. Dans le premier, un alignement de trois trous de poteaux et un foyer pourrait appartenir à une palissade ou à un bâtiment. En effet, le comblement d'une des structures renfermait de la terre cuite interprétée comme un fragment de paroi de bâtiment. Dans le second sondage, un espacement régulier de 4 m a pu être remarqué entre les trois trous de poteaux. Il pourrait également s'agir d'une partie de palissade, voire d'un bâtiment.

Amaury MASQUILIER

CHARMES

Les Charmottes, projet SFIR

Le diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 21 300 m² n'a livré aucun vestige archéologique.

Amaury MASQUILIER

CHARMES

Lotissement L'Hermitage, tranche 3, zone d'activité

Paléolithique - Protohistoire -
Âge du Bronze

La campagne de diagnostic archéologique réalisée au lieu-dit *L'Hermitage* en novembre 2003 sur une surface de 104 400 m² correspond à la troisième tranche d'une zone d'activité aménagée par la ville de Charmes. Elle a permis de retrouver un indice de site préhistorique ou protohistorique (boucharde en pierre siliceuse) et une fosse contenant de la céramique protohistorique. Cette dernière fosse est à rapprocher d'un site fouillé en 2001 (*cf. Bilan scientifique régional 2001*, p. 112), située à 80 m au nord-est,

et daté du Bronze moyen. Les ouvertures plus grandes réalisées autour de ces indices n'ont pas permis de reconnaître d'autres vestiges structurés. La présence d'un thalweg lié à l'érosion et d'anciens sillons de planches de labours à la charrue ont semble-t-il fortement érodé le site. Ces deux indices complètent néanmoins utilement la carte archéologique de la commune de Charmes, de mieux en mieux documentée ces dernières années.

Amaury MASQUILIER

CHATENOIS

L'Arbre Vert

L'ancienne route, correspondant à la parcelle 139 section ZK, n'a pas été sondée, plusieurs réseaux passant dessous.

Les sondages archéologiques réalisés sur l'autre parcelle (5 357 m²) se sont avérés négatifs. Le terrain est situé au

sud de la commune. La couche limoneuse superficielle, d'une soixantaine de centimètres, recouvre un substrat plus argileux.

Nicolas TIKONOFF

CONTREXÉVILLE

ZAE - R.D. 429

La création d'un projet de ZAC au nord de Contrexéville a amené le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostics afin d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. Sur la surface diagnostiquée (14 857 m²), aucun élément archéologique n'a été repéré.

Le substrat (niveaux de schistes verts et d'argiles barriolées) a pu être localisé sur l'ensemble du terrain à une profondeur de 0,40 m à 0,80 m.

Xavier ANTOINE

DARNIEULLES

La Grande Corvée

Les sondages préventifs effectués préalablement à la création du nouveau lotissement *La Grande Corvée*, sur une surface de 33 766 m², n'ont mis au jour aucun indice ou vestige archéologique sur les parcelles concernées par le projet. Celui-ci est situé au sud de la commune, entre le cimetière communal et le village de Darnieulles. Un léger versant exposé nord-sud, présentant une pente de 1 %, est visible sur l'ensemble de l'emprise. Le terrain

est relativement pauvre en couverture pédologique et présente des épaisseurs de 0,50 m de limon argileux dans sa partie basse et 0,05 m d'épaisseur dans la partie remontrante du site. Le sous-sol est composé essentiellement de blocs marno-calcaires et d'argiles correspondant à la formation sédimentaire du Muschelkalk supérieure.

Gilles MANGIN

ÉPINAL

Rue du Chapitre

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Réalisé dans la rue du Chapitre, dans le cœur historique de la ville d'Épinal, ce diagnostic portait sur une surface de 1 100 m². Deux sondages ont été ouverts, l'un à l'emplacement du cloître médiéval de l'église Saint-Maurice et Saint-Goéry, l'autre dans le cul-de-sac qui desservait le quartier des nobles dames chanoinesses au XVIII^e s. Le premier sondage a confirmé et précisé la localisation d'origine du cloître qui a été recouvert de gravats sur

1,50 m d'épaisseur après sa destruction à la Révolution. Le second sondage a, quant à lui, montré que la voirie actuelle est un aménagement de l'Époque moderne constitué par l'apport d'un remblai stérile sur une épaisseur supérieure à 1,35 m. Les travaux de requalification de la voirie actuelle n'excédant pas la cote de 0,40 m, aucune opération de fouille n'est envisagée.

Amaury MASQUILIER

GELVÉCOURT-ET-ADOMPT

Église Saint-Martin

Moyen Âge

L'étude de bâti réalisée dans cette église a porté sur les murs gouttereaux et le transept. Les sondages par décrépissage avaient pour but de mettre en évidence d'éventuelles traces d'enduits peints. En ce qui concerne le mur gouttereau sud, l'étude stratigraphique a mis en évidence l'appareillage originel du XII^e s., assemblage de blocs en grès soigneusement équarris, dont les hauteurs d'assise varient de 0,17 m à 0,34 m. Un enduit de lait de chaux beige orangé, avec quelques traces de peinture rouge, peut-être postérieures, recouvrait le mur. Contrairement à ce que l'on pensait jusqu'à maintenant, l'étude a montré que l'élévation actuelle du mur gouttereau nord n'était pas romane, mais une reconstruction datée entre le XIII^e s. et le XV^e s. Des traces de peintures de couleur noir, rouge ou jaune recouvraient ce mur. La mieux conservée était

formée d'une bande horizontale rouge de 0,05 m de hauteur soulignée par deux traits rouge foncé sur ses bordures. De la bordure supérieure, située à 1,87 m du sol actuel, étaient tracés des traits obliques parallèles distants de 0,015 m en moyenne. Les sondages pratiqués dans le transept, daté du XVI^e s., ont mis au jour un décor peint rouge localisé sur le mur oriental du bras sud. Il s'agissait d'une bande 0,07 m de largeur et de 0,32 m de hauteur amorçant une courbe vers la droite. Au vu des résultats de cette opération (peintures très lacunaires et très dégradées), il a été décidé de procéder à un enregistrement photographique des vestiges mis au jour avec la collaboration du service régional de l'Inventaire de Lorraine, avant un décrépissage entier des murs.

Amaury MASQUILIER

GOLBEY

Derrière Maximont, Lyonnaise des Eaux, unité de séchage de boues

Le diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 27 633 m² n'a livré aucun vestige archéologique.

Amaury MASQUILIER

MIRECOURT

Le Chano, lotissement Les Vignes Daniel

Le diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 27 418 m² n'a livré aucun vestige archéologique.

Amaury MASQUILIER

MIRECOURT

Quai Barbacane

Un projet d'installation du bassin de décantation localisé à une centaine de mètres en amont du pont Gambetta dans une île du Madon, proche de l'enceinte médiévale a justifié un diagnostic archéologique sur une surface de

472 m². Le sondage réalisé n'a révélé aucune structure ou aménagement ancien.

Amaury MASQUILIER

Nous sommes en présence d'une carrière à l'origine antique ayant subi une brève réexploitation postérieure, vraisemblablement de l'époque de la création de la digue de l'étang des Limaçons qui vient s'appuyer sur son extrémité nord-est, marquant ainsi la fin de l'exploitation. Les techniques d'extraction et la typologie des traces laissées sur la roche totalement différentes ne laissent aucun doute à ce sujet : les tranchées d'extraction sont étroites pour la période moderne se terminant en un biseau très aigu. À l'inverse, les tranchées antiques sont larges (0,07 m à 0,12 m), leurs fonds sont souvent imparfaitement aplanis, les angles parfois mal maîtrisés. Les emboîtures modernes sont petites (env. 0,05 m sur 0,06 m) et assez rapprochées (de 0,10 m à 0,20 m). Le décollage des blocs par la base est parfaitement maîtrisé car les carriers prennent en compte l'onde de choc remontante en taillant leurs emboîtures sous le niveau de base du bloc à extraire. Les emboîtures antiques quand elles existent, sont larges et de dimensions très variables (de 0,10 m à 0,15 m). Les blocs sont forcés sur le niveau de base ce qui occasionne parfois des décollements imparfaits. Nous observons même un exemple où le bloc a peut-être été forcé directement en son centre au moyen d'un levier qui se logeait dans une cavité plongeante grossièrement taillée. Nous pensons que l'exploitation antique qui progressait du sud-ouest vers le nord-est a pris fin au niveau de fond des blocs 3 et 6, la qualité de la roche se dégradant progressivement vers le nord-est, par un front de taille en *escalier* verticalement et horizontalement. C'est à l'endroit où la roche commençait à devenir impropre à la confection de gros blocs qu'a été sculptée une représentation de la divinité protectrice des carriers, en un secteur qui ne risquait pas d'être remis en production ultérieure. La massivité du front rocheux, même micro-faillé, a assuré la tenue physique de la sculpture dans le temps.

Il en a été ainsi jusqu'à la réexploitation partielle de la carrière antique. Des gros blocs (1 et 2) ont été extraits du secteur où la roche demeurait saine et quelques plus petits (4, 5, 8 et 9) dans la zone où la roche n'est homogène que sur une quarantaine de centimètres d'épaisseur à partir de la surface. C'est un ou plusieurs de ces blocs

extraits qui emporta la partie supérieure de la sculpture antique brisée au niveau de base de la couche homogène sur lequel fut extrait le bloc 4. Cette cassure imparfaite a ensuite dû être rectifiée au pic sur toute la surface s'étendant de la base du bloc 4 à la sculpture. La tentative de ponction du haut-relief n'est vraisemblablement pas antique : la *fraîcheur* des traces d'outils de cette tranchée à l'opposé des traces antiques observées semble le confirmer. De plus, la mauvaise qualité de la roche en cet endroit, sûrement connue des carriers gallo-romains, vouait cette tentative à un échec quasi certain. On ne peut toutefois rejeter catégoriquement cette possibilité, d'autant que la dimension de la tranchée d'extraction (0,13 m) correspond aux tranchées antiques ceinturant les blocs. Plus sûrement, la tentative de prélèvement peut être soit contemporaine de la réexploitation de la carrière dans un souci de *préservation* du relief avec bris accidentel de celui-ci, soit une tentative postérieure soignée, visant à prélever la moitié du haut-relief miraculeusement préservé par la mauvaise qualité de la roche en cet endroit, la deuxième hypothèse étant la plus probable. Les derniers carriers n'ont en effet eu aucun égard pour la sculpture ; ils ont exploité toute la masse rocheuse susceptible de l'être : de gros blocs au nord, de petites plaques au sud. Les multiples tests négatifs de résistance et d'homogénéité visibles en extrémité nord-est de l'exploitation (emboîtures *remontantes*, loupes rocheuses forcées, emboîtures verticales) les ont amené à abandonner définitivement l'exploitation, ce qui a sauvé ce qui restait du haut-relief antique. De trop nombreuses autres carrières antiques de la région n'ont sûrement pas eu cette chance ; leur remise en service ultérieure détruisant toutes traces de leur exploitation primitive. Il faudrait par ailleurs songer à préserver enfin ces anciens sites industriels utilisés le plus souvent comme décharges et rapidement comblés de matériaux divers et autres immondiçes.

En conclusion, il est intéressant de noter que les informations recueillies sur la zone antique avérée de l'exploitation viennent éclairer d'autres sites non datés du secteur de la Vôge qui pourront être confrontés avec profit à ces nouvelles données typologiques, uniques pour la région.

Olivier BERTIN

MORELMAISON

Lotissement communal Devant le Mont

Le diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 10 760 m² n'a livré aucun vestige archéologique.

Amaury MASQUILIER

MOYENMOUTIER

Réaménagement de la cour nord de l'abbaye, place du Fort Demange, impasse de l'Abbaye

Moyen Âge - Moderne - Contemporain

Située dans l'étroite plaine alluviale du Rabodeau, petit affluent de la Meurthe, la ville de Moyenmoutiers tire son origine du modeste bourg abbatial fondé à la fin du VII^e s. Ce dernier s'étend considérablement entre 1766 et 1776, au moment de la reconstruction de l'abbaye en dehors de l'enceinte fortifiée. Dans le cadre du projet de requalification des jardins nord de l'abbaye du XVIII^e s., une campagne de sondages archéologiques a été entreprise. Compte tenu de la présence d'éléments en béton appartenant à une ancienne usine textile, de chenaux industriels enterrés à grande profondeur et de contraintes de réseau, 2,5 % seulement de l'emprise totale ont pu être sondés.

Le profil naturel du terrain épouse celui de cette vallée encaissée. Le socle granitique et les argiles sableuses sont atteints entre 2,20 m et 3,60 m de profondeur. En bordure du Rabodeau, le substrat est recouvert par des sables et graviers alluvionnaires ou glaciaires, puis par des sols plus ou moins hydromorphes enfouis entre 1,40 m et 2,90 m de profondeur. Dans ces sols (au sens pédologique du terme), seuls des débris de tuiles et de briques et des éléments de charbons apparaissent sporadiquement.

Aucun vestige structuré n'a été mis au jour, notamment en bois en rive du Rabodeau. Il faut cependant insister sur le faible taux de sondage pratiqué dans ces niveaux profonds.

L'histoire du site est ensuite marquée par l'apport massif de matériaux détritiques dans le but de créer une plate-forme exhauscée préalablement à la construction de la nouvelle abbaye. La rive du Rabodeau, rivière au régime torrentiel, est aménagée par la construction d'un canal couvert et d'un mur de rive augmentant ainsi la surface des terrains insubmersibles. Un mur perpendiculaire au canal pourrait, quant à lui, être interprété comme étant celui d'un moulin dont l'emplacement est déjà attesté par une gravure du XVII^e s. et un plan de 1720. Ces aménagements sont contemporains du pont de pierre construit en 1787 et du portail de l'abbaye qui porte la date de 1780. Ils disparaissent durant le premier tiers du XIX^e s. : le cadastre de 1838 ne figure ni moulin, ni canal et le mur de berge a déjà été rectifié pour gagner encore du terrain. C'est d'ailleurs l'époque d'installation des premières industries du textile.

Amaury MASQUILIER

PORTIEUX

Ancien cimetière du prieuré de Belval

Moyen Âge - Moderne

Suite à une découverte fortuite, des sondages ont été réalisés sur une superficie de 684 m², à l'emplacement de l'ancien cimetière du prieuré de Belval.

Le principal résultat de cette opération concerne l'observation d'un ancien cimetière, situé contre l'église et caractérisé par la présence d'individus de sexe et d'âge différents.

La zone concernée par les inhumations occupe une large moitié ouest de la parcelle sondée, sur une superficie estimée à 350 m². Par conséquent, un *ratio* établi à partir de l'importance de la surface sondée par rapport à la surface globale, multiplié par le coefficient de complexité observé en fouille, permet d'envisager la présence de 150 à 300 sépultures.

Le cimetière en question pouvait donc être établi dans l'enceinte du prieuré et à côté de l'ancienne église paroissiale, dont le plan et l'orientation ne sont pas connus. On n'est pas en mesure de préciser l'emprise globale de ce cimetière mais les sondages ont mis en évidence sa limite est, au delà de laquelle aucune sépulture n'a été découverte.

Compte tenu de l'absence totale de dépôt funéraire et d'éléments de parure, il semble aisé de proposer une fourchette chronologique allant du Moyen Âge à l'Époque moderne comprise, sans plus de précision.

La plupart des inhumations en place ont été, retrouvées sous un épais niveau de remaniement contenant de nombreux éléments osseux hors contexte. Il est vraisemblable que l'existence de ce niveau remanié, épais de 0,10 m à

0,60 m résulte d'une utilisation constante et intensive du cimetière entre le XII^e s. et le XVIII^e s., ce qui a dû entraîner des creusements répétés dans les sépultures en place pour héberger des nouveaux défunts.

Par ailleurs, à l'occasion du transfert du cimetière vers Portieux, les sépultures les plus récentes ont pu être exhumées et transférées, provoquant ainsi d'importants dégâts dans les dépositions plus anciennes. Enfin, les activités agricoles de la ferme au cours des trois derniers siècles ont dû entraîner d'autres importants remaniements.

Cette lecture des vestiges fouillés est confortée par des sources d'archives qui attestent l'existence à Belval de l'église et du cimetière paroissiaux dont relevaient les habitants de Belval et de Portieux jusqu'à 1721.

Pour ce qui concerne les vestiges de murs mis au jour lors de ces sondages, il est très difficile d'émettre des hypothèses d'interprétation.

En effet, la parcelle en objet a été occupée par des constructions modernes jusqu'en 1950. Toutefois, les murs observés pourraient également correspondre à des éléments de fondation ou à des annexes de l'église médiévale, dont le plan, l'emprise et l'orientation restent inconnus.

L'importante épaisseur des couches terreuses (US 1 et US 2) en haut de pente, dont on a pu observer une coupe complète dans le sondage 1, alors qu'on s'attendrait à une érosion plus importante qui aurait dû emporter le sédiment vers le bas de la pente, suggère la présence dans

le passé d'un mur de terrasse ayant retenu le terrain. Les dimensions et la structure soigneusement maçonnée du mur USM 9 pourraient effectivement être interprétées dans ce sens.

À l'issue de cette intervention, il a été convenu d'un commun accord entre le service régional de l'Archéologie et l'Association de Belval de modifier le projet architectural du *foyer des aînés* au *Centre d'aide par le travail (CAT)* de Belval à Portieux (Vosges), afin de protéger les vestiges en place.

Par conséquent, une solution technique portant modification du projet original a été mise en œuvre : la cote altimétrique en deçà de laquelle le sous-sol n'a pas été affecté par les travaux d'aménagement du projet correspond à 95,20 m. Cette valeur, corrélée aux mesures altimétriques du plan de géomètre, constitue la profondeur maximale envisagée pour tout affouillement et pour l'implantation des bases de têtes de pieux.

Giovanni STRANIERI

RAMBERVILLERS

Lotissement industriel de la Boulée Sud, tranches 1 et 2

Paléolithique

Le diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 73 624 m² a livré un fragment de nucléus en quartzite sans plan de frappe apparent. Cet artefact est datable du Paléolithique ancien ou moyen. La faible couverture de

terre végétale et de limon (0,50 m en moyenne) a largement été entaillée par des sillons de planches de labour de 0,15 m de largeur, orientés Nord-Sud.

Jean-Charles BRÉNON, Amaury MASQUILIER

RAVES

Le Ravier, le Champs Bouran

Les sondages archéologiques réalisés sur la commune de Raves dans les Vosges se sont avérés négatifs. Le terrain est situé au sud de la commune, le long de la R.N. 59. Le projet est placé au fond d'une vallée où passe un petit

cours d'eau, *La Morte*. La couche limoneuse superficielle recouvre un substrat argileux.

Nicolas TIKONOFF

SAINT-DIÉ

Robache, Dessous Souvay, lotissement Sous La Ferme

La surface de sondage initialement prévue de 25 144 m² a été réduite de 9,5 %. Cette réduction de surface correspond aux zones fortement pentues et correspondant aux fronts de taille d'anciennes exploitations de carrières

d'argile.

Les sondages se sont tous révélés être négatifs. Aucune structure ou aménagement n'y ont été révélés.

René ELTER

VINCEY

Lotissement Les Quarelles, rue Abbé de Barville

Les sondages, réalisés sur une superficie de 15 300 m², se sont révélés négatifs. Aucune structure ou aménagement

archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

VINCEY

Pontière de la Banvoye, lotissement Le Clos des Pêcheurs

Âge du Bronze

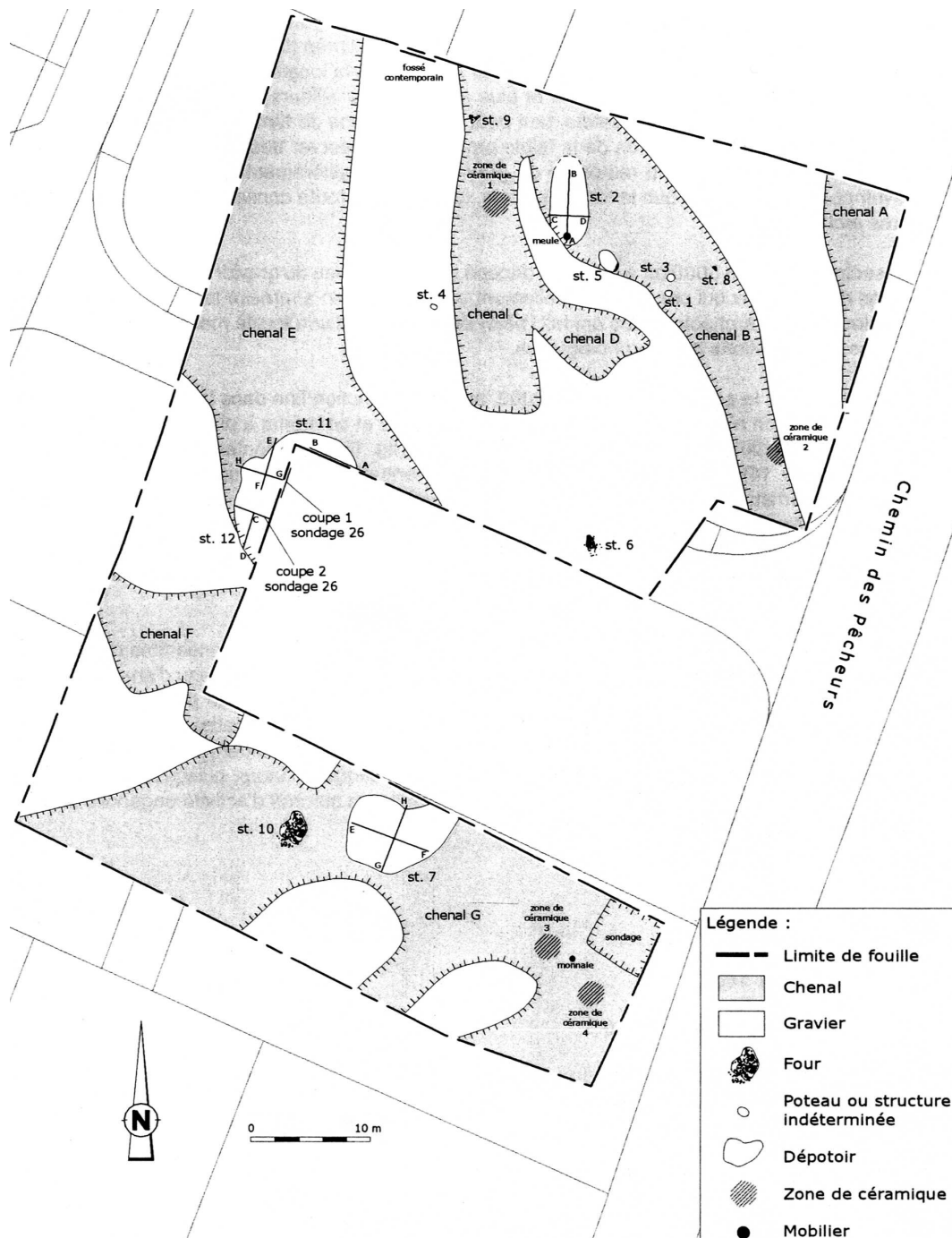
À ce jour, le Bronze moyen est une période encore mal documentée en Lorraine. Hormis les quatre gisements de Benney, Crévéchamps, Florémont et Saint-Remimont, les vestiges mis au jour sont ténus et les ensembles clos exceptionnels. Chaque nouvelle découverte contribue donc

à l'affinement de la typochronologie et à une meilleure connaissance des composantes des habitats.

C'est dans ce contexte qu'il faut donc replacer les découvertes de Vincey. Les fours et zones détritiques ont livré un mobilier relativement abondant, que l'on peut rattacher

au début du Bronze moyen. Il se rapproche des vestiges exhumés dans certaines fosses de Crévéchamps ou dans le niveau détritique de Florémont, alors que sur l'essentiel

des gisements, c'est un faciès déjà très évolué au sein du Bronze moyen qui est perceptible.



VINCEY, Pontière de la Banvoye, lotissement Le Clos des Pêcheurs
Plan de l'ensemble des vestiges mis au jour
DAO : Éric MORAND

Il est à ce jour difficile de comprendre quel dynamisme culturel anime ce secteur au sud de Nancy et quelle influence il exerce sur l'ensemble de la vallée de la Moselle au cours du Bronze moyen. Pourquoi les gisements y sont-ils si bien représentés contrairement à l'ensemble de la Lorraine et aux régions voisines ?

Pour expliquer ce phénomène, plusieurs hypothèses peuvent être formulées que l'on résumera succinctement :
– tout d'abord, il faut souligner l'absence d'une occupation continue du territoire avant le Bronze final, mais l'existence de zones de peuplement dense, de vides,

de phénomènes de lisière. Ils conduiraient à identifier un pôle d'occupation dans le secteur concerné,
– une autre hypothèse consisterait à situer la limite de l'aire de répartition de la céramique excisée à la hauteur de Nancy. Plus au nord, malgré les nombreuses investigations archéologiques, on ne connaît presque rien. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas spécifique à la Lorraine, puisqu'il se rencontre aussi en Belgique, aux Pays-Bas, dans le nord de l'Allemagne au post-Hilversum. Les mêmes interrogations se posent plus à l'ouest, en Champagne par exemple,

– enfin, on s'était interrogé sur une certaine contemporanéité entre l'excisée au sud et la céramique du Bronze A2 au nord ; toutefois la découverte de ces deux

faciès sur un même gisement à Crévéchamps affaiblit fortement cette proposition.



VINCEY, Pontière de la Banvoye, lotissement Le Clos des Pêcheurs
Vue du four de la structure 6 en cours de fouille
Cliché : Jean-Charles BRÉNON

Même ténues et limitées dans l'espace, les découvertes de Vincey ont donc permis d'affiner notre connaissance du Bronze moyen régional. Il faut espérer que dans le futur, de nouvelles investigations seront effectuées dans ce

secteur comme dans les régions périphériques afin que se comblent peu à peu nos lacunes.

René ELTER, Marie-Pierre KOENIG

Gallo-romain

VIOMÉNIL Forêt de La Pille

Les trois campagnes de fouilles ont permis la mise au jour partielle d'un petit sanctuaire de bordure de voie situé à proximité d'un nœud de quatre voies pavées d'axes différents. Le sanctuaire semble original et atypique à plus d'un titre, ce que les recherches futures devront confirmer. Atypique par la forme de son enclos ne paraissant répondre à aucun impératif de symétrie : il est arrondi au nord et à l'ouest, vraisemblablement orthonormé à l'est et au sud. Surtout, son entrée ainsi que celle de la *cella* paraissent ouvertes plein ouest, cas de figure qui ne se rencontre qu'exceptionnellement comme à Faverges en Haute-Savoie.

Original également est le mode de construction de la *cella* en grand appareil réalisée avec un évident souci de monumentalité qui étonne pour un édifice de si petite emprise. On observe à l'évidence un désir d'imitation des grands monuments classiques mais réalisé avec des moyens financiers, des matériaux et des savoir-faire strictement locaux notamment une pratique architecturale peu commune méprisant l'angle droit au profit de blocs arrondis,

pointus,... Bref, de formes non conventionnelles (le plus bel exemple est à cet égard le linteau présumé de l'entrée de la *cella*) en architecture gallo-romaine classique.

Pour le moins remarquable aussi, cette profusion observée de représentations divines diverses pour un si petit ensemble cultuel : alors que la plupart des temples majeurs de la Gaule antique n'ont pas livré l'identité de leur divinité topique ou de parcimonieux fragments, nous disposons ici de tout un panthéon (non encore exhaustif) religieux de statues de grandes dimensions et de factures très honorables. De plus, ces statues présentent des particularités typologiques indiscutables tendant à prouver qu'elles figuraient toutes ensemble sur le site car issues de la main d'un seul et même artisan ou tout au moins d'un même atelier maîtrisant grandement le matériau difficile qu'est le grès.

Si la période de création du sanctuaire est désormais connue par deux dépôts présumés de fondation (deuxième moitié du I^{er} s. de n. è. ou tout début du II^e s.), son occupation a perduré au moins jusqu'au début du

III^e s., comme l'indique l'étude de la céramique et la découverte d'un denier d'Élagabal. Toutefois le brassage intense des sols d'occupation dû à l'activité de récupération des matériaux du site et à leur remise en forme n'a pas permis de déterminer précisément la période de fonction-

nement du sanctuaire, ni celle de la destruction de ses structures. L'acharnement constaté mis à la fragmentation de la statuaire et surtout des attributs divins évoque l'action d'un christianisme naissant ayant encore connaissance des cultes périmés.



VIOMÉNIL, forêt de La Pille
Plan général du site de La Pille
Relevé : Pierre FLUCK

Les recherches futures devront désormais se focaliser sur l'étude de l'ensemble cultuel en abandonnant celle des structures annexes (bâtiments A et B) qui n'ont pas apporté d'éléments notables à la connaissance. Il faut mettre à profit ce privilège de posséder un site ayant conservé la quasi intégralité de son mobilier cultuel malgré son extrême fragmentation en étendant l'emprise des fouilles à l'intégralité de l'espace consacré et à ses abords. La prospection attentive de l'environnement proche devra

être poursuivie pour tenter de comprendre ces particularismes et peut-être localiser les sites de production des matériaux et les lieux de réemploi de ceux-ci. L'acquisition présente et à venir de nouvelles données typologiques des traces d'extraction de la pierre devrait faciliter grandement la recherche et pouvoir servir d'amorce de typologie à l'exploitation antique des grès dans la Vôge.

Jean-Jacques GAFFIOT

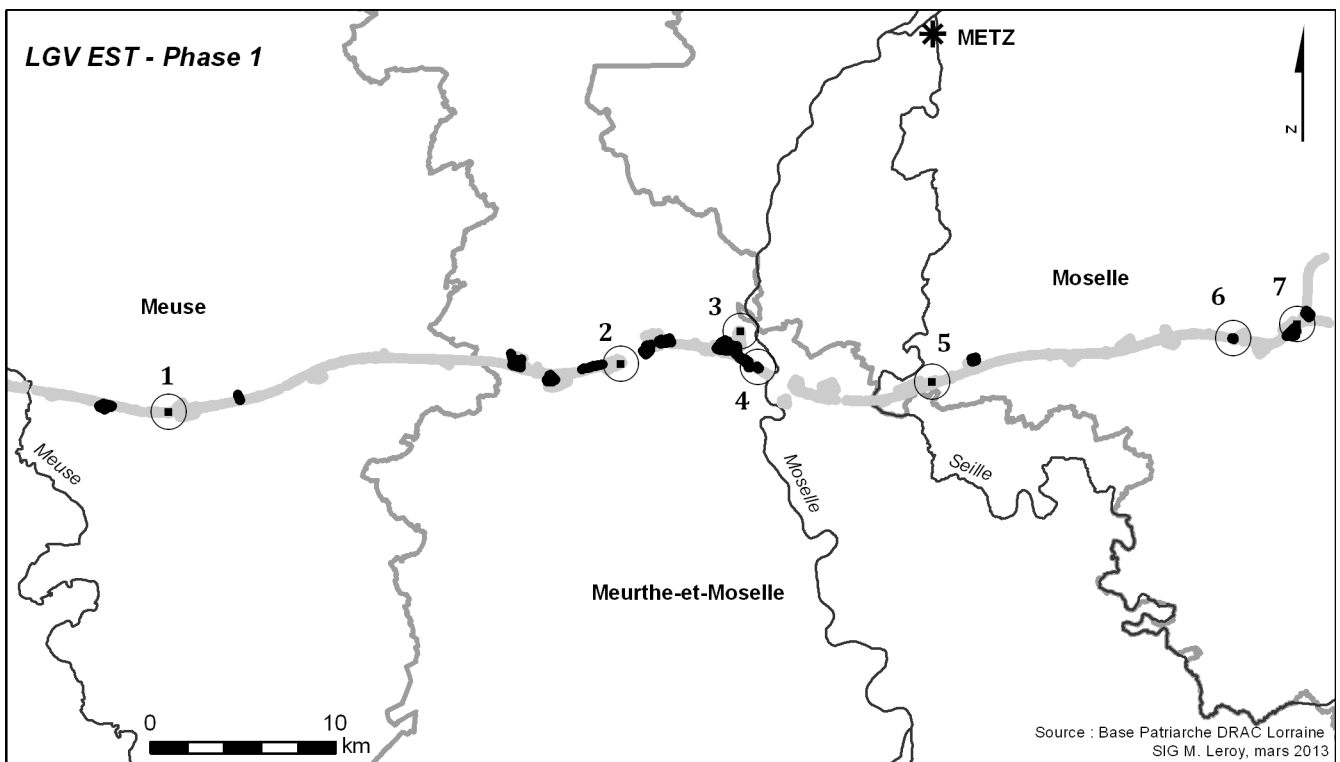
VITTEL Charbonné

La création d'un projet immobilier au sud de VitteL au lieu-dit Charbonné à l'intersection de la rue de Salomon et de la rue de la Samaritaine a amené le service de régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. Sur la

surface diagnostiquée (700 m²), aucun élément archéologique n'a été repéré. Le substrat (dolomie blanc crème, dite dolomie de VitteL) a pu être localisé sur l'ensemble du terrain à une profondeur de 0,40 m à 0,70 m.

Xavier ANTOINE

LIGNE À GRANDE VITESSE (LGV-EST) Phase 1



- Fouilles 2003
- Diagnostics 2003
- LGV Est phase 1
- * Chef-lieu département
- Cours d'eau
- Département

- 1 = Valbois - Évaluation n° 220
- 2 = Prény - Évaluation n° 221
- 3 = Pagny-sur-Moselle - Évaluation n° 221 bis
- 4 = Vandières - Évaluation n° 81
- 5 = Louvigny - Gare Lorraine TGV
- 6 = Tragny - Évaluation n° 151
- 7 = Saint-Epvre - Évaluation n° 179

MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

Ligne à Grande Vitesse (LGV-Est)

JAULNY

Sur le Fey, viaduc de Jaulny, dépôt est

Les prospections mécaniques réalisées sur l'emprise d'une zone définitive de matériaux, au lieu-dit *Sur le Fey*, viaduc de Jaulny, ont permis de réaliser 257 sondages, sur une surface de 9,90 ha.

Ces ouvertures et les extensions pratiquées couvrent une

surface d'environ 7 710 m², soit environ 7,8 % de la surface totale concernée par l'opération.

La campagne diagnostic s'est avérée négative. Aucune structure archéologique n'a été mise au jour.

Stéphane LENDA

PAGNY-SUR-MOSELLE

PN 19, évaluation n° 221bis

Protohistoire - Gallo-romain

Une opération de diagnostic archéologique a été programmée en raison d'aménagements connexes à la Ligne à Grande Vitesse. L'intervention archéologique concernait plus précisément une parcelle d'environ 9 900 m² située au nord du chemin rural dit de *Navut*, ainsi qu'un autre secteur d'environ 15 000 m² au lieu-dit *Maladrie*, situé au sud du chemin. La reconnaissance du sous-sol a donc porté sur une surface totale d'environ 25 000 m² et a révélé très rapidement deux secteurs archéologiques de sensibilité et de chronologie différentes.

Le secteur II correspond à une implantation rurale gallo-romaine caractérisée par la présence de constructions maçonnées et d'infrastructures légères en bois. L'extension du gisement continue vers l'est, à l'emplacement du canal à grand gabarit. La construction de ce dernier a entraîné la destruction d'une partie du site qu'il est difficile d'estimer. Les vestiges observés au niveau de la tranchée 42 révèlent l'existence de deux bâtiments rectangulaires sur fondation en pierres calcaires. Le sondage 52 a livré le plan partiel d'une troisième construction sur fon-

dation en pierres calcaires. Elle est associée à un alandier qui fonctionne avec un sol compact constitué de tuiles concassées et de mortier au tuileau. L'ensemble pourrait s'apparenter avec une structure de type séchoir. Un niveau de démolition exclusivement constitué de fragments de *tegulae*, en lien possible avec l'effondrement d'une toiture, est visible sur une surface de 9 m² dans le sondage 51. Aucun poteau ou de fondation de mur n'apparaît sous cet horizon. Enfin, une infrastructure sur poteaux est apparue dans le sondage 50. D'apparence carrée, la lisibilité du plan de la construction est entravée par la limite du sondage. Dans l'ensemble, il s'agit de constructions modestes qui pourraient être en relation avec un lieu d'habitation et/ou de bâtiments dévolus à des activités agricoles et d'élevage ; la présence d'une *villa* à proximité n'est pas à écarter. Il convient d'ailleurs de rappeler l'existence du site gallo-romain de Vandières *Moulon* (cf. *infra*), qui est localisé à quelques centaines de mètres de là.

Jean-Charles BRÉNON

PRÉNY

Au-dessus des Abreuvoirs,
carrière Quintoli, tranche 1

Les sondages de diagnostic réalisés sur une surface de 5,94 ha, à l'emplacement d'une future carrière, ont permis d'observer une séquence stratigraphique des lieux. Son enregistrement s'est fait à l'ouverture de chaque sondage. La nature et la succession des couches varient peu sur la surface concernée. Ainsi, les sondages 1 et 31 peuvent être considérés comme représentatifs de toute

la zone sondée. Sous 0,20 m de terre végétale, on observe une quarantaine de centimètres de limon argileux brun à rouge repossant, soit sur un calcaire jaune altéré, soit directement sur du calcaire jaune. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Didier LAMOTTE

PRÉNY

Au-dessus des Abreuvoirs, carrière Guintoli, tranche 2

La commune de Prény est située au sommet de la cuesta occidentale de la vallée de la Moselle et domine la ville de Pagny-sur-Moselle. La parcelle sondée, d'une surface de 4,70 ha, est localisée sur le plateau, à 1,5 km au sud-ouest du village de Prény. Elle est délimitée au nord par la route communale et s'étend vers le sud sur le sommet du versant nord d'une petite vallée secondaire où s'écoule le ruisseau *Les Abreuvoirs*. L'altitude est de 355 m au sommet de la parcelle et de 325 m en bas de pente. Le substrat est composé de calcaire et d'argile, il est recouvert d'un sol peu épais et fortement érodé. Les sondages, réalisés à l'aide d'une pelle mécanique sur environ 7 %

de la surface, ont montré l'absence de structure archéologique. Au nord du projet, quelques chablis contenaient dans leur remplissage des tessons de facture protohistorique qui semblent indiquer la proximité d'une occupation. En bas de la parcelle, le sédiment comblant un petit vallon orienté nord-est/sud-ouest contenait des fragments de tuile et de céramique gallo-romaine. Vu la position du vallon, il est probable qu'un gisement gallo-romain soit implanté à proximité, éventuellement sur le replat à l'est de la parcelle sondée.

Laurent THOMASHAUSEN

PRÉNY - JAULNY - THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

Aménagement de la VC 1

Le projet d'élargissement et de renforcement de la VC 1 entre Thiaucourt-Régneville et Prény, dans le cadre de la construction de la LGV-Est, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 7,6 ha.

Aucune structure ou aménagement archéologique n'a été observé.

Mathias CUNAUT

PRÉNY

Aménagement de la VC 1, évaluation n° 221

Haut Moyen Âge

L'opération d'archéologie préventive portant sur l'élargissement de la voie communale VC 1 reliant Prény à Thiaucourt visait à compléter la fouille du site de *Fricbamp* réalisée à l'automne 2002 (cf. *Bilan scientifique régional 2002*, pp. 107-108) sur un vaste habitat rural du haut Moyen Âge (évaluation n° 219). Cet habitat, reconnu par les sondages archéologiques en mai 2002 sur l'emprise d'une zone de stockage de matériaux contiguë au tracé de la voie de la LGV-Est, a fait l'objet d'une mesure de conservation archéologique et seules les zones touchées par les travaux d'aménagement routier ont été fouillées. Cet habitat s'inscrit dans un ensemble du haut Moyen

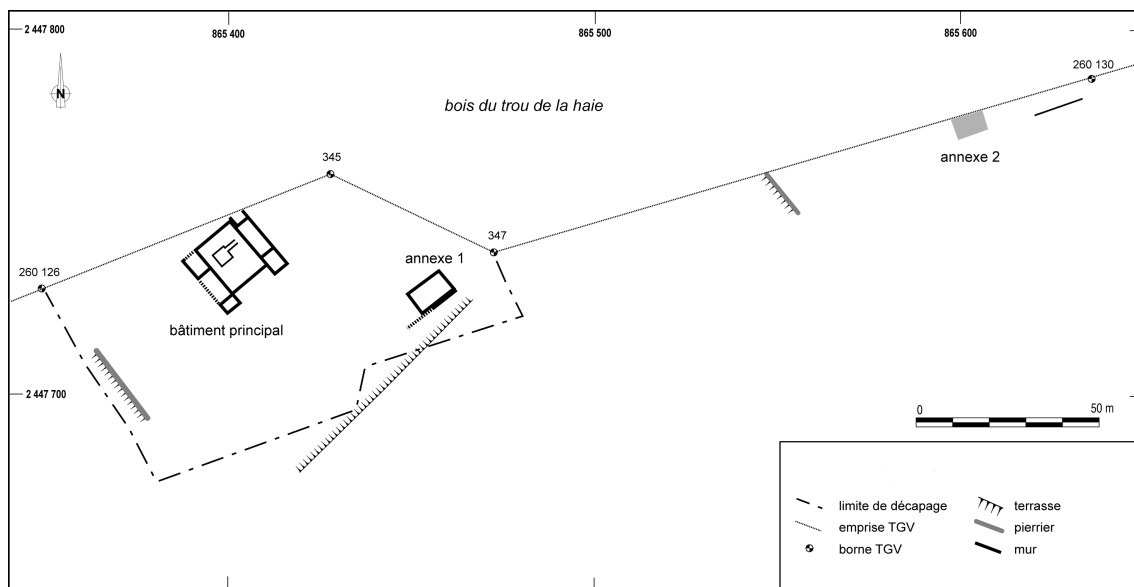
Âge plus vaste constitué d'un second site d'habitat (du VI^e s. au X^e s.), dit *Tautecourt* et d'une nécropole mérovingienne, *Bois Lasseau*, fouillés de janvier à août 2002 sur le tracé de la LGV-Est à 900 m à l'ouest du site de Fricbamp.

La fouille du site VC 1 a permis de cerner une partie de l'extension de l'occupation mérovingienne du site d'habitat, en mettant au jour huit plans de bâtiments de la période mérovingienne similaires à ceux mis au jour sur le site de *Tautecourt*.

Marie FRAUCIEL

PRÉNY

Bois du Trou de la Haie



PRÉNY, Bois du Trou de la Haie
Relevé de la villa
DAO : Murielle GEORGES-LEROY

Les prospections archéologiques pédestres en milieux forestier, préliminaires aux travaux du lot 33 de la LGV-Est, ont mis en évidence l'existence d'un habitat gallo-romain au lieu-dit *Bois du Trou de la Haie*, sur la commune de Prény. Ce site était remarquable par son état de conservation, puisque le bâtiment principal était encore marqué dans le paysage par un tertre de 1,50 m de haut. Malheureusement, la présence dans ce secteur de vestiges de la Première Guerre mondiale a amené l'INRAP à refuser, pour des raisons de sécurité, d'effectuer la fouille préventive prescrite à cet endroit par le service régional de l'Archéologie. Face à ce refus et au caractère exceptionnel du site, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a décidé de faire réaliser par ses agents une exploration rapide de celui-ci, comprenant un décapage à la pelle mécanique et un relevé sommaire au GPS.

Le décapage du site a mis en évidence l'existence d'un habitat rural gallo-romain de type *villa*, comprenant un bâtiment principal et au moins deux bâtiments annexes. Ont été détectés, en outre, un système de terrasses et des pierriers correspondant sans doute à des limites parcelaires. La présence de bâtiments sur poteaux a également été constatée mais, vu l'urgence et le manque de moyens, aucun d'entre eux n'a pu être fouillé ni relevé. Des deux bâtiments annexes repérés, un seul a pu être fouillé de manière très sommaire. Il s'agit d'une construction de plan quadrangulaire, de 7 m de large par 11 m de long. Les murs, dont l'élévation encore conservée était constituée de petits moellons de calcaire maçonnés, étaient peu fondés. Ceci pourrait indiquer une élévation en partie en matériaux légers (pan de bois ?). Dans ce bâtiment se trouvait un foyer aménagé à l'aide de dalles de pierre et de fragments de tuiles plates. Un second bâtiment annexe, lui aussi de plan quadrangulaire, n'a pu être localisé que

sommairement. Il était également constitué de fondations en pierre calcaire maçonnée, mais le détail de la construction n'a pas été observé.

La fouille s'est donc concentrée sur le bâtiment principal. Il s'agit d'une construction de type très classique en Gaule Belgique, avec une façade présentant deux pavillons d'angle, l'ensemble couvrant une surface d'environ 400 m². Dans l'un de ces pavillons d'angle se remarquait une pièce avec sol en *terrazzo* bien conservé, sur lequel se trouvaient de nombreuses tuiles peu fragmentées provenant probablement de l'effondrement de la toiture. Les murs de ce bâtiment principal présentaient un parement en petits moellons reposant sur un hérisson de pierres non maçonnées. La qualité des fondations et l'énorme quantité de moellons encore visible sur le terrain paraissent indiquer une élévation constituée en grande partie de murs en pierres maçonnées, contrairement aux annexes. Le plan d'ensemble est relativement simple, avec deux corps de bâtiment se répartissant de part et d'autre d'une cour centrale d'environ 160 m². Un relevé sommaire a pu en être dressé qui fait apparaître au nord un prolongement des constructions en dehors de la limite des travaux.

La cour présentait une remarquable stratigraphie de couches d'occupations, dans lesquelles se répartissaient de nombreux foyers et fours (souvent aménagés avec des briques ou des tuiles plates) ainsi qu'une série de niveaux de pavage superposés qu'il n'a pas été possible de fouiller ou de relever, faute de temps. Il s'y trouvait notamment deux dépotoirs comprenant une importante quantité d'ossements animaux et de poterie domestique, qui ont été très sommairement échantillonnés, ce qui est d'autant plus regrettable que beaucoup de vases étaient

écrasés en place ou dispersés sur une très faible surface. L'un de ces dépotoirs a livré de la céramique des I^{er}-II^e s. de n. è. et l'autre un ensemble bien caractéristique du III^e s. Une cave quadrangulaire d'une surface de 16 m² avait été creusée au centre de la cour. Elle se caractérisait par un aspect très soigné, avec des marches d'escalier monolithes et un parement en blocs sciés, les uns et les autres provenant des carrières toutes proches de Norroy-lès-Pont-à-Mousson. Là encore, le manque de temps et de moyen a empêché sa fouille exhaustive. Il semble cependant que cette cave ait été désaffectée puis remblayée et recouverte d'un pavage à une période que l'on peut situer vers la fin du II^e s. ou au début du III^e s. Une seconde cave (succédant à la première) a été aménagée dans l'angle nord du bâtiment, avec une reprise en

sous-œuvre des murs existants. Cette cave, ou ce cellier, se caractérise par sa faible profondeur (- 1 m par rapport au niveau du sol antique) et par une qualité très inférieure de construction par rapport à la première. Il est possible qu'elle constitue un remaniement tardif (Bas-Empire ?). Du point de vue de la chronologie, les fondations du bâtiment principal ont livré quelques fragments de céramique du I^{er} s. de n. è. qui permettent de situer à cette période la construction de l'ensemble. L'élément le plus récent est constitué par le dépotoir du III^e s. mentionné plus haut. Cependant, le fait que ce dernier était surmonté de niveaux postérieurs, qu'il n'a pas été possible de fouiller, nous prive certainement des éléments de l'occupation tardive du site.

Jean-Pierre LEGENDRE

PRÉNY - VANDIÈRES

Grand Friche, Champ Colas,
Derrière Moulon, Fréhaut,
zone de stockage 13bis

Protohistoire - Âge du Bronze -
Gallo-romain

Le diagnostic, réalisé sur une superficie de 35 ha dans le cadre de l'aménagement d'une zone de dépôt de terre contiguë à la LGV-Est, a généré l'ouverture de 878 tranchées pour l'évaluation diachronique du sous-sol. L'opération a mis en évidence sept indices de site de chronologie et de densité différentes. Le secteur 1 a livré une structure subcirculaire de datation protohistorique possible, contenant un fragment de meule de rhyolithe et plusieurs nodules de terre brûlée. Le secteur 2 a révélé 14 sondages positifs implantés à la tête d'un vallon pérenne nommé ruisseau de Vigneule. Le comblement du vallon révèle des densités différentes de matériel archéologique piégées entre - 0,90 m et - 2,50 m. Ce mobilier détritique, daté des phases IIb-IIIa du Bronze final, montre une prédominance de la céramique commune avec une forte représentation des fragments de bord de vase de stockage et de gros pots. Plusieurs fragments de croissant d'argile et de peson sont à mentionner mais peu exploitables en raison de leur forte fragmentation. Par ailleurs, un petit élément modelé pourrait correspondre à l'extrémité d'un objet de terre cuite de type figurine. Le secteur 3 a permis de mettre au jour le plan arasé d'un

petit bâtiment disposant au minimum de 4 poteaux. Une structure de combustion rectangulaire, de datation historique probable, est située à proximité. Le secteur 4, délimité autour de six sondages positifs, révèle différents types de structures : foyer rectangulaire de datation gallo-romaine possible, silo, poteaux, creusements contenant parfois quelques tessons atypiques de facture protohistorique. Le secteur 5 a été circonscrit autour de 8 tranchées positives. Les vestiges concernent du mobilier archéologique détritique de la phase moyenne du Bronze final piégé dans le comblement aval du vallon de Vigneule. La prédominance des rebords de gros pots et de vases de stockage est à souligner. Le secteur 6 a révélé deux structures circulaires, probablement des négatifs de poteau, ainsi qu'une quinzaine de tessons atypiques de facture protohistorique retrouvée au décapage dans les colluvions. Le secteur 7 a livré une structure de combustion rectangulaire, peut-être gallo-romaine, ainsi qu'un lot de tessons résiduels atypiques de facture protohistorique et gallo-romaine.

Jean-Charles BRÉNON

VANDIÈRES

Brouin Champ, évaluation n° 81

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer



VANDIÈRES, Brouin Champ, évaluation n° 81
Plan de la zone fouillée
Relevé : Thierry KLAG

Le Néolithique moyen

Le site de *Brouin Champ* semble occupé pour la première fois au Néolithique moyen. Cette implantation est peu documentée. On notera principalement un vase conservé dans le remplissage d'un poteau appartenant à un petit groupe de pieux. On ajoutera également un fragment de céramique à décor *pastillé* et un fragment d'herminette découverts hors structure dans les niveaux de comblement du chenal fossile. Ces quelques éléments ne permettent pas de préciser à quelle phase du Rössen peut être rattachée cette occupation.

Le Campaniforme

Plusieurs fragments de vases, du silex et quelques restes osseux (dont un pic en bois de cerf) attestent d'une réutilisation du site au Campaniforme ancien ou moyen, comme le suggère la présence de décor zonal non contracté. Ces éléments ont été découverts dans un niveau de tuf roulé, dans le remplissage du chenal fossile de la Moselle, qui borde le site à l'ouest.

Cette occupation semble, comme la précédente, de courte durée vu le peu de vestiges trouvés. On peut encore associer une tombe à cet habitat. Une telle configuration (zone de rejet en association avec une sépulture) est du reste connue au lieu-dit *Les Grandes Corvées* à quelques centaines de mètres plus au sud.

L'un des principaux intérêts du site de Vandières *Brouin*

Champ est de permettre de préciser l'emplacement du lit de la Moselle qui a été déjà repéré par le passé, plus en aval, à Pagny-sur-Moselle (54) où une occupation de la même période est attestée.

Le Bronze ancien

Plusieurs silos appartiennent à un habitat du Bronze ancien A2. Ils ont livré un abondant mobilier, essentiellement représenté par de la céramique, qui constitue un des ensembles les mieux documentés pour la Lorraine. Aucune indication ne permet de préciser la durée de cette occupation qui, en raison du faible nombre de structures conservées, semble toutefois relativement brève (deux générations tout au plus).

Il est vraisemblable que quelques constructions (ou ensembles de poteaux) se rapportent à cette période. C'est le cas notamment d'un bâtiment dont l'architecture rappelle celle du Bronze ancien. Pour les autres aménagements de ce type, une datation précise reste hasardeuse en l'absence de mobilier préservé dans les fantômes.

Le Bronze final et l'âge du Fer

Après une nouvelle interruption, le site est réoccupé au début du Bronze final et cette installation semble se prolonger tout au long de l'âge du Fer.

Pour ces périodes, les vestiges sont mieux conservés et de nombreuses structures et bâtiments sont susceptibles de s'y rattacher. Cependant, la rareté ou tout simplement

l'absence d'indices de datations ne permettent pas d'établir une chronologie précise de ces aménagements.

Pour le Bronze final, un seul bâtiment par son architecture (et un recouplement au niveau d'un des poteaux), est clairement attesté. Il est vraisemblable que celui-ci était accompagné de greniers, mais aucun ne peut lui être associé avec certitude. On notera également plusieurs fragments de vases, provenant du comblement du chenal fossile de la Moselle, qui peuvent être attribués au Bronze final I et Bronze final IIb-IIIa. Enfin, quelques tessons sont plus récents et remontent selon toute vraisemblance au Bronze final IIIb.

Pour la période de l'âge du Fer, deux bâtiments sont attestés avec certitude par le mobilier piégé dans les fantômes des poteaux. Un enclos palissadé ou fossoyé, délimitant la plus forte concentration de poteaux dégagée lors de la fouille, remonte vraisemblablement au début du premier âge du Fer. Enfin, un foyer ayant livré deux fragments de jatte à bord rentrant peut être attribué au second âge du Fer.

Si les éléments mobiliers sont lacunaires, il semble néanmoins plausible d'envisager une occupation continue durant toute la période. Le nombre important de poteaux (plusieurs centaines) semble en effet plaider pour une telle interprétation. En outre, le site est implanté sur une légère éminence, la seule présente sur le secteur, ce qui le préserve des crues de la Moselle qui surviennent

chaque année. Cette position privilégiée a sans doute motivé le maintien de l'habitat à cet emplacement.

Les vestiges des différents habitats qui se sont succédés sont donc incomplets car une partie s'étend hors des limites de la zone explorée. L'impact de l'érosion est sans doute non négligeable. Cette opération n'en demeure pas moins d'une grande importance pour l'étude et la connaissance de cette partie de la vallée de la Moselle. Elle complète en effet les observations qui ont pu être faites par le passé sur ce secteur particulièrement riche en vestiges. Les apports concernant le Campaniforme et le Bronze ancien sont les plus marquants. En effet, outre l'abondant mobilier céramique, le site de Vandières *Brouin Champ* s'inscrit dans un réseau d'habitats disséminés en fond de vallées, sur quelques kilomètres (le site reconnu le plus au nord est localisé à 3,5 km en aval à Novéant-sur-Moselle (57)). En l'absence d'une chronologie fine, il est impossible de préciser si tous ces habitats sont contemporains ou non. Il semble cependant peu probable, que ce soit le cas, vu la faible densité des implantations et l'intervalle de temps considéré (près de 700 ans). On peut donc émettre l'hypothèse que ces différents gisements correspondent à une seule unité d'habitation se déplaçant sur un terroir relativement vaste de quelques 2 km².

Thierry KLAG

VANDIÈRES

Grande Corvée, Sous Fréhaut,
RAC nord, base de chantier

L'opération est liée au projet d'aménagement d'une base de chantier contiguë au RAC nord (voie en direction de Metz). Le diagnostic archéologique a porté sur une surface d'environ 7 240 m² sur la base d'un taux d'ouverture de 5 %.

Sur le plan géomorphologique, les terrains sont situés à la jonction du front de la cuesta et du lit majeur de la Moselle. Sur le plan pédologique, la majorité des sondages révèlent une stratigraphie très uniforme qui correspond à une terre arable épaisse de 0,30 m surmontant un ni-

veau sablo-limoneux brun correspondant à des colluvions de versant. Le matériau sableux provient très probablement de l'érosion des hautes terrasses de la Moselle. Cette couche colluvionnée peut présenter jusqu'à 1,50 m d'épaisseur. Les horizons argileux sous-jacents n'ont pas été reconnus en profondeur.

Le résultat du diagnostic est négatif en ce qui concerne la détection de vestiges archéologiques structurés et résiduels.

Jean-Charles BRÉNON

VANDIÈRES

La Corvée aux Loups, RAC sud

Âge du Bronze - Gallo-romain

Ce diagnostic réalisé sur 10 ha est lié au raccordement sud de la LGV-Est sur le réseau ferré en direction de Nancy. Le contexte géographique a fait l'objet d'une attention particulière en raison des possibilités de découverte de bois gorgés d'eau et d'horizons tourbeux liés aux paléochenaux de la Moselle.

Le lieu de l'intervention est localisé sur la bordure occidentale du lit majeur de la rivière à sa jonction avec la cuesta des côtes de Moselle. La couverture superficielle est constituée de différents apports provenant des versants de la cuesta et des fluctuations du cours d'eau. Ainsi argiles et limons de débordement peuvent se retrouver mêlés à des nodules calcaires colluviés et à des galets

de la haute terrasse. Le terrain encaissant est constitué de matériaux sablo-graveleux appartenant à la basse terrasse.

Les dix-sept sites répertoriés sur le ban de la commune associés aux opérations d'archéologie préventive récentes révèlent un potentiel fort important de données paléoenvironnementales pour la fin du Néolithique et le Campaniforme. Des résultats équivalents pour la Protohistoire ont permis, grâce à un puits découvert sur un gisement de l'âge du Bronze, de caler la courbe dendrochronologique régionale pour la phase finale de cette période. Pour l'époque romaine, l'habitat semble caractérisé par l'existence de petits établissements ruraux dispersés.

La présence d'axes antiques, repérés par la photographie aérienne, est attestée.

Les sondages ont révélé des indices anthropiques proto-historiques non structurés localisés autour d'un gisement gallo-romain. Les fragments de céramique exhumés, pour la plupart atypiques, sont piégés dans une matrice argilo-limoneuse brune d'un vallon. Ces éléments résiduels provenant de l'érosion de sites périphériques peuvent être datés d'une phase indéterminée de la fin de l'âge du Bronze.

Le noyau du gisement gallo-romain, enfoui sous environ un mètre de sédiment, correspond aux sondages 88, 90 et 95. La présence d'au moins deux bâtiments est certaine. C'est dans le sondage 95 que les éléments les plus structurés apparaissent. Un bâtiment, totalement récupéré au niveau de ses substructions, est orienté est-ouest. Au centre, un foyer rectangulaire constitué d'une sole de *tegulae* fragmentées est en relation avec un niveau de circulation constitué de dalles et de petits blocs calcaires calibrés. L'édifice semble par ailleurs disposer d'une cave dans sa partie est. Les sondages 88 et 90 révèlent, quant à eux, les substructions d'un autre bâtiment dont les murs sont orientés est-ouest et nord-sud. À la périphérie de ces édifices se trouvent d'autres structures d'habitat caractérisées par des négatifs de poteau dont certains sont calés, des excavations de nature indéterminée, des fours subrectangulaires et un drain orienté

est-ouest présentant la particularité d'un aménagement de tuiles canal jointes bout à bout.

La quantité de fragments exhumés est trop restreinte pour permettre de réaliser une étude céramologique fiable. L'analyse de certains éléments retrouvés dans le sol d'occupation du bâtiment du sondage 95 permet néanmoins de donner une indication chronologique pour la période 250-350 de n. è.

Le gisement de Vandières *La Corvée aux Loups* est un site d'habitat gallo-romain révélant un potentiel minimum de deux bâtiments. Le sol d'occupation de l'un de ces édifices a livré plusieurs éléments mobiliers datables du Bas-Empire. Ce fait n'écarte pas la possibilité de trouver des niveaux sous-jacents plus anciens. L'exemple de ce gisement vient de nouveau appuyer les hypothèses relatives à l'implantation humaine dans ce secteur de la plaine alluviale de la Moselle, où pour l'Antiquité romaine, l'habitat se caractériserait par la présence d'établissements ruraux dispersés. Un travail de synthèse, prenant comme limites le finage de Vandières et ceux des localités voisines, est possible à partir des multiples découvertes de bâtiments ruraux faites dans le cadre des opérations du LGV-Est. En joignant les données du fichier de la carte archéologique de Lorraine, cette synthèse tenterait d'appréhender l'occupation du sol dans ce secteur géographique de la moyenne Moselle.

Jean-Charles BRÉNON

VANDIÈRES

Les Fontenottes, RAC sud,
base de chantier

Protohistoire

Sur une surface de 2 500 m², les résultats du diagnostic archéologique comptabilisent un total de cinq négatifs de poteaux répartis dans les sondages 1 et 3. Ces structures ne montrent aucun agencement particulier à l'échelle très réduite de l'ouverture des tranchées. Les bioturbations observées au niveau des sondages 1 et 2 contiennent des éléments anthropiques résiduels (esquilles charbonneuses, tessons de facture protohistorique). La coloration gris sombre du remplissage de ces dernières correspond très probablement au piégeage possible d'un paléosol. Enfin, la présence constante de tessons protohistoriques, mais en faible quantité, est à signaler dans les niveaux qui colmatent les structures archéologiques.

Tous ces éléments concordent pour établir l'existence de traces d'habitat protohistorique dans ce secteur. Pour le moment, les problèmes liés à l'acquisition foncière des terrains n'ont pas permis de diagnostiquer les parcelles contiguës à la zone sondée. Un suivi particulier des lots 35 et 36V sera donc de rigueur au vu des potentialités archéologiques que révèle cette zone de la rive gauche de la Moselle. En effet, pour toutes les périodes, on remarque une concentration significative des gisements, bloqués entre les derniers paléochenaux ouest de la plaine alluviale et le front de côte de Moselle.

Jean-Charles BRÉNON

VANDIÈRES

Nouimpré, Sous le Rèle,
sous-station électrique

L'opération est liée au projet de la sous-station électrique qui est implantée à la jonction des voies secondaires allant vers Nancy (RAC sud) et Metz (RAC nord). Le diagnostic archéologique a porté sur une superficie de 16 700 m².

L'intervention s'est déroulée conformément à la méthode de sondages en quinconce avec la réalisation de 32 tranchées de 22 m² chacune, soit 704 m² ouverts, ce qui donne un taux d'ouverture du terrain de 4,2 %. Lors de

notre arrivée, les parcelles concernées étaient en prés et en forêt de saules dense, ce qui a entraîné, pour ces secteurs boisés, un maillage plus lâche à l'origine de ce taux d'ouverture inférieur à 5 %. Sur le plan géomorphologique, les terrains sont en relation avec une formation de versant située à la jonction de la rive gauche du lit majeur de la Moselle et du front des côtes de Moselle. Sur le plan pédologique, la majorité des sondages révèlent une stratigraphie très uniforme qui correspond à

une terre arable épaisse de 0,30 m surmontant un niveau sablo-limoneux brun correspondant à des colluvions de versant. Le matériel sableux de ces niveaux, dont l'épaisseur maximale peut atteindre 1 m, provient très probablement de l'érosion des hautes terrasses de la Moselle. Les niveaux sous-jacents sont constitués par un sédiment argilo-sableux beige roux non reconnu en profondeur.

Le résultat du diagnostic est négatif en ce qui concerne la détection de vestiges archéologiques structurés. Toutefois, on enregistre quelques indices résiduels d'occupation relatifs à des fragments de céramique atypiques de facture protohistorique et à un clou corrodé de datation historique indéterminée.

Jean-Charles BRÉNON

MEUSE (55)

Ligne à Grande Vitesse (LGV-Est)

Gallo-romain

CHAILLON

Accès à la carrière de la Croix Malice

Dans le cadre du suivi des travaux connexes à la construction de la LGV-Est, une surveillance des travaux pour la création d'un chemin d'accès menant à une carrière a conduit le service régional de l'Archéologie à pres-

crire l'apport de remblais sans terrassement sur la zone visée par un site d'occupation antique reconnu au sol par prospection pédestre.

Stéphanie JACQUEMOT

LAMORVILLE

Allauville et Charepont,
zone de stockage n° 81, tranches 1 et 2

Protohistoire - Âge du Fer

Les structures (silos, greniers et autres trous de poteaux), ainsi que le matériel (céramique, torchis, matériel de mouture, silex) donnent l'impression de baigner dans un même horizon chronologique, celui de la protohistoire. Il est difficile, en l'absence de données plus explicites d'avancer une datation plus précise.

Il est donc délicat d'affirmer également que toutes les structures rencontrées sont contemporaines. Cependant, leur répartition en secteurs bien différenciés permet d'imaginer qu'elles aient pu fonctionner ensemble. Cette partition de l'espace : silos, greniers, habitat est courante sur les sites hallstattiens. Il est donc tentant d'attribuer une telle datation aux structures rencontrées.

Cependant, s'il est sûr qu'il y a une zone de silos et une autre de greniers surélevés, la troisième zone n'a pas été clairement identifiée comme une zone d'habitat. Aucun plan de maison ne semble en effet ressortir du décapage effectué et aucune fosse remplie de matériel détritique comme aucun niveau de sol n'a été mis en évidence. Seul un enchevêtrement de trous de poteaux, sans qu'il soit possible de les attribuer à des greniers, et la présence d'une sablière permettent d'avancer l'hypothèse d'un habitat. Reste un indice négatif à présenter : il s'agit de l'absence de matériel dans les silos. Si l'habitat avait été proche de ceux-ci ou plus haut sur la pente, c'est-à-dire vers le nord, ils auraient recélé plus de ves-

tiges que ce n'est le cas. Force est donc de rechercher l'habitat ailleurs, et pourquoi pas vers le sud ?

Il convient toutefois de relativiser ce manque d'arguments par le fait qu'il ne s'agit là que d'une opération de diagnostic et qu'un décapage plus extensif permettrait peut-être de mettre au jour des plans cohérents, limités évidemment par les phénomènes d'érosion qui ont pu détruire une partie des structures.

Rappelons, de plus, l'existence d'anomalies à proximité immédiate, comme à Champy (55).

Les taches repérées pourraient bien être des silos et/ou des trous de poteaux relevant du même site que celui que nous avons mis au jour.

En somme, il pourrait s'agir là d'un site très intéressant pour comprendre l'organisation spatiale d'un village protohistorique, peut-être hallstattien, avec des zones d'activités déterminées. Un bémol concerne toutefois le degré de conservation des structures, passablement érodées dans la zone médiane de la parcelle, alors que la partie supérieure a visiblement moins souffert de l'érosion. Malheureusement, les silos y sont stériles. Restent les structures piégées en fond de talweg, à 1,30 m de profondeur, qui pourraient livrer plus d'information mais très peu ont été repérées. Elles semblent être en dehors de la zone de concentration des vestiges

Claire TRISTAN, Jean-Charles BRÉNON

NUBÉCOURT

Aux Villées

Mésolithique - Néolithique - Âge
du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen Âge

L'intervention archéologique sur le site de Nubécourt a été réalisée en 2001-2002 dans le cadre de l'implantation de la LGV-Est. Elle a permis de mettre au jour une occupation importante dans le département de la Meuse, située aux abords de l'Argonne.

Le décapage extensif et la fouille ont dévoilé un grand nombre de structures et d'artéfacts datant du Mésoli-

thique à la période carolingienne. On retiendra, pour les types de structures, la présence d'une palissade et de quelques bâtiments sur poteaux, de fosses, de trois caves, d'une trentaine de fonds de cabane, de fosses à ensilage et de quelques foyers ainsi qu'un grand nombre de trous de poteau. Nous signalerons, également, des fossés de parcellaire et un chemin creux datés de

l'époque romaine. Le décapage a, en plus, permis de mettre au jour trois sépultures isolées datées par analyse ¹⁴C du VIII^e s. au X^e s.

L'extension du site archéologique n'a pu être cernée en raison de la largeur d'emprise de la construction de la ligne TGV.

Nous signalerons qu'aucune recherche et ni étude n'ont été faites concernant les structures sur poteaux, aussi bien sur la phase fouille que dans le cadre du rapport, en raison de leur densité et de la très longue période d'occupation du site. Ceci crée, inévitablement, un important *hiatus* sur la compréhension de l'implantation et de l'occupation réelle du site selon les différentes périodes.

La fouille de Nubécourt montre, néanmoins, sur plusieurs siècles d'occupation et, en dehors des déplacements spatiaux constatés par phases chronologiques, que l'implantation générale suit une même ligne directrice marquée, à l'origine, par la présence de la rivière. Les axes directionnels des constructions continuent approximativement, durant toute l'occupation, à se caler parallèlement ou perpendiculairement à la palissade protohistorique, premier marqueur archéologique de l'orientation.

La nature de l'occupation est difficile à percevoir, principalement pour les phases antérieures à la période carolingienne. Si l'on considère que nous sommes en contexte rural, cette occupation ne peut être liée à une activité d'élevage, mais peut être rattachée à une activité agricole comme le démontre les restes carpologiques. Ce qui paraît surprenant, c'est que, durant l'occupation du Haut-Empire, l'étude archéozoologique a montré un caractère plus urbanisant. D'autre part, l'examen de certains éléments,

comme les déchets de forge ou les broches de tisserand, ne permet pas de reconnaître un quelconque artisanat dans un but commercial. Ils représentent les faibles témoins d'une activité domestique liée au quotidien.

Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que le site de Nubécourt a connu différents types d'occupations.

Les différentes études, notamment celles concernant le mobilier céramique gallo-romain, ont montré que le site de Nubécourt se rattachait au faciès argonnais. Ceci peut s'expliquer par la grande proximité avec les sites d'ateliers de potiers comme celui de Lavoye.

D'autres éléments viennent appuyer ce rattachement à l'Argonne :

- certaines caractéristiques sur les poteries du haut Moyen Âge (façonnage d'éléments de préhension ou de suspension) ne trouvent pas d'équivalents dans la vallée de la Meuse et au-delà vers l'est ;
- l'absence de certains types de structures qui sont connus largement en région Lorraine comme les fonds de cabane à parois clayonnées caractéristiques de la période carolingienne.

Si certains éléments matériels ou types de construction semblent communs à la région Lorraine, ils le sont également, au minimum, à toute la Gaule du Nord-Est.

Le site est donc abandonné de toute occupation humaine (en dehors des remises en culture) vers les X^e s. ou XI^e s, ce qui peut s'expliquer par la création du village, sur la commune de Bulainville, attesté pour la première fois en 962 dans le cartulaire de Saint-Vanne.

Karine MICHEL

VALBOIS

Les Noires Terres, évaluation n° 220

Âge du Bronze - Gallo-romain

Les prospections mécaniques réalisées sur l'emprise de la propriété de Réseau Ferré de France, au lieu-dit *Les Noires Terres* (commune de Valbois, Meuse) ont permis de réaliser 38 sondages. Ces ouvertures et extensions pratiquées couvrent une surface globale d'environ 1 675 m² (auxquels s'ajoutent environ 900 m² sondés par Franck Mourot), soit environ 11 % de la surface aménageable (environ 23 370 m² dans ce secteur).

À l'issue de cette phase de terrain, l'intérêt de cette intervention est de mettre en évidence un espace funéraire qui se matérialise sous la forme d'un monument circulaire fossoyé dont l'origine peut remonter aux phases anciennes de la Protohistoire (âge du Bronze), ainsi qu'un indice d'installation humaine au cours du Haut-Empire (50-150 de n. è.).

Stéphane LENDA

MOSELLE (57)

Ligne à Grande Vitesse (LGV-Est)

LOUVIGNY

À l'Épine, gare Lorraine-TGV

Âge du Bronze - Gallo-romain

Le projet de construction de la halte lorraine de la future LGV-Est sur le territoire de la commune de Louvigny a motivé la réalisation d'une fouille menée d'août à octobre 2003 en préalable aux travaux d'aménagement. Cette fouille, menée sur 1,6 ha dans un contexte de rebord de plateau dominant la vallée de la Seille a permis l'étude :

- de deux petits espaces funéraires de l'âge du Bronze (3 dépôts dans la zone 1 et 2 dépôts dans la zone 4) ; les restes étaient très altérés et assez arasés et compactés,
- de vestiges d'une vaste ferme de la période antique dont les bâtiments viennent s'ajouter à celui déjà fouillé en 2002 (cf. *Bilan scientifique régional 2002*, p. 128) à l'emplacement de la voie ferrée (indice 135).

La synthèse de ces découvertes (fouille indice 135 en 2002 et fouille de l'emplacement de la future gare de Louvigny en 2003) a permis de constater l'existence d'un vaste domaine bâti constitué de 5 édifices répartis en croissant délimitant ainsi un vaste espace central de 140 m par 94 m où le bâti s'organise de façon assez lâche sur les 1,3 ha ainsi délimités.

L'espacement entre les bâtiments varie entre 35 et 50 m. Ils affectent tous une orientation est-ouest à peu près identique de façon à ce que leur façade méridionale bénéficie du meilleur ensoleillement possible.

Leur état de conservation est variable. Trois d'entre eux présentent des murs avec une ou deux assises en place et des niveaux d'occupation et de destruction conservés (bâtiments 1, 2 et 5). Les deux autres sont très érodés et ne subsistent qu'à l'état de fondation (bâtiment 3 et indice 135) et les sols et couches intérieures ont disparus. La plupart d'entre eux sont accompagnés de structures périphériques telles que foyers, fosses et édifices sur poteaux.

Les bâtiments 1 et 5 (indice 135) sont dotés de systèmes de drainage périphérique.

Les vestiges de la zone 1

Cette zone constitue la partie nord-est de la ferme ; elle comporte un bâtiment à fondation en dur (bâtiment 1) entouré de différentes structures liées à son occupation (emplacements de poteaux, foyers) et à son abandon (épanchages de démolition).

L'emplacement de l'édifice est occupé initialement par un petit enclos quadrangulaire plus ancien de la période gallo-romaine qui contenait une dizaine de petits dépôts de restes osseux d'ovi-caprinés correspondant certainement à un rituel.

Le mobilier archéologique permet de proposer une hypo-

thèse de chronologie allant de 80 à 150 de n. è. (jatte en dérivée de *terra nigra* et fibule en bronze).

Le bâtiment 1 qui lui succède présente une forme rectangulaire de 19,80 m par 11,85 m, soit une surface d'environ 235 m². Orienté est-ouest, son plan, très simple, comprend une grande salle d'environ 130 m² flanquée à l'est d'une petite salle latérale allongée de 56 m² qui correspond peut être à un simple appentis.

D'après les observations faites sur les fondations, l'ensemble relève de deux phases de construction.

La céramique atteste d'une occupation de l'ensemble jusqu'au III^e s.

À proximité une vaste dépression, interprétée comme une ancienne mare, a livré un lot de céramique important qui valide une occupation du secteur qui ne dépasse pas le III^e s.

Les vestiges de la zone 2

Cette zone correspond au quart nord-ouest de la ferme ; elle comporte un bâtiment à fondation en dur (bâtiment 2), entouré de constructions diverses sur poteau, de foyers en fosse rectangulaire, de niveaux d'épandage et de fosses de nature variée. Ce second bâtiment correspond à un édifice de forme rectangulaire de 14 m de long sur 8 m de large soit une surface d'environ 112 m². Orienté est-ouest, son plan, également très simple, se compose d'une salle principale de 72 m² et d'une seconde pièce assez étroite de 9 m² accolée contre le pignon ouest. D'après les observations faites sur les fondations, l'ensemble des murs relève d'une même phase de construction.

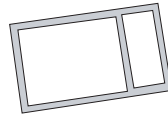
La faible largeur de la salle latérale de l'ordre 1,30 m incite plutôt à l'interpréter comme une cage d'escalier permettant d'accéder à un étage.

Il faut noter la présence d'un puits implanté dans l'angle nord-ouest de la pièce principale. De plan circulaire, il présente un diamètre intérieur d'environ 1 m pour une profondeur conservée de 0,90 m. Son cuvelage est constitué d'une couronne de moellons calcaire de 0,30 m d'épaisseur.

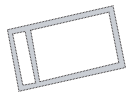
Sur le plan chronologique, la céramique qui est associée aux vestiges de ce bâtiment se rapporte essentiellement au III^e s. et au IV^e s. de n. è.

Les vestiges de la zone 3

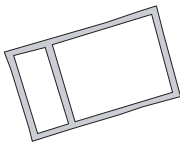
Cette zone comporte également un bâtiment à fondation en dur (bâtiment 3) également entouré de quelques structures connexes de type foyers en fosse, de petits niveaux d'épandage et de fosses de nature variée.



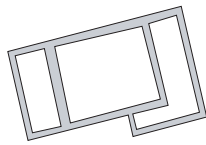
Bâtiment 1



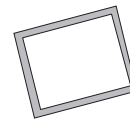
Bâtiment 2



Bâtiment 3



Bâtiment 4



Bâtiment 5

0  50 m

LOUVIGNY, À l'Épine, gare Lorraine-TGV
Évaluation 2002, indice 135 (bâtiment 5) et fouille 2003 (bâtiments 1, 2, 3 et 4)
Relevé : Marc FELLER

Ce troisième bâtiment présente une forme quadrangulaire de 21 m par 12,20 m soit une surface d'environ 256 m². Orienté est-ouest, son plan très simple se compose d'une salle principale de 144 m² à la laquelle est accolée une salle latérale allongée d'environ 42 m².

Il semble que l'ensemble des parois relève de la même phase de construction.

Sur le plan chronologique, l'état d'érosion n'a permis de collecter aucun indice permettant de proposer une chronologie de son occupation ; par contre, une fosse située à proximité a livré un peu de mobilier du III^e s.

Les vestiges de la zone 5

Cette zone correspond à l'angle sud-ouest de la ferme ; elle comporte un bâtiment à fondation en dur (bâtiment 4) et un vaste épandage de matériaux de démolition.

Ce quatrième bâtiment, bien que de conception assez proche des bâtiments 1, 2 et 3, diffère un peu des autres

constructions du site.

Il est établi sur la base d'un corps de bâtiment rectangulaire dont les dimensions hors tout atteignent 23,80 m par 15 m pour une surface d'environ 283 m². Orienté est-ouest, il comporte une salle centrale principale d'environ 125 m² encadré à l'ouest par une salle latérale d'environ 40 m² et à l'est par une salle en L qui se développe le long du pignon et l'angle sud-est du bâtiment. Si la partie accolée au pignon correspond vraisemblablement à une salle d'environ 45 m², par contre la partie située contre le mur de façade sud d'une largeur de 2 m correspond plus vraisemblablement à une entrée ou à une cage d'escalier. D'après les observations faites sur fondations, la salle centrale et latérale orientale relèvent de la même phase de construction alors que la salle ouest est un rajout postérieur comme l'atteste le doublement de la paroi accolée contre le corps de bâtiment.

Sur le plan chronologique, le mobilier collecté dans les niveaux de démolition et d'occupation ainsi que dans le ni-

veau d'épandage situé à proximité atteste son occupation *a priori* uniquement au cours du III^e s.

Rappel : les vestiges de l'indice 135 (fouille LGV 2002)

Cette zone correspond à la partie sud-est de la ferme ; elle comporte un bâtiment en fondation en pierre (bâtiment 5) entouré de différentes structures liées à son occupation telles que système de drainage, fosses et épandage divers.

Ce cinquième bâtiment, qui est de forme presque carrée, mesure 13,75 m sur 11,75 m, soit une surface d'environ 124 m². Orienté est-ouest, il ne comporte qu'une salle unique.

Sur le plan chronologique, l'état d'érosion n'a permis de collecter aucun indice permettant de proposer une chronologie de son occupation ; par contre, l'épandage situé à proximité, qui est vraisemblablement contemporain, a livré un lot de mobilier céramique du II^e s.

En conclusion, mis à part quelques éléments remontant à l'âge du Bronze, cette fouille a permis de mettre en évidence une installation rurale gallo-romaine dont la morphologie générale montre qu'il s'agit bien d'un même domaine mais dont les éléments sont éparpillés dans un espace relativement large.

Sur le plan architectural, trois types peuvent être distingués d'après la morphologie et les dimensions des édifices :

- forme rectangulaire avec grande salle centrale encadrée par un ou deux pièces latérales ; la largeur du corps principal avoisine les 12 m et la longueur se situe autour de 20 m : bâtiments 1, 3 et 4,
- forme presque carrée avec une salle unique ; la largeur s'apparente au type précédent : bâtiment 5,
- forme rectangulaire avec grande salle centrale encadrée par une salle latérale mais avec des dimensions plus réduites de l'ordre de 8 m de large pour 14 m de long : bâtiment 2.

Sur le plan fonctionnel, si l'on tient compte des mobiliers découverts à l'intérieur des édifices (céramique, faune, objets usuels, *etc.*), il semble que pour les trois bâtiments 1, 2 et 4 nous ayons affaire à des unités d'habitat ; pour les bâtiments 3 et 5, les indices sont moins flagrants dans la mesure où ils ont été collectés dans leur environnement assez immédiat et non *in situ*.

Sur le plan chronologique, il semble que, mis à part le bâtiment 5 où la céramique collectée à proximité relève du II^e s., tous les autres voient leur période d'occupation se rapporter au III^e s. et même au IV^e s. pour le bâtiment 2.

Marc FELLER

LOUVIGNY

La Haye au Palon,
base travaux Fougerolles

Les sondages effectués sur la commune de Louvigny au lieu-dit *La Haye au Palon* n'ont révélé aucune occupation archéologique. Les sondages ont tous été arrêtés au niveau du substrat naturel. Ce dernier est constitué d'argile brun clair alternée par des bancs de roches calcaires sur lequel se développe une couche de limon argileux marron

clair. La profondeur moyenne des sondages est 0,2 m à l'exception de l'angle nord-est de la parcelle qui présente une épaisseur de limon plus important d'une puissance de 0,90 m.

Olivier FAYE

SAINT-EPVRE

Beurton Bois, zone de dépôt S20 bis

Une série de sondages a été pratiquée au lieu-dit *La justice*, préalablement à l'aménagement d'une zone de dépôt en relation avec la LGV-Est. Cette intervention a permis la collecte de quelques fragments de céramique contenus dans les limons du fond du talweg traversant la parcelle. Ces derniers remontent vraisemblablement au premier âge du Fer. Ils attestent la proximité d'un habitat de

cette période, mais aucun aménagement n'était visible. On peut donc supposer que l'habitat est localisé plus à l'est, en dehors de la zone sondée ou que l'érosion a entièrement détruit les restes de celui-ci. En effet, une forte érosion a pu être constatée sur le versant ouest du talweg.

Thierry KLAG

SAINT-EPVRE

Louvrais, bassin de compensation

Âge du Bronze

Dans le cadre des aménagements liés à la réalisation de la LGV-Est, des sondages ont été réalisés sur la commune de Saint-Epvre, au lieu-dit *Louvrais*, préalablement à la réalisation d'un bassin de compensation. L'opération a porté sur surface totale de 5 ha. Celle-ci s'est révélée

positive et un site d'habitat, daté du Bronze final, a été mis au jour. Il est attesté par la présence de trous de poteaux, et deux fosses dont une grande fosse polylobée. Le mobilier prélevé dans cette dernière est peu abondant mais la présence d'une anse portant un décor de cannelures au-

torise une datation à une phase moyenne du Bronze final (Bronze final IIIa vraisemblablement). Non loin de là, des planchettes en chêne refendu sont conservées dans un ancien chenal de la Nied. Vu leur position stratigraphique, on peut envisager qu'elles soient liées à cette occupation. Quelques fossés d'un parcellaire de l'époque antique ou médiévale ont également été identifiés mais aucun indice

ne permet de préciser la datation de ces vestiges. On ajoutera enfin que des plaquages de loëss sont présents sur la plus grande partie de la parcelle explorée. Les dépôts de ce type sont rares en Moselle et n'étaient pas attestés sur ce secteur.

Thierry KLAG

SAINT-EPVRE

Le Château

Âge du Bronze - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen Âge -
Moderne

Le chantier, de 12 000 m² est situé à 500 m au sud du village de Saint-Epvre près de Rémilly dans le département de la Moselle sur la rive gauche de la Nied française. La fouille concernait un vallon sec à son raccordement avec le fond de vallée, aux lieux-dits *Terres Noires* et *Berton Bois*.

Plusieurs coupes ont permis de reconnaître les sédiments sur une épaisseur d'environ 3 m datables du Préboréal (10 000-9 000 BP) à nos jours et ont fait l'objet d'une étude palynologique.

Une couche d'argile marron, parfois perçue comme *tourbeuse* située entre 224 m et 224,20 m correspond au fond de vallée post glaciaire du Préboréal et du Boréal à environ 3,20 m sous le niveau actuel du fond du vallon. Durant le Préboréal (10 000-9 000 BP), la fonte des glaces et les pluies entraînent une remontée générale du niveau des eaux et des apports de sédiments. Le Préboréal se caractérise par la prédominance du pin accompagné du bouleau et du noisetier. Cette déduction est en accord avec la datation ¹⁴C réalisée sur des végétaux à la surface de la couche organique sur le fond de vallée de la Nied qui est de 9520 ± 70 BP.

La seconde zone pollinique se situe approximativement entre 224,20 m et 224,40 m. La couche constituée d'argile marron avec marbrures grises ou gris foncé correspond au Boréal (9 000 à 8 000 BP, frais et humide) les pins sont remplacés par des noisetiers qui permettent aux ormes et tilleuls de s'implanter.

La troisième zone, entre 224,40 m et 224,50 m, également composée d'argile, témoigne de la progression du tilleul, favorise l'apparition du chêne, qui accompagne le tilleul, l'orme et de l'aune sur le fond du vallon, lui-même colonisé par les fougères. Le noisetier assure sa prédominance sur le pin. Cette zone est attribuable à l'Atlantique récent (6 200 à 6 000 BP), ce qui correspond au Néolithique moyen.

Une séquence distincte de la précédente comprend les couches et apports de sédiments du premier millénaire av. n. è. à l'Antiquité.

Ces couches ont livré des tessons protohistoriques dont un bord de plat à lèvres biseauté datable du Bronze final. L'étude des pollens, à la base de la séquence, traduit une augmentation de la pression humaine dans le vallon avec un défrichement accompagné d'activités agro-pastorales. Les assemblages polliniques sont typiques du Subatlantique (vers 2 700 BP) ce qui s'accorde avec la découverte des tessons et avec la date ¹⁴C d'un fossé (3 576) de 2 780 ± 30 BP.

C'est à partir de cette période que l'occupation humaine

a un impact significatif en termes d'apport de matériaux d'érosion.

La partie haute de la séquence a livré une fosse avec du mobilier céramique datable de la fin de l'âge du Fer. Des fossés, datables de l'Antiquité, sont parallèles au chenal. Des structures et mobilier antiques sont dans la partie haute de cette séquence.

Le recoupement de l'étude de la stratigraphie, des coupes et des résultats palynologiques indiquent un paysage plutôt marqué par des pâtures et dans une moindre mesure par la céréaliculture. Des amendements organiques du sol à la fin de la séquence ont été mis en évidence par l'étude micromorphologique.

Sur les deux rives du vallon, des couches de terre noire concernent toute la phase d'habitat du VI^e s. et VII^e s. jusque vers le XII^e s. ou le XIII^e s. Étude micromorphologique et fouille indiquent que les couches de terre noire résultent des apports de matière organique à proximité des habitats, le fait que le limon soit sableux, favorise la coloration sombre. Les fouilles en carroyages ont permis de mettre en évidence que les matériaux grossiers présents se situaient majoritairement en fond de couche, dans certains cas il peut s'agir d'aménagements (foyer, empiècement) mais souvent, la présence de pierres et d'os en fond de couche résulte du piétinement. Il eut été préférable de pouvoir multiplier les zones-test de fouille, mais il fallait adapter le travail aux moyens disponibles. Les structures en creux médiévales sont creusées à partir de cette couche de terre noire et sont clairement visibles sur le substrat de limon jaune, pas ou faiblement pollué. Trois remplissages de fond de vallon ont été distingués par la nature de leur remplissage. Le chenal *B*, correspond à la séquence contemporaine de la première phase d'occupation du haut Moyen Âge. Son creusement, entretenu volontairement, entame les couches des occupations précédentes, le remplissage est constitué d'argile gélifiée résultant d'une eau stagnante. La séquence suivante correspond au flux du vallon *A* dont les reprises ont créé des incisions sableuses, le remplissage devient progressivement plus limoneux, signe que le fond de vallée a progressivement rattrapé le fond du vallon.

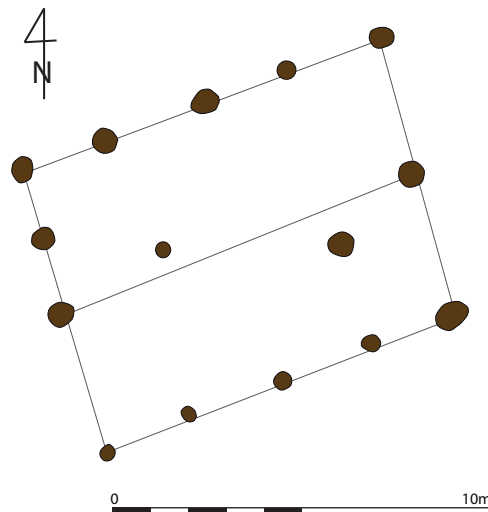
L'habitat de la première phase du haut Moyen Âge est réparti sur les deux rives du vallon.

Les bâtiments à poteaux plantés de cette première phase se distinguent par :

– des diamètres de creusements, de moins de 0,50 m, plus petits que ceux des bâtiments de la phase plus

- tardive (du IX^e s. au XII^e s.),
- une orientation réglée sur l'axe du fond de vallée,
- l'absence de traces de reconstructions ou de réfections

- sur un même emplacement,
- dispersion des constructions,
- surface inférieure à 50 m².



SAINT-EPVRE, le Château
Bâtiment de la première phase d'occupation médiévale du VII^e s. ou VIII^e s.
Relevé : Jean-Marie BLAISING

Des empièvements ont été relevés et au moins l'un d'entre eux, (empièchement 22) pourrait correspondre à un aménagement de sol de bâtiment.

La seconde phase d'habitat médiéval comprend trois ensembles de creusements qui regroupent la majorité des structures attribuables à la seconde phase d'habitat du site. Deux se situent sur la rive droite et un sur la rive gauche du vallon.

Ces ensembles se distinguent par :

- des diamètres de fosses de creusement généralement supérieurs à 0,5 m,
- une orientation qui n'est pas réglée sur des axes naturels et que l'on retrouve sur le plan cadastral napoléonien,
- de nombreuses reconstructions et réfections toujours sur les mêmes emplacements,
- densité importante de structures.

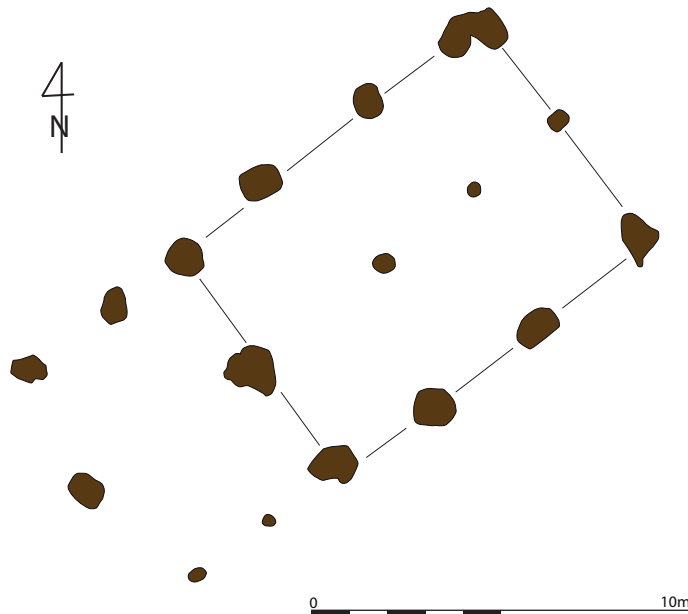
La raison de l'abandon de ce site au XII^e s. ou au XIII^e s. n'est pas connue, mais vu sa situation en fond de vallée, le sol sur lequel les bâtiments ont été construits se situe à environ 1,5 m sous la cote d'inondation actuelle, de fait, l'abandon aurait dû se faire tôt ou tard. L'actuel village de Saint-Epvre se situe sur un relief non inondable mais plus loin au nord.

Les emplacements bâtis posent le problème récurrent pour cette période de la lecture et de l'identification des bâtiments. La raison qui semble à l'origine de cette forte densité de structures est la réparation et la reconstruction

des bâtiments dans des espaces bien définis comme c'est le cas dans les villages médiévaux et modernes. Sur la rive gauche, aucun plan fiable n'a pu être extrait d'un ensemble (ensemble 5) qui compte 135 structures en creux sur une surface fouillée de 130 m², l'ensemble occupant un rectangle de 10 m de largeur par 18 m de longueur. L'ensemble 6, juste au sud-est du précédent, a fourni au moins un plan cohérent, il s'agit d'une structure de 4 m de côté avec un creusement central plus profond que les creusements périphériques qui peut correspondre à une infrastructure de meule à foin ou à céréales avant battage. Sur la rive droite, trois plans de bâtiments sont cohérents. Les autres groupements de structures de la rive droite ne sont pas interprétables en l'état, cependant, leur concentration en un double L est remarquable.

L'étude carpologique des sédiments d'un puits situé dans le prolongement de l'axe des L et d'une fosse, datée du X^e s. ou du XI^e s., intégrée à cet ensemble, ont mis en évidence pour cette phase la culture de céréales, de froment et d'engrain mais également d'orge, d'avoine et de seigle. La présence du chanvre est attestée de même que le griottier en fruit cultivé. Les plantes sauvages de cueillette sont représentées par les noisettes, les prunelles, l'églantier et les fraises.

Lorsque les habitats sont abandonnés au XII^e s. ou, au plus tard au XIII^e s., des chemins empierrés sont installés, en rive droite, sur les couches de terre noire résultant de l'occupation du haut Moyen Âge. Ces chemins reprennent l'angle nord-est du quartier *Au Berton Bois* durcissant ainsi la limite que laissait deviner la situation de l'habitat en double L.



SAINT-EPVRE, le Château
Bâtiment de la seconde phase d'occupation médiévale du IX^e s. au XII^e s.
Relevé : Jean-Marie BLAISING

La mise en place de parcelles labourées en billons suit l'abandon de l'habitat, l'étude micromorphologique indique qu'il n'y a pas de trace d'abandon ou de reprise de forêt.

Sur la rive gauche, la fourchette de durée maximale de la deuxième phase de l'habitat se situe du VIII^e s. au début du XIII^e s. (1223), pour la rive droite, elle se situe du VIII^e s. au XII^e s. (1170). Ceci donne à penser que la mise en place des billons se situe dans la continuité de l'occupation de cet espace après l'abandon de l'habitat et son transfert vers un autre lieu (Saint-Epvre ?).

Les billons mesurent environ 10 m entre axes des dérayures. Leur hauteur se situait entre un minimum de 0,60 m et environ 0,75 m. L'érosion en nappe résulte de la mise à nu du sol lors des labours jusqu'à la levée des semences, cette érosion était guidée vers le vallon par les dérayures. Ces matériaux résultant de l'érosion avaient 1,5 m d'épaisseur, entre le niveau de terre noire relative à l'habitat du VII^e s. au XII^e s. (226 m d'altitude) et le terrain actuel qui est à 227,50 m. La zone inondable, au droit du

chantier, mesure environ 1 000 m de largeur et est couverte par environ 1,75 m de sédiments résultant de l'érosion du dernier millénaire ce qui représente 1 750 000 m³ pour 1 km de fond de vallée. Si l'on compte environ 33 générations de 30 ans pour le dernier millénaire, l'accumulation moyenne de sédiments sur le fond de vallée serait de l'ordre de 0,05 m par génération. Ceci a entraîné une évolution de la cote d'inondation relativement lente qui a permis l'adaptation des altitudes des constructions jusqu'à nos jours et l'extension de la zone humide, ainsi, la part d'élevage d'herbivores liée à cette zone a probablement augmenté en proportion. La polyculture n'était pas un choix parmi d'autres, mais le moyen d'optimiser l'exploitation de toutes les possibilités du territoire. La céréaliculture était pratiquée sur les versants et l'élevage à partir des fonds humides impropres aux céréales. L'apport total des sédiments d'érosion est de 2,25 m dont 77 % datent du dernier millénaire.

Jean-Marie BLAISING

TRAGNY

Grandes Friches, évaluation n°151

Une petite intervention a été réalisée sur une mardelle localisée sur le tracé de la LGV-Est à Tragny, au lieu-dit *Grandes Friches*. La fouille s'est limitée à une moitié de la dépression, soit 60 m² environ, car aucun aménagement n'a pu être mis en évidence.

Il s'agit d'une dépression naturelle aux contours réguliers, de plan approximativement circulaire, d'un diamètre moyen de 15 m environ. Elle est implantée sur une légère

pente orientée au sud-ouest. Le profil de l'excavation est en forme de cuvette régulière à fond plat.

Le remplissage peut se diviser en trois horizons distincts. Le premier est composé de sédiments argileux gris plastiques pour l'essentiel, plus ou moins organiques. Vient ensuite une série de niveaux fortement organiques. Ces derniers sont recouverts par des limons stériles. Une dernière couche correspond à un remblai contemporain des-

tiné à une mise en culture de la mardelle.

Lors de cette intervention, une colonne palynologique ainsi que de nombreux échantillons de chêne ont pu être prélevés et, pour certains, datés. Il est ainsi possible de proposer un calage précis de la colonne : entre 177/187 de n. è. pour le sommet de l'horizon 1 et 471/490 de n. è. pour le sommet des niveaux organiques.

L'étude palynologique met en évidence une conservation inégale des pollens qui sont essentiellement préservés dans l'horizon 2. Cette étude fait apparaître une pré-

sence importante de la forêt avec une activité humaine (céréales) présente sur toute la séquence.

Ainsi, bien que de faible envergure et réalisée avec peu de moyens (un jour de terrain seulement), cette opération s'est révélée particulièrement intéressante. Elle apporte en effet des informations considérables sur l'occupation du sol et sur l'environnement du II^e s. et III^e s. de n. è. et ce, sur un secteur particulièrement mal documenté jusqu'alors.

Thierry KLAG

LORRAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte archéologique, prospections inventaires (PI), projets collectifs de recherche (PCR) et prospections thématiques (PT)

2 0 0 3

La carte archéologique en Lorraine : bilan des activités 2003

Bilan départemental

	MEURTHE-ET-MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	VOSGES (88)
PLU et CC	35	27	19	26
ÉTUDE D'IMPACT	12	31	31	14
ZONAGES	20	41	41	30
SCOT	1	0	0	1
CRÉATION D'EA	172	99	141	49
MISE À JOUR	337	101	173	97

Fonctionnement

Depuis son arrivée, Patriarche s'impose à l'organisation du travail et occupe les 4 agents affectés aux missions de Carte Archéologique. Toutefois, le service appréhende ce nouvel outil avec une relative indifférence, compte tenu du fait que l'ensemble du personnel n'a pas été formé à son utilisation. La saisie des données nécessite un temps considérable de tri, correction et validation avant versement dans la nouvelle base. Cette révision indispensable s'opère de manière prioritaire, au détriment de l'enrichissement du fichier papier, auquel le public est pourtant très attaché comme en témoignent les 274 consultations du centre de documentation enregistrés en 2003, en majorité des chercheurs.

La reprise du module EA (entité archéologique) est systématique lorsqu'un dossier communal est révisé. Il semble utile de préciser que, suivant le *modus operandi* établi au service régional de l'Archéologie de Lorraine, la révision des dossiers communaux (fichier papier et base Patriarche) s'opère à l'occasion de l'instruction des PLU et autres études d'impact. Ainsi, en 2003, 708 communes

ont été mises à jour. La saisie du module OA (opération archéologique) s'opère en priorité à réception des nouveaux rapports au service. En 2003, 299 DFS ont été dépouillés (27 fouilles, 236 diagnostics, 36 rapports d'étude) et 461 sites enregistrés.

Zonages archéologiques

Dans le cadre des modalités administratives de l'archéologie préventive, l'année a été consacrée à la rédaction des arrêtés de zonages archéologiques et leur mise en forme cartographique. Élaboré sur la base d'un certain nombre de critères, tenant compte à la fois de l'état des connaissances scientifiques et de la notion de présomption de l'existence d'éléments du patrimoine archéologique, ces arrêtés de zonages ont été transmis aux 2486 mairies lorraines ainsi qu'aux différents services instructeurs. Un document cartographique est annexé à l'arrêté préfectoral pour les communes dont le territoire est découpé en plusieurs zones.

Les zonages et seuils de saisine sont de 4 types :

- les communes dont l'ensemble du territoire est qualifié à *haute sensibilité archéologique*, le seuil de saisine est

- fixé à 1000 m²,
- les communes dont l'ensemble du territoire est qualifié à *très haute sensibilité* archéologique, le seuil de saisine est fixé à 50 m²,
 - les communes dont le territoire est découpé en plusieurs zones à *haute* ou *très haute sensibilité* archéologique, les seuils de saisine sont différenciés selon les emprises,
 - sur le reste du territoire régional, le seuil de saisine fixé à 3 000 m².

Prospections Inventaire

Dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique, 48 autorisations de prospections pédestres ont été accordées à des bénévoles locaux (11 en Meurthe-et-Moselle, 8 en Meuse, 22 en Moselle et 7 dans les Vosges) ainsi que 6 prospections aériennes. Ainsi, en 2003, une centaine de sites inédits en ont été reportés dans le fichier régional comptant désormais 34 000 sites enregistrés.

Stéphanie JACQUEMOT

Autorisations de prospections délivrées en 2003

Autorisations de prospections délivrées en 2003 pour le département de Meurthe-et-Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Murielle GEORGES-LEROY	Jean-Denis LAFFITE	Meurthe-et-Moselle
Marc GRIETTE		Cantons d'Homécourt et Conflans-en-Jarnisy
Michel HACHET		Canton de Toul
Bernard HAMON	Denis GRANDATI Yves GÉRARD Gino ZAGARRIO	Commune d'Avril
Serge HUSSON		Cantons d'Arracourt et de Lunéville nord
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Communes d'Aumetz, Crusnes, Audun-le-Roman, Beuwillers, Serrouville, Bures, Errouville
Marc LEROY		Meurthe-et-Moselle
Jean-Yves RINGENBACH		Commune d'Avril et d'Audun-le-Roman
Pierre SIMONIN		Cantons de Lunéville nord, de Lunéville sud, Gerbéville
Jean-Claude SZTUKA		Arrondissement de Briey, Conflans-en-Jarnisy, Homécourt et Briey
Gérard VILLER	Sébastien VILLER	Cantons de Thiaucourt-Regnéville, Chambley-Bussières, Conflans-en-Jarnisy et Pont-à-Mousson

Autorisations de prospections délivrées en 2003 pour le département de la Meuse

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jean-Luc ARMANINI		Canton d'Ancerville
Adolf BUCHNER		Communes de Varennes-en-Argonne, Lachalade, Béthincourt, Chattancourt
Denis MELLINGER		Cantons de Saint-Mihiel et Vigneulles-lès-Hattonchatel
Franck MOUROT		Arrondissement de Verdun et Bar-le-Duc
Gilbert SUY		Canton de Clermont-en-Argonne
Jean-Claude SZTUKA		Arrondissement de Verdun
Sabine TYLCZ		Communes de Beaulieu-en-Argonne et Waly
Gérard VILLER	Sébastien VILLER	Cantons d'Étain, Vigneulles-lès-Hattonchatel et Fresnes-en-Woëvre

Autorisations de prospections délivrées en 2003 pour le département de la Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Mikaël ATTON	Éric HELLER	Communes de Macheren, Barst, Hombourg-haut, Maxstadt et Biding
Éric BECK	Roland AUBURTIN	Commune de Terville
Christian BOUVRET (ASAAH)		Cantons de Sierck-lès-Bains et Metzervisse
Marc GRIETTE		Cantons de Rombas
Christiane GROB		Canton de Cattenom
Robert HABAY		Audun-le-Tiche
Bernard HAMON	Denis GRANDATI Yves GERARD Gino ZAGARRIO	Cantons de Moyeuvre-Grande et de Courcelles-Chaussy
Philippe HARDY		Arrondissements de Metz, Boulay et Château-Salins
Dominique HECKENBENNER		Lafrimolle, Abreschviller, Turquestein-Blancrupt, Saint-Quirin
Gilbert HOFFMANN		Communes de Cocheren et Folkling
Philippe HONNERT		Arrondissements de Metz, Boulay et Château-Salins
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Communes de Boulange, Audun-le-Tiche, Ottange et Tressange
Jacques KUNZLER (SHAL / CPEPESC)		Commune de Saint-Avoid
Marc LEROY		Moselle
Jacques MANGIN		Canton de Cattenom
Nicolas MEYER		Communes de Walscheid, Harreberg, Dabo
Richard MICHLER		Canton de Bitche et commune de Lemberg
Henri POINSIGNON		Communes d'Argancy, Chailly-lès-Ennery et Malroy
Jean-Yves RINGENBACH		Cantons de Cattenom et de Fontoy
Jean-Michel RUDRAUFF		Communes de Walscheid, Philippsbourg et Mouterhouse
Sébastien SCHMIT		Canton de Volmunster
Gérard VILLER	Sébastien VILLER	Cantons d'Ars-sur-Moselle et Verny

Autorisations de prospections délivrées en 2003 pour le département des Vosges

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Olivier CAUMONT	Karine BOUCHET	Commune de Plombières-lès-Bains
Alain CLAUDE		Arrondissement de Saint-Dié
Jean-Jacques GAFFIOT	Olivier BERTIN Vincent DECOMBIS	Cantons du Thillot et de Remiremont
Jean-Jacques GAFFIOT	Olivier BERTIN Pierre FETET	Canton de Darney
Gilbert PRESSAGER		Cantons de Darney et de Monthureux-sur-Saône
Gilbert SALVINI		Arrondissement de Neufchâteau
Philippe VIRLOGEUX	Patrick MILLOT Thierry HUBRECHT	Canton de Lamarche

POTentiel ARchéologique Urbain de Metz - POTARUM

De l'âge du Bronze à l'Époque
contemporaine

Onze années après l'édition du Document d'Évaluation du Patrimoine Archéologique Urbain de Metz (DEPAU) de Metz, de nouvelles études modifient ce premier état des lieux. Il s'agit notamment des opérations de sondages et de fouilles, des études archéologiques des élévations, des recherches récentes (travaux universitaires, articles et ouvrages récents, etc.). L'absence de moyens humains et d'une politique de recherche continue n'a pas autorisé la poursuite de ce travail. En 2003 est née chez quelques agents de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) la volonté d'actualiser le DEPAU. La direction scientifique et technique de l'INRAP a ainsi affecté des moyens humains et matériels pour engager une dynamique et préparer un Projet Collectif de Recherche (PCR) qui se déroulera en 2004. Celui-ci impliquera :

- le service régional de l'Archéologie de Lorraine,
- les Musées de la Cour d'Or (Communauté d'agglomération de Metz Métropole),
- la Médiathèque de la Ville de Metz,
- l'UMR 6575 *Archéologie et territoires* du CNRS - Université de Tours,
- les auteurs du DEPAU, édité en 1992,
- le ministère de l'Éducation nationale.

15 journées ont pu ainsi être consacrées à des travaux préliminaires. Par ailleurs, 12 jours ont été également attribués par l'INRAP pour la familiarisation d'agents aux techniques nouvelles des systèmes d'information géographique (UMR 6575 - Université de Tours), pour l'apprentissage de la sémiologie en archéologie et en histoire (Réseau Information Spatiale et Archéologie - UMR 6575 et maison des sciences de l'Homme de Dijon). Enfin, une communication en partenariat avec le service régional de l'archéologie de Lorraine a été présentée sur le thème des études préalables (table-ronde *Les diagnostics en milieu urbain* des 6-7 octobre 2003 - Tours).

Travaux réalisés :

- la liste des opérations archéologiques de terrain du DE-

PAU a été reprise pour l'étendre à certains faubourgs et complétée de 1991 à 2003. En 1991, 53 études du potentiel archéologique ont été prises en compte. Cinq envisageait les élévations. À la fin de l'année 2003, 107 opérations supplémentaires ont été inventoriées. Elles concernent le centre urbanisé ancien et ses abords. Ces études ont été répertoriées en trois catégories : sondage ou intervention ponctuelle, fouille complète et surveillance de chantier,

- la vectorisation des plans de topographie historique du document initial a été réalisée. Des ajouts ont été effectués pour localiser certains sites fouillés depuis 1990,
- les rapports de fouille et les documents finaux de synthèse (DFS) ont été dépouillés pour recueillir les fiches signalétiques, les plans-masses des interventions et de phasage chronologique des structures,
- les notices des *Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain* (CNAU) depuis 1990 et celles des *Bilans scientifiques régionaux* depuis 1991 ont été rassemblées,
- un catalogue est en cours de réalisation à partir des listes bibliographiques établies pour les DFS, des principaux ouvrages concernant l'archéologie et la topographie historique de Metz. Les normes DAF sont actuellement appliquées à l'ensemble des titres.

Les personnes impliquées dans ce temps de préparation n'ont pas participé à la réalisation du document édité en 1992. Ainsi, certaines questions concernant aussi bien les méthodes d'acquisition des données, leur formalisation, puis leur représentation sont apparues. Parallèlement, de nouveaux outils sont utilisés en particulier pour le dessin assisté par ordinateur et les logiciels de gestion de bases de données relationnelles. Ainsi, le CNAU a déjà publié certains DEPAVF dont les plans ont été réalisés au moyen d'Adobe Illustrator. Ces outils, s'ils permettent parfois de perdre moins de temps, sont l'occasion surtout de réexaminer les méthodes d'analyse des éléments retenus pour l'approche de l'évolution du *fait urbain*.

Franck GAMA

La Croix du Hengstbourg à Harreberg et Walscheid (Moselle) (PI)

Moyen Âge

Les nouvelles données recueillies après la tempête de 1999 modifient l'interprétation que l'on pouvait proposer des vestiges présents au col de la Croix du Hengstbourg. Les treize ruines de bâtiments considérées comme gallo-romains sont en fait médiévaux. Les tessons recueillis sur six ensembles sont chronologiquement à placer entre la fin du XIII^e s. et le début du XV^e s. de n. è. L'hypothèse d'un village disparu paraît plausible. Le nom de ce groupement d'habitation dépendant du Comté de Dagsbourg n'est pas connu. La présence d'un fragment de creuset de verrier et d'un outil en fer interprété comme

une paire de forces mais pouvant aussi être un outil de verrier est à noter. Il pourrait éventuellement s'agir d'un site verrier. De nombreux fragments de creusets sont signalés à l'entrée de la petite vallée du Traubachthal à moins d'un kilomètre à l'est du site.

Ce groupement d'habitations est probablement installé sur une partie d'un hameau gallo-romain. Les quelques tessons recueillis en 1992 par Bernard Houpert le confirme. Adam Reusch signale dans la parcelle 117, à même pas 100 m du col, l'existence d'une nécropole gallo-romaine. La végétation de reconquête rend actuelle-

ment ce secteur inaccessible et le cimetière antique n'est pas localisé avec précision. L'élément muré au dessus du tuyau découvert en 1991 par l'entreprise Karcher dans la parcelle 117 décrit comme un soubassement de stèle-maison gallo-romain par Pierre Wisse est probablement à mettre en relation avec cette nécropole. Le parcellaire fossile organisé autour d'un chemin bordé

de deux murs relevés par Courteney Edward Stevens en 1935 sur le Fischbachberg pourrait bien correspondre à un hameau gallo-romain de type Wasserwald, la nécropole se trouverait à l'extrémité nord de l'agglomération, schéma reconnu sur d'autres sites.

Nicolas MEYER

La mine Saint-Jean-de-Bréauchamp à Lusse (Vosges) (PI)

Moderne

Bien que cette recherche ait été menée sur plusieurs fronts - dans les archives, sur le terrain et avec recouplements des deux - l'entrée de la mine Saint-Jean-de-Bréauchamp n'a pas encore été retrouvée à l'heure actuelle.

Pourtant, l'existence de cette exploitation ne fait plus aucun doute aujourd'hui. Il s'agit bien d'une mine d'argent productive, mais dont l'importance n'est pas des plus considérables. Le problème majeur consiste à trouver la localisation de son (ses) entrée(s).

Les archives départementales de Meurthe-et-Moselle conservent, à Nancy, des documents qui nous fournissent de nombreuses informations à son sujet. Plusieurs mentions nous en donnent, chose exceptionnelle, une localisation assez précise au *Rain de Bréauchamp en la Haute Merlusse*. La riche comptabilité conservée dans les fonds de la Chambre des Comptes de Lorraine nous permet même d'en appréhender l'importance.

Il s'agit bien d'une exploitation productive durant plusieurs années, qui a donc probablement développé des travaux verticaux, en profondeur, sous forme de puits. Mais aucune dépense particulière ne nous est donnée concernant une éventuelle fabrication d'une machine de pompage des eaux, ou un creusement d'une galerie basse pour l'écoulement de celles-ci, ou d'autres installations qui trahiraient alors une certaine étendue des travaux comme c'est parfois le cas. Une étude plus fine des recettes et des dépenses liées à cette exploitation pourrait permettre d'en mesurer assez précisément la grandeur et donc la profondeur.

Quelque soit la hauteur de l'ouvrage, la grande quantité de roches stériles extraite du fond de la mine et accumulée en dehors, juste à l'embouchure de la galerie, devait former une halde volumineuse, bien visible. Celle-ci reste malheureusement inaperçue, bien cachée, ou même peut-être détruite, nivelée. Les exploitations agricoles et les guerres successives ont sérieusement modifiés le paysage et probablement effacées tout ou une bonne partie des traces de ce passé industriel de la vallée. Les prospections menées à l'aplomb du tunnel, en

rive gauche de la rivière, du côté des hameaux de Merlusse, n'ont rien données d'autre que des restes de guerre et des pierriers. Le contrôle systématique de la composition de chacune des terrasses aménagée au début du XX^e s. pour les plantations d'épicéas ou de ses nombreux pierriers, serait extrêmement long à réaliser. Mais il pourrait permettre d'y trouver des roches issues du milieu souterrain et donc de la reprise de cette halde.

Il est aussi possible que le nom du lieu-dit ait migré depuis le XVI^e s. dans une direction ou dans une autre. Cependant, si l'entrée de la mine se situe effectivement sur l'actuel lieu dit *Rain de Beauchamp*, c'est-à-dire à 650 m au plus proche de la verticale du tracé du tunnel actuel, elle est alors à une distance beaucoup trop importante pour raisonnablement envisager toute éventualité de croisement des deux tracés.

De plus, si cette exploitation se place juste au-dessus du tunnel, si elle s'enfonce à de grandes distances de la surface, il demeure statistiquement peu probable qu'un croisement des deux ouvrages puisse survenir.

Aucune exploitation connue donc ne semble être directement menacé par le chantier du futur tunnel de sécurité Maurice Lemaire du côté Lorrain.

L'étude, sans pouvoir être exhaustive, a cependant démontré l'importance que peut prendre un petit secteur placé en périphérie de grands districts miniers comme Sainte-Marie-aux-Mines (68) ou La-Croix-aux-Mines (88). La présence de plusieurs entrées de galeries de recherches jusqu'à présent restées inconnues et de galeries productives pour une petite commune comme Lusse en donne une bonne idée. Cela nous laisse imaginer l'ampleur des résultats si une étude était menée dans tout le territoire.

En tout état de cause, et arrivé au terme du temps imparti et des moyens financiers prévus à cet effet, il est possible de faire le constat suivant : la mine Saint-Jean-de-Bréauchamp existe bien mais reste difficile à retrouver sur le terrain, mais elle fera sans doute l'objet de prospections particulières dans le cadre de travaux bénévoles.

Patrick CLERC

Archéologie des enceintes urbaines et leurs abords en Lorraine et Alsace du XI^e s. au XV^e s. (PCR)

Moyen Âge

Depuis une quinzaine d'années, de nombreuses recherches ont été menées sur les enceintes urbaines médiévales en Lorraine et en Alsace par diverses équipes d'archéologues et historiens. Ces travaux, menés selon des approches différentes (fouilles archéologiques préventives, prospections et relevés de terrain, études des sources écrites, iconographiques et cartographiques) sont cependant restés le plus souvent inédits. Un projet collectif de recherches (PCR), dont la finalité est de valoriser ces différentes recherches, a été accepté en 2003 pour une année probatoire. Son mode opératoire est la mise en commun et la corrélation des résultats scientifiques obtenus, afin de les publier tout en renouvelant les approches et les problématiques. Une vingtaine de personnes participent à ce projet, représentant divers organismes de recherche : service régional de l'Inventaire - Direction régionale des Affaires Culturelles de Lorraine, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Université Nancy 2 (UMR 7002 Moyen Âge, Laboratoire d'Archéologie Médiévale de l'Est - LAMEst), et des archivistes alsaciens.

Les villes retenues dans le cadre du projet ont toutes fait l'objet de fouilles archéologiques inédites portant sur un

tracé d'enceinte ou ses abords immédiats (maisons, parcelles ou rue longeant les fortifications). Si les fouilles d'archéologie préventive ont apporté de nombreuses observations stratigraphiques et architecturales, les historiens, les laboratoires de recherches et les services patrimoniaux ont contribué à la réalisation de relevés topographiques d'édifices, de villes et à l'exploitation des cadastres anciens et des sources écrites. Les dix-huit villes retenues pour le PCR sont les suivantes :

- pour la Lorraine : Commercy (55), Épinal (88), Liverdun (54), Mirecourt (88), Neufchâteau (88), Saint-Avold (57), Saint-Mihiel (55), Sarrebourg (57), Sarreguemines (57), Vaucouleurs (55), Verdun (55) et Vic-sur-Seille (57) ;
- pour l'Alsace : Haguenau (67), Kaysersberg (68), Molsheim (67), Ribeauvillé (68), Sélestat (67) et Thann (68).

Au cours de l'année 2003, la présentation dans le cadre des séminaires du PCR des neuf premières monographies de ville a permis de dégager des problématiques auxquelles la recherche archéologique récente est susceptible de répondre.

Amaury MASQUILIER

La céramique culinaire et de service en Lorraine du Sud du XII^e s. au XVII^e s. (PCR)

Moyen Âge - Moderne

Une séance de travail mensuelle durant huit mois de l'année a permis au groupe d'affiner les questions méthodologiques et des échanges fructueux sur les problèmes que chacun pouvait rencontrer dans l'étude de ses collections. Cette approche collective a permis d'organiser une *opération coup de poing* pendant plusieurs jours, dans les réserves du site de Châtel-sur-Moselle, pour faire aboutir le tri et le comptage des fragments de poterie entrant dans la problématique de ce projet collectif de recherche (PCR). Par ailleurs, chacun a entrepris la saisie, dans une banque de données gérée sous FileMaker Pro, de fiches descriptives des tessons remarquables. Quatre sites, le prieuré du Saint-Mont (88), et les châteaux de l'Avant-Garde (54),

Dieulouard (54) et Mousson (54), sont d'ores et déjà enregistrés, soit un total de 500 fiches et les monographies afférentes rédigées selon un plan normalisé :

- historique et présentation des fouilles,
- étude technologique,
- approche typo-chronologique.

Toutefois, l'évidente homogénéité chronologique de la quasi totalité du mobilier céramique mis au jour à Dieulouard, et son excellent état de conservation, ont conditionné le choix d'une approche typo-fonctionnelle dans la troisième partie.

Gérard GIULIATO

Les occupations du Paléolithique supérieur au Mésolithique de la vallée de l'Orne (PT)

Paléolithique - Mésolithique

Le Paléolithique supérieur et, dans une moindre mesure, le Mésolithique, dans leurs différentes phases culturelles, sont mal connus en Lorraine. La rareté de la documentation en ce qui concerne le Paléolithique supérieur peut s'expliquer par les conditions climatiques rigoureuses lors de la dernière période glaciaire mais cette explication seule est probablement à revoir. Elle peut être liée à un déficit de la recherche sur le sujet, à une sous exploitation des données existantes ou reflète une réalité paléolithologique. Un travail de recherche systématique est engagé depuis 2003 afin de répondre, en plus de la documentation de la carte archéologique, à un certain nombre de questions avec trois objectifs : apporter des éléments de réponse sur la présence d'occupations humaines aux différentes phases du Paléolithique supérieur au Mésolithique avec les problématiques associées, comprendre les aspects de circulation et d'exploitation de la matière première (locale et d'importation) et appréhender les modalités typo-technologiques du mobilier lithique. Le secteur géographique défini dans le cadre de ce travail concerne la région de la basse vallée de l'Orne ainsi que les plateaux environnants. Ce choix est motivé par une excellente connaissance de la région mais aussi pour ses aspects géomorphologiques offrant des opportunités de recherches très intéressantes. Le cours d'eau de l'Orne, affluent de la Moselle, constitue une voie naturelle de contact entre la plaine argileuse de la Woëvre proche de la Meuse et le bassin Mosellan et, d'une manière plus générale, entre le Bassin parisien et le Bassin du Rhin. La principale méthode de travail retenue est la prospection pédestre. Malgré ses limites ne reposant principalement que sur des données issues de ramassage de surface, quelque fois discutables, cette méthodologie de recherche apporte aussi de précieux éléments d'informations, dès lors que les travaux sont correctement réalisés. L'étude du mobilier archéologique, essentiellement lithique, est basée sur des critères typologiques et technologiques et seule une approche du faciès culturelle est proposée. Ce travail est aussi réalisé en collaboration avec les institutionnels de l'archéologie préhistorique dans l'aide aux diagnostics.

L'occupation aurignacienne d'Auboué, la Pièce de Coinville

L'occupation aurignacienne d'Auboué a été découverte en 1993 et fait l'objet de prospections exhaustives. Le site est localisé sur un versant dominant la vallée de l'Orne et appartient au vaste plateau de Sainte-Marie-aux-Chênes à formations marno-calcaires du Bajocien supérieur et du Bathonien inférieur. Sur le plan géomorphologique, l'ensemble appartient au revers ouest de la côte bajocienne de la vallée de la Moselle. Le mobilier lithique est recueilli sur une surface de 2 500 m² matérialisée par deux concentrations, dont une importante, distantes d'environ 25 m. La rareté sur le plan régional des occupations rap-

portées au Paléolithique supérieur a motivé la réalisation de sondages d'évaluation avec le concours d'un géo-archéologue en juillet 1999 afin d'établir l'importance et l'état de conservation du site. Les sondages réalisés n'ont pas permis de mettre en évidence des niveaux archéologiques en place. Ceci indiquerait que le site a été totalement érodé et/ou que les artefacts ont migré sur une distance relativement importante. Mais le caractère localisé de la concentration ainsi que sa position en bord de versant laisserait envisager l'hypothèse d'un affleurement d'une ancienne surface archéologique perturbée *in situ* du fait des processus pédologiques et de mise en culture. L'homogénéité de l'horizon argilo-limoneux mis en évidence lors des sondages suggère que celui-ci ne résulte pas de l'altération du substrat géologique local mais résulte d'apports exogènes d'origine éolienne. L'existence de cette paléotopographie tend à suggérer que la concentration correspondrait à l'affleurement du niveau archéologique en surface. La réalisation de sondages plus conséquents en amont permettrait de préciser cette hypothèse.

L'industrie lithique

L'industrie lithique est documentée par 380 artefacts exclusivement en silex d'excellente qualité présentant une patine blanche, grise ou blanc cassé, voire d'aspect porcelaine pour certaines pièces. Ces matériaux siliceux ont des affinités avec les silex provenant des étages du Crétacé supérieur du Bassin parisien et impliqueraient un approvisionnement à longue distance. Les études pétrographiques associées aux problématiques de recherche sur la circulation des matières premières pour la fin du stade isotopique 3 permettront d'apporter dans le futur des éléments de réponse.

Le mobilier, caractérisé par la présence de nombreux produits de débitage à plage corticale et la réalisation de quelques remontages, atteste d'une activité de taille. L'outillage, peu abondant, est représenté par un petit grattoir sur lame, d'éclats et de fragments de lames retouchées ainsi que d'un racloir et d'un burin dièdre. Les éléments les plus significatifs sont la présence de lamelles retouchées associées à des grattoirs et burins carénés. Parmi ces outils typologiques, il a été reconnu des déchets de débitage particulier des *nucleus* à lamelles.

L'analyse technologique de la série a permis de reconnaître une chaîne opératoire de production de lamelles à partir de *nucleus* de type burins et grattoirs carénés. Plusieurs sous-produits du débitage lamellaire de *nucleus* carénés, tel que des tablettes de ravivage et des éclats de ravivage latéral, ont été reconnus. La présence dans la série de trois lamelles torsées à retouche semi-abrupte inverse latéralisée à droite, dont les dimensions sont en corrélation avec les négatifs observés sur les *nucleus* burins et grattoirs, sont un argument supplémentaire d'une production lamellaire à Auboué. Ces trois lamelles à une nervure, dont deux sont dextrogyres, sont du type Dufour, sous type Roc-de-Combe. Quelques lamelles de di-

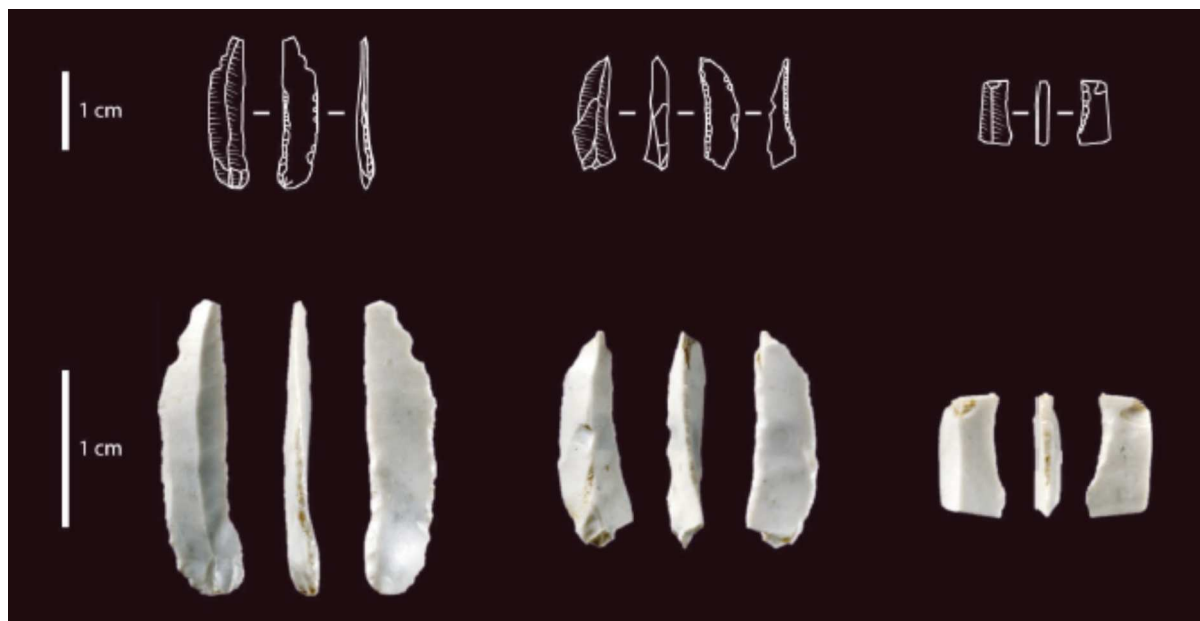
mensions analogues à celles des lamelles retouchées ont aussi été ramassées.

Les prospections ont permis aussi de documenter la série de lamelles brutes de modules analogues à celui des lamelles retouchées et cela pourrait correspondre au calibre recherché par les Préhistoriques.

Quant à la fonction du site et en l'état actuel des connaissances, une halte avec activité de débitage orientée vers

une production de lamelles semble l'hypothèse la plus recevable.

Du point de vue culturel, la présence de lamelles sous type Roc-de-Combe permet d'attribuer l'occupation d'Auboué au techno-complexe aurignacien. La découverte de ce site remet en question le vide des occupations du Paléolithique supérieur en Lorraine.



*AUBOUÉ, la Pièce de Coinville
Vue d'ensemble des trois lamelles Dufour, sous type Roc-de-Combe
Cliché : Tom LUCAS (MNHA)*

Plusieurs indices du Paléolithique supérieur au Mésolithique

Les prospections réalisées ont permis la découverte de plusieurs artefacts attribuables au Paléolithique supérieur et au mésolithique avec une discrimination des différents techno-complexes difficile à réaliser. Plusieurs découvertes isolées de lamelles à dos associées à de l'outillage de fond commun (grattoirs) sont à signaler sur le territoire des communes d'Amanvillers *Boissy Blanc* et Moineville *Champs Jeanne*. Les aspects typologiques de ces éléments lithiques semblent indiquer leur appartenance à une phase du Paléolithique supérieur mal cernée. Pour ce qui est de l'Épipaléolithique, seule la découverte d'une pointe à dos courbe fragmentée (Federmesser?) est à signaler à Auboué *Les Glacis*.

Pour le Mésolithique, la documentation est plus conséquente en nombre de gisements avec des découvertes isolées et quelques séries lithiques numériquement faibles. En l'état actuel des données, le Mésolithique ancien n'est pas représenté alors que le stade moyen est documenté par une armature à base retouchée (Amanvillers *Envie*) et une petite série lithique à Montois-la-Montagne *Croix Dieuze* réalisée à partir de chaille locale et de silex

d'importation. L'approche typo-technologique du mobilier de la *Croix Dieuze*, caractérisée par un débitage proche du style de Coincy autorise à replacer la série dans la sphère du Mésolithique moyen, bien que la répartition du mobilier est assez étendue avec un possible palimpseste pour ce gisement. On notera la présence, sur le site d'une armature, bifaciale à retouche couvrante, type feuille de gui, caractéristique de la fin du Boréal et traditionnellement associée à la culture RMS (Rhein-Meuse-Schelde). Le stade récent à final du Mésolithique est le plus représenté avec plusieurs découvertes isolées et deux petites séries lithiques (Amanvillers *Les Carrières* et Saulny *Mularez*).

Le site de *Mularez* a livré, entre autres, un trapèze asymétrique avec une retouche inverse plate et un trapèze symétrique. Dans le spectre microlithique, le trapèze reste l'armature la plus abondante et les ramassages de surface ont aussi permis d'identifier parmi les produits des éléments à influence montbanienne. Malgré ces informations, le Mésolithique reste mal connu dans la région de la vallée de l'Orne et les travaux futurs permettront de mieux cerner les différents techno-complexes représentés afin aussi de les intégrer dans un contexte plus général.

Marc GRIETTE

Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges) (PT)

Gallo-romain - Moyen Âge -
Indéterminé

Les vestiges concernés par cette prospection thématique sont des habitats et des structures agraires conservés en élévation sous le couvert forestier, sur les plateaux calcaires des Côtes de Moselle. Ils se présentent principalement sous la forme de pierriers allongés ou de talus, parfois longs de plusieurs centaines de mètres et hauts de quelques centimètres à 1,50 m. Ils délimitent des parcelles de forme plus ou moins régulière, des enclos, des chemins ou des bâtiments sur des surfaces considérables, de plusieurs centaines d'hectares.

La campagne 2003, première année d'un programme pluriannuel (2003-2005) a porté uniquement sur le massif forestier de Haye, massif de 12 000 ha implanté dans une boucle de la Moselle entre Nancy et Toul. Tout d'abord, des études d'archives et des recherches bibliographiques ont été menées sur deux points. Un bilan critique de l'occupation protohistorique dans la forêt de Haye, notamment funéraire, a été réalisé. De nombreux *tumuli* sont en effet signalés dans la bibliographie du XIX^e s. Une vingtaine d'entre eux ont même été fouillés dans les années 1880 par F. Barthélémy, mais il n'y a rien trouvé. Il pourrait donc s'agir de tas d'épierrement liés à l'exploitation agricole du plateau, ce que corroborent les observations menées par notre équipe. Toutefois plusieurs *tumuli* ayant fourni du mobilier datable de l'âge du Bronze final au Hallstatt récent sont tout de même attestés dans le massif forestier. La question est donc complexe. Le second point étudié est celui de l'histoire de la forêt depuis le Moyen Âge et notamment les questions routières (tranchées de chasses ducales, chemins, etc.).

Les travaux de terrain ont quant à eux porté sur trois axes.

Tout d'abord, les travaux de cartographie des vestiges se sont poursuivis. Plus de 1 200 ha ont été relevés et intégrés au SIG, ce qui porte à environ 6 700 ha le total, dont les trois quarts sont localisés en forêt domaniale de Haye. En 2003, la cartographie a principalement concerné les forêts communales de Maron, Gondreville et Neuves-Maisons. Ensuite des prospections au sol ciblées ont été menées sur une quinzaine d'établissements ruraux, matérialisés par des bâtiments et des enclos. La fouille systématique des chablis de la tempête de 1999 situés à l'emplacement des sites a permis d'en dater une grande partie de l'époque gallo-romaine. Par ailleurs, des observations ponctuelles ont également été réalisées sur le réseau viaire antique qui se présente sous deux formes : quelques grandes voies matérialisées par une butte bordée de fossés et éventuellement de pierriers latéraux et des voies secondaires moins larges délimitées par une double ligne de pierriers ou de talus.

Enfin, des prospections pour trouver des niveaux de tourbe, en vue d'une analyse palynologique, ont été poursuivies. Deux nouveaux prélèvements ont été réalisés dans le vallon du ruisseau de Bellefontaine à Champigneulle, en aval de celui réalisé en 2002. Ce vallon est constitué d'une succession d'étangs et de zones marécageuses. Occupé dès le Moyen Âge par un hameau aujourd'hui disparu, le hameau Saint-Barthélemy, le vallon a également connu une occupation artisanale et industrielle dense dès cette époque (moulins, forges, papeteries, etc), qui est à l'origine d'une partie des étangs.

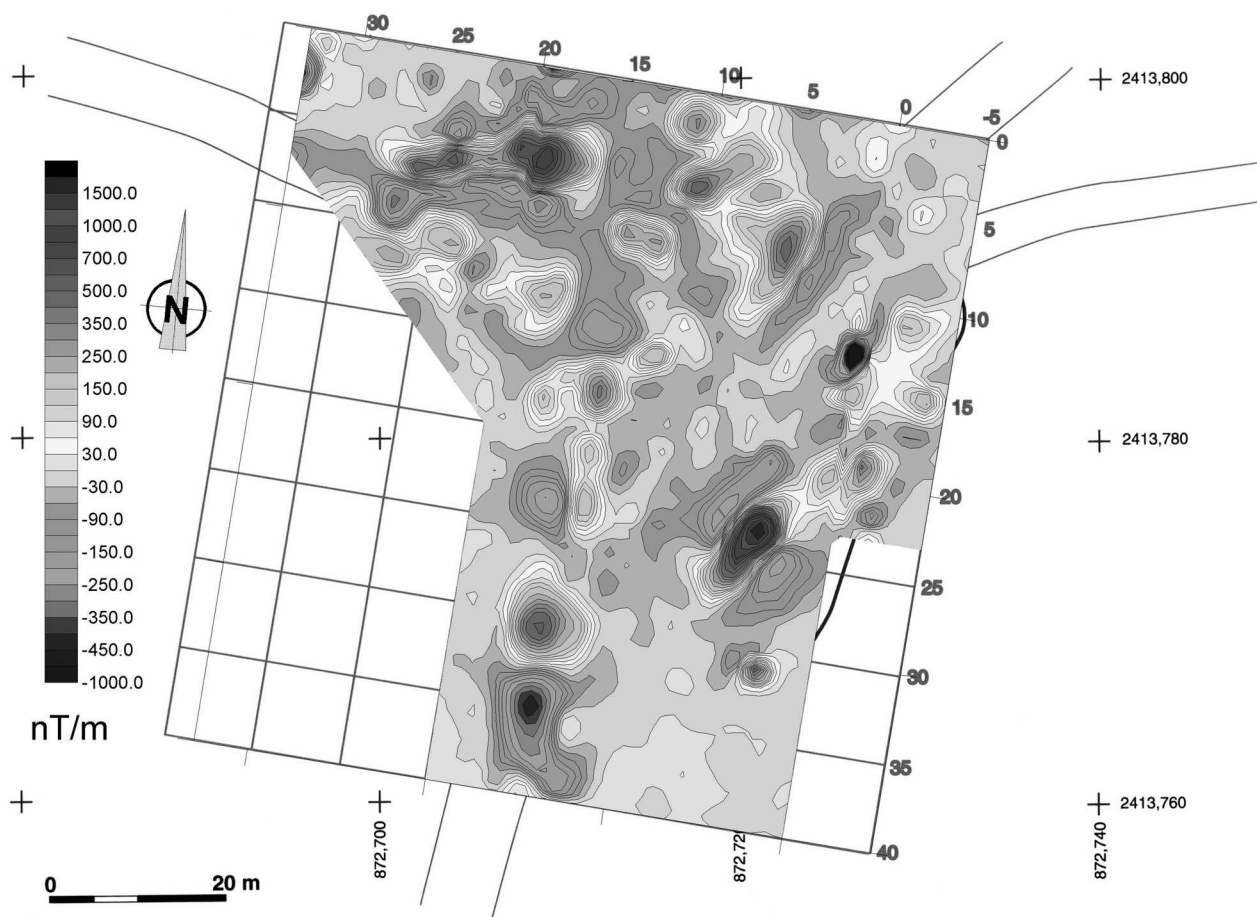
Murielle GEORGES-LEROY

Programme de recherche sur la sidérurgie ancienne en Lorraine (PT)

Les recherches paléométallurgiques conduites en Lorraine (programme pluridisciplinaire associant le Laboratoire d'Archéologie des Métaux/CCSTI du Fer et de la métallurgie et le Laboratoire de Métallurgies et Cultures - UMR 5060) ont pour objectif de définir les conditions et la chronologie du développement de la production sidérurgique, avant la généralisation des procédés modernes dans le courant du XVIII^e s. Elles ont jusqu'à présent démontré l'utilisation largement préférentielle du minerai oolithique aalénien (*la minette*) en sidérurgie directe, peut-

être dès la période romaine, durant tout le Moyen Âge et même encore au début de la période moderne.

Au cours de l'année 2003, les travaux archéologiques de terrain ont porté principalement sur deux secteurs géographiques restreints : la forêt domaniale de Florange (sud du Pays-Haut : prospections pédestres, J.-T. Casarotto, M. Leroy, P. Merluzzo) ; le flanc sud-ouest de la forêt domaniale de Haye (commune de Maron : prospection géophysique, N. Florsch et coll., M. Leroy et coll.).

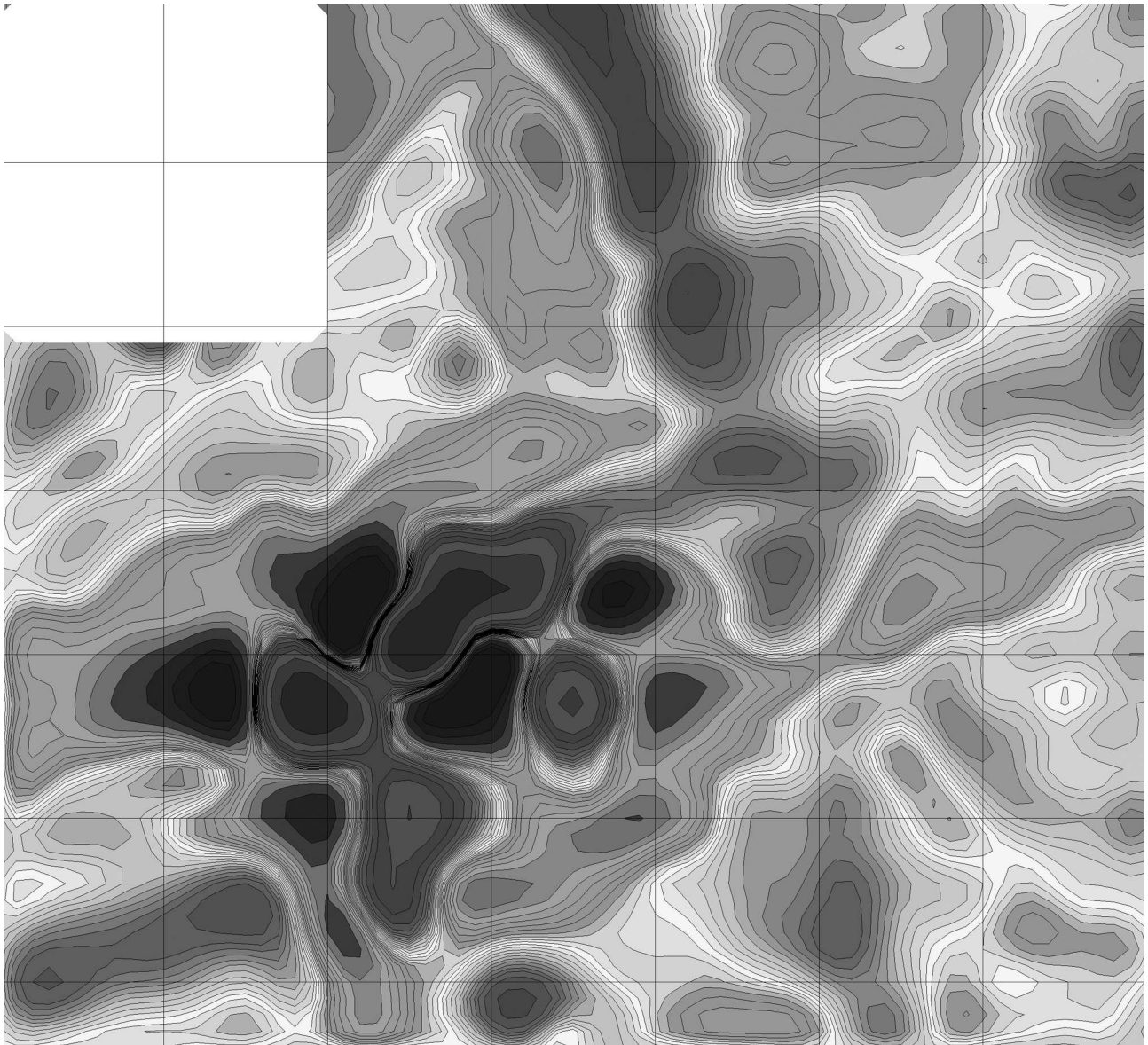


MARON, Fonds de Monvaux
 Prospection géophysique
 Relevé : Laboratoire de Métallurgies et Cultures

La forêt domaniale de Florange (57) est une étendue forestière d'un peu plus de 3 km² située à moins de 2 km des affleurements les plus proches de minerai oolithique aalénien (*la minette*), accessibles sur les flancs des buttes-témoins qui marquent l'emplacement de l'ancien front de *cuesta* démantelé par l'érosion. Elle a également été le siège, dans la première moitié du XIX^e s., d'une activité minière très mal connue, portant sur un gisement de minerai en grains. Des vestiges de cette exploitation sont encore visibles en plusieurs points de la forêt, sous forme de grands secteurs excavés, recolonisés par la végétation et plus ou moins remblayés. Les fronts de taille peuvent encore présenter 3 à 5 m de hauteur. Parallèlement, neuf amas de scories, regroupés en quatre ensembles, au nord, au centre et au sud de l'espace forestier, ont été localisés. Ils sont implantés dans le fond de talwegs d'orientation ouest-est, en bordure immédiate de petits cours d'eau (15 à 20 m de diamètre pour 1 à 1,50 m de hauteur conservée, soit des volumes situés entre 150 et 250 m³). Aucun élément datant n'a pu être recueilli en surface des amas, mais ces ferriers sont manifestement plus anciens que l'exploitation du XIX^e s. Les analyses chimiques d'échantillons de scories ont permis d'identifier le minerai de fer utilisé comme étant *la minette*. Enfin, sous réserve d'une datation par radiocarbone, cette phase d'exploitation et de production pourrait être reliée

au témoignage d'une activité minière dans le courant du XIII^e s. puisque des droits de recherche et d'extraction du minerai de fer sont concédés par le seigneur de Florange à l'abbaye cistercienne de Villers-Bettnach.

La campagne de prospection géophysique réalisée sur l'emplacement de deux ferriers (dont l'un est daté du bas Moyen Âge) en forêt domaniale de Haye, sur le territoire de la commune de Maron (54), avait pour objectif de tester l'apport de cette méthode d'investigation pour étudier le contexte archéologique des deux amas de scories. Elle faisait suite aux investigations archéologiques du printemps 2002 sur le ferrier découvert sur le plateau, dans la parcelle 427 et menacé de destruction par les travaux de reboisement forestier. Les moyens utilisés sont ceux de l'UMR 5060 - Laboratoire de Métallurgies et Cultures - Belfort (magnétomètre à protons) et de l'UMR 7619 - Université de Paris 6 (magnétomètre à vapeur de Césium et traitement des données, N. Florsch). Plusieurs anomalies magnétiques ont été découvertes, dans les deux cas, à l'intérieur et en périphérie des amas de scories. Elles suggèrent une organisation plus complexe des ateliers que ne le laissait supposer la simple observation de surface. Mais leur interprétation, notamment en termes de présence ou absence de vestige de bas fourneau de réduction, ne pourra être précisée qu'à l'issue de futurs sondages archéologiques.



MARON, Fonds de Monvaux
 Prospection géophysique
 Relevé : Laboratoire de Métallurgies et Cultures

Concernant le sud du Pays-Haut, outre la découverte d'un nouvel indice de ferrier par l'équipe de B. Hamon sous le village de Ranguieux (57), les résultats de cinq nouvelles datations radiocarbone sont venus apporter de nouvelles précisions sur la chronologie du développement de l'activité sidérurgique dans les vallons du Conroy et du Chevillon : XIV^e s. à Briey *Bois d'Avril*, entre l'extrême fin du XV^e s. et le milieu du XVII^e s. pour le cours supérieur du Conroy et la confluence Conroy-Chevillon (commune d'Avril). Ces éléments confirment le très fort développement d'une activité au cours du bas Moyen Âge (XIII^e s. et XV^e s.) dans cette partie du Pays-Haut, et les vestiges archéologiques se superposent sans doute aux informa-

tions fournies par les sources écrites concernant la *politique* sidérurgique des comtes de Bar en forêt de Briey. D'autre part, la permanence de l'activité de réduction directe au cours de la première moitié de l'époque moderne (au moins jusqu'à la guerre de Trente Ans) est encore une fois mise en évidence par au moins deux datations.

Une étude des scories découvertes lors des campagnes de sondages archéologiques sur le site de l'oppidum de Boviollles (Meuse, La Tène finale, resp. Thierry Dechezleprêtre) a également été réalisée. Elle conclut à l'existence de déchets d'activité de forge (post-réduction).

Marc LEROY

Oppidum de Châtel à Boviolles (Meuse) (PT)

L'enceinte de Châtel à Boviolles fait l'objet, depuis 1998, d'un programme de recherche visant à l'étude de l'organisation et de la chronologie de cet important *oppidum* implanté en territoire Leuque. La superficie du site - plus de 50 ha - et la complexité de ce type d'habitat ont nécessité la mise en place de méthodes diverses d'investigation archéologique. En 1998, un programme de prospections magnétiques a été mis sur pied de manière à évaluer l'apport des méthodes géophysiques à la connaissance de l'organisation interne de l'*oppidum*.

La campagne de recherches de 2003 a été consacrée à la poursuite de ces prospections sur la partie supérieure du plateau. Cette opération a été réalisée par Eric Barès (société Terra Nova) à l'aide d'un magnétomètre permettant l'enregistrement des variations du champ magnétique terrestre local. Plusieurs types d'anomalies ont été mis en évidence à cette occasion. La campagne de 2002 avait permis de suivre sur près de 400 m le grand fossé sondé en 2001 dans la partie ouest de l'*oppidum*. Ce fossé, qui isole le sommet du plateau au nord, semble jouer un rôle important dans l'organisation spatiale des vestiges archéologiques repérés. En effet, l'extension de la prospection géophysique au sud du fossé révèle la présence d'une série d'anomalies qui possède la même

orientation. Il s'agit tout d'abord d'une anomalie parallèle au fossé et séparée de celui-ci d'une trentaine de mètres. Reprenant toujours la même orientation est-ouest, on repère deux lignes de petites taches circulaires laissant une zone vierge de tous vestiges d'environ 20 m de large. La nature exacte de ces anomalies est difficile à préciser aujourd'hui.

Plus au sud, dans la zone correspondant au sommet de l'*oppidum*, les vestiges paraissent beaucoup moins présents. Seules quelques concentrations de taches circulaires sont repérables, ainsi que deux lignes étroites d'environ 100 m à 200 m de développement. Cependant, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de petits fossés isolant cette partie du plateau ou bien de phénomènes géologiques pouvant correspondre à des failles naturelles du calcaire. Parallèlement à ces prospections géophysiques, le relevé de la topographie de l'*oppidum* a été poursuivi sous la direction de Th. Le Saint-Quinio (Inrap). Enfin, l'année 2003 a vu l'achèvement de l'étude du mobilier archéologique issu des sondages réalisés en 2001. En septembre, Bertrand Bonaventure a soutenu à l'Université de Nancy 2, un mémoire de maîtrise sur la céramique gauloise issue de cette opération.

Thierry DECHEZLEPRÊTRE

La ville gallo-romaine de Nasium à Naix-aux-Forges et Saint-Amand-Sur-Ornain (Meuse) (PT)

Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Depuis 1998, des recherches ont été relancées sur la ville gallo-romaine de *Nasium* grâce aux financements du ministère de la Culture et du Conseil Général de la Meuse. Suite à la publication, en 2001, d'une première synthèse de la documentation ancienne dans le cadre de la Carte archéologique du département de la Meuse, les années 2002 et 2003 ont été consacrées, en grande partie, à la préparation d'une monographie de site. Cet ouvrage collectif, établi autour de contributions thématiques, permettra de livrer le premier état des connaissances complet sur cette ville leuque qui a connu une intense activité archéologique depuis près de 400 ans. Le volume sera publié prochainement en 2004 dans la série des publications de la Conservation Départementale des musées de la Meuse du Conseil Général de la Meuse.

Les origines et l'oppidum protohistorique de Boviolles

Les études des collections anciennes et les fouilles récentes du *Camp Lepléen* ont démontré que les premières traces d'occupation à la confluence de l'*Ornain* et de la *Barboure* datent du Néolithique. Si des objets datant de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer ont été découverts, l'essentiel des structures est attribuable au

deuxième âge du Fer.

C'est, en effet, à cette période, et plus particulièrement au 1^{er} s. av. n. è. que l'on assiste au développement de l'*oppidum* de Boviolles, protégé par un rempart de type *murus gallicus*. Les lots d'amphores vinaires italiques (produites entre 80/60 et 20/15 av. n. è.) témoignent de fonctions économiques développées. Des fonctions politiques sont également attestées par la présence d'un atelier monétaire.

Les résultats recueillis sur le site de Boviolles permettent aujourd'hui de mieux cerner l'occupation gauloise et, par-delà, de mieux comprendre l'origine et le mode de développement de la ville gallo-romaine qui s'est développée en contrebas.

Nasium, ville des Leuques

C'est sous cette formulation que le géographe Ptolémée qualifiait *Nasium* et Toul, les deux villes des Leuques. Les fouilles anciennes, débutées dès 1604, ont permis de reconnaître une partie de l'urbanisme de la ville et ses principaux monuments publics (thermes, théâtre, temples...). La confrontation de la documentation archivistique et matérielle indique que nous sommes en présence d'un site à développement précoce pour le nord-est de la Gaule. La

découverte de petit mobilier militaire suggère, à l'image de Boviolles, l'extension d'une présence militaire à l'époque tardo-républicaine, sur un site de plaine alluviale. La construction et la fréquentation du premier temple de *Mazeroie*, fouillé par Cl. Gilquin, est contemporaine à cette phase

L'ensemble des vestiges témoigne d'un développement précoce sans doute lié au statut particulier du site. En effet, d'après le réexamen de la documentation épigraphique réalisé par Y. Burnand, la ville semble avoir été le chef-lieu de cité des Leuques au moins au I^{er} s., avant le transfert de la capitale à Toul. Au I^{er} s. et II^e s., l'extension maximale de l'espace urbain est évaluée à 120 ha. Les classes supérieures y sont particulièrement bien représentées. La décoration des habitats avec mosaïques et marbres importés (Italie, Tunisie, Grèce, Égypte) ainsi que les tombeaux monumentaux, démontrent à la fois leur puissance et leur degré d'ouverture culturelle, notamment avec les espaces méditerranéens et rhénans.

D'après le mobilier monétaire, la croissance de la ville semble être relativement constante jusqu'au début du III^e s. À partir du deuxième quart du III^e s., tous les indicateurs attestent d'une phase de déclin. À l'heure actuelle, des causes liées au contexte régional sont privilégiées. On pense notamment à un déplacement des axes géo-économiques. Une nouvelle préférence aurait été donnée aux sites portuaires comme Verdun, Toul et Metz ; étant donnée l'installation de la résidence impériale à Trèves à la fin du III^e s.

Au IV^e s. et au V^e s. l'espace urbain paraît se rétracter. Les quelques monnaies et tessons de poteries datant de cette période ne permettent pas de préciser la nature de l'occupation. Toutefois, au regard des découvertes concernant l'époque mérovingienne, *Nasium* n'a pas perdu toutes ses fonctions.

Du vicus de Nasium à la formation des trois villages actuels

Les recherches anciennes ont privilégié les périodes antiques au détriment de l'histoire médiévale, pourtant indispensable à la compréhension de la formation des com-

munes actuelles de Naix-aux-Forges, Saint-Amand-sur-Ornain et Boviolles.

Malgré les découvertes matérielles de nécropoles et de monétaire aucun archéologue ne s'est intéressé à la topochronologie du site. C'est dans le cadre du réexamen des collections anciennes que J. Guillaume a étudié l'ensemble du dossier.

Un extrait de la chronique de Frégédairé fait mention de la prise de la ville fortifiée de *Nasium* en 612 (*castrum Nasium*). Le texte est allusif et on ne sait, à l'heure actuelle, où localiser la fameuse fortification (Boviolles, *Nasium* ?). La topographie de l'agglomération mérovingienne est mal connue. Mis à part quelques tessons retrouvés dans la plaine alluviale, seules les nécropoles sont informatives. La multiplication des lieux d'ensevelissement indique que la ville s'est rétractée entre le V^e s. et le VII^e s., laissant place à deux ou trois groupements d'occupation. Un d'entre eux est clairement localisé sous le village actuel de Naix-aux-Forges.

L'étude des collections des musées met en évidence l'existence d'une population mixte, civile et militaire. La présence de mobilier militaire germanique de la seconde moitié du IV^e s. et du début du V^e s. indique une fréquentation du site par des troupes germaniques à la solde de Rome. Ces fédérés (Lètes) étaient incorporés dans l'armée romaine pour contenir les incursions germaniques.

Grâce aux découvertes monétaires, nous savons que la ville a conservé une partie de ses fonctions économiques et politiques entre le V^e s. et le VII^e s. Une quinzaine de monnaies d'or à légende *Nasio* ou *Nasio vico* sont connues. Les ateliers monétaires du site sont les plus importants de Lorraine orientale après ceux de Verdun. Un des exemplaires indique que le *vicus* de *Nasium* fait partie intégrante de l'entité administrative du Barrois (*pagus Barrensis*) et ce, bien avant la fondation de Bar-le-Duc par le comte Frédéric.

L'agglomération conserve son nom jusqu'au X^e s. Au début du XV^e s., il évolue sous la forme *Narceyum* puis prend, à la fin de ce même siècle, sa forme actuelle, *Naix-aux-Forges*.

Franck MOUROT

Mines du Thillot (Vosges) : étude de la dynamique d'exploitation de la mine Saint-Charles (PT)

Il est proposé une action de prospection thématique sur le site des anciennes mines de cuivre du Thillot (Vosges). Cette action a pour objectif d'apporter un complément d'information sur la dynamique de l'exploitation minière, afin d'établir la chronologie relative des travaux.

Cette action s'inscrit dans la continuité des recherches menées dans ce secteur minier.

État des connaissances

Les différents thèmes de recherche abordés précédemment au cours de trois programmes de recherches programmées : étude de révolution des techniques de percement, étude des techniques d'exhaure et étude de l'utili-

sation du bois dans la mine. Ces études thématiques ont permis d'apporter des informations qui s'inscrivent dans le contexte de l'histoire des techniques minières en Europe. Ainsi les résultats de l'étude des techniques de percement et de leur évolution restent un sujet d'actualité. La précocité de l'usage de la poudre noire au Thillot, en 1617, est maintenant citée en référence dans plusieurs des articles. L'élaboration de la synthèse qui permettra de relier entre eux les principaux résultats devra s'appuyer, pour l'ensemble minier de la Haute-Moselle, sur la connaissance de l'évolution des travaux souterrains. Afin d'établir la dynamique des exploitations au cours des deux siècles d'activité (milieu du XVI^e s. - milieu du XVIII^e s.), il est prévu

d'utiliser la typologie établie par notre équipe. Cette typologie a permis de caractériser les méthodes successivement mises en œuvre par les mineurs au cours de cette période.

Le site d'étude retenu est le réseau minier Saint-Charles, actuellement nommé *Mairelle*, travaillé de 1560 à 1761, qui développe environ 3,5 km de galeries. L'imbrication des reprises successives d'exploitation dans les galeries et les chantiers, identifiables par les traces caractéristiques en parois, ne permettent pas une lecture simple de la dynamique d'exploitation.

Afin d'établir cette chronologie et de valider les typologies élaborées à l'échelle d'un réseau minier complexe, il est proposé de caractériser les secteurs de la mine, puis d'établir les datations correspondantes afin de dresser les plans des différentes périodes d'exploitation.

Matériel et méthode

Les relevés topographiques, en partie déjà effectués, permettent de disposer d'une représentation tridimensionnelle du réseau à l'aide du logiciel TOPOROBOT.

L'inventaire proposé consistera à relever le sens de creusement des galeries, puits et chantiers, et de caractériser la technique utilisée pour les réaliser. Les opérations seront conduites par des personnes familières des techniques archéologiques et spéléologiques depuis 1985 et connaissant le milieu et les risques associés. Un plan de prévention sera, comme par le passé, mis en place en accord avec la commune et les secours locaux. L'analyse des données recueillies permettra de dater les différentes

parties du réseau. Le recouplement avec les données d'archives devrait permettre d'identifier les différentes petites mines réunies en une seule avec le temps, de comprendre la logique de l'exploitation en fonction de la gîtologie, ainsi que celle de l'installation des équipements d'exhaure et d'extraction au cours du temps.

Principaux résultats de la campagne 2003

Les principaux résultats de la campagne sont les suivants :

- confirmation des caractérisations des techniques de percement utilisées par les mineurs entre 1560 et 1761, en accord avec les résultats de nos études antérieures,
- établissement des représentations cartographiques des différentes étapes de développement du réseau minier et identification de cinq sous-ensembles miniers, d'abord indépendants, puis absorbés par la mine principale (mine Saint-Charles) en accord avec le droit minier lorrain,
- établissement des accès aux mines à chaque étape en fonction de la chronologie de réalisation des accès par travers-bancs,
- évaluation de la stratégie d'exploitation et de prospection des exploitants,
- constat de l'épuisement des ressources minérales et de l'absence de minéralisation dans toutes les directions au delà de la zone exploitée, ce qui renseigne sur les raisons de migration de l'exploitation aux différentes époques.

Francis PIERRE

La salle des Manœuvres à Plombières-lès-Bains (Vosges) (PT)

Gallo-romain

Du point de vue topographique, la *salle des Manœuvres* est sensiblement au centre des installations thermales anciennes, notamment antiques. Un relevé précis a permis d'en reconnaître le positionnement en plan, en altitude et les orientations générales par rapport aux autres structures, Grand bain et rivière notamment, ce qui permettra plus tard d'apprécier avec plus de fiabilité leurs éventuelles relations. La salle occupe la base du flanc sud de la vallée à une altitude proche de la ligne de thalweg représentée approximativement, en plan, par la *galerie Jutier*. Le fond de la salle a une altitude sensiblement inférieure à celle des autres équipements thermaux actuellement connus. Sans que l'on puisse encore en comprendre précisément le sens, cette disposition détermine peut-être le rôle de cette salle dans le fonctionnement général des thermes à l'époque antique.

En ce qui concerne les caractéristiques architecturales et techniques de la salle elle-même, on peut tout d'abord supposer que le volume actuellement observable est sensiblement similaire au volume originel. C'est du moins ce qui ressort de l'observation des limites est et ouest de la voûte qui présentent des interruptions relativement franches, en tout cas différentes du chaînage visible par ailleurs au plafond. Quelques indices fournis par les sources archivistiques laissent penser que la salle est à

l'origine un espace quadrangulaire clos sur ses quatre côtés : le mur de moellons contemporain situé à l'ouest occulte vraisemblablement une paroi antique dont la hauteur reste cependant indéterminée. Concernant les élévations, on remarque qu'au moins deux des parois sont constituées d'un *opus caementicium* formant à lui seul, c'est-à-dire sans parement, un aplomb de plusieurs mètres recevant le poids de la voûte et demeuré intact. Cet *opus* est mis en place par nappes successives retenues par des banches, elles-mêmes maintenues en place par un poutrage vertical intérieur, dont l'emplacement d'une poutre est bien visible. Il s'agit donc d'une technique tout à fait classique, adoptée notamment pour les massifs de fondation (ADAM J.-P., 1995, p. 116). Le sol est irrégulier et présente un fort pendage vers le nord, c'est-à-dire vers le fond de vallée, sans que l'on ait jugé nécessaire d'aplanir cette surface. La banquette en mortier présente au pied de la paroi est se trouve donc être le seul espace de circulation horizontal. Concernant le plafond, l'utilisation d'une voûte en grand appareil représente une difficulté architecturale certaine, notamment à cause de son profil surbaissé. Elle aurait pu être remplacée par une voûte maçonnée et enduite, probablement plus économique et de mise en œuvre plus simple : la solution du clavage en grand appareil est peut-être liée à l'usage de l'espace surplombant la salle, avec la nécessité par exemple de

supporter des charges lourdes. En ce qui concerne les adductions, la *salle des Manœuvres* semble directement raccordée à au moins une émergence naturelle d'eau chaude. Si l'on en croit le plan Rolot, celle-ci aurait été captée par l'intermédiaire d'un puits artésien coiffant un griffon situé quelques mètres à l'est.

Globalement, les observations faites à l'occasion de cette étude, qu'il s'agisse des matériaux mis en œuvre ou des techniques de construction, désignent directement la période antique. La composition et la mise en œuvre du mortier comme la présence de grand appareil et d'une voûte clavée ne peuvent correspondre à des constructions d'époques médiévale ou moderne. Au contraire, les comparaisons possibles concernent des constructions romaines ou gallo-romaines. Par ailleurs, l'analyse stratigraphique de chacune des faces de la salle, qu'il s'agisse des parois comme du plafond, indique clairement que cette construction correspond à une seule grande phase chronologique. Son volume est réservé entre deux grandes masses de mortier et non creusé postérieurement dans celui-ci. Cela conduit à supposer une construction contemporaine de l'une des principales étapes d'aménagements du site à l'époque gallo-romaine. Dans l'attente d'une datation physique à partir de charbons de bois ou, plus hypothétiquement, de mortier, la construction de cette salle ne peut être plus précisément située chronologiquement.

La détermination fonctionnelle de cette construction reste pour le moment hypothétique. En premier lieu, la fonction de salle d'eau accessible au public semble la moins probable : sa taille et sa disposition intérieure diffèrent sensiblement des piscines qui, sur le site, semblent avoir une origine antique. Celles-ci, de forme rectangulaire, présentent des emmarchements en grand appareil sur deux ou quatre côtés et les parois sont parementées. La *salle des Manœuvres* est différente avec des parois en mortier, un sol en pente et un manque global de *finition* dans l'appareillage des murs et du plafond. On pourrait donc penser, pour cet espace, à une fonction de citerne ou de bassin de captage. Sans que l'on sache aujourd'hui s'il était destiné seulement aux eaux chaudes ou aussi éventuellement aux eaux froides, cet espace a pu recueillir des eaux à la fois pour les stocker en quantité suffisante, en régulariser le débit d'usage en aval et, peut-être, les décantier. Comme pour l'ensemble des systèmes d'adduction romains, la fonction de filtrage par décantation doit être en effet prise en compte. Avant que les eaux ne soient distribuées dans des canalisations de faibles diamètres,

susceptibles de se boucher, elles doivent être décantées. La *salle des Manœuvres* a peut-être pu avoir aussi cette fonction. Cependant, on ignore si les arrivées d'eau produisaient ou non des particules nécessitant une rétention préalable. L'ensablement important de la salle au moment de sa découverte est peut-être dû, ou principalement, à un colluvionnement provenant des parois et du plafond, et non des eaux thermales, Il ne peut donc constituer une preuve en l'état actuel des connaissances.

Le fonctionnement précis de ce bassin de captage, de stockage et peut-être de décantation reste inconnu. L'apport d'eau a pu correspondre prioritairement au captage reconnu en partie inférieure de la salle. Le fait que ce captage se situe au premier quart de la hauteur totale, et non au fond, pourrait indiquer que l'espace situé en dessous est réservé à l'accumulation des limons. Le mode de puisage est également inconnu : par débordement à l'ouest ou à l'est au-dessus de murs en grand appareil, avec des tuyauteries placées au niveau supérieur du volume d'eau accumulé ou par pompage, L'accès est également incertain : l'espace réservé au sud-est par le mur en grand appareil pourrait-il correspondre à un escalier permettant d'accéder à la salle, et notamment à la banquette de mortier, à l'exemple de l'escalier du bassin de captage hellénistique de *Glanum* ? (ADAM J.-P., 1995, p. 260). Il s'agit là d'une conjecture pour le moment sans preuve. De même, la vidange périodique du volume, s'il a bien eu une fonction de rétention, reste non documentée, peut être parce que la paroi ouest, vers l'aval, est à ce jour non accessible à l'observation archéologique. Finalement, une éventuelle relation avec le petit aqueduc situé à quelques mètres au nord reste pour le moment totalement inconnue.

De manière générale, l'altitude de cette salle, *a priori* en position basse par rapport aux structures thermales, sa faible superficie mais sa profondeur importante, le soin relatif apporté à son apparence et les dispositions internes précédemment évoquées pourraient correspondre prioritairement à un bassin de captage, et peut-être à un bassin de décantation désigné par les textes antiques sous le nom de *piscina limaria*. Il s'agit bien sûr, pour l'instant, d'une première identification, encore largement hypothétique. Seules la poursuite du programme de prospection et l'étude détaillée d'autres équipements thermaux sur le site permettront peut-être de confirmer ou d'infirmer cette fonction.

Karine BOUCHET, Olivier CAUMONT

Les archives minières du Bassin de Saint-Dié à Nancy (PT)

Moderne

L'inventaire sommaire des archives de Meurthe-et-Moselle réalisé en 2002 a permis de confirmer l'existence d'un grand nombre de sites liés à la métallurgie dans le bassin de Saint-Dié. En 2003, le volume et la diversité des documents à traiter nous ont fait appréhender le sujet d'une façon complètement différente. Au cours de cette

première année, nous avons privilégié à la fois les *valeurs sûres* comme les comptes des mines de La-Croix-aux-Mines, panachées avec des comptes de grueries ou des mines du Thillot, de façon à proposer un nombre *respectable* de fiches inventaires.

Nous sommes partis à Nancy à deux ou le plus souvent

trois personnes pour la journée. Les rôles de chacun sont bien définis. Une personne photographie en numérique et à plein temps les documents déjà sélectionnés. En parallèle, la ou les autres personnes parcourent les nouvelles références d'archives contenues dans le *catalogue provisoire des archives de Nancy 2002* ; elles sélectionnent les documents à reproduire et commencent la rédaction des fiches inventaires.

De retour à Ban-de-Laveline, les photographies sont chargées dans l'ordinateur, renommées individuellement avant d'être regroupées en fichiers par référence d'archive. À ce stade, on peut les imprimer après recadrage et retouche, les stocker en classeurs et enfin commencer l'exploitation proprement dite.

Quelques chiffres pour expliciter ces opérations :

- cinq voyages à Nancy.
- plus de cent heures passées aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle,
- plus de deux mille photographies réalisées, imprimées, représentant quatorze références étudiées,
- il faut deux photographies pour obtenir un rendu de

qualité d'une page manuscrite (format légèrement plus grand que le A4 moderne) et une ou quelque fois deux pour les notes en marge,

- il faut en moyenne vingt minutes pour imprimer dix photographies mais nous n'avons pas chronométré l'opération de création et de mise en forme des dossiers photo pas plus que leur sauvegarde sur CD.

Cette préparation indispensable étant menée à son terme, nous pouvons commencer la transcription des archives pour en faire un résumé plus ou moins détaillé et une exploitation de plus longue haleine, qui débouchera à son terme sur une connaissance plus précise des mines et de la métallurgie dans la région de Saint-Dié puisque c'est un des points de l'opérations : compléter la carte archéologique.

Cette présentation optimiste de ce début d'opération ne doit pas nous faire oublier un autre aspect beaucoup plus laborieux mais également indispensable qui a été l'initiation à la mines d'archives photographie manuscrite d'un certain nombre d'entre nous par Henri Schoen.

Alain CLAUDE

LORRAINE

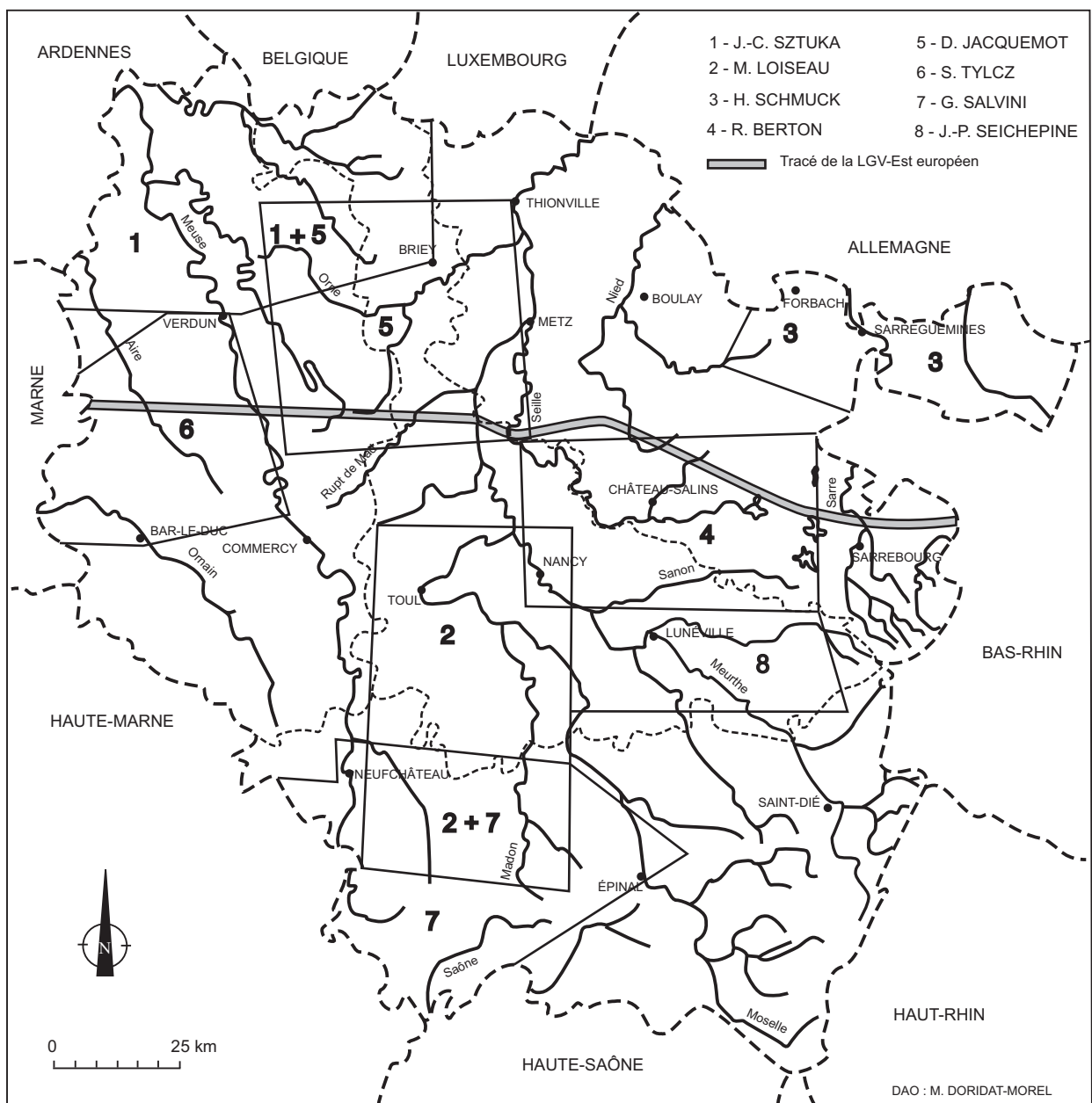
Prospection aérienne

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 3

LORRAINE

La prospection aérienne en Lorraine (PT)



En 2003, huit équipes rassemblant seize bénévoles (dont huit pilotes amateurs), ont participé au programme régional. Cette année de sécheresse en a fait rêver plus d'un,

ayant en mémoire les données spectaculaires de 1989. C'est pourquoi, malgré les difficultés matérielles (faillite de l'aéro-club) l'équipe de René Berton a repris quelques

vols. Philippe Frigério, quant à lui, a souhaité consacrer du temps à l'exploitation des données produites lors des précédentes campagnes. Une nouvelle équipe, représentée par Jean-Paul Seichepine a proposé de tester le secteur du Lunevillois, très peu appréhendé jusqu'alors. Rappelons que les avions sont mis à la disposition des prospecteurs par les aéro-clubs régionaux, le coût d'une heure de vol variant de 98 à 100 euros. Ce tarif comprend les frais liés à l'usure, l'entretien et le carburant. Les pilotes sont étroitement liés au programme et ne bénéficient d'aucun honoraire. Chaque prospecteur utilise son propre matériel photographique, les frais de fonctionnement et de missions sont pris en charge par l'ADRAL (Association pour le Développement de la Recherche Archéologique en Lorraine) à laquelle adhère l'ensemble des prospecteurs de la région. Cette association assure la gestion financière des subventions des collectivités et de la DRAC. Les moyens financiers en 2003 se sont montés à 27 045 euros (subvention de 4 573 euros accordée par chacun des conseils généraux de la Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle ; 2 000 euros accordés par le conseil général des Vosges, ainsi que 11 325 euros accordés par le ministère de la Culture au titre des opérations programmées).

Résultats significatifs de la campagne 2003

Le bilan laisse apparaître une année décevante malgré les conditions de sécheresse *a priori* favorables. La réunion, organisée au service régional de l'Archéologie en novembre avec les prospecteurs, conclue à une campagne difficile tant pour la programmation des vols que pour la détection d'indices. En effet, plus qu'une sécheresse *hydrique*, ayant habituellement pour effet d'affecter la maturation des céréales (indices phytologiques), il apparaît que la canicule de cet été a fortement altéré la végétation en surface, y compris pour les prairies de fauche, pourtant plus résistantes aux stress climatiques. En outre, face à ces conditions météorologiques exceptionnelles, les agriculteurs se sont vus dans l'obligation d'effectuer les moissons dès le mois de juin (soit un mois et demi plus tôt que les années précédentes). De ces conditions particulières résulte une baisse significative des vols (sur 115 heures programmées, seules 81 heures ont été consommées) et, d'une manière générale, une pauvreté des résultats archéologiques, y compris pour les grands sites traditionnellement présents chaque année.

Malgré la baisse des vols, on compte 23 sites étudiés en Meuse, 57 en Meurthe-et-Moselle, 31 en Moselle et 43 dans les Vosges. Des 672 prises de vues, c'est un total de 154 sites qui ont pu être appréhendés cette année.

72 sont des découvertes inédites, 31 des compléments de sites déjà reconnus et 51 sont des confirmations d'indices enregistrés lors des campagnes précédentes mais devant être attestés.

Les indices les plus probants ont été enregistrés sur les prairies, en particulier durant la période du regain d'automne, après la forte période de canicule. Le plus significatif est à signaler à **Grand** (88) où un nouveau quartier d'habitation est apparu de façon spectaculaire dans une parcelle située hors les murs du sanctuaire. La campagne 2002 avait déjà permis de mettre en évidence, dans ce secteur, un réseau de voiries, sans toutefois laisser appréhender l'importance des bâtiments visibles cette année. À **Circourt-sur-Mouzon** et à **Suriauville** (88), deux enclos circulaires bien marqués sont apparus en prairie. À **Amel-sur-L'Étang** (55), un secteur d'habitat très structuré est apparu de façon très lisible dans une prairie de fauche. Les sondages préalables à l'extension d'un bâtiment agricole jouxtant ce site ont permis d'attester l'occupation à la période gallo-romaine. À **Sarrequeu-mines** (57), la sécheresse a permis de lire le plan d'une grande construction dans une parcelle en jachère (période indéterminée).

On note également quelques découvertes inédites sur labours confirmées par la prospection pédestre. Il s'agit pour l'essentiel d'importantes zones de *terres noires* qui, jusqu'alors, n'attiraient pas l'attention du prospecteur aérien mais qui depuis deux ans sont systématiquement enregistrées. Ces sites sont souvent attribuables à des habitats du haut et bas Moyen Âge, comme par exemple à **Éton** et **Clermont-en-Argonne** (55) ou encore à **Affléville** (54). À **Vauquois** (55), l'extension de l'atelier de potier gallo-romain a pu être reconnue dans une parcelle fraîchement labourée (nombreuses taches rubéfiées).

Les indices phytologiques sur céréales sont pauvres et concernent majoritairement les substructions maçonnées. Les indices les plus significatifs sont des bâtiments gallo-romains dont la plupart étaient déjà connue, comme à **Bure** (54) où, 15 ans après la première découverte du site, on peut mesurer l'effet destructeur de l'érosion des sols sur la conservation des vestiges. Afin d'optimiser les vols, la campagne 2003 fut également l'occasion de dresser le reportage photographique des principaux monuments historiques de la région et, à la demande des responsables d'opération, de réaliser une couverture aérienne des chantiers d'archéologie préventive en cours de fouille.

Stéphanie JACQUEMOT

Index géographique

ACHEN (57)	57
AMANVILLERS (57)	57
AMEL-SUR-L'ÉTANG (55)	38
ANCEMONT (55)	38
APACH (57)	58
ARRANCY-SUR-CRUSNE (55)	38
ATTIGNY (88)	98
ATTON (54)	15
AUBREVILLE (55)	39
AUDUN-LE-ROMAN (54)	15
AUTREVILLE-SUR-MOSELLE (54)	15
BARONVILLE (57)	58
BATHELÉMONT-LÈS-BAUZEMONT (54)	16
BELLEVILLE (54)	16
BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON (54)	16 et 17
BLIESBRUCK (57)	58 et 59
BOINVILLE-EN-WOÈVRE (55)	39
BOULAY (57)	59
BOUSSE (57)	60
BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT (54)	17 à 19 et 27
BOUZONVILLE (57)	60
BRAS-SUR-MEUSE (55)	39
BRIEY (54)	20
BULGNÉVILLE (88)	98
CATTENOM (57)	60 à 62
CHAILLON (54)	116
CHALIGNY (54)	20
CHARMES (88)	98 et 99
CHÂTEAU-SALINS (57)	62
CHATENOIS (88)	99
CHAUVONCOURT (55)	40
CLERY-LE-PETIT (55)	40
COMMERCY (55)	40
CONTREXÉVILLE (88)	99
CORNY-SUR-MOSELLE (57)	62
CRÉVÉCHAMPS (54)	20
DARNIEULLES (88)	99
DIEUE-SUR-MEUSE (55)	40
DIEULOUARD (54)	21
DIEUZE (57)	62
DOMBASLE-SUR-MEURTHE (54)	21
DOMMARTIN-LÈS-TOUL (54)	22
ÉCROUVES (54)	22
ENCHENBERG (57)	63
ENNERY (57)	63
ÉPINAL (88)	100
EPPING (57)	63
ERROUVILLE (54)	22
ÉTAIN (55)	39
EUVILLE (55)	42
FARÉBERSVILLER (57)	63
FÈVES - SEMÉCOURT (57)	63
FLORANGE (57)	64
FREISTROFF (57)	64
FROUARD (54)	22
GANDRANGE (57)	64
GAVISSE (57)	65
GELVÉCOURT-ET-ADOMPT (88)	100
GOLBEY (88)	100
GORZE (57)	65
GOSELMING (57)	65
GUÉNANGE (57)	66
HATRIZE (54)	22
HAYANGE (57)	66
HEILLECOURT (54)	24
HEINING-LÈS-BOUZONVILLE (57)	66
HELLIMER (57)	66
HÉRIMÉNIL (54)	24
HERMELANGE (57)	67
HERTZING (57)	67
HETTANGE-GRANDE (57)	67
HOMBOURG-HAUT (57)	68
HOMÉCOURT (54)	24
HUSSIGNY-GODBRANGE (54)	24
JAULNY (54)	108 et 109
KIRSCHNAUMEN (57)	68
LAMORVILLE (55)	116
LANEUVELOTTE (54)	25
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY (54)	27
LAUDREFANG (57)	68 et 69
LEMBERG (57)	71
LESMÉNILS (54)	27
LIÉHON (57)	71
LIGNY-EN-BARROIS (55)	42
LOISY (54)	28
LONGEVILLE-EN-BARROIS (55)	42
LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD (57)	68
LORQUIN (57)	74
LOUVIGNY (57)	118 à 120
MAIZERY (57)	74
MAIZIÈRES-LÈS-VIC (57)	74
MARANGE-SILVANGE (57)	74
MARLY (57)	75
MARSAL (57)	75
MARSILLY (57)	75
MERTEN (57)	76
MESSEIN (54)	28
METZ (57)	76 à 82
METZERVISSE (57)	82
MILLY-SUR-BRADON (55)	43
MIRECOURT (88)	100
MONCEL-LÈS-LUNEVILLE (54)	29

MONTENACH (57)	82 et 83
MONTHUREUX-LE-SEC (88)	101
MONTIGNY-LÈS-METZ (57)	83
MORELMAISON (88)	101
MOUZAY (55)	43
MOYENMOUTIER (88)	102
MOYENVIC (57)	75
NAIX-AUX-FORGES (55)	43
NANCY (54)	29 et 30
NITTING (57)	83
NUBÉCOURT (55)	116
OBERGAILBACH (57)	83
ŒTING (57)	84
PAGNY-SUR-MEUSE (55)	44
PAGNY-SUR-MOSELLE (57)	108
PELTRE (57)	84 et 85
PONT-À-MOUSSON (54)	30
PORTIEUX (88)	102
POUILLY (57)	85
PRÉNY (54)	108 à 111
PULNOY (54)	31
PUTTELANGE-AUX-LACS (57)	85
RAIVAL (55)	44
RAMBERVILLERS (88)	103
RAVES (88)	103
REMÉNNECOURT (55)	44
REVIGNY-SUR-ORNAIN (55)	44
ROHRBACH-LÈS-BITCHE (57)	86
ROMBAS (57)	86
ROSIÈRES-AUX-SALINES (54)	21 et 31
ROUPELDANGE (57)	86
RUSSANGE (57)	86
SAINTE-AVOLD (57)	87
SAINTE-DIÉ (88)	103
SAINTE-EPVRE (57)	120 à 121
SAINTE-JEAN-KOURTZERODE (57)	87
SAINTE-JULIEN-LÈS-METZ (57)	88
SAINTE-NICOLAS-DE-PORT (54)	31
SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES (57)	88
SAMOGNEUX (55)	44
SAULNY (57)	88
SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS (55)	45
SENON (55)	45
TERVILLE (57)	88
THIAUCOURT-REGNIÉVILLE (54)	109
THIONVILLE (57)	88 et 89
TONNOY (54)	31
TOUL (54)	33
TRAGNY (57)	123
VALBOIS (54)	117
VALMONT (57)	91
VANDIÈRES (54)	111 à 114
VASPERVILLER (57)	91
VERDUN (55)	46

VERNÉVILLE (57)	91
VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHATEL (55)	46
VIGNOT (55)	46
VINCEY (88)	103
VIOMÉNIL (88)	105
VITTEL (88)	106
VOID-VACON (55)	47
VOIMHAUT (57)	91
WALDHOUSE (57)	92
WARCQ (55)	39
WITTRING (57)	92
WOIPPY (57)	92
YUTZ (57)	92 et 93

Index chronologique

Paléolithique	99, 103, 134
Mésolithique	116, 134
Néolithique	43, 46, 60, 85, 88, 112, 116
Protohistoire	46, 60, 75, 82, 99, 108, 111, 114, 116
Chalcolithique	85
De l'âge du Bronze à l'Époque contemporaine	131
Campaniforme	22
Âge du Bronze	16, 17, 44, 46, 47, 60, 63, 85, 99, 103, 111, 112, 113, 116, 117, 118, 120, 121
Âge du Fer	17, 22, 31, 33, 40, 44, 46, 47, 58, 60, 63, 75, 76, 85, 112, 116, 139
Gallo-romain	16, 17, 19, 22, 25, 28, 31, 33, 38, 39, 40, 57, 58, 59, 63, 66, 68, 71, 76, 79, 81, 82, 84, 88, 93, 101, 105, 108, 110, 111, 113, 116, 117, 118, 121, 136, 139, 141
Haut Moyen Âge	15, 28, 39, 62, 63, 71, 79, 81, 83, 85, 89, 98, 109, 116, 121, 139
Moyen Âge	20, 30, 63, 68, 71, 76, 78, 79, 81, 82, 85, 87, 89, 93, 100, 100, 102, 121, 131, 133, 136, 139
Moderne	30, 42, 46, 47, 64, 65, 68, 69, 71, 78, 79, 85, 89, 93, 100, 102, 121, 132, 133, 139, 142
Contemporain	31, 39, 46, 63, 69, 71, 88, 89, 100, 102, 139
Indéterminé	21, 33, 136

ARNAUD (B.) - Tombes celtes en Lorraine : la colline aux princesses. *Sciences et avenir*, n° 674, mars 2003, pp. 97-99.

BLAISING (J.-M.) - Aspects techniques des bâtiments en bois et terre à poteaux plantés et sur solins in Bâtiments ruraux lorrains, d'Auguste à Bismarck. *Les Cahiers Lorrains*, 4-2003, Metz, 2003 pp. 15-23.

BLAISING (J.-M.) - L'habitat du haut Moyen Âge en vallée de Moselle : situation par rapport aux sites antiques et au bas Moyen Âge. In *Burgondes, Alamans, Francs et Romains dans l'Est de la France, le Sud-Ouest de l'Allemagne et la Suisse (Ve-VIIe s. ap. J.-C.)*. Actes des XXI^e journées internationales d'archéologie mérovingienne des 20-22 octobre 2000, Presses universitaires Franc-Comtoise, Besançon, 2003, pp. 287-299.

BRÉNON (J.-C.), BUZZI (P.), FAYE (O.), GEBUS (L.), KLAG (T.), KOENIG (M.-P.), PETITDIDIER (M.-P.) - Nouvelles données sur l'habitat de l'âge du Fer en Lorraine. In *Habitat, mobilier et groupes régionaux à l'âge du Fer*. Actes du colloque de l'AFEAF du 16-19 mai 1996 à Colmar/Mittelwihr, Dijon, 2003, pp. 241-273, XX^e supplément à la Revue archéologique de l'Est.

BRUMM (V.) - Un pays du verre et du cristal : les Vosges du Nord au siècle des lumières, *Bulletin de la Société Archéologique du Bas-Rhin*, t. 123, 2003.

BRUNELLA (P.), PETIT (J.-P.) - Entre l'air et le couvert : le parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim (Moselle, France/Land Sarre, Allemagne), un parc en milieu extrême ? In *Les Vestiges archéologiques en milieu extrême : étude et conservation. Table ronde des 3-5 octobre 2000 à Clermont-Ferrand*, Paris, Éditions du patrimoine, 2003, pp. 164-178.

BRUNELLA (S.) - La céramique funéraire mérovingienne du Musée Lorrain. *Le Pays Lorrain*, 3-2003, Nancy, 2003, pp. 181-183.

BUR (M.) - Le château d'Épinal, XIII^e-XVII^e siècle. In *Bibliothèque de l'école des chartes*, volume 161-1, Paris, 2003, pp. 359-361.

COLLECTIF - Bâtiments ruraux lorrains d'Auguste à Bismarck. *Actes de la table ronde de Bliesbruck, 3 juin 2003*, INRAP/SRA de Lorraine, Metz, 2003, 60 p.

COLLECTIF - La fortification en Lorraine (de l'enceinte gauloise de Metz à la ligne Maginot). *Actes du colloque de Toul, 27-28 septembre 2003*. *Annales de l'Est*, numéro spécial, 2-2009, Nancy, 2003, 387 p.

COLLECTIF - L'environnement en Lorraine. *Les Cahiers régionaux de l'environnement*, Institut Français de l'Environnement, Paris, 2003, 10 p.

COLLECTIF - *Sols et structures agraires*, actes de la table ronde de Sarrebourg, 10-11 octobre 2003, INRAP/SRA de Lorraine, Metz, 2003, 96 p.

COULOT (C.) - *Grand, Heiligtum des Apollon-Grannus*, préfiguration de la thèse de doctorat, Université de Trèves, Trèves, 2003-2004, 212 p.

DECHEZLEPRÊTRE (T.) - L'oppidum de Châtel à Boviollles (Meuse) : premier bilan des recherches. *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'Âge du Fer*, 2003, p. 17-19.

DECHEZLEPRÊTRE (T.), GUILLAUME (J.) - Charles Cournault (1815-1904) et l'archéologie mérovingienne en Lorraine. In *Le Pays Lorrain*,

2-2003, Nancy, 2003, pp 91-98.

DUVAL (H.), VOIRIN (F.) - *Les fortifications médiévales du Pays-Haut*, travail d'étude et de recherche en Histoire et archéologie médiévale, université de Nancy 2, Nancy, 2002-2003, 127 p.

FEYEU (J.-Y.) - *Le verre mérovingien dans le quart nord-est de la France*, De Boccard, Paris, 2003, 283 p., collection de l'université Marc Bloch de Strasbourg, étude d'archéologie et d'histoire ancienne

FOLLAIN (E.), BRUNELLA (P.), PETIT (J.-P.) - Les thermes gallo-romains de Bliesbruck : de la recherche scientifique à l'évocation architecturale. *Les Cahiers Lorrain*, 1-2003, Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, Metz, 2003, pp. 6-17.

FORTIN (W.) - *Le site archéologique du Mont-Saint-Germain*, Itinéraires du Patrimoine n° 283, Éditions Serpenoise, Metz, 2003, 32 p.

FRAUCIEL (M.) - Un nouveau site du Haut Moyen Âge à Prény. *Le Pays Lorrain*, 3-2003, Nancy, 2003, pp. 184-185.

GAFFIOT (J.-J.) - Archéologie dans les Vosges. Site de la forêt de La Pille, Vioménil (88). Bilan des campagnes de fouilles programmées 2001-2002-2003. *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, volume 14, Épinal, 2003, pp. 142-145.

GEORGES-LEROY (M.), DAMBRINE (É.), DUPOUEY (J.-L.) - Habitats gallo-romains et structures agraires fossiles du plateau de la Côte Bajorcienne (Meurthe-et-Moselle et Vosges). État de la question. In *Actualité de la Recherche en Histoire et Archéologie agraires. Actes du colloque international AGER V, septembre 2000*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2003, pp. 173-180.

GIULIATO (G.) - Le château reflet de l'art défensif en Lorraine du X^e au début du XIII^e siècle. La fortification en Lorraine. In *La fortification en Lorraine (de l'enceinte gauloise de Metz à la ligne Maginot)*. Actes du colloque de Toul, 27-28 septembre 2003, *Annales de l'Est*, numéro spécial, 2, 2003, pp. 55-76.

HANS (J.-M.) - *Vôge "indienne" : les chasseurs de la préhistoire dans le sud du département des Vosges*, PLI Gérard Louis, Haroué, 2003, 112 p.

HUOT-MARCHANT (G.) - La céramique de poêle en Lorraine au Moyen Âge et au début de l'époque moderne. *Le Pays Lorrain*, 3-2003, Nancy, 2003, pp. 188-189.

KUCHLER (P.) - *Du redressement d'image au dessein archéologique : l'exemple du site de la rue du Docteur Joyeux à Mirecourt (Vosges)*, mémoire de DESS, Université de Bourgogne, Dijon, 2003, 145 p.

LAFFITE (J.-D.) - Une figurine en terre cuite représentant un couple d'époque romaine. *Les Cahiers Lorrains*, 2-2003, Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, Metz, 2003, pp. 6-13.

MASQUILIER (A.), DEFRAUX (L.), GEORGES-LEROY (M.) - À propos de l'incendie du château de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) : état de la question archéologique. *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 92, Paris, 2003, pp. 34-37.

OLIVIER (L.) - Le briquetage de la Seille (Moselle) : premiers résultats d'un programme de reconnaissance archéologique d'un complexe d'ateliers d'extraction du sel de l'âge du Fer en Lorraine. *Antiquités Natio-*

nales, 35, CNRS/Musée des Antiquités Nationales, Paris, 2003, pp. 237-248.

OLIVIER (L.) - Le briquetage de la Seille : nouvelles recherches sur l'exploitation du sel de la Haute Seille à l'âge du Fer. *Le Pays Lorrain*, 1-2003, Nancy, 2003, pp. 15-26.

OLIVIER (L.) - Tombes à char : princesses celtes en Lorraine. In *Nouvelles de l'archéologie*, n° 91, Paris, 2003, pp. 35-36.

OLIVIER (L.) - Les chars celtiques, *L'Archéologue, Archéologie nouvelle*, n° 65 (avril-mai 2003), p. 4-14.

OLIVIER (L.) - L'enceinte de Tincry (Moselle) : un nouveau centre de pouvoir hallstattien lié à l'exploitation du sel de la haute Seille ? *Antiquités Nationales*, 34, 2003, pp. 119-133.

OLIVIER (L.), KOSSINNA (G.), CHILDE (G.) - Peuples, cultures et manifestations archéologiques de l'âge du Fer. In *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer. Actes du XX^e Colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Colmar, 1996)*, Dijon, 2003, pp. 231-239, XX^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est.

PARDIEU (C.) - *La Nécropole mérovingienne d'Audun-le-Tiche, limites et perspectives*, tome 1 : textes et tome 2 : annexes, mémoire de maîtrise, Université de Paris-Sorbonne, Paris, 2003, 268 p.

PÉTIT (J.-P.) - Recherches récentes à Bliesbruck-Rheinheim. *Les Cahiers Lorrains*, 1-2003, Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, Metz, 2003, pp. 89-91.

PEYTREMANN (É.) - *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France, du IV^e au XII^e siècle*, mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, t. XIII, 2 volumes, Saint-Germain-en-Laye, 2003, 452 p. et 432 p.

THION (P.), FAYE (O.), GEORGES-LEROY (M.), DREIDEMY (C.), PÉ-RICHON (D.) - Les fortifications gauloises de Metz (Moselle). *Annales de l'Est*, 2-2003, Metz, 2003, pp. 7-34.

VÉBER (C.) - *Les dépôts de bronze du bronze final IIIb en Lorraine, Sarre et Luxembourg : approche technique*, thèse de doctorat, volume 1 : texte, volume 2 : catalogue, S.1., université de Bourgogne, Dijon, 2003, 340 p. et 356 p.

VÉBER (C.), MILL (B.), BOURGARIT (D.) - Analyse élémentaire des dépôts lorrains : essai de caractérisation d'une production métallique de la fin de l'âge du Bronze. In *Problème de l'étain à l'origine de la métallurgie. Symposium 11.2, actes du XIV^e congrès UISPP, 2-8 septembre 2001*, BAR International Series, Oxford, 2003, pp. 67-76, BAR International Series n° 1199.

Liste des abréviations**2 0 0 3****Chronologie**

BRO : Âge du Bronze
CHA : Chalcolithique
CON : Contemporain
FER : Âge du Fer
GAL : Gallo-romain
HMA : Haut Moyen Âge
IND : Indéterminé
MA : Moyen Âge
MES : Mésolithique
MOD : Moderne
NEO : Néolithique
PAL : Paléolithique
PRO : Protohistoire

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

INR : INRAP
ASS : Autre association
AUT : Autre
BEN : Bénévole
CDD : Contrat à durée déterminée
CNR : CNRS
COL : Collectivité territoriale
EN : Éducation Nationale
MAS : Musée d'association
MCT : Musée de Collectivité territoriale
MET : Musée d'État
MUS : Musée
SDA : Sous-direction de l'Archéologie
SUP : Enseignement supérieur

Nature de l'opération

OPD : Opération préventive de diagnostic
FP : Fouille programmée
FOU : Fouille d'archéologie préventive
PA : Prospection aérienne
PCR : Projet collectif de recherche
PI : Prospection inventaire
PT : Prospection thématique
PR : Prospection
RE : Relevé d'art rupestre
SD : Sondage
SP : Sauvetage programmé

Liste des programmes de recherche nationaux

2 0 0 3

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300000 ans)
- 3 : Les peuplements néandertaliens (stades isotopiques 8 à 4 : 300000 à 40000 ans ; Paléolithique moyen)
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)
- 7 : Magdalénien, Épigravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
- 10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire

- 14 : Approches spatiales, environnement, interactions homme/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultures associées
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité - origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
- 32 : L'outre-mer

LORRAINE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

**Personnel
du service régional de l'Archéologie**

2 0 0 3

Conservateur régional de l'Archéologie	
Michel PRESTREAU	
Secrétariat	
Patricia LIBONI Martine LOEDEL Dominique ZAFFUTO	
Secrétaire administratif	
Fabrice LEMOINE	
Corps scientifiques et techniques	
Dominique BONNETERRE, Meuse, Moselle, LGV	Vincent BLOUET
Olivier CAUMONT, Vosges, dépôts archéologiques	Isabelle CLÉMENT-GÉBUS, Cellule carte archéologique
Marielle DORIDAT-MOREL, Bibliothèque, rapports, bilan scientifique, infographie	Murielle GEORGES-LEROY, Meurthe-et-Moselle
Stéphanie JACQUEMOT, Meuse, cellule carte archéologique	Jean-Pierre LEGENDRE, Meurthe-et-Moselle
Xavier MARGARIT, Vosges, cellule carte archéologique	Marie-Paule SEILLY, Moselle
Giovanni STRANIERI, Vosges, cellule carte archéologique	Pierre THION, Moselle